

**UNE SOLIDARITÉ À (RE)CONSTRUIRE? L'ACADIE VUE PAR LA PRESSE  
QUÉBÉCOISE (1930-1960)**

**STÉPHANIE BOURQUE**

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa  
dans le cadre des exigences du programme  
de maîtrise en histoire

Département d'histoire  
Faculté des arts  
Université d'Ottawa

© Stéphanie Bourque, Ottawa, Canada, 2023

## RÉSUMÉ

### **Une solidarité à (re)construire? L'Acadie vue par la presse québécoise (1930-1960)**

Stéphanie Bourque  
Université d'Ottawa, 2023

Directeur de recherche  
Michel Bock

La période des années 1930 à 1960 au Québec est marquée par de nombreuses mutations au sein du champ intellectuel. Les historiens, depuis les années 1990, ont étudié le projet national canadien-français en plus des efforts consentis par certaines figures et associations issues du courant nationaliste canadien-français traditionaliste pour agir auprès des minorités françaises du continent. Cependant, la place de l'Acadie dans la discussion historiographique est encore mal définie. Si, depuis le XIXe siècle, le clergé québécois et plusieurs associations canadiennes-françaises contribuent au développement institutionnel et associatif acadien dans les Maritimes, la question des relations entre le Québec et l'Acadie contient, parfois, une certaine ambiguïté, qu'on ne retrouve pas à la même hauteur chez les autres groupes minoritaires issus en, grande partie, de la migration « canadienne-française ». C'est à tenter de mieux comprendre cette ambiguïté qu'est consacrée cette thèse, en tenant compte de la diversité du champ intellectuel québécois. Le courant du nationalisme canadien-français traditionnel, à l'époque, prend une place significative dans l'espace public, mais n'est pas hégémonique. La période allant de 1930 à 1960 voit l'apparition ou le renforcement, dans certains cas, de courants idéologiques allant de l'extrême-droite à l'extrême-gauche. Compte tenu de la multiplication et de la diversité des courants idéologiques peuplant le champ intellectuel entre les années allant de la Grande Dépression jusqu'au déclenchement de la Révolution tranquille, il est possible d'examiner la représentation que se fait le Québec de l'Acadie, sans nécessairement se limiter au courant nationaliste canadien-français traditionaliste. La presse québécoise reflète les multiples courants qui s'expriment dans l'espace public. C'est donc à partir de l'étude d'un large échantillon de publications englobant la plus grosse

part du champ intellectuel canadien-français, que cette thèse s'interroge sur la portée et les limites de la conscience « métropolitaine » du Québec. C'est dans ce contexte que la question acadienne, avec toute la complexité et l'ambiguïté qui l'entourent, agit comme un vecteur qui permet de pénétrer l'imaginaire québécois. Notre démarche permet de constater que la conscience métropolitaine du Québec ne fait pas l'unanimité dans la presse, tout en illustrant que les mutations que subit le champ intellectuel dans l'après-guerre se traduisent par un déclin relatif de l'intérêt envers l'Acadie à partir de cette période.

## REMERCIEMENTS

J'aimerais d'abord remercier mon directeur de thèse, Michel Bock. Votre écoute, vos conseils judicieux et vos encouragements, surtout lors de mes moments de doutes, m'ont permis de me rendre jusqu'au bout. Vous avez contribué à faire de mon parcours universitaire, tant au niveau du baccalauréat, qu'à celui de la maîtrise, une expérience enrichissante dans laquelle j'ai pu m'épanouir pleinement.

J'aimerais également remercier les examinateurs de ma thèse, professeur Pierre Anctil et professeur Damien-Claude Bélanger.

Je tiens aussi à remercier le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), le programme de bourses des études supérieures de l'Ontario (BÉSO), l'Université d'Ottawa et le Département d'histoire de l'Université d'Ottawa pour leur appui financier.

Merci à ma cohorte, les membres de l'ADÉH, mes collègues de travail du Lieu historique national de la Maison-Laurier et mon cercle d'amis à Ottawa pour leur compagnie et leurs encouragements tout au long de ce processus, qui fut par moment difficile en raison de la pandémie.

À ma famille et mes amis qui, malgré les quelque 1 200 km qui nous ont séparés par moment, m'ont toujours encouragé et appuyé tout au long de mes études, je vous suis profondément reconnaissante. Un gros merci à Meranda et Mikaela, vous êtes des sources d'inspirations et d'admiration constantes. Un dernier mot pour Christian, je te remercie infiniment pour ta compagnie, tes encouragements et tes rappels de prendre une pause ou une sieste quand j'en avais besoin.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>ii</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>iv</b>
<b>LISTE DES SIGLES .....</b>	<b>vii</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
Contexte historiographique .....	5
Cadre conceptuel .....	13
Présentation du champ intellectuel.....	16
Approche méthodologique et sources .....	29
<b>CHAPITRE 1</b>	
<b>1930 à 1937 : Le Québec et l’Acadie au temps de « la première Révolution tranquille »....</b>	<b>35</b>
La commémoration du 175 <sup>e</sup> anniversaire de la Déportation.....	36
En route vers la Louisiane.....	41
« Évangéline revient ».....	46
L’organisation des Acadiens au Québec .....	52
La participation acadienne à la Saint-Jean-Baptiste.....	56
Le 2e Congrès de la Langue française .....	60
Le Congrès national acadien .....	68
Conclusion.....	70
<b>CHAPITRE 2</b>	
<b>1938 à 1945 : L’« âge d’or des relations entre le Québec et l’Acadie »?.....</b>	<b>72</b>
La Déportation au temps de la Deuxième Guerre mondiale .....	74
À l’aide des Acadiens de l’Île du Prince-Édouard .....	82
La campagne d’« Aide à l’Acadie ».....	84
« Aider l’Acadie, c’est fortifier Québec ».....	94
L’expansion de la SMA.....	98
Conclusion.....	103
<b>CHAPITRE 3</b>	
<b>1946-1954 : Entre continuité et mise à l’écart .....</b>	<b>105</b>
Une nouvelle campagne pour l’Acadie .....	106
La reprise des voyages .....	110
Le 3 <sup>e</sup> Congrès de la Langue française .....	117
Les Acadiens du Québec à la veille du bicentenaire de la Déportation .....	121
Conclusion.....	129

**CHAPITRE 4**

<b>1955-1960 : Un dernier coup d'éclat? .....</b>	<b>130</b>
En route vers la Louisiane .....	132
Un don « pour soutenir la Province-mère » .....	138
La Saint-Jean-Baptiste.....	144
L'apogée des célébrations du bicentenaire de la Déportation.....	150
À pleine vitesse vers la Révolution tranquille?.....	156
L'élection de Louis-J. Robichaud .....	162
Conclusion.....	166

<b>CONCLUSION .....</b>	<b>169</b>
-------------------------	------------

**TABLEAUX**

Résultats par année, 1930-1960 .....	179
Résultats par quotidien, 1930-1960 .....	180
Résultats par hebdomadaire, 1930-1960.....	181
Résultats par revue, 1930-1960.....	183
Reproduction des tableaux illustrant les résultats des comités diocésains et des résultats hors Québec .....	185

**ANNEXES**

Description et historique des organes de presse à l'étude.....	186
Liste des événements retenus dans les quotidiens ( <i>L'Action catholique, Le Soleil, Le Devoir, La Presse</i> ).....	194

**FIGURES**

La délégation louisianaise de passage à Montréal .....	196
Vitrine du magasin Dupuis Frères .....	197
Bona Arsenaux avec son livre <i>L'Acadie des Ancêtres</i> .....	198
Gisèle Rochette, « L'Évangéline » de Québec .....	199

<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>200</b>
---------------------------	------------

**LISTE DES SIGLES**

AAE	Association acadienne d'éducation
ACFEO	Association canadienne-française d'éducation d'Ontario
ACELF	Association canadienne d'éducation de langue française
ACJA	Association catholique de la jeunesse acadienne
ACJC	Association catholique de la jeunesse canadienne-française
AEA	Association des étudiants acadiens
AGEA	Association générale des étudiants acadiens
BANQ	Bibliothèque et archives nationales du Québec
CIN	Centre d'information nationale
CVFA	Conseil de la vie française en Amérique
FNSJB	Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste
JAC	Jeunesse agricole catholique
JEC	Jeunesse étudiante catholique
JIC	Jeunesse indépendante catholique
JOC	Jeunesse ouvrière catholique
PCC	Parti communiste du Canada
PNSC	Parti national social chrétien
SMA	Société mutuelle l'Assomption
SNA	Société nationale l'Assomption
SNSC	Société nationale Samuel de Champlain
SSJB	Société Saint-Jean-Baptiste

## INTRODUCTION

Dans son édition de janvier 1955, la revue *L'Action nationale* publie sa liste de souhaits pour l'année qui débute, dont un visant les minorités canadiennes-françaises du pays : « À nos minorités nous souhaitons une année pleine de succès. Celle d'Acadie sera particulièrement à l'honneur. Nous voudrions que le Canada français tout entier s'unisse à elle, qui s'apprête à célébrer le deuxième centenaire de la Déportation<sup>1</sup>. » L'Acadie est donc présentée comme l'une des minorités appartenant au Canada français. Quelques mois plus tard, en mai 1955, Gérard Filion produit, dans cette même revue, une enquête qu'il intitule « Québec province différente ». Il conclut : « Quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, Québec restera toujours pour les Canadiens français de tout le Canada, à l'exception toujours des Acadiens, une espèce de mère-patrie<sup>2</sup>. » Dans cette intervention, l'Acadie est plutôt présentée comme une exception, qui ne ferait pas tout à fait partie du Canada français. Ces extraits dévoilent un débat au sujet de la représentation qu'on se fait du Québec et de ses rapports avec les autres, en particulier avec les communautés de langue française qu'il convient d'inclure (ou non) dans sa propre « diaspora ». Les relations qu'entretient le Québec avec l'Acadie, à l'époque, ne sont donc pas exemptes d'ambiguïté. C'est à tenter de mieux comprendre cette ambiguïté qu'est consacrée cette thèse, en tenant compte de la diversité du champ intellectuel québécois. Depuis les années 1990, des historiens se sont penchés sur l'étude du projet national canadien-français, de même que ses ramifications en milieu francophone hors Québec. Or, la place de l'Acadie dans la discussion historiographique est encore mal définie. Si le Québec et l'Acadie ont, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, entretenu des relations à différents degrés, il n'est pas clair que le Québec se considère comme la « mère-patrie » de l'Acadie. Il convient dans ce cas de sonder la conscience « métropolitaine » du Québec, pendant la période qui va de la Grande

---

<sup>1</sup> [S.a.], « Nos vœux pour 1955 », *L'Action nationale* (janvier 1955), p. 376.

<sup>2</sup> Gérard Filion, « Québec province différente », *L'Action nationale* (mai 1955), p. 765.

Dépression au déclenchement de la Révolution tranquille (1930-1960), afin de déterminer jusqu'à quel point il considère l'Acadie comme faisant partie de sa propre « diaspora », au même titre que les autres minorités de langue française du pays et du continent.

Les articles de *L'Action nationale* mentionnés plus haut sont publiés à quelques années de la Révolution tranquille des années 1960, qui marque le renforcement de l'État provincial québécois et d'une identité redéfinie, en grande partie, en fonction de ce territoire. Les changements qui aboutissent, à partir de 1960, font partie d'une longue série de mutations qui, prenant forme dès les années 1930, remettent en question plusieurs aspects du nationalisme canadien-français traditionnel. Sur cette période de trente ans, les conditions politiques, sociales et économiques se transforment rapidement. La Grande Dépression, la Deuxième Guerre mondiale et l'après-guerre influencent les conditions matérielles, dans lesquelles se développe la société québécoise. Toutefois, ces événements sont aussi à la source de la diversification du champ intellectuel. Si, jusqu'aux années 1930, le nationalisme canadien-français traditionnel est l'un des courants prenant une place importante au Québec, il est remis en question à partir de cette période. Face à la Grande Dépression et aux maux qu'elle engendre, de nouveaux acteurs, épousant des doctrines variées, occupent une part grandissante sur la scène publique. Divers courants idéologiques intègrent alors le champ intellectuel pour la première fois ou s'amplifient. Par exemple, influencés par la montée du fascisme en Europe, certains intellectuels en reprennent les idées dans les discours qu'ils produisent. D'autres font la promotion de l'idéologie communiste. Si, pendant les années 1930, ces courants radicaux demeurent marginaux et se limitent à quelques groupes de la société québécoise, ils n'en balisent pas moins le champ intellectuel, jusqu'au déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale. Au-delà des courants minoritaires, somme toute, de l'extrême-droite et de l'extrême-gauche, c'est surtout le catholicisme social qui prend de

l'ampleur dans le champ intellectuel. À partir des années 1930, l'Action catholique se transforme par l'entremise des mouvements d'Action catholique spécialisée à travers le Canada français et l'Acadie. Ils marquent le champ intellectuel québécois jusqu'à la Révolution tranquille. Alors que les courants idéologiques marginaux se font beaucoup plus silencieux à compter de la Deuxième Guerre mondiale, les nationalistes canadiens-français traditionalistes et les tenants de l'Action catholique continuent d'y occuper une place importante. Le déclenchement de la guerre change rapidement les conditions économiques, politiques et sociales en mettant fin à la Grande Dépression. Ces années contribuent au renforcement de l'État provincial québécois et d'une identité en fonction de ce dernier, tel que l'illustre l'exemple de la crise de la conscription. La période de l'après-guerre amène un niveau de prospérité inédit, qui entraîne de nouvelles conditions économiques, politiques et sociales au Québec. À la sortie de la guerre, même si l'Action catholique et l'Action nationale continuent d'être deux pôles idéologiques avec une grande portée dans le champ intellectuel, de nouveaux acteurs laissent aussi leur marque. À travers les années de l'après-guerre, les discours associés à la gauche catholique prennent de l'ampleur et favorisent la mise à l'écart du nationalisme traditionnel. Cette époque voit d'ailleurs l'émergence du néonationalisme. Il joue un rôle dans le déclin de l'influence du nationalisme canadien-français traditionnel et, dans le contexte de la Révolution tranquille, se forge une place encore plus signifiante. Sur cette période de quinze ans, la réorientation du champ intellectuel au Québec, qui débute pendant les années 1930, contribue à l'avènement de la Révolution tranquille. Les années 1930 à 1960 sont alors témoins de la diversité des discours avancés par les différents courants idéologiques, quant à la représentation qu'ils se font du Québec.

Sur ces trois décennies, le champ intellectuel québécois est donc en pleine évolution. Les historiens ont étudié les efforts continus du Québec, sur cette période, pour implanter le réseau

associatif et institutionnel canadien-français à travers le continent, y compris en Acadie, néanmoins, ils se sont principalement limités aux grandes figures et institutions issues du courant du nationalisme canadien-français traditionnel, faisant activement la promotion du projet national canadien-français<sup>3</sup>. Même si, au sein de ce courant, on retrouve des divergences et des débats qui produisent une abondance de discours, le Québec, à cette époque, ne se résume pas au nationalisme traditionnel. Compte tenu de la multiplication et de la diversité des courants idéologiques peuplant le champ intellectuel pendant ces années, nous considérons qu'il est utile d'examiner la question de la représentation du Québec face à l'Acadie, sans nécessairement se limiter au courant nationaliste canadien-français traditionaliste. Il faut ajouter que plusieurs historiens sont d'avis que sur la période des années 1930 à 1960, le courant du libéralisme économique est celui qui prend le plus de place dans le champ intellectuel canadien-français. Par exemple, le journal avec le plus grand lectorat, à l'époque, est le quotidien libéral *La Presse*, publié à Montréal. Toutefois, les études portant sur le libéralisme au Québec ne font que très rarement référence à la question des minorités francophones du continent<sup>4</sup>. En conséquence, même si certains des courants idéologiques sont marginaux et n'ont pas toujours un pouvoir de diffusion aussi élevé que le nationalisme canadien-français traditionnel ou le libéralisme économique, l'analyse de ces derniers est essentielle pour comprendre la portée et les limites de la conscience « métropolitaine » du Québec dans les décennies qui précèdent la Révolution tranquille.

---

<sup>3</sup> Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004, 452 p; Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et dérouté du Canada français : les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne, 1867-1975*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, 203 p.

<sup>4</sup> Une exception se trouve toutefois dans la thèse de maîtrise de Jeffrey Marcil. Dans cette dernière, il étudie l'intérêt que portent trois quotidiens, issus de la presse libérale montréalaise (*La Presse*, *La Patrie* et *Le Canada*), auprès des Franco-Américains, des Franco-Ontariens, des francophones de l'Ouest et des Acadiens. Jeffrey Marcil, « *Les nôtres* » : *Franco-Américains, Canadiens français hors-Québec et Acadiens dans la grande presse montréalaise de langue française, 1905-1906*, thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1998, 158 p.

## Contexte historiographique

Depuis les années 1990, la question des relations entre le Québec et les minorités francophones, à l'époque du projet national canadien-français, a fait l'objet d'un certain nombre d'études dans le champ de l'histoire intellectuelle. Des historiens, comme Marcel Martel et Michel Bock, se sont penchés sur la place que prennent les minorités francophones dans l'idéologie canadienne-française, telle que défendue par les intellectuels et militants nationalistes du Québec. Entre autres, les travaux de Martel montrent bien qu'il y a une multitude d'efforts déployés au Québec pour regrouper les minorités francophones dans des associations canadiennes-françaises, à l'échelle du pays et du continent<sup>5</sup>. Il porte aussi attention au discours qu'ils produisent, qui considèrent que tous les groupes francophones nord-américains doivent s'organiser et collaborer étroitement, les uns avec les autres, dans le but d'assurer la survie de la langue et de la culture canadienne-française. Par exemple, il mentionne une campagne que lance le Conseil de la vie française en Amérique (CVFA) pour permettre au journal acadien de Moncton, *L'Évangéline*, de devenir un quotidien<sup>6</sup>. Pour sa part, les recherches de Michel Bock portent sur la place donnée aux minorités francophones dans la production intellectuelle de Lionel Groulx, le principal maître à penser du mouvement nationaliste canadien-français, pendant la première moitié du XXe siècle<sup>7</sup>. Bock rapporte que les historiens s'intéressant au nationalisme canadien-français ont souvent, jusqu'aux années 1990, négligé la question des minorités francophones dans leurs travaux. À la suite de la Révolution tranquille et le développement d'une nouvelle identité en fonction du territoire provincial québécois, les minorités sont restées dans l'angle mort de ces historiens. Cette omission est reflétée dans cette historiographie pour une cinquantaine d'années. Les recherches de

---

<sup>5</sup> Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé*, 203 p.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 16, 49.

<sup>7</sup> Michel Bock, *Quand la nation*, 452 p.

Bock montrent que Groulx, tant dans ses propos, que dans ses efforts de tisser des liens avec les Canadiens français hors Québec, est convaincu du devoir de solidarité nationale du Québec envers les minorités francophones. Par le biais de cette étude, il devient évident que Groulx considère le Québec comme le « foyer national » de la « nation canadienne-française »<sup>8</sup>. Martel et Bock ont aussi examiné le phénomène de l'éclatement de la référence canadienne-française pendant la Révolution tranquille des années 1960. Martel expose les facteurs idéologiques qui viennent justifier ce phénomène. Cependant, les recherches de Bock traitent cet « éclatement » à travers le démantèlement de « l'Église-nation » canadienne-française, engendré par le processus de désinstitutionnalisation du Canada français, en plus d'analyser ses conséquences pour les relations entre le Québec et les minorités canadiennes-françaises, en particulier dans le cas de l'Ontario français<sup>9</sup>. Si l'éclatement de la référence canadienne-française peut être comprise à travers les mutations que subit l'espace public québécois à l'époque, on retrouve parallèlement le développement de références identitaires autonomes chez les groupes minoritaires hors Québec<sup>10</sup>. Toutefois, avec ces études, il devient apparent que la question des relations entre le Québec et l'Acadie contient, parfois, une certaine ambiguïté qu'on ne retrouve pas chez les autres groupes minoritaires issus en grande partie de la migration « canadienne-française ».

À la même époque où prend forme le projet national canadien-français, en Acadie s'inaugure la période qui correspond à la « Renaissance acadienne », que caractérise un processus de construction identitaire et nationale parallèle. Si les Acadiens et les Canadiens français sont

---

<sup>8</sup> Michel Bock, *Quand la nation*, p. 14.

<sup>9</sup> Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé*, 203 p; Michel Bock, « Des braises sous les cendres : L'Ontario français et le projet national canadien-français au lendemain des États généraux (1969-1991) », dans Joseph Yvon Thériault et Jean-François Laniel (dir.), *Retour sur les États généraux du Canada français : continuités et ruptures d'un projet national*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2016, p. 167-231.

<sup>10</sup> Fernand Dumont, « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 38, n° 3 (janvier 1997), 419-467.

issus d'efforts de peuplement distincts, ce n'est que pendant les conventions nationales acadiennes de la fin du XIXe siècle que l'élite acadienne cherche à promouvoir une conscience historique et un nationalisme acadien autonomes par rapport au projet national canadien-français. Lors de ces rassemblements, l'histoire de la Déportation « est à la base du processus important de différenciation » et devient le mythe fondateur de l'Acadie<sup>11</sup>. Ces efforts mènent à l'adoption de symboles nationaux, comme un drapeau propre à l'Acadie et une fête nationale distincte (la fête de l'Assomption du 15 août, en l'occurrence). Ils découlent de la thèse de la particularité acadienne, en même temps qu'elle la renforce par l'important travail de problématisation et de construction identitaire qu'ils traduisent. Comme l'ont démontré les historiens Léon Thériault et Neil J. Boucher, on voit aussi, en Acadie, la mise sur pied d'institutions avec l'aide, cependant, du clergé canadien-français du Québec. Ce dernier agit dans le même sens ailleurs en Amérique française, c'est-à-dire à la manière d'une « mère patrie » à l'endroit de sa « diaspora ». Ces institutions acadiennes contribuent également à l'expression d'une référence acadienne autonome, tout en témoignant paradoxalement de la force des liens institutionnels entre l'Acadie et le Québec. Leurs études sont parmi celles qui portent sur la construction du nationalisme acadien traditionnel, élaboré lors des conventions nationales acadiennes du début des années 1880, jusqu'à son déclin pendant la « Révolution tranquille acadienne » des années 1960, soit la période marquée par le jaillissement d'un « néonationalisme » acadien plus à gauche<sup>12</sup>. D'autres historiens se sont aussi

---

<sup>11</sup> Chantal Richard, « Le récit de la Déportation comme mythe de création dans l'idéologie des Conventions nationales acadiennes (1881-1937) », *Acadiensis*, vol. 36, n° 1 (automne 2006), p. 69-81. Voir aussi les travaux du littéraire Robert Viau au sujet du thème de la Déportation dans la littérature. Robert Viau, « L'épée et la plume : La persistance du thème de la Déportation acadienne en littérature », *Acadiensis*, vol. 36, n° 1 (automne 2006), p. 51-68.

<sup>12</sup> Léon Thériault, « L'Acadie du Nouveau-Brunswick et le Québec (1880-1960) : froideur ou méfiance? », dans Fernand Harvey et Gérard Beaulieu (dir.), *Les relations entre le Québec et l'Acadie de la tradition à la modernité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, p. 49-71; Neil J. Boucher, « L'Église l'État et l'élite du Québec en Acadie néo-écossaise, 1880-1960 : "Réconforter les minorités par un Québec fort" », dans Fernand Harvey et Gérard Beaulieu (dir.), *Les relations entre le Québec et l'Acadie de la tradition à la modernité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, p. 73-94; Joel Belliveau, *Le « moment 68 » et la réinvention de l'Acadie*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2014, 311 p.

penchés sur la question des relations entre le Québec et l'Acadie et ont commencé à s'intéresser, plus précisément, à la réception en Acadie du nationalisme canadien-français traditionnel et des initiatives entreprises par ses tenants en sol acadien. L'historien Philippe Volpé, à travers ses recherches sur les mouvements de jeunesse étudiante en Acadie, démontre que, dans certains cas, des formes de résistance émergent face aux initiatives dirigées par l'élite cléricale québécoise en Acadie<sup>13</sup>.

Dans un article récent, Michel Bock revient, en plus de détails, sur la question des relations entre Groulx et l'Acadie. Il met en exergue les difficultés auxquelles fait face Groulx dans les efforts qu'il déploie pour nouer des liens solides avec l'élite acadienne et pour définir la place qu'elle prend dans le Canada français. Lorsque Groulx reconnaît qu'il y a plusieurs similarités entre Canadiens français et Acadiens, il admet aussi que l'expérience acadienne diffère de l'expérience canadienne-française. Par exemple, il n'arrive pas toujours à clairement formuler la place que devrait prendre l'Acadie dans la « famille » canadienne-française. Dans ses récits de voyage en Acadie, il note la méfiance et l'hostilité dirigées vers les Canadiens français qu'il croit percevoir<sup>14</sup>. Pour sa part, l'historien Léon Thériault étudie les institutions et associations acadiennes implantées ou financées en Acadie, avec l'aide de laïcs et de membres du clergé québécois<sup>15</sup>. Son analyse porte sur la réception de ces efforts en Acadie, par l'entremise du discours de l'élite acadienne. Thériault ne se penche pas sur les commentaires formulés par les acteurs québécois, même s'il considère que les interventions du Québec sont motivées par les idées associées au nationalisme canadien-français traditionnel. Par exemple, ces efforts se retrouvent

---

<sup>13</sup> Philippe Volpé, « De l'ACJA à l'ACJC ou de l'Action nationale à l'Action catholique : associations jeunesse et mobilisations collectives en Acadie, 1908-1942 », *Acadiensis*, vol. 46, n° 2 (2017), p. 88-118.

<sup>14</sup> Michel Bock, « Le Québec en mal de diaspora ? Lionel Groulx face à l'altérité acadienne », *Port Acadie*, n° 33 (2020), p. 63-98.

<sup>15</sup> Léon Thériault, « L'Acadie du Nouveau-Brunswick », p. 49-71.

dans le domaine de la santé, avec l'établissement d'hôpitaux par des congrégations religieuses du Québec, à travers des régions du Nouveau-Brunswick, comme à Bathurst, Edmundston, Saint-Quentin et Lamèque<sup>16</sup>. Ces hôpitaux illustrent l'ampleur de la contribution du clergé québécois au développement institutionnel en Acadie. L'étude de Neil J. Boucher, sur les relations entre le Québec et l'Acadie néo-écossaise entre 1880 et 1960, reprend plusieurs des mêmes thèmes que l'analyse de Thériault. Il s'intéresse à l'appui du Québec et des nationalistes canadiens-français dans les domaines de la religion, de l'éducation en plus des œuvres et des manifestations patriotiques en Acadie néo-écossaise<sup>17</sup>. La collaboration entre l'Acadie et le Québec est aussi présente dans les différentes campagnes, qui s'étendent jusqu'au Québec, pour la promotion de l'enseignement en français dans les Maritimes. Thériault conclut que ces initiatives du Québec sont parfois la source de tensions entre les nationalistes acadiens et les nationalistes canadiens-français<sup>18</sup>. D'autres types d'échanges, sous l'impulsion des milieux nationalistes traditionalistes, marquent la période allant de 1930 à 1960. À titre d'exemple, une délégation acadienne participe au 2e Congrès de la Langue française de 1937 et au 3e Congrès de la Langue française de 1952, tous les deux tenus à Québec. Ces derniers ont comme but de réunir « la grande famille » canadienne-française, grâce à la rencontre des élites des différentes délégations<sup>19</sup>. En retour, des délégués québécois assistent aux célébrations du bicentenaire de la Déportation, qui se déroulent à l'été 1955 dans les Maritimes<sup>20</sup>.

---

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 64, 65.

<sup>17</sup> Neil J. Boucher, « L'Église l'État et l'élite », p. 73-94.

<sup>18</sup> Léon Thériault, « L'Acadie du Nouveau-Brunswick », p. 64, 65, 70, 71.

<sup>19</sup> Gaétan Gervais, « L'Ontario français et les grands congrès patriotiques canadiens-français (1883-1952) », *Cahiers Charlevoix*, vol. 2 (1997), p. 105, 106.

<sup>20</sup> Sacha Richard, « Commémoration et idéologie nationale en Acadie. Les fêtes du bicentenaire de la Déportation acadienne », *Mens*, vol. 3, n° 1 (automne 2002), p. 43.

Toutefois, les recherches récentes de Philippe Volpé sur la jeunesse étudiante acadienne, entre les années 1930 jusqu'à l'aube des années 1970, illustrent bien que les efforts de créer des liens entre le Québec et l'Acadie ne proviennent pas exclusivement des organisations associées au nationalisme canadien-français traditionnel. Par exemple, la Jeunesse étudiante catholique (JEC), qui est un mouvement qu'on peut considérer comme « anationaliste », a néanmoins le réflexe de se tourner vers l'Acadie pour étendre son réseau. Il y a alors des rapprochements, entre le Québec et l'Acadie, qui se font par l'entremise de mouvements, même lorsqu'ils n'ont pas de visées expressément nationalistes. Volpé arrive aussi à certaines des mêmes conclusions que Thériault, quant à l'ambiguïté et les tensions qui émergent entre certains nationalistes acadiens et canadiens-français à la suite de l'implantation d'institutions et d'associations canadiennes-françaises en Acadie<sup>21</sup>. Si, depuis les années 1910, certains Acadiens tentent de rassembler la jeunesse acadienne autour de l'Association catholique de la jeunesse acadienne (ACJA), d'autres favorisent l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC), avec l'appui de membres du Québec<sup>22</sup>. Les efforts d'établir des cercles de l'ACJC en Acadie, pendant les années 1930, ont du succès, une fois la réorientation de l'organisation vers l'Action catholique, ainsi qu'après la création de la « Section acadienne de l'ACJC », afin que les Acadiens puissent affirmer leur spécificité<sup>23</sup>. Or, pendant la décennie suivante, l'adhésion au cercle de l'ACJC chute, en raison de son retour à la doctrine de l'Action nationale<sup>24</sup>. L'arrivée des mouvements d'Action catholique spécialisée attire, elle aussi, la jeunesse acadienne à partir des années 1940, mais ils ont beaucoup de difficulté à s'implanter<sup>25</sup>. Jusqu'aux années 1960, la jeunesse organisée sous l'Action

---

<sup>21</sup> Philippe Volpé, « De l'ACJA à l'ACJC », p. 88-118.

<sup>22</sup> Philippe Volpé, *À la frontière des mondes : jeunesse étudiante et mouvements d'Action catholique en Acadie, de la première moitié du 20e siècle*, thèse de doctorat, Université d'Ottawa, 2019, p. 61, 62, 66-70.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 80, 81.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 100.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 179.

catholique spécialisée est derrière certains des changements sociaux en Acadie. Plus on se rapproche des années 1960, plus elle devient l'une des forces qui contribuent à la mise à l'écart du nationalisme acadien traditionnel tel que promu par l'élite depuis les années 1880. Tout comme au Québec, l'année 1960 est considérée comme marquant le début de la Révolution tranquille acadienne, avec l'élection du premier ministre libéral Louis J. Robichaud, un Acadien, au Nouveau-Brunswick<sup>26</sup>.

Les historiens n'ont donc pas ignoré la question des relations entre le Québec et l'Acadie, dans la sphère intellectuelle canadienne-française. Cela dit, leurs recherches se limitent aux discours retrouvés chez quelques organisations ou intellectuels issus, pour l'essentiel, du mouvement nationaliste canadien-français et, plus récemment, de l'Action catholique spécialisée, avec l'étude de Volpé. Or, le champ intellectuel du Québec se caractérise par son pluralisme idéologique. Il s'étend de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, quoique les idéologies radicales soient, dans l'ensemble, relativement marginales avant les années 1960. Nous nous demandons si chaque organe de presse à l'étude avance le même discours au sujet de l'Acadie et si sa position idéologique influence sa conception des relations entre le Québec et l'Acadie. Par exemple, est-ce qu'on peut supposer que la presse nationaliste canadienne-française traditionaliste est celle où la question des relations entre l'Acadie et le Québec prend le plus d'importance? On peut aussi s'interroger à savoir jusqu'à quel point les organes de la presse libérale reproduisent des discours similaires à ceux retrouvés dans la presse nationaliste canadienne-française traditionaliste. Nous savons qu'à partir de la fin des années 1930 et dans l'après-guerre, certains intellectuels issus du mouvement de la gauche catholique commencent à collaborer au sein des organes associés au

---

<sup>26</sup> Joel Belliveau et Frédéric Boily, « Deux révolutions tranquilles? Transformations politiques et sociales au Québec et au Nouveau-Brunswick (1960-1967) », *Recherches sociographiques*, vol. 46, n° 1 (janvier-avril 2005), p. 16-18.

courant nationaliste canadien-français et de la presse libérale, ce qui pourrait, avec le temps, modifier les discours qu'ils tiennent, au sujet de l'Acadie et de ses relations avec le Québec<sup>27</sup>. Dans les organes de presse issus du mouvement de la gauche catholique, est-ce qu'on retrouve des propos divergents par rapport à l'Acadie? Il pourrait y avoir une variété de résultats étant donné qu'il y a une grande diversité de prises de position, car certains intellectuels de ce mouvement sont près des milieux nationalistes canadiens-français, tandis que d'autres remettent en cause toute forme de nationalisme<sup>28</sup>. Dans le cas des organes de presse issus du courant de l'extrême-droite, est-ce que la question des relations entre l'Acadie et le Québec prend beaucoup moins de place que dans ceux de la presse nationaliste et libérale? Nous savons que certains des militants d'extrême-droite, comme Adrien Arcand, condamnent à la fois le séparatisme et le libéralisme<sup>29</sup>. Nous pouvons aussi nous demander si les résultats pour la presse issue de l'extrême-droite sont les mêmes que pour ceux de l'extrême-gauche, car celle-ci se révèle à son tour très critique et hostile

---

<sup>27</sup> Un exemple d'un intellectuel épousant les idées de la gauche catholique, qui collabore avec des organes de presse associés au nationalisme canadien-français traditionnel, est André Laurendeau. Il est directeur de la revue *L'Action nationale* de la fin des années 1930 jusqu'au début des années 1940 et revient à la charge vers la fin de cette décennie jusqu'à la moitié des années 1950. Il est aussi un collaborateur du quotidien *Le Devoir*, avant d'en devenir le rédacteur en chef adjoint en 1947. Pascale Ryan, *Penser la nation : La Ligue d'action nationale 1917-1960*, Montréal, Leméac, 2006, 324 p; Michel Bock, « Frères, repoussoirs ou étrangers? La "diaspora" francophone dans la conscience des intellectuels et militants nationalistes du Québec : l'exemple de *L'Action nationale* (1970-1995) », *Cahiers Charlevoix*, vol. 13 (2020), p. 373-440.

<sup>28</sup> E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, « De la question sociale à la question nationale : le cas de la revue *Cité libre* », *Recherches Sociographiques*, vol. 39, n° 2-3 (1998), p. 291-316.

<sup>29</sup> Les études secondaires sur Adrien Arcand et son journal *Le Fasciste canadien* fournissent peu d'indications sur l'intérêt qu'il porte envers les minorités francophones, à quelques exceptions. Par exemple, dans un chapitre sur *Le Fasciste canadien* on retrouve un extrait d'un article du journal, attribué à Arcand, qui établit une liste des événements de l'histoire canadienne auxquels les Juifs, en se profilant derrière les Anglais, ont tenté de « donner des coups mortels » aux Canadiens français. Cette liste inclut « la dispersion des Acadiens » (expression qui fait référence à la Déportation des Acadiens). La question de l'Acadie n'est donc pas ignorée, mais à travers les études secondaires il n'est pas possible de déterminer l'importance qu'elle prend. On revient sur cet extrait dans notre deuxième chapitre. René Durocher, « *Le Fasciste canadien, 1935-1938* », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.), *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 269; Hugues Théorêt, *Les chemises bleues : Adrien Arcand, journaliste antisémite canadien-français*, Montréal, Septentrion, 2012, 410 p.

au nationalisme canadien-français, qu'elle considère comme encourageant le fascisme au Québec<sup>30</sup>.

### Cadre conceptuel

La presse donne un accès privilégié à l'espace public québécois et permet d'étudier, de plus près, les multiples conceptions qu'on se fait de l'Acadie, selon les différentes prémisses idéologiques. Nous nous inspirons de la démarche entreprise dans la thèse de maîtrise de Serge Miville. En ayant recours au concept d'espace public de Jürgen Habermas, il présente la presse comme l'un des moyens, autres que le réseau associatif et le réseau institutionnel, qui contribuent à la construction d'un espace public, lequel permet aux acteurs historiques de débattre du projet de société qu'ils veulent promouvoir<sup>31</sup>. Par le biais d'une étude de la presse québécoise, nous pouvons nous demander comment les divers intervenants qui peuplent le champ intellectuel canadien-français perçoivent l'Acadie et les relations qu'entretient le Québec avec elle. Il est également possible de reprendre les catégories idéales-typiques développées par Rogers Brubaker dans ses recherches sur les nationalismes transfrontaliers, dans le contexte des petites sociétés en Europe centrale<sup>32</sup>. Il définit l'État-parent comme étant une construction politique qui prend des actions concrètes pour surveiller, promouvoir ou protéger les intérêts d'une minorité nationale, en raison des liens ethnoculturels qui les unissent. On peut alors tenter de comprendre si, selon leur

---

<sup>30</sup> La mise sur pied du journal communiste *Clarté* illustre la nouvelle place qu'occupent des Canadiens français au sein de ce mouvement au Québec, bien qu'elle demeure marginale. Bernard Dansereau, « La présence communiste au Québec (1929-1939) ou la présence de "l'homme au couteau entre les dents" », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, n° 2 (2001), p. 26; Marcel Fournier, « *Clarté*, ou le rêve d'un Front populaire », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.), *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 278, 279.

<sup>31</sup> Dans le cas de la thèse de maîtrise de Serge Miville, le concept d'espace public d'Habermas est appliqué dans le contexte d'une étude faite à partir de la presse franco-ontarienne. Serge Miville, « *À quoi sert au Canadien-Français de gagner l'univers canadien s'il perd son âme de francophone?* » *représentations identitaires et mémorielles dans la presse franco-ontarienne après la « rupture » du Canada français (1969-1986)*, thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 2012, p. 2-3.

<sup>32</sup> Rogers Brubaker, "National Minorities, Nationalizing States, and External National Homelands in the New Europe", *Daedalus*, vol. 124, no. 2 (Spring 1995), p. 107-132.

positionnement idéologique respectif, les intellectuels canadiens-français et les commentateurs œuvrant dans la presse conçoivent le Québec comme un État-parent et l'Acadie comme une minorité nationale partageant une « référence » commune. On peut aussi se demander si l'Acadie est présentée comme faisant partie de la diaspora canadienne-française au même titre que les autres communautés francophones du pays et du continent, ou si les commentateurs reprennent plutôt la thèse de la spécificité « nationale » et, par conséquent, de l'« altérité » de l'Acadie.

Le concept de diaspora est aussi utile pour évaluer la question des relations entre le Québec et l'Acadie. Le sociologue Stéphane Dufoix, dans ses travaux de synthèse sur ce sujet, démontre la multitude de définitions qu'il peut prendre, en plus de défendre que l'emploi du terme doit rester neutre, sans jugement, et doit inclure « toutes les populations dispersées qui maintiennent des liens »<sup>33</sup>. Par exemple, les rapports entre la diaspora, son État d'accueil et son État d'origine sont marqués par :

l'origine de la migration (volontaire ou forcée) ; l'installation dans un ou plusieurs pays ; le maintien de l'identité et de la solidarité communautaires, permettant la mise en place de contacts entre les groupes et l'organisation d'activités visant à préserver cette identité ; enfin, les relations entre les États d'origine, les États d'accueil et les diasporas, ces dernières pouvant devenir les relais de leur État d'origine dans leur État d'accueil<sup>34</sup>.

Même si le concept de diaspora comporte plusieurs définitions, le but de son utilisation dans notre recherche n'est pas de déterminer si l'Acadie fait partie de la diaspora du Québec. Il s'agit plutôt de voir si les intellectuels québécois conçoivent l'Acadie comme faisant partie de la diaspora du Canada français.

Le concept de référence développé par Fernand Dumont peut également nous aider à examiner la question des relations entre le Québec et l'Acadie. Dans l'annexe de son livre *Genèse*

---

<sup>33</sup> Stéphane Dufoix, *Les Diasporas*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 33, 34.

<sup>34</sup> *Ibid.*, 24.

*de la société québécoise*, il avance qu'il est possible de comprendre les sociétés à partir de l'étude des représentations collectives. C'est d'elle qu'il dérive les différents « groupements » qui permettent de faire société. Ils sont les groupements par « référence », « appartenance » et « intégration ». Le « groupement par référence », explique-t-il, permet de construire une représentation imaginée de la collectivité. Il sert à créer de la solidarité entre des individus, au-delà de l'environnement immédiat dans lequel ils se trouvent, à l'aide de vecteurs comme l'idéologie et la littérature, mais aussi l'historiographie, qui permet le développement d'une conscience historique commune<sup>35</sup>. Nous pouvons ainsi nous demander si la référence canadienne-française inclut l'histoire de l'Acadie en évaluant jusqu'à quel point l'on considère la Déportation des Acadiens de 1755, par exemple, comme faisant part de l'expérience historique collective des Canadiens français, ou si elle est présentée comme un événement qui ne relève que de l'expérience historique acadienne. Sur cette question précise, l'analyse de la presse québécoise lors des célébrations du bicentenaire de la Déportation en 1955 s'avère particulièrement révélatrice.

Les différentes conceptions de l'Acadie nous aident à comprendre comment les intellectuels du Québec perçoivent l'Acadie. Si, depuis la période des conventions nationales acadiennes, il en existe plusieurs, dans le cadre de cette thèse, ce sont surtout la conception généalogique et la conception politique, en raison de leurs divergences, qui nous permettent de mieux discerner les manières dont la presse québécoise se représente l'Acadie. Si, depuis les années 1990, la conception généalogique de l'Acadie est surtout associée aux Congrès mondiaux

---

<sup>35</sup> Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, p. 337-352. Il est à noter que Dumont propose une définition très large du concept d'historiographie de manière à englober toute initiative mémorielle entreprise dans l'espace public. Le concept de référence de Dumont comporte plusieurs similarités avec celui de la « communauté imaginée » de Benedict Anderson. Benedict Anderson, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London, Verso, 2006, 240 p.

acadiens, dont la première édition a lieu en 1994, elle n'est pas exclusive à cette période<sup>36</sup>. Elle fait un Acadien de toute personne capable de tracer dans sa famille un Acadien ou Acadienne victime de la Déportation, sans égard à sa participation aux institutions acadiennes, à son lieu de résidence, voire à sa langue maternelle ou d'usage. Elle fait ainsi de l'Acadie une entité diasporique largement dépolitisée. Cette conception l'oppose donc à celle de l'Acadie politique, qui prend surtout la forme d'une « Acadie » qui aurait comme territoire central le Nouveau-Brunswick, où les Acadiens sont les plus nombreux. À partir des années 1960, certains considèrent que cette Acadie politique pourrait être partenaire, voir même rejoindre un éventuel État souverain du Québec<sup>37</sup>. La conceptualisation d'une Acadie « politique » mène à la fondation du Parti acadien au début des années 1970. Ce dernier finit par avoir comme projet politique l'établissement d'une province acadienne formée des régions à majorité acadienne du Nouveau-Brunswick<sup>38</sup>.

### **Présentation du champ intellectuel**

Même si cette thèse consiste à étudier la représentation que se font de l'Acadie les intellectuels et les commentateurs du Québec, à travers une analyse de la presse québécoise de 1930 à 1960, il faut revenir brièvement sur la période précédant les années 1930. Nous devons contextualiser les grandes lignes du nationalisme canadien-français traditionnel, compte tenu de son influence dans le champ intellectuel, depuis la deuxième moitié du XIXe siècle. Bien que ce courant ne soit pas hégémonique, ce sont souvent les tenants de ce dernier qui se trouvent derrière

---

<sup>36</sup> Voir Julien Massicotte, *L'Acadie du progrès et du désenchantement, 1960-1994*, thèse de doctorat, Université Laval, 2011, 375 p; Karine Gauvin, « Une analyse discursive de l'identité acadienne à l'aube du Congrès mondial acadien », dans Denise Deshaies et Diane Vincent (dir.), *Discours et constructions identitaires*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 57-76; Clint Bruce, « L'oubli de l'Acadie politique ? Le débat sur les Congrès mondiaux acadiens à la lumière de la question diasporique », *Minorités linguistiques et société*, n° 10 (2018), p. 100-132.

<sup>37</sup> Michel Roy, *L'Acadie perdue*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1978, 203 p; Léon Thériault, *La question du pouvoir en Acadie : essai*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1982, 256 p.

<sup>38</sup> Roger Ouellette, *Le Parti acadien : De la fondation à la disparition, 1972-1982*, Moncton, Chaire d'étude acadienne, 1992, 119 p.

les initiatives qui renforcent les relations entre le Québec et l'Acadie, à partir de cette époque. Les historiens et les sociologues démontrent qu'à compter de cette période émerge, au Québec, un discours nationaliste canadien-français, en plus du développement d'un réseau institutionnel et associatif, visant à protéger et à assurer le rayonnement de la religion catholique, de la langue et de la culture française sur le continent nord-américain. Par exemple, Fernand Dumont présente la fondation du projet national canadien-français comme une initiative née de l'échec des Rébellions du Bas-Canada de 1837-1838 et associée de près à la montée, au même moment, de l'ultramontanisme, qui s'est traduite par la cléricatisation de la société canadienne-française. Comme l'illustre Jean-François Laniel, vu la présence de groupes partageant plusieurs caractéristiques culturelles et religieuses à travers l'Amérique du Nord, le projet de construction d'une « référence » commune intègre le discours public et prend la forme d'une « Église-nation », le pouvoir religieux assumant une fonction « publique » de structuration sociétale. L'Église et ses nombreuses ramifications à l'extérieur du clergé, plutôt qu'un État-nation au sens propre, institutionnalisent le projet national canadien-français. Elles procurent à la « nation canadienne-française » en émergence une conscience historique particulière et des institutions qui en font la promotion<sup>39</sup>.

Quoique le courant nationaliste canadien-français traditionaliste n'a pas le monopole du champ idéologique au Québec dans la période précédant les années 1930, il y a tout de même une diversification rapide de ce dernier, à partir de cette décennie. Par exemple, Fernand Dumont considère les années 1930 au Québec comme marquant « la première Révolution tranquille »<sup>40</sup>. Il

---

<sup>39</sup> Jean-François Laniel, « L'Église-nation canadienne-française au siècle des nationalités : regard croisé sur l'ultramontanisme et le nationalisme », *Études d'histoire religieuse*, vol. 81, n° 1-2 (2015), p. 15-37; Fernand Dumont, « Essor et déclin du Canada français », p. 419-467; Fernand Dumont, *Genèse de la société*, 393 p.

<sup>40</sup> Fernand Dumont, « Les années 30. La première Révolution tranquille », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.), *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 1-20.

conclut, dans son chapitre portant sur ce sujet, que la société canadienne-française « a fait d'abord sa révolution dans la sphère de l'idéologie », en raison de son manque de pouvoirs économiques et politiques<sup>41</sup>. Cependant, ces mutations ne sont pas limitées à la seule décennie des années 1930. Les chercheurs démontrent que cette période au Québec, en la prolongeant jusqu'aux années 1960, est marquée par de nombreux changements sociaux. Elle est aussi caractérisée par l'apparition, sur la scène publique, de nouveaux mouvements tels que l'Action catholique spécialisée, une gauche catholique en pleine expansion, en plus du « néonationalisme », qui tente de réconcilier la doctrine nationaliste traditionaliste avec des idéaux réformistes et progressistes, sans oublier certains mouvements plus marginaux d'extrême-droite et d'extrême-gauche<sup>42</sup>.

Comme mentionné précédemment, les conditions politiques, sociales et économiques, pendant les années 1930 à 1960, se transforment rapidement au Québec. La crise économique est l'un des événements catalyseurs des changements au sein de ces différentes sphères. Le désordre qu'elle apporte a un impact sur l'évolution du champ intellectuel québécois, dans l'immédiat, en plus d'entraîner des répercussions tout au long des années de guerre et jusqu'à l'après-guerre. La crise, même si elle est de nature économique, est surtout interprétée par l'élite intellectuelle comme étant de nature morale et spirituelle. Dans le monde catholique, la crise des années 1930, ainsi que la montée des droites radicales, en particulier dans le contexte européen, mène à de nouvelles directives pontificales. L'encyclique *Quadragesimo Anno*, publiée en 1931, condamne ces courants et stimule alors les interventions, dans l'espace public, des mouvements de l'Action

---

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>42</sup> Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution: Liberalism Versus Neo-nationalism, 1945-1960*, Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985, 366 p; André-J. Bélanger, *Ruptures et constantes - Quatre idéologies du Québec en éclatement : La Relève, la JEC, Cité libre, Parti pris*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, 219 p; Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène : L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, 291 p; Yvan Lamonde, *La modernité au Québec*, Montréal, Fides, 2011, 2 vol.

nationale et l'Action catholique<sup>43</sup>. Bien qu'ils soient actifs avant les années 1930, ces deux mouvements qui sont, par l'entremise des mouvements de jeunesse spécialisée, unis jusqu'au début de la prochaine décennie, gagnent rapidement de l'influence au Québec et débordent ses frontières. À travers la diffusion dans la presse et l'organisation de la jeunesse, les tenants de l'Action nationale et ceux de l'Action catholique tentent d'appliquer les solutions qu'ils conçoivent comme permettant de mettre un terme à cette crise morale. L'éducation et la formation des laïcs sont des points centraux de l'idéologie de ces mouvements. Certaines des tensions retrouvées entre eux, pendant les années 1930, sont le résultat de la condamnation de l'Action française de Paris, en 1926, par le pape Pie XI, en réaction à la montée du nationalisme de droite dans le monde catholique<sup>44</sup>. Au Québec, cette condamnation mène à un débat, qui prend de l'ampleur à partir des années 1940, entre les défenseurs de l'Action nationale et ceux de l'Action catholique. Les mouvements de l'Action catholique spécialisée cherchent à réconcilier le catholicisme avec l'action sociale, mais en délaissant la question nationale. Le débat entre l'abbé Lionel Groulx et le père dominicain Georges-Henri Lévesque devient emblématique des tensions entre les tenants de ces deux mouvements. Lévesque, dans un article publié en 1941, considère que les associations catholiques doivent séparer l'Action nationale de l'Action catholique, alors que Groulx rejette cette prémisse<sup>45</sup>. Ces débats sont présents dans l'espace public québécois jusqu'aux années 1960. Face aux directives pontificales contenues dans l'encyclique *Quadragesimo Anno*, certains, dans le camp nationaliste, se tournent plutôt vers la promotion du corporatisme social comme solution aux maux générés par la crise. Pour ces intellectuels, il existe une troisième voie, dans laquelle la société peut vivre en harmonie et qui rend le bien commun

---

<sup>43</sup> Fernand Dumont, « Les années 30 », p. 1, 2.

<sup>44</sup> Pascale Ryan, *Penser la nation*, p. 71-73.

<sup>45</sup> Yvan Lamonde, *La modernité au Québec*, vol. 1, p. 111, 112.

atteignable. Cette troisième voie s'oppose à celle du capitalisme, basée sur l'individualisme et le conflit entre les individus, et à celle du communisme, basée sur la lutte des classes. Ce sont des laïcs et des clercs qui en font la promotion. Par exemple, on en retrouve rassemblés autour de l'École sociale populaire. Pour Esdras Minville, professeur à l'École des hautes études commerciales de Montréal et l'une des figures tutélaires du corporatisme social dans le contexte canadien-français, cette forme d'organisation est possible dans le cadre fédératif actuel. Même si, à partir de l'après-guerre, sa place dans le champ idéologique s'affaiblit et qu'il ne sera jamais pleinement appliqué au Canada français, le jumelage des questions nationale et catholique avec celle de l'économie permet à certains nationalistes de proposer une autre solution à la crise des années 1930<sup>46</sup>.

L'organisation de la jeunesse est vue, à la fois par les tenants de l'Action nationale et ceux de l'Action catholique, comme une solution à la crise. Elle tente d'atteindre plusieurs objectifs, dont la formation de catholiques militants et engagés sur le plan social. Dans le cas de l'Action nationale, la mobilisation de la jeunesse se fait par l'entremise de l'ACJC depuis 1904. Au sein de l'Action catholique, la jeunesse se rassemble autour des différents mouvements d'Action catholique spécialisée, apparus au début des années 1930. Cette « division » de la jeunesse entre deux mouvements, en plus de la rapidité avec laquelle la jeunesse rejoint ceux de l'Action catholique spécialisée, inquiète les dirigeants de l'ACJC. Jusqu'aux années 1930, elle regroupe surtout la jeunesse masculine dans des cercles collégiaux et paroissiaux. Toutefois, avec l'arrivée des mouvements d'Action catholique spécialisée, dans lesquels la jeunesse masculine et féminine est divisée et organisée à partir des différents « milieux » sociaux, l'ACJC se fait rapidement

---

<sup>46</sup> E.-Martin Meunier et Michel Bock, « Essor et déclin du corporatisme au Canada français (1930-1960): une introduction », dans Olivier Dard (dir.), *Le corporatisme dans l'aire francophone au XXe siècle*, Berne, Peter Lang, 2011, p. 179-200.

dépasser et perd son influence. Au sein de la Jeunesse étudiante catholique (JEC), de la Jeunesse ouvrière catholique (JOC), de la Jeunesse agricole catholique (JAC) et de la Jeunesse indépendante catholique (JIC), cette jeunesse s'affirme comme une « catégorie accréditée de l'espace public québécois<sup>47</sup> ». Pour un certain temps, l'ACJC se transforme pour adhérer à l'Action catholique spécialisée. Elle tente aussi de devenir l'organisme fédérateur de tous les mouvements d'Action catholique spécialisée, avec beaucoup de difficulté, et finit par en être expulsée en 1941<sup>48</sup>. Soulignant l'importance et l'influence des mouvements de jeunesse, l'historien Michael Gauvreau considère que : « La Révolution tranquille a débuté avec la multiplication des mouvements d'Action catholique dans le Québec des années 1930<sup>49</sup>. » Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, la JOC est le plus populaire. Cependant, la JEC gagne de l'influence dans l'après-guerre et devient le point de convergence de plusieurs intellectuels et d'autres acteurs importants, de la société québécoise dans les années à venir<sup>50</sup>.

À l'époque où la jeunesse est active au sein des cercles de l'ACJC et ceux de l'Action catholique spécialisée, elle est aussi un des moteurs derrière la promotion d'autres idéologies et institutions, tentant d'interpréter les causes de la crise et d'y offrir des solutions. L'indifférence de l'Action catholique spécialisée face à la question « nationale », en plus de l'atténuation de cette question chez l'ACJC, pousse certains jeunes à former des groupes qui se rallient à un nationalisme plus à droite que celui de l'ACJC. Certains historiens, tels qu'Yvan Lamonde et Oliver Dard, se sont intéressés à la jeunesse manifestant des idées séparatistes dans l'espace public québécois,

---

<sup>47</sup> Michael Gauvreau, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, Montréal, Fides, 2008, p. 243.

<sup>48</sup> Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène*, p. 41-45.

<sup>49</sup> Michael Gauvreau, *Les origines catholiques*, p. 347.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 134-135.

comme chez les Jeune-Canada et les Jeunesses Patriotes<sup>51</sup>. Ces derniers se réclament de certaines figures du nationalisme canadien-français traditionnel comme Lionel Groulx, même si leurs positions se trouvent beaucoup plus à droite que les siennes et qu'il cherche à tempérer fortement leur doctrine séparatiste. Par exemple, pour Groulx, ces jeunes sont sur le mauvais chemin en raison de leur survalorisation de l'État au lieu de l'Église, en plus du fait que leurs idées séparatistes demandent, dans plusieurs cas, le rejet des minorités françaises<sup>52</sup>. Si, pendant la crise économique, les sentiments séparatistes chez la jeunesse demeurent marginaux, celle-ci présente néanmoins une nouvelle série de solutions. Certains s'inspirent partiellement des droites radicales européennes, dont le fascisme mussolinien, dans le cas de la jeunesse qui entoure les publications *Vivre* et *La Nation* à Québec<sup>53</sup>.

D'autres mouvements de jeunesse prennent également la parole dans les années 1930. Celui de La Relève, qui donne naissance à une revue du même nom, est fondée par un groupe de jeunes rassemblés au Collège Sainte-Marie. Elle s'inspire du mouvement personaliste et de ses théoriciens européens<sup>54</sup>. Ce courant est une interprétation de la doctrine sociale de l'Église et se présente comme une troisième voie « humaniste », en réponse aux directives retrouvées dans l'encyclique *Quadragesimo Anno*. Pour les personalistes, chaque croyant doit jouer un rôle actif afin d'assurer le bien commun, c'est-à-dire que les laïcs ont maintenant une responsabilité face à l'Église et à la société. Il ne suffit plus, selon eux, de participer à des pratiques religieuses vides de sens : les croyants doivent, au nom de leur foi, contribuer au bien-être de la société dans laquelle

---

<sup>51</sup> Olivier Dard, « De la rue de Rome au Canada français : influences ou transferts? », *Mens*, vol. 8, n° 1 (2007), p. 7-66; Yvan Lamonde, « Les Jeunesses Patriotes (1935-1939) et la position non-séparatiste de l'abbé Groulx », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n° 2 (2009), p. 179-190; Yvan Lamonde, *La modernité au Québec*, vol. 1, chapitre 4.

<sup>52</sup> Yvan Lamonde, « Les Jeunesses Patriotes (1935-1939) », p. 179-190.

<sup>53</sup> Yvan Lamonde, « La rage de *Vivre* et les "Cahiers noirs" », *Mens*, vol. 9, n° 2 (2009), p. 193; Charles-Philippe Courtois, *Trois mouvements intellectuels québécois et leurs relations françaises : L'Action française, « La Relève » et « La Nation » (1917-1939)*, thèse de doctorat, UQAM et Institut d'Études Politiques de Paris, 2008, p. 475.

<sup>54</sup> Charles-Philippe Courtois, *Trois mouvements intellectuels québécois*, p. 374, 379.

ils se trouvent. Avec le temps, cette éthique de l'engagement social mène à une critique du clergé, en plus de jouer un rôle dans la décléricalisation de la société canadienne-française<sup>55</sup>. La jeunesse rassemblée autour du mouvement de La Relève veut rester loin des partis politiques et se définit comme un « groupement national catholique indépendant<sup>56</sup> ».

Alors que la question religieuse et nationale est surtout celle qui motive l'organisation de la jeunesse, en plus des interventions d'un grand nombre de laïcs et de religieux dans l'espace public, d'autres courants délaissent en partie ces questions. Dès les années 1970, certains historiens « révisionnistes » estiment que c'est le libéralisme et les processus de modernisation socio-économique qui fournissent la trame narrative la plus riche de sens afin de comprendre l'expérience historique du Québec. Pour ces historiens, le Québec, étant une société capitaliste, industrialisée et libérale, a suivi un développement semblable aux autres sociétés modernes du continent<sup>57</sup>. Certains intellectuels, que l'on peut considérer comme faisant partie du courant libéral, interviennent dans l'espace public pour faire la promotion du libéralisme politique et économique. Par exemple, le quotidien *La Presse*, pendant les années 1930, défend le libéralisme économique des attaques venant des courants radicaux, tant à droite qu'à gauche<sup>58</sup>. Compte tenu de la grande diffusion des organes de presses associés à ce courant, le libéralisme économique est celui qui prend le plus de place dans l'espace public québécois.

Pendant les années 1930, d'autres mouvements plus marginaux font aussi leur apparition dans l'espace public québécois. Si, comme mentionné, le fascisme mussolinien est reflété dans les

---

<sup>55</sup> E.-Martin Meunier, *Le pari personnaliste : modernité et catholicisme au XXe siècle : essai*, Montréal, Fides, 2007, 369 p.

<sup>56</sup> Jacques Pelletier, « La Relève : une idéologie des années 1930 », *Voix et images du pays*, vol. 5, n° 1 (1972), p. 71.

<sup>57</sup> Ronald Rudin, *Making History in Twentieth-Century Quebec*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, p. 171-172.

<sup>58</sup> Yves Frenette, « Les éditoriaux de *La Presse*, 1934-1936 : Une défense de la démocratie libérale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, n° 3 (1979), p. 451-462; Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Boréal, 1993, 127 p.

publications de *Vivre* et *La Nation*, la diffusion du fascisme hitlérien, dans le contexte québécois, est surtout l'œuvre d'Adrien Arcand. Pendant les années 1930 et jusqu'au début de la Deuxième Guerre mondiale, avec l'aide de collaborateurs, il met sur pied et dirige une série de journaux antisémites et favorables au nazisme<sup>59</sup>. Les interventions d'Arcand ne sont pas limitées à ses activités journalistiques. En 1934, il fonde le Parti national social chrétien (PNSC), un parti politique antisémite faisant la promotion du fascisme hitlérien. Même si ce parti est très marginal, les idées qu'il reprend, en combinaison avec les publications d'Arcand, marquent le champ intellectuel canadien-français de l'avant-guerre<sup>60</sup>. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, les courants de l'extrême-droite deviennent encore plus marginaux. En raison du contrôle de l'information et de l'application de la loi sur les mesures de guerre par le gouvernement fédéral, plusieurs figures de ces mouvements, dont Adrien Arcand, sont la cible des autorités canadiennes, en raison des dangers qu'on considère qu'ils posent à l'effort de guerre<sup>61</sup>.

À l'opposé des courants de l'extrême-droite, on retrouve la gauche communiste qui, à l'époque, est marquée par l'entrée de Canadiens français dans le Parti communiste du Canada (PCC)<sup>62</sup>. Malgré que son influence au Québec est marginale, c'est plutôt la réaction du gouvernement et du public québécois à ce courant qui marque les années 1930 à 1960. La peur du communisme est alimentée par la perception que cette doctrine pose un danger à la société catholique, même si, en réalité, les effectifs du PCC ne s'élèvent qu'à 1 000 membres au Québec en 1939<sup>63</sup>. Par exemple, en 1937, le gouvernement provincial de Maurice Duplessis fait adopter

---

<sup>59</sup> Hugues Théorêt, *La presse canadienne-française et l'extrême droite européenne : 1918-1945*, Québec, Septentrion, 2018, 334 p; Hugues Théorêt, *Les Chemises bleues*, 410 p.

<sup>60</sup> À Montréal, les rallies du parti attirent rarement plus de 500 participants. Hugues Théorêt, *Les Chemises bleues*, p. 109, 143.

<sup>61</sup> Adrien Arcand est emprisonné de 1940 à 1945. *Ibid.*, p. 233, 241, 259.

<sup>62</sup> Bernard Dansereau, « La présence communiste », p. 26.

<sup>63</sup> On estime que, sur les 1 000 membres du PCC, environ 200 sont Canadiens français. Yvan Lamonde, *La modernité au Québec*, vol. 1, p. 198.

« la loi du cadenas ». Elle rend illégale, sous peine d'emprisonnement, toute impression et distribution de matériel « tendant à faire propager le communisme ou le bolchevisme<sup>64</sup> ». Dans les milieux de gauche de la province, tant francophones qu'anglophones, l'on s'oppose à cette loi. Elle demeure en place jusqu'en 1957, lorsqu'elle est déclarée inconstitutionnelle par la Cour suprême du Canada<sup>65</sup>.

Avec le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, la crise économique, qui dure depuis le début de la décennie, se termine. Rapidement, le conflit modifie les conditions politiques, sociales et économiques au Québec. L'un des enjeux attirant l'attention, dès 1939, est celui de la conscription. Les souvenirs de la crise de la conscription, lors du premier conflit mondial, influencent les réactions au Québec, face à cette nouvelle guerre. Tant lors de l'élection provinciale de 1939, que lors du scrutin fédéral de 1940, la conscription occupe une place centrale. Le débat sur ce sujet s'intensifie en 1942, alors que le premier ministre du pays, William Lyon Mackenzie King, annonce la tenue d'un plébiscite, afin de savoir s'il peut se défaire de sa promesse de ne pas avoir recours à la conscription. Malgré la propagande du gouvernement libéral au niveau provincial et fédéral, le public québécois demeure opposé à la conscription et vote en bloc pour le « non » lors du plébiscite<sup>66</sup>. Les mouvements de jeunesse spécialisés sont surtout ralliés à la cause anticonscriptionniste (quoique pour des raisons qui tiennent surtout à leur pacifisme)<sup>67</sup>. Dans les milieux nationalistes canadiens-français, certains donnent leur appui à la Ligue pour la défense du Canada, qui fait campagne pour le « non » avant la tenue du plébiscite. Ils encouragent, également, un nouveau parti politique qui émerge sur la scène provinciale et fédérale à la suite du plébiscite :

---

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 201.

<sup>65</sup> *Ibid.*, 201-203.

<sup>66</sup> Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, Montréal, Boréal, 1998, 478 p; J.L. Granatstein, « Le Québec et le plébiscite de 1942 sur la conscription », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, n° 1 (juin 1973), p. 60-61.

<sup>67</sup> Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène*, p. 77-79.

le Bloc populaire canadien. Ce dernier tente de réconcilier le nationalisme canadien-français avec l'expansion du rôle de l'État dans la société québécoise et canadienne<sup>68</sup>. La création de la Ligue pour la défense du Canada et du Bloc populaire permet aux nationalistes de faire de l'action politique directe, ce qu'ils ont, généralement, évitée par le passé, à l'exception de l'expérience de l'Action libérale nationale, dans les années 1930, qui a tenté de faire la promotion du corporatisme minvillien dans l'arène politique avant son absorption définitive par l'Union nationale de Maurice Duplessis<sup>69</sup>. Jusqu'à la fin de la guerre, la conscription demeure un débat qui soulève les passions au Québec. Sur la scène politique provinciale, l'élection en 1939 du premier ministre libéral, Adélard Godbout, qui sera au pouvoir jusqu'en 1944, entraîne des changements qui, dans certains cas, peuvent être considérés comme annonciateurs de la Révolution tranquille des années 1960. Ils comprennent l'octroi du droit de vote des femmes au niveau provincial en 1940, l'introduction de l'instruction obligatoire à partir de 1943 et la fondation d'Hydro-Québec en 1944<sup>70</sup>. Pendant la guerre, l'on voit aussi l'arrivée dans la province d'intellectuels français, incluant des intellectuels catholiques qui fuient le régime de Vichy. Cette implantation en sol québécois influence le champ intellectuel pendant la guerre, puis dans la période qui la suit. Par exemple, certains d'entre eux sont derrière des initiatives dans les universités de la province, comme dans le cas de l'Institut d'études médiévales à Montréal, fondé par les Dominicains avec l'aide du théologien Marie-Dominique Chenu<sup>71</sup>.

La production de guerre rapporte un certain niveau de prospérité économique. Les conditions matérielles connues pendant la crise sont maintenant chose du passé. Le champ

---

<sup>68</sup> J.L. Granatstein, « Le Québec et le plébiscite », p. 53-56.

<sup>69</sup> Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1993, vol. 2, p. 111.

<sup>70</sup> Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec*, p. 49, 95.

<sup>71</sup> Florian Michel, *La pensée catholique en Amérique du Nord : réseaux intellectuels et échanges culturels entre l'Europe, le Canada et les États-Unis (années 1920-1960)*, Paris, Desclée de Brouwer, 2010, 629 p.

intellectuel, dans la période de l'après-guerre, est encore une fois en évolution. Pendant les années 1950, les historiens associés à l'École de Montréal et à l'École de Québec contribuent à certaines des mutations que subit le nationalisme canadien-français traditionnel et alimentent la mise à l'écart de la question des minorités francophone hors Québec. Michel Brunet, membre de l'École de Montréal, produit des études faisant la promotion des thèses néonationalistes. Brunet, en se basant sur les données démographiques des communautés francophones du pays, conclut que seul l'État provincial québécois peut survivre et résister à l'assimilation anglophone, contrairement aux groupes francophones hors Québec. Le nationalisme promu par Brunet et les néonationalistes est surtout limité au territoire provincial<sup>72</sup>.

Au-delà des mutations que subit le courant nationaliste, l'une des autres grandes tendances dans le champ intellectuel, à l'époque, est la critique du gouvernement québécois de Maurice Duplessis. En réaction au premier ministre, plusieurs intellectuels, à travers la presse, se font critiques de ce dernier, en raison du traditionalisme et de l'anti-modernisme qu'ils associent à ses politiques. Face à ces attaques envers Duplessis et les valeurs traditionnelles canadiennes-françaises, d'autres intellectuels s'organisent autour du Centre d'information nationale (CIN), à partir de 1956. Le CIN devient le lieu de rassemblement de la droite nationaliste<sup>73</sup>. La montée de l'anti-duplessisme et la réplique d'une partie des nationalistes traditionalistes sont reflétées par les changements au sein de certains organes de presse, en plus d'en engendrer de nouveaux. Dans l'historiographie, les revues *Cité libre* et *L'Action nationale* sont les revues qui ont retenu le plus l'attention. *Cité libre*, même si ses collaborateurs ne sont pas unanimes sur toutes les questions

---

<sup>72</sup> Marcel Martel, "Hors du Québec, point de salut!" Francophone Minorities and Quebec Nationalism, 1945-1969", dans Micheal D. Behiels et Marcel Martel (dir.), *Nation, Ideas, Identities: Essays in Honour of Ramsay Cook*, Don Mills, Oxford University Press, 2000, p. 130-142.

<sup>73</sup> Xavier Gélinas, *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 87.

soulevées, devient l'un des principaux foyers de l'anti-duplessisme. Elle s'oppose également au nationalisme et est fortement influencée par la philosophie personnaliste<sup>74</sup>. Ceux au sein de cette revue et dans d'autres milieux, qui voient dans l'État-providence québécois la solution pour le passage de la société vers la modernité, sont associés au courant néonationaliste qui gagne, petit à petit, du terrain dans l'espace public. Dans ce contexte, des tensions émergent entre les nationalistes traditionnalistes et les néonationalistes. Les débats, qui intègrent certains organes de presses ayant été, historiquement, les foyers des nationalistes traditionalistes, illustrent l'ampleur de ces tensions, comme dans les cas de la revue *L'Action nationale*, depuis les années 1930, et du quotidien *Le Devoir*, dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale<sup>75</sup>. Au sein de ces organes, l'une des figures emblématiques des changements de tendances est André Laurendeau<sup>76</sup>. Il concilie certaines des thèses personnalistes avec celles des nationalistes traditionalistes. Face à l'« emprise » de la gauche catholique personnaliste, les intellectuels les plus à droite, près du CIN, fondent la revue *Tradition et progrès*. Ils se donnent ainsi leur propre tribune, depuis laquelle ils peuvent s'opposer à la montée de la gauche catholique et se porter à la défense des valeurs associées au nationalisme canadien-français traditionnel<sup>77</sup>. Après la réélection de Maurice Duplessis en 1956, les critiques provenant des intellectuels de la gauche catholique, surtout rassemblés au sein de la revue *Cité libre*, *L'Action nationale*, du quotidien *Le Devoir* et des

---

<sup>74</sup> Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's*, chapitre 4 et 5; André-J. Bélanger, *Ruptures et constantes*, chapitre 2.

<sup>75</sup> Michel Bock, *Quand la nation*, p. 351.

<sup>76</sup> André Laurendeau est un journaliste actif au sein de plusieurs organes de presse dont *L'Action nationale* qu'il dirige de 1937 à 1943 ainsi que de 1948 à 1954 et *Le Devoir* pour lequel il est rédacteur en chef adjoint de 1947 à 1957 avant d'en être le rédacteur en chef de 1957 à 1968. Au-delà de sa carrière journalistique, il s'implique au niveau politique dans le Bloc populaire canadien en plus d'être animateur à la radio et à la télévision. Dans les années 1960, il coprésidera, avec Davidson Dunton, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. [S.a.], « André Laurendeau », *L'Assemblée nationale du Québec*, 2009 [https://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/laurendeau-andre-4025/biographie.html] (page consultée le 23 mai 2023).

<sup>77</sup> Xavier Gélinas, *La droite intellectuelle québécoise*, 486 p; Xavier Gélinas, « La droite intellectuelle et la Révolution tranquille : le cas de la revue *Tradition et Progrès*, 1957-62 », *The Canadian Historical Review*, vol. 77, n° 3 (1996), p. 353-387.

syndicats catholiques, s'intensifient. Cela contribue à l'identification du « règne » de Duplessis à la période de la « grande noirceur » au Québec<sup>78</sup>. Elle se termine en 1960, avec l'élection du premier ministre libéral Jean Lesage, dont la victoire marque le début officiel de la Révolution tranquille, soit le processus menant au démantèlement de l'« Église-nation » canadienne-française, en raison de la prise en charge par l'État provincial de différents domaines sociaux et économiques<sup>79</sup>.

### **Approche méthodologique et sources**

Notre approche est celle de l'histoire intellectuelle. Cette dernière n'est pas isolée des autres branches de l'histoire, elle est par nature pluridisciplinaire<sup>80</sup>. Elle n'est pas non plus associée à une méthodologie rigide, de sorte qu'il est nécessaire d'en avancer une qui soit adaptée à la démonstration<sup>81</sup>. Comme l'expose François Dosse, l'histoire intellectuelle ne doit pas se limiter à l'étude des idées. Elle doit aussi analyser et rendre compte de leur contexte d'énonciation, en plus de leurs conditions de production, y compris leurs vecteurs de diffusion, dont la presse<sup>82</sup>. D'autres historiens, comme Anthony La Vopa et Ann Thompson, dans leurs articles sur les débats philosophiques et scientifiques des Lumières, ont démontré la pertinence d'employer une méthode « controversialiste », en histoire intellectuelle. Cette méthode permet d'échapper à une perspective téléologique, en faisant l'étude des débats et des tensions auxquels sont soumises les idées, telles qu'elles se manifestent concrètement dans l'espace social, sans égard à ce qu'elles deviennent par

---

<sup>78</sup> Yvan Lamonde, *La modernité au Québec*, vol. 2, chapitre 7-9.

<sup>79</sup> Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's*, 366 p.

<sup>80</sup> Ann Thompson, « L'histoire intellectuelle : quelles idées, quel contexte? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 59, n° 5 (2012), p. 54.

<sup>81</sup> Julien Vincent, « Concepts et contextes de l'histoire intellectuelle britannique : l'"École de Cambridge" à l'épreuve », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 2, n° 50-2 (2003), p. 196.

<sup>82</sup> François Dosse, *La marche des idées. Histoire des intellectuels, histoire intellectuelle*, Paris, La Découverte, 2003, 354 p.

la suite<sup>83</sup>. Par l'étude des « controverses » intellectuelles, il est ainsi possible de mieux saisir les différentes visions du monde qui ont pu s'affronter à un moment donné de l'histoire, et traiter les idées « perdantes » sans préjugés, avec autant de respect que les idées « gagnantes ». Par exemple, même si, à partir de la Révolution tranquille, la question des minorités francophones est, jusqu'à un certain point, mise de côté dans l'historiographie en raison du développement d'une identité « québécoise », les questions portant sur les minorités francophones méritent tout autant d'être posées. Cette méthode permet alors d'examiner les facteurs qui incitent les multiples perceptions et prises de position face aux « controverses ». Elle permet de cerner la pertinence d'entreprendre une étude des débats qui entourent la question de l'Acadie et de ses relations avec le Québec, à travers les discours que tiennent les intellectuels québécois issus des différents courants idéologiques pendant la période retenue. Il est donc possible de mettre en lumière les différentes conceptions, que se sont faites les intellectuels de l'Acadie, du Québec et des rapports qu'ils entretiennent. Compte tenu de la diversité des courants idéologiques retrouvés dans la presse québécoise, une approche comparative permet ainsi de souligner les particularités que possèdent chaque courant et chaque organe de presse dans leur conception des rapports entre le Québec et l'Acadie.

Dans un premier temps, nous analysons les publications associées, historiquement, au mouvement nationaliste canadien-français traditionaliste, soit les quotidiens *L'Action catholique* (Québec), *Le Devoir* (Montréal) et la revue *L'Action nationale* (Montréal). Le choix des sources s'arrête aussi sur d'autres publications qui nous permettent d'englober la plus grosse part du champ intellectuel canadien-français. Les organes associés à la droite nationaliste, tels que la revue *Vivre*

---

<sup>83</sup>Anthony La Vopa, "A New Intellectual History? Jonathan Israel's Enlightenment", *The Historical Journal*, vol. 52, no. 3 (2009), p. 717-738; Ann Thompson, « L'histoire intellectuelle », p. 47-64.

(Québec/Montréal) et l'hebdomadaire *La Nation* (Québec), sont également retenus. La presse libérale à grand tirage est à l'étude avec les quotidiens *La Presse* (Montréal) et *Le Soleil* (Québec). *La Revue moderne* (Montréal), une revue intellectuelle et populaire féminine est retenue. Le quotidien *L'Ordre* (Montréal) et l'hebdomadaire *La Renaissance* (Montréal), tous les deux des organes non conformiste prônant des idées associées à la gauche, au libéralisme et au nationalisme, s'ajoutent à notre corpus de sources. Nous analysons les revues *La Relève/La Nouvelle Relève* (Montréal) et *Cité Libre* (Montréal), toutes les deux associées à la gauche catholique, en plus de la revue *Liberté* (Montréal), qui se trouve à la jonction du personnalisme et du nationalisme. Nous ajoutons la revue *Tradition et progrès* (Montréal), associée à la droite nationaliste. L'hebdomadaire antifasciste *Le Jour* (Montréal) et l'hebdomadaire ouvrier *Le Monde ouvrier* (Montréal) sont aussi à l'étude. L'hebdomadaire *Le Fasciste canadien* (Montréal) associé à la droite radicale est également retenu. Enfin, l'hebdomadaire *Clarté* (Montréal), organe du mouvement communiste, complète notre corpus de sources. Le choix de dix-huit organes de presse est justifié. Ces périodiques représentent la diversité des positions idéologique retrouvée dans l'espace public canadien-français pendant la période à l'étude. De plus, ils ne visent pas tous le même lectorat. Certains sont destinés au grand public, d'autres aux élites, ou encore, aux partisans des mouvements situés aux extrêmes du champ idéologique<sup>84</sup>.

Pour l'analyse des journaux quotidiens, nous avons développé une méthode que nous pourrions qualifier d'hybride. Pour les journaux disponibles en ligne, et dans lesquels nous pouvons effectuer une recherche intégrale dans le texte, nous avons procédé par échantillonnage. Cette méthode a été privilégiée en raison du volume très élevé d'articles retrouvés. Les éditions du lundi et du samedi furent ainsi consultées sur la période au complet. Par ailleurs, nous avons

---

<sup>84</sup> Une description plus détaillée de chacun des périodiques retenus est donnée à l'**Annexe 1**.

dépouillé les quotidiens pendant la période entourant certains événements spécifiques. Par exemple, toutes les éditions du mois d'août de chaque année ont été retenues. Cette décision s'explique par le fait que le 15 août, fête de l'Assomption, correspond à la fête nationale acadienne, rite patriotique qui suscite des commentaires et des analyses dans la presse québécoise. La semaine précédant et la semaine suivant la célébration de la Saint-Jean-Baptiste du 24 juin, soit la fête nationale canadienne-française, est aussi retenue pour chaque année à l'étude. Elle nous permet de voir si les Acadiens sont intégrés à la référence canadienne-française. De plus, nous avons retenu d'autres événements ne se déroulant pas sur une base annuelle, tels que les grands Congrès de la langue française de 1937 et de 1952 et le bicentenaire de la Déportation en 1955<sup>85</sup>. Ils ont servi de prétexte, dans la presse québécoise, pour discuter de l'Acadie. La liste complète des événements et des périodes à l'étude retenus se trouve à l'**Annexe 2**. Les mots clés, tels qu'« Acadie », « Évangéline » et « Louisiane », sont utilisés dans l'outil de recherche afin de cibler les articles pouvant contribuer à l'analyse. Les quotidiens suivant cette méthode d'échantillonnage sont *L'Action catholique*, *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Soleil*. Ils ont tous été dépouillés sur la plateforme numérique de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ). Pour les autres quotidiens et hebdomadaires disponibles en ligne, étant donné qu'ils sont beaucoup moins volumineux et publiés sur de courtes périodes, toutes les éditions furent consultées, avec la même série de mots clés dans l'outil de recherche sur la plateforme numérique de BANQ. Ils sont *Le Jour*, *Le Monde ouvrier*, *L'Ordre* et *La Renaissance*. Pour les journaux hebdomadaires et mensuels qui ne se trouvent pas en ligne, soit *Clarté*, *Le Fasciste canadien* et *La Nation*, compte tenu de la courte

---

<sup>85</sup> Pour les Congrès de la Langue française de 1937 et de 1952, les semaines en amont et en aval de ces événements sont retenues. Dans le cas du bicentenaire de Déportation en 1955, la première période à l'étude retenue est celle du mois de janvier 1955, car elle représente l'organisation d'un voyage en Louisiane pour l'occasion et celle du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 1955, car elle comprend les célébrations organisées dans diverses régions du Québec ainsi que l'apogée des célébrations qui se déroulent dans les Maritimes au mois d'août 1955.

période de publication et du faible nombre de pages par édition, ils furent consultés dans leur entièreté, sur microfilm à la Bibliothèque Morisset (Université d'Ottawa) et à la Grande Bibliothèque de BANQ (Montréal). Pour les revues, toutes les éditions produites entre 1930 et 1960 sont à l'étude, vu qu'elles sont, pour la plupart, publiées sur une base mensuelle ou trimestrielle. *L'Action nationale*, *Cité Libre*, *La Relève/La Nouvelle Relève*, *La Revue moderne*, *Liberté*, *Tradition et progrès* et *Vivre* sont sujettes à cette méthode. Elles furent consultées sur la plateforme numérique de BANQ, sur place à la Grande Bibliothèque de BANQ (Montréal) et sur la plateforme numérique Érudit. À partir de la méthode « hybride » que nous avons développée notre corpus comprend plus de 2 700 documents (**Tableau 1**). Les résultats par publication se trouvent aux **tableaux 2, 3 et 4**.

La démonstration de cette thèse se fait en quatre chapitres, qui suivent un ordre chronologique. Cette structure permet de rendre compte de l'évolution du champ intellectuel canadien-français en plus de présenter les moments où les questions entourant l'Acadie prennent de l'importance dans la presse québécoise. Le premier chapitre traite de l'année 1930 à 1937. Il s'arrête lors de cette année, car elle marque l'organisation du 2<sup>e</sup> Congrès de la langue française, qui se déroule du 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet 1937. Ce congrès a lieu à trois reprises, soit en 1912, 1937 et 1952. Il est considéré comme le théâtre d'une réunion de la « grande famille canadienne-française » et a pour but de rassembler les élites de tout le Canada français. De nombreuses délégations, incluant une de l'Acadie, participent aux diverses éditions du congrès, qui visent à ramener les Canadiens français du continent au « berceau de Québec<sup>86</sup> ». Le deuxième chapitre présente les résultats pour la période allant de 1938 à 1945. Il prend fin à cette date, car elle marque la fin de la Deuxième Guerre mondiale, moment qui marque, selon plusieurs historiens, un point

---

<sup>86</sup> Gaétan Gervais, « L'Ontario français », p. 105.

tournant dans la structuration du champ intellectuel canadien-français. Le troisième chapitre commence en 1946 et se termine en 1954. Ces années, dans le champ intellectuel canadien-français, sont marquées par une multitude de transformations. Entre autres, la fin du conflit mondial indique le début des « Trente Glorieuses », soit une période de mutations socio-économiques majeures. Le quatrième chapitre commence en 1955, avec la commémoration du bicentenaire de la Déportation, et s'arrête à la fin de l'année 1960, car elle marque l'élection du premier ministre acadien, Louis-J. Robichaud, au Nouveau-Brunswick. Cet événement est considéré, par plusieurs historiens, comme le moment déclencheur de la Révolution tranquille acadienne. L'année 1960 l'est aussi dans le cas de la Révolution tranquille au Québec, qui mène au démantèlement de « l'Église-nation » canadienne-française<sup>87</sup>.

C'est donc à travers l'étude de l'ambiguïté entourant la question acadienne dans la presse québécoise de 1930 à 1960, période de transition qui voit le Québec passer de l'Église-nation canadienne-française à l'État nation québécois, qu'il sera possible de pénétrer les débats dans le champ intellectuel sur la représentation que le Québec se fait de lui-même et de ses relations avec l'Acadie.

---

<sup>87</sup> Joel Belliveau et Frédéric Boily, « Deux révolutions tranquilles? », p. 16, 17.

## CHAPITRE 1

### 1930 à 1937 : Le Québec et l'Acadie au temps de « la première Révolution tranquille<sup>88</sup> »

Fernand Dumont présente les années 1930 comme marquant « la première Révolution tranquille » au Québec, dans « la sphère de l'idéologie »<sup>89</sup>. L'apparition de nouveaux courants idéologiques dans l'espace public, par exemple, avec des journaux issus des courants de la droite et de la gauche, vient changer le paysage de la presse québécoise, jusqu'au déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale. Cette période correspond également à la montée de la gauche catholique dans le champ idéologique canadien-français. Ce courant, qui continue à gagner du terrain dans l'après-guerre, tend vers la dénationalisation. De plus, pendant les années 1930, d'autres intellectuels nationalistes traditionalistes font la promotion du séparatisme. De nouveaux acteurs issus de courants marginaux, à travers leurs journaux, prennent la parole dans l'espace public, la plupart font mention de leur conception du Canada français et, dans certains cas, de la place de l'Acadie en son sein. Ce type de discours est surtout perceptible dans le contexte du 2<sup>e</sup> Congrès de la Langue française et du Congrès national acadien, tous les deux tenus en 1937. Ces deux événements offrent ainsi un aperçu de la place donnée à l'Acadie dans les organes de presse des courants idéologiques plus marginaux. En ce qui concerne les rapports directs entre le Québec et l'Acadie, le début des années 1930 est surtout marqué par de nombreux voyages et échanges qui permettent aux Canadiens français de « prendre contact » avec les Acadiens. Comme l'illustrent les résultats pour les années correspondant à ces initiatives, soit 1930, 1931 et 1936, on remarque une augmentation de la présence de l'Acadie dans la presse québécoise (**Tableau 1**)<sup>90</sup>. Qu'il

---

<sup>88</sup> Fernand Dumont, « Les années 30. La première Révolution tranquille », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.), *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 1-20.

<sup>89</sup> *Ibid.*

<sup>90</sup> L'on retrouve un résultat similaire pour l'année 1937 qui s'explique par la tenue du 2<sup>e</sup> Congrès de la Langue française et du Congrès national acadien.

s'agisse de délégations d'Acadiens de la Louisiane ou des Maritimes, qui se rendent au Québec, ou de Canadiens français qui rendent visite aux Acadiens, ces occasions permettent aux élites, tant canadiennes-françaises qu'acadiennes, de mettre en mots leurs conceptions des relations existantes, ou qui devraient exister, selon eux, entre le Canada français et l'Acadie. Or, on remarque rapidement qu'il y a une diversité d'opinions et de l'ambiguïté face à ces questions. Par exemple, la présence substantielle de descendants d'Acadiens au Québec, depuis la Déportation, y ajoute une couche de complexité. L'on ne s'entend pas toujours pour les considérer comme des Canadiens français, au même titre que ceux du Québec, ou comme des Acadiens au même titre que ceux des Maritimes, pas plus qu'on ne s'entend sur le rôle qu'ils ont à jouer dans les relations entre le Québec et l'Acadie. C'est pour mieux comprendre les différentes conceptions de la place de l'Acadie dans le Canada français que ce chapitre présente, dans un premier temps, les discours produits lors des voyages qui se déroulent dans cette décennie et, dans un deuxième temps, ceux entourant la présence de descendants acadiens au Québec. Nous analyserons ensuite la production intellectuelle générée dans la presse par le 2<sup>e</sup> Congrès de la langue française et le Congrès national acadien.

### **La commémoration du 175<sup>e</sup> anniversaire de la Déportation**

Le début des années 1930, dans la presse québécoise, est surtout présenté comme une période de découverte, ou encore de redécouverte de l'Acadie. La production de discours sur l'Acadie est grandement rattachée aux différents voyages organisés, qui permettent au Canada français de « prendre contact » avec les Acadiens. Par exemple, en août 1930, on souligne le 175<sup>e</sup> anniversaire de la Déportation. C'est à Grand Pré que : « De tous les coins des Provinces Maritimes, de la province de Québec, des États-Unis, de la Nouvelle-Angleterre et de la lointaine Louisiane, les Acadiens vien[nent] prier sur le sol sacré que leurs malheureux ancêtres ont arrosé

de leurs larmes<sup>91</sup>. » L'invitation de participer aux cérémonies à Grand Pré est lancée aux Acadiens du Québec et on annonce que le député à l'Assemblée législative, Élisée Thériault, de descendance acadienne, y prend part en tant que délégué de la province<sup>92</sup>. Un éditorial de *La Presse* explique pourquoi il y a également la participation de Canadiens français du Québec : « Nous nous devons, en effet, d'offrir aux Acadiens le témoignage de notre admiration et, au besoin, notre coopération active, en nous rappelant que les aider, c'est nous aider nous-mêmes. Leur passé comme leur mission se confondent avec les nôtres<sup>93</sup>. » Dans ce contexte, le Québec est présenté comme ayant un rôle à jouer auprès de l'Acadie, compte tenu des intérêts communs qu'ont les deux groupes. Les Acadiens ne sont pas explicitement identifiés comme formant une minorité nationale du Canada français. Toutefois, on considère que leurs histoires se « confondent » et que le Québec a les mêmes devoirs à accomplir auprès d'eux qu'auprès des autres minorités du pays. Dans cette optique, le Québec, en tant que centre du Canada français, doit s'investir dans les œuvres des minorités, incluant l'Acadie, afin d'assurer leur survivance et, en retour, la sienne.

L'intérêt que portent les quotidiens à la commémoration du Grand Dérangement, à l'été 1930, est aussi motivé par le passage d'une délégation acadienne de la Louisiane à Québec le 23 août, puis à Montréal le 24 et 25 août, avant son retour vers les États-Unis. Dans les journaux de la capitale provinciale, on note que les Louisianais sont accueillis à la gare de train, entre autres, par des représentants de « la colonie acadienne » de la ville<sup>94</sup>. Un banquet est d'ailleurs organisé au Château Frontenac par la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de Québec<sup>95</sup>. À Montréal, la

---

<sup>91</sup> Charles Gauthier, « À Grand'Pré », *L'Action catholique* (8 août 1930), p. 3.

<sup>92</sup> [S.a.], « L'expulsion des Acadiens de leur pays », *La Presse* (6 août 1930), p. 20; [s.a.], « La fête des Acadiens », *Le Soleil* (6 août 1930), p. 1.

<sup>93</sup> [S.a.], « Ralliement acadien », *La Presse* (20 août 1930), p. 6.

<sup>94</sup> La présence de descendants acadiens au Québec est abordée plus loin dans ce chapitre.

<sup>95</sup> [S.a.], « Louisianais en visite à Québec », *L'Action catholique* (23 août 1930), p.16; [s.a.], « Quarante visiteurs arrivent », *Le Soleil* (23 août 1930), p. 15.

réception des voyageurs est prise en main par les Acadiens de la ville, faisant partie de la succursale Abbé-Casgrain de la Société Mutuelle l'Assomption (SMA), par la SSJB de Montréal et par le journal *Le Devoir*<sup>96</sup>. Dans les extraits de discours reproduits dans les quotidiens montréalais, on se réfère presque uniquement aux Acadiens de la Louisiane comme étant des frères. Il devient évident que *Le Devoir*, surtout par l'entremise des textes d'Omer Héroux<sup>97</sup>, porte un intérêt particulier envers l'Acadie. Par exemple, dans un éditorial pour l'occasion, il affirme que le journal :

a été heureux jadis, en des jours de fraternelle allégresse d'aider à mettre dans la main des Acadiens de l'Atlantique celle des Canadiens du Saint-Laurent; il est heureux aujourd'hui de contribuer, si modestement que ce soit, à l'accueil que font aux Acadiens de la Louisiane leurs frères et leurs cousins de la vieille province de Québec. Puissent nos frères et sœurs de là-bas trouver ici quelques heures de joyeuse fraternité et garder leur trop rapide passage parmi nous le plus cordial souvenir. Comme aux bords de la Baie Sainte-Marie, comme à Memramcook et à Québec, ils sont ici en famille et chez eux<sup>98</sup>.

Il faut savoir que dans la décennie précédente, *Le Devoir* organise à deux reprises des voyages en Acadie des Maritimes, soit en 1924 et 1927. Ces voyages prennent une grande place dans les pages du *Devoir* à l'époque<sup>99</sup>. Il en organise aussi dans d'autres régions, comme l'Ontario et l'Ouest canadien. Ils ont pour but de permettre aux Canadiens français d'aller à la rencontre des groupes minoritaires hors Québec. Héroux estime donc que la participation du journal, dans l'accueil de la délégation louisianaise, va dans ce sens. Ils font ainsi partie de la famille canadienne-française. Même s'il se réfère aux Canadiens français du Québec comme aux « frères » et aux « cousins » des Acadiens de la Louisiane, il conclut qu'ils sont autant « en famille et chez eux » dans les Maritimes, qu'à Québec ou à Montréal. Il semble considérer que l'attachement envers les

<sup>96</sup> [S.a.], « Les Acadiens de la Louisiane à Montréal », *Le Devoir* (23 août 1930), p. 1.

<sup>97</sup> Omer Héroux entre au *Devoir* en 1910 et est l'un des collaborateurs d'Henri Bourassa. Il devient rédacteur en chef de ce journal en 1932. Au cours de sa carrière il se présente comme un défenseur des minorités hors Québec. Son intérêt envers ces dernières, et plus particulièrement celle de l'Ontario, est relevé par Pierre Anctil, dans son chapitre au sujet du *Devoir* pendant la crise du Règlement 17. Pendant les années 1910 et 1920, c'est Héroux qui rapporte dans le journal les derniers développements de la crise scolaire en Ontario. Pierre Anctil, « Le journal *Le Devoir* et la crise des écoles ontariennes », dans Michel Bock et François Charbonneau (dir.), *Le siècle du Règlement 17*, Sudbury, Éditions Prises de parole, 2015, p. 196.

<sup>98</sup> Omer Héroux, « Les Acadiens de la Louisiane chez nous », *Le Devoir* (23 août 1930), p. 1.

<sup>99</sup> Samuel Leduc-Frenette, *Les pèlerinages du Devoir en Acadie (1924 et 1927) : un voyage intéressé et curieux pour les Canadiens français*, mémoire de maîtrise, Université Concordia, 2016, 78 p.

Louisianais est le même, peu importe où ils se trouvent au Canada français comme en Acadie. S'il prend la forme d'une « famille », il ne semble y avoir aucun doute, chez Héroux, que les Louisianais en font partie. Héroux confirme que *Le Devoir* ira en Louisiane, à la suite de l'invitation lancée par le chef de la délégation louisianaise, Dudley J. Leblanc, lors d'un banquet organisé pour l'occasion. Il affirme que : « l'invitation est acceptée, que [*Le*] *Devoir* à une heure qui reste naturellement à déterminer [...] conduire[a] en Louisiane, comme il l'a fait en Ontario et dans l'Acadie proprement dite, ceux qui désirent prendre contact avec les groupes français de là-bas, pour que des offres de collaborations nous viennent, et des milieux les plus divers<sup>100</sup>. » L'importance que donne le journal au rapprochement des différents groupes français du continent dépasse les simples discours. *Le Devoir* intervient, par l'entremise d'actions concrètes, pour permettre la prise de contact entre les Canadiens français qui, dans ce cas, inclut les Acadiens de la Louisiane.

Les événements entourant la commémoration de la Déportation et le passage des voyageurs louisianais à Montréal et Québec retiennent l'attention de *La Revue moderne*, une revue libérale et moderniste. L'une des rares interventions de cette dernière, sur la période à l'étude, au sujet de l'Acadie est publiée en octobre 1930 pour souligner les célébrations qui se déroulèrent à l'été. L'article, de la plume de « Jean-Baptiste », rappelle que les événements commémoratifs dans les Maritimes et la venue des Acadiens de la Louisiane à Montréal, « ces cousins du sud », permirent de renouer « des liens plus forts » avec ces derniers. Même si l'on fait mention des « cousins » de la Louisiane, la conclusion de l'article semble indiquer que la revue porte une attention particulière aux Acadiens des Maritimes. Elle affirme : « Nous sommes heureux de pouvoir ici, dans cette [r]evue, qui a l'ambition de servir les meilleurs intérêts de notre petit peuple, offrir à nos frères de

---

<sup>100</sup> Omer Héroux, « En Louisiane », *Le Devoir* (28 août 1930), p. 1.

l'est l'expression de notre attachement et nos vœux de prospérité avec l'espoir que les liens se resserreront dans les luttes de demain<sup>101</sup>. » Dans un premier temps, il semble que l'auteur, en utilisant différents noms, considère qu'il y a un degré familial plus élevé entre les Canadiens français et les Acadiens de la Louisiane. Ils sont les « cousins du sud », tandis que les Acadiens des Maritimes sont plutôt « nos frères de l'est ». Dans un deuxième temps, « l'espoir que les liens se resserreront » avec le Canada français et de l'« attachement » de ce dernier sont exclusivement dirigés vers les Acadiens des Maritimes, et non vers ceux de la Louisiane. Cette distance « familiale » par rapport aux Louisianais est peut-être due à la distance géographique, ce qui pourrait expliquer leur mise à l'écart dans la conclusion de l'article. Quoique la revue affirme avoir un intérêt particulier envers l'Acadie des Maritimes et ses liens avec le Canada français, le sujet n'occupe pratiquement pas de place dans ses pages pendant la période à l'étude (**Tableau 4**). La tendance remarquée n'est pas surprenante compte tenu de la position idéologique de *La Revue moderne* et son statut de revue populaire féminine<sup>102</sup>.

Il faut mentionner que cette revue n'est pas le seul organe de presse où l'on présente les Acadiens de la Louisiane comme des « cousins ». Dans plusieurs cas, on les identifie comme des « frères », pourtant lorsqu'à l'occasion on les décrit comme étant des « cousins », on semble utiliser ces termes de manière interchangeable. Par exemple, dans un discours prononcé devant les Louisianais à Montréal, le notaire J.-N. Savignac se réfère à ces derniers comme à des « cousins et cousines » et termine son intervention en se demandant « [c]omment Montréal ne vous aurait-il pas reçus puisque vous êtes des frères? »<sup>103</sup>. Dans ce cas, peu importe la désignation choisie, il n'y a pas de distinction entre le degré familial que l'on considère que les Louisianais entretiennent

<sup>101</sup> Jean-Baptiste, « Nos frères acadiens », *La Revue moderne* (octobre 1930), p. 10.

<sup>102</sup> Jean-Christian Pleau, « *La Revue moderne* et le nationalisme, 1919-1920 », *Mens*, vol. 6, n° 2 (2006), p. 206.

<sup>103</sup> [S.a.], « La visite touchante des Acadiens de la Louisiane, descendants des martyrs », *La Presse* (25 août 1930), p. 14.

avec les Canadiens français. Comme nous le verrons plus loin, dans le contexte du 2<sup>e</sup> Congrès de la Langue française de 1937, certains organes de presse proposent d'autres conceptions de la place de la Louisiane au sein du Canada français.

### **En route vers la Louisiane**

Si, en août 1930, Omer Héroux confirme que le journal organisera un voyage en Louisiane, c'est quelques mois plus tard que le Service des voyages du *Devoir* annonce officiellement qu'il est en préparation<sup>104</sup>. Si ce voyage ne correspond pas à la première fois que le journal met sur pied une initiative pour aller à la rencontre d'Acadiens, il s'agit, en revanche, de son premier voyage en Acadie louisianaise. Au cours des prochains mois et jusqu'au départ des voyageurs en avril 1931, les quotidiens, surtout *Le Devoir*, en font la promotion, partagent les préparatifs et affichent la liste des participants. Cette excursion dans le sud des États-Unis suscite même l'intérêt de l'hebdomadaire *Le Monde ouvrier*. Ce dernier publie dans sa chronique « Le Coin des Unions locales » un article reprenant l'itinéraire du trajet en Louisiane. Dans cette chronique, on retrouve habituellement de courts articles qui résument les réunions des différentes sections locales d'une variété de syndicats. Cet article est l'une des très rares occasions où l'on tombe sur une référence à l'Acadie dans *Le Monde ouvrier* (**Tableau 3**) et il semble que l'attention portée au voyage vient d'un entretien, ou d'une correspondance, avec l'agent de district du service des voyageurs du Canadien National. On mentionne à la toute fin de l'article que l'agent J. P. Marion a exprimé qu'il y avait déjà beaucoup d'inscriptions, en plus de fournir les informations pour permettre à ceux qui ne l'ont pas encore fait de s'enregistrer<sup>105</sup>. S'il est clair que le journal ne s'intéresse pratiquement

---

<sup>104</sup> Omer Héroux, « Nous irons en Louisiane! », *Le Devoir* (27 octobre 1930), p. 1.

<sup>105</sup> [S.a.], « Voyage chez les Acadiens de la Louisiane », *Le Monde ouvrier* (4 avril 1931), p. 2.

pas à l'Acadie, le silence sur la question nationale dans *Le Monde ouvrier* est aussi mis en lumière dans cet article par le fait qu'il présente le voyage en Louisiane comme un fait divers.

À quelques jours du départ, tous les quotidiens, à l'exception de *La Presse*, publient les noms des voyageurs délégués de diverses institutions, associations ou organisations canadiennes-françaises. Par exemple, on retrouve dans la liste Mgr Camille Roy, représentant le Séminaire de Québec et l'Université Laval, l'abbé Lionel Groulx, représentant l'Université de Montréal, l'abbé L.-A. Desrosiers, représentant le Surintendant et le Département de l'Instruction publique de la province de Québec, etc. L'Ontario a deux délégués : l'abbé J.-E. Marchand, délégué de l'Université d'Ottawa et l'abbé Stéphane Côté pour l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO). Dans cette liste, il faut noter que ce sont uniquement les deux quotidiens rattachés au courant du nationalisme canadien-français traditionnel qui ont un délégué. *Le Devoir* est représenté, sans surprise, par Omer Héroux, tandis que *L'Action catholique* l'est par Jean-Thomas Perron<sup>106</sup>. Pendant le voyage, les quotidiens publient quelques articles résumant les différentes villes visitées, les activités et les personnalités louisianaises rencontrées en chemin<sup>107</sup>. Une fois de retour, on publie le témoignage de certains voyageurs. À titre d'exemple, *L'Action catholique* s'entretient avec Mgr Camille Roy. En parlant du contexte dans lequel se trouvent les Acadiens de la Louisiane, il affirme qu'ils ont besoin d'« organismes qui assurent cette survivance », tels que des écoles françaises<sup>108</sup> puis « des organisme[s] de liaison : un journal, des sociétés

---

<sup>106</sup> [S.a.], « Près de 80 voyageurs vont en Louisiane avec *Le Devoir* », *L'Action catholique* (10 avril 1934), p. 6; [s.a.], « Dans quarante-huit heures! », *Le Devoir* (10 avril 1931), p. 1; [s.a.], « En Louisiane », *Le Soleil* (10 avril 1931), p. 26.

<sup>107</sup> Par exemple, la délégation s'arrête à Lafayette et La Nouvelle-Orléans. À Saint-Martinville, ils assistent au dévoilement d'une statue d'Évangéline. Lors du dévoilement on note la présence de Dudley J. Leblanc, le chef de la délégation qui avait lancé l'invitation, à Montréal, pour les Canadiens français de venir en Louisiane, en plus du gouverneur de l'État Huey P. Long « qui se réclame de descendance acadienne ». [S.a.], « Le dévoilement de la statue d'Évangéline à Saint-Martinville », *Le Devoir* (20 avril 1931), p. 1, 3.

<sup>108</sup> Même si dans la presse québécoise, à travers la période à l'étude, l'on n'y fait pas référence directement lorsqu'on parle de la condition du français en Louisiane, il faut noter qu'en 1921, la nouvelle constitution de l'État interdit

nationales. Et l'on a pensé, pour unir les groupes du nord à ceux du sud et pour entretenir ou développer l'esprit français à la création en Louisiane d'une succursale de la Société acadienne de l'Assomption »<sup>109</sup>. Mgr Roy et d'autres considèrent qu'il faut « unir les groupes du nord à ceux du sud » et que cette union serait faite par l'entremise de la SMA, une association non pas canadienne-française ou québécoise, mais acadienne. Elle a comme but d'organiser les Acadiens et de faire la promotion du secours mutuel. À l'époque, on en retrouve des succursales en Nouvelle-Angleterre, où elle a été fondée en 1903, à travers les Maritimes, à Montréal et à Québec<sup>110</sup>. On souhaite que les Acadiens, au moyen de leurs propres associations, permettent le rapprochement du Canada français avec la Louisiane. Dans ce contexte, on considère que les Acadiens des Maritimes jouent un rôle d'intermédiaire. Ils sont le trait d'union qui permettra d'intégrer les Louisianais au projet national canadien-français.

Les journaux rapportent des nouvelles des voyageurs, cependant il faut noter que quelques jours après leur départ, l'intérêt des quotidiens se tourne aussi vers la délégation d'Acadiens des Maritimes prenant part au voyage<sup>111</sup>. Sur le chemin du retour, ils passent la journée du 26 avril à Montréal, où ils participent, entre autres, à « une grande réunion publique à laquelle tous les Acadiens de la ville sont instamment priés de se rendre<sup>112</sup> ». Des articles du *Devoir* et de *La Presse* donnent des mises à jour sur les préparatifs. À la suite de leur passage, d'autres résument certains des discours prononcés dans le cadre du rassemblement. Par exemple, H.-H. Melanson, originaire du Nouveau-Brunswick, travaillant à Montréal en tant que vice-président adjoint du Canadien

---

l'utilisation du français dans les écoles publiques. Carolyn MacNally, "Acadian Leaders and Louisiana, 1902-1955", *Acadiensis*, vol. 45, no. 1 (Winter/Spring 2016), p. 82.

<sup>109</sup> Léon Gray, « Un véritable désir de survivance existe en Louisiane, dit Mgr Roy », *L'Action catholique* (28 avril 1931), p. 9, 10.

<sup>110</sup> Le rôle des succursales de la SMA au Québec est abordé plus loin dans ce chapitre.

<sup>111</sup> Le journal *L'Évangéline* était responsable d'organiser la délégation d'Acadiens des Maritimes pour le voyage en Louisiane. Une cinquantaine d'entre eux y participent.

<sup>112</sup> [S.a.], « Réception aux Acadiens », *Le Devoir* (18 avril 1931), p. 3.

National, offre une explication au sujet de l'intérêt que porte la population du Québec envers les Acadiens :

Ici dans la province de Québec, Canadiens et Acadiens vivent comme les frères d'une même famille. D'ailleurs ne sont-ils pas frères? Qui, au retour du Grand Dérangement, fonda une partie des paroisses du sud de Montréal, de la rivière de Chambly, du Richelieu. On y retrouve même une paroisse qu'on nomme L'Acadie. Qui défricha de larges espaces dans les territoires du nord de Montréal? [D]ans les environs de Joliette? N'est-ce pas des groupes d'Acadiens? [...] Si l'on faisait le dénombrement des Acadiens qui ont apporté aux Canadiens le concours de leurs bras pour mettre en valeur les terres de cette province, on serait surpris de leur nombre. Cela ferait aussi mieux comprendre pourquoi, ici, dans la province de Québec, Canadiens français et Acadiens sont un même peuple, pourquoi toute la population du Québec est si fière de vos succès, pourquoi elle partage vos deuils<sup>113</sup>.

Pour Melanson, la contribution des Acadiens au développement de certaines régions du Québec, à la suite de la Déportation, en plus de leur intégration à la population canadienne-française, explique l'intérêt que porte, à cette époque, la province envers l'Acadie. Il estime qu'il n'y a maintenant plus de distinction entre les Canadiens français et les Acadiens du Québec lorsqu'il affirme qu'ils « sont un même peuple ». La population de descendance acadienne au Québec n'est donc pas considérée comme formant une diaspora acadienne, ou du moins, elle ne l'est plus, car elle s'est complètement intégrée à la population canadienne-française. Dans les deux quotidiens montréalais, on retrouve aussi des extraits d'un discours d'Antoine Bernard, membre de la congrégation des Clercs de Saint-Viateur et professeur d'histoire de l'Acadie à l'Université de Montréal. Originaire de la Gaspésie et de descendance acadienne, Bernard prend la parole au nom des Acadiens de Montréal : « réunis tous ensemble comme au foyer d'une grande famille, vous, les Acadiens des Maritimes qui vivez au berceau de la race, nous les Acadiens de Montréal nés, pour la plupart, sous le ciel de l'Acadie, mais transplantés en terre québécoise, parlons un peu des choses de chez nous <sup>114</sup>. » Bernard considère dans ce cas l'Acadie des Maritimes comme étant le

---

<sup>113</sup> Pierre Vigeant, « Montréal reçoit les voyageurs acadiens de retour de la Louisiane », *Le Devoir* (27 avril 1931), p. 2.

<sup>114</sup> *Ibid.*; [S.a.], « Les pèlerins acadiens revenant de la Louisiane sont reçus par leurs compatriotes de Montréal », *La Presse* (27 avril 1931), p. 25.

« berceau de la race » pour les Acadiens de Montréal. Il conclut qu'une bonne partie de la population de la ville « applaudit aux efforts qui tendent à rattacher plus étroitement la province de Québec à l'ancienne Acadie » et souhaite que ces efforts soient fructueux<sup>115</sup>. S'il appuie les tentatives de rapprocher l'Acadie et le Canada français, il demeure que les Acadiens de Montréal sont présentés comme étant distincts de la population canadienne-française, car ils demeurent avant tout Acadiens, même lorsqu'ils sont « transplantés » au Québec. Il semble donc considérer la présence acadienne au Québec comme formant une diaspora issue de l'Acadie des Maritimes.

Avec ces exemples, il est clair que l'on ne s'entend pas toujours sur l'appartenance au Canada français des descendants acadiens du Québec, ni sur le rôle qu'ils doivent y jouer. Comme le montre le discours de H.-H. Melanson, certains estiment qu'en raison de leur longue présence au Québec, il n'y a pas de distinction à faire entre Canadiens français et Acadiens dans la province. Toutefois, pour Antoine Bernard, même s'il parle exclusivement des Acadiens de Montréal, il considère qu'ils sont des Acadiens au même titre que ceux des Maritimes. Il n'y a alors pas de consensus sur le sujet. D'autres opinions se trouvent dans les quotidiens à l'époque. Par exemple, on publie dans *L'Action catholique* et *La Presse*, une lettre du sénateur Pascal Poirier adressée aux Acadiens de la Louisiane à la veille du voyage d'avril 1931. Poirier est une figure marquante de la renaissance acadienne des années 1880, tant par son implication dans l'organisation des premières Conventions nationales acadiennes que par sa nomination au Sénat en 1885, une première pour un Acadien<sup>116</sup>. Dans sa lettre, Poirier considère qu'« il ne faut pas qu'il y ait deux Acadie », car les Acadiens des Maritimes et de la Louisiane viennent du même « arbre », qui « se reconstruit depuis soixante ans ». Or, il y a des rameaux manquants à cet « arbre », qu'il « faut rallier à la grande

---

<sup>115</sup> [S.a.], « Les pèlerins acadiens revenant de la Louisiane sont reçus par leurs compatriotes de Montréal », *La Presse* (27 avril 1931), p. 25.

<sup>116</sup> Gaétan Gervais, « L'Ontario français et les grands congrès patriotiques canadiens-français (1883-1952) », *Cahiers Charlevoix*, vol. 2 (1997), p. 54.

famille acadienne ». Ils se trouvent à Haïti, à Terre-Neuve, en Nouvelle-Angleterre, en France et « dans la province de Québec: mais ceux-ci, tout en conservant, pour un grand nombre, une âme acadienne, se sont plus ou moins confondus avec leurs congénères ambiants<sup>117</sup> ». Les descendants d'Acadiens au Québec sont présentés comme ayant, pour la plupart, intégré la population canadienne-française, ce dont semble s'attrister Poirier, du moins dans une certaine mesure. Néanmoins, ils doivent se rattacher à l'Acadie comme tous les autres descendants des déportés. La conception de l'Acadie mise de l'avant par le sénateur Poirier est, essentiellement, généalogique. Elle prend la forme d'une famille, qui inclut tous ceux qui sont descendants de victimes du Grand Dérangement, peu importe où ils se trouvent géographiquement – et peu importe leur degré d'attachement aux institutions acadiennes. Si, comme H.-H. Melanson, Poirier considère les Acadiens au Québec comme étant devenus des Canadiens français, il considère tout de même, comme Bernard, qu'ils appartiennent à la « grande famille acadienne ». Il faut noter que la question, à savoir s'il y a une distinction à faire entre les descendants d'Acadiens au Québec et la population canadienne-française, est souvent abordée par des personnes que l'on identifie, dans les journaux, comme étant acadiennes ou de descendance acadienne. Avec ces exemples, on remarque rapidement qu'il y a des opinions divergentes. Des propos provenant d'interlocuteurs canadiens-français, produits à d'autres moments sur la période à l'étude, seront analysés plus loin.

### « Évangéline revient<sup>118</sup> »

En août 1936, une délégation formée d'une cinquantaine de Louisianaises, d'« Évangélines », comme on les appelle dans les journaux, et de huit « Gabriels », sous la direction de Dudley J. Leblanc, se rend dans les Maritimes. Comme ce fut le cas à l'été 1930, elle

---

<sup>117</sup> Pascal Poirier, « Message du Sénateur Poirier », *L'Action catholique* (23 avril 1931), p. 3; Pascal Poirier, « Message aux Acadiens de la Louisiane », *La Presse* (21 avril 1931), p. 3, 29.

<sup>118</sup> Antoine Bernard, « Évangéline revient... », *Le Devoir* (20 août 1936), p. 6.

s'arrête à Québec et à Montréal, avant de prendre le chemin du retour (**Figure 1**). Encore une fois, des banquets et des activités sont organisés pour accueillir les voyageurs. Pour l'occasion, Antoine Bernard offre une causerie radiophonique, qu'il intitule « Évangéline revient », à quelques jours de leur arrivée dans la province<sup>119</sup>. Le premier arrêt, avant le retour de la délégation aux États-Unis, est à Québec le 21 août. Dans les journaux de la ville, à cette date, des publicités de magasins comprennent des encadrés qui souhaitent la bienvenue aux Acadiens de la Louisiane. Par exemple, la Compagnie Paquet limitée place, dans *L'Action catholique* et *Le Soleil*, un encadré portant le titre « Je me Souviens », avec une image du drapeau de la France et le texte suivant :

Les brûlants souvenirs de la déportation de 1755 des nôtres qu'on appelait alors les Acadiens sont demeurés vivaces dans le cœur du Canada français. Puisse ce souvenir conserver fidèlement en nos cœurs cet attachement à nos frères de toujours, puisque le même lien ethnique nous unit. À titre du plus grand magasin de Québec, la Compagnie Paquet Limitée, s'associe à la population pour souhaiter la bienvenue à cette brillante délégation de la Louisiane actuellement en visite dans la vieille cité de Champlain<sup>120</sup>.

Si, comme en 1930, l'accueil fait aux voyageurs est organisé par les Acadiens de la ville par l'entremise de la succursale Louis-Hébert de la SMA, avec la collaboration d'associations canadiennes-françaises, comme la SSJB de Québec et la Société des Arts, Sciences et Lettres, les maisons d'affaires y portent aussi attention. Même si cette publicité de la Compagnie Paquet Limitée est la seule qui comprend autant de mots<sup>121</sup>, il demeure que l'intérêt envers l'Acadie louisianaise n'est pas limité aux associations issues des milieux nationalistes canadiens-français traditionalistes. Par exemple, la publicité reproduite plus haut dévoile la conception de l'Acadie de la Compagnie Paquet limitée. Elle présente la Déportation comme un événement canadien-français dont furent victimes des Canadiens français qui, à l'époque, portaient le nom

<sup>119</sup> *Le Devoir* est le seul journal à reproduire le texte de la causerie. *Ibid.*

<sup>120</sup> La Compagnie Paquet Limitée, « Je me Souviens », *L'Action catholique* (21 août 1936), p. 12; La Compagnie Paquet Limitée, « Je me Souviens », *Le Soleil* (21 août 1936), p. 18.

<sup>121</sup> Les autres publicités n'ont qu'une ou deux phrases de texte pour souhaiter la bienvenue aux visiteurs de la Louisiane. Par exemple, les magasins Woodhouse et Téléphore Simard publient le même encadré dans leur page publicitaire qui dit simplement « Bienvenue aux **ACADIENS** dans la vieille Cité de Champlain ». Téléphore Simard, « s.t. », *Le Soleil* (21 août 1936), p. 10; Woodhouse & Cie Limitée, « s.t. », *Le Soleil* (21 août 1936), p. 11.

d'« Acadiens ». Dans ce contexte, la question à savoir si les Acadiens sont intégrés au Canada français, ou s'il y a une distinction à faire, n'est pas nécessaire, car on considère qu'ils sont tout simplement des Canadiens français.

S'il y a plusieurs similarités entre l'accueil fait aux Louisianais en 1936 et celui de 1930, on retrouve de nouveaux discours reproduits dans les journaux. Lors d'un dîner, le maire de Québec, Joseph-Ernest Grégoire, prend la parole pour souhaiter la bienvenue aux Louisianais. Il se réfère exclusivement à ces derniers comme à des « cousins » et « cousines ». Il se réjouit qu'« Évangéline d'Acadie et Baptiste du Canada aiment de plus en plus à se rencontrer », et qu'ils ne doivent pas oublier qu'ils sont « tous les descendants de cette belle race »<sup>122</sup>. Cela dit, la province doit en faire plus : « Je me demande si le Gouvernement de la Province de Québec, par l'intermédiaire de nos sociétés nationales, ne devrait pas contribuer à resserrer les liens entre Louisianais et Canadiens. Ce serait probablement une millième manière de justifier son titre de gouvernement national<sup>123</sup>. » Le gouvernement du Québec, en collaboration avec les sociétés nationales canadiennes-françaises, aurait donc le devoir de travailler au rapprochement des Acadiens de la Louisiane avec les Canadiens français. Puisqu'il forme un « gouvernement national » canadien-français, il est responsable de l'intégration de l'Acadie louisianaise au projet canadien-français, étant donné qu'ils ont en commun leur descendance française. Lorsqu'on reprend cette conception du rôle de la province, on voit qu'elle s'applique bien à la théorie des relations triangulaires entre les minorités nationales, les États-hôtes et les États-parents de Rogers

---

<sup>122</sup> Jean-Thomas Perron, « Les Acadiens de la Louisiane reçus à l'Archevêché et à Spencer-Wood », *L'Action catholique* (22 août 1936), p. 17.

<sup>123</sup> *Ibid.*; [S.a.], « "Le gouvernement de la province devra resserrer les liens entre Louisianais et Canadiens" (M. Grégoire) », *Le Devoir* (22 août 1936), p. 1.

Brubaker<sup>124</sup>. Suivant la logique qu'avance Grégoire, le Québec prend la fonction de l'État-parent, qui doit entretenir des relations avec la Louisiane, car celle-ci constitue l'une de ses minorités nationales. Le maire de Québec considère alors que la province a une forte conscience métropolitaine et qu'elle doit agir dans ce sens. À ce même dîner, Mgr Camille Roy, un des participants au voyage en Louisiane en 1931, prend la parole. Il affirme que ces Acadiens, étant conscients du travail nécessaire pour la survivance acadienne en Louisiane, sont en pèlerinage en Acadie et au Canada français pour « affermir [leur] fidélité aux traditions de la race acadienne<sup>125</sup> ». Il considère donc que les Louisianais entretiennent le même type de relation et, jusqu'à un certain point, le même attachement envers le Canada français qu'envers l'Acadie des Maritimes. Toutefois, il fait une distinction entre les « races » canadienne-française et acadienne. Cela dit, cette distinction ne les empêche aucunement de participer au projet national canadien-français. En tant que président du comité organisateur du 2<sup>e</sup> Congrès de la Langue française, qui aura lieu à Québec à l'été 1937, Roy invite les Louisianais à y prendre part<sup>126</sup>.

Le lendemain, la délégation louisianaise est reçue à Montréal. *Le Devoir*, comme en 1930, s'implique dans l'accueil des voyageurs. À partir d'une dizaine de jours avant leur arrivée, le journal publie quotidiennement une publicité pour le dîner qu'il organise en leur honneur le 22 août<sup>127</sup>. Dans ce quotidien et dans *La Presse*, on reproduit certains des discours prononcés pendant la journée et lors du dîner. Par exemple, au passage de la délégation à l'hôtel de ville, le maire,

---

<sup>124</sup> Dans son article, Brubaker prend comme cas d'étude les nouveaux États nés à la suite du démantèlement de la Yougoslavie pour illustrer les relations qui existent entre les minorités nationales, les États-hôtes et les États-parents. Rogers Brubaker, "National Minorities, Nationalizing States, and External National Homelands in the New Europe", *Daedalus*, vol. 124, no. 2 (Spring 1995), p. 107-132; voir aussi Jean-François Laniel, « L'État québécois est-il un État-parent? Nationalisme transfrontalier et minorités nationales dans l'espace (post) canadien-français », *Recherches Sociographiques*, vol. 58, n° 3 (2017), p. 549-579.

<sup>125</sup> Jean-Thomas Perron, « Les Acadiens de la Louisiane reçus à l'Archevêché et à Spencer-Wood », *L'Action catholique* (22 août 1936), p. 17; [s.a.], « "Le gouvernement de la province devra resserrer les liens entre Louisianais et Canadiens" (M. Grégoire) », *Le Devoir* (22 août 1936), p. 1.

<sup>126</sup> *Ibid.*

<sup>127</sup> [S.a.], « Les Acadiens de la Louisiane », *Le Devoir* (13 août 1936), p. 3.

Camillien Houde, s'exclame que : « La vue de toutes ces "Évangélines" nous retrempe dans les souvenirs de notre histoire<sup>128</sup>. » D'après Houde, l'histoire canadienne-française inclut celle de l'Acadie. En plus, ses symboles, tels que le costume d'Évangéline, porté par les Louisianaises, intègrent la mémoire collective canadienne-française. Au banquet organisé par *Le Devoir*, son rédacteur en chef, Omer Héroux, prend la parole et donne une liste des raisons pour lesquelles les « Acadiens et Acadiennes ont une si grande place dans son cœur. "C'est d'abord, dit-il, que j'ai du sang acadien dans les veines et j'en suis fier"<sup>129</sup>. » Dans cet article, on retrouve l'unique occurrence dans la période à l'étude où Héroux se présente comme étant de descendance acadienne. Cela est d'autant plus surprenant que presque toutes les interventions au sujet de l'Acadie, analysées dans la page éditoriale du *Devoir*, sont signées par Héroux. Le seul autre journal à mentionner ce banquet est *L'Action catholique*. Cette dernière rapporte simplement que Héroux, prenant la parole, « dit qu'il porte les Acadiens et les Acadiennes dans son cœur<sup>130</sup> ». Peu importe s'il considère qu'il a « du sang acadien dans les veines<sup>131</sup> » et que c'est pour cette raison qu'il a un intérêt particulier envers la question acadienne dans *Le Devoir*, il reste que, dans la majorité des cas, il semble plutôt que ce soit son affection générale pour les minorités françaises qui le motive<sup>132</sup>. Il faut ajouter que, parmi les raisons que donne Héroux pour expliquer l'attachement du journal à l'Acadie, il mentionne souvent les liens qu'Henri Bourassa, le fondateur du *Devoir*,

---

<sup>128</sup> [S.a.], « Montréal reçoit les Louisianais acadiens », *La Presse* (24 août 1936), p. 11. Il faut noter que cette citation n'est pas reproduite de la même manière dans l'article du *Devoir*. On rapporte plutôt que le maire dit: « Vous êtes toutes des Évangélines; cela, à part de rappeler à notre souvenir un fait historique ». [S.a.], « Réception officielle de la ville de Montréal aux Acadiens de la Louisiane », *Le Devoir* (24 août 1936), p. 10.

<sup>129</sup> [S.a.], « Le banquet du "Devoir" aux pèlerins de la Louisiane », *Le Devoir* (24 août 1936), p. 10.

<sup>130</sup> [S.a.], « Magnifique réception aux Acadiens de la Louisiane », *L'Action catholique* (24 août 1936), p. 1.

<sup>131</sup> Nous avons retrouvé en ligne un article de 2016 indiquant que sa mère serait de descendance acadienne. Jean-François Veilleux, « Omer Héroux, un nationaliste très engagé », *La Gazette de la Mauricie* (29 février 2016) [<https://www.gazettemauricie.com/omer-heroux-un-nationaliste-tres-engage/>] (page consultée le 6 décembre 2021).

<sup>132</sup> Par exemple, lorsque Héroux aborde le sujet des voyages qu'organise *Le Devoir* en Acadie et en Louisiane, il mentionne ceux ayant amené des Canadiens français chez les autres groupes minoritaires et leur importance. Ces voyages sont un moyen de resserrer les liens des minorités avec le Canada français.

entretenait avec elle par l'entremise de l'œuvre littéraire de son père. Napoléon Bourassa est l'auteur du livre *Jacques et Marie*, publié en 1866, soit vingt ans après le poème *Évangéline* de Longfellow. L'histoire se déroule au temps de la Déportation des Acadiens et fut popularisée au Québec. Par exemple, Héroux considère que « [l]e souvenir de *Jacques et Marie*, [et] les liens qui unissent à l'Acadie le directeur de ce journal » ont contribué à faire de l'Acadie des Maritimes la destination du premier voyage organisé par *Le Devoir* en 1924<sup>133</sup>.

Un autre phénomène relevé lors du passage à Montréal de la délégation louisianaise est la discussion qui s'ensuit sur la commémoration de l'événement. À la suite de la suggestion du conseiller municipal J.-H. Langevin que la ville ait une « Avenue des Acadiens », le maire Camillien Houde répond que d'ici deux mois, « il y aura une rue des Acadiens à Montréal »<sup>134</sup>. Malgré que cette rue ne voit pas le jour dans les mois à venir, on rapporte aussi que la ville de Verdun, qui à l'époque ne fait pas partie de la ville de Montréal, « donnera le nom de "rue des Évangéline" à sa plus belle rue, en souvenir du passage de la délégation acadienne de la Louisiane dans cette troisième ville de la province de Québec<sup>135</sup> ». En conséquence, il y a une volonté de commémorer la visite de la délégation par l'entremise de toponymes. La commémoration de ce genre est à nouveau utilisée dans le cadre du bicentenaire de la Déportation en 1955<sup>136</sup>. Comme en

---

<sup>133</sup> Omer Héroux, « Le "*Devoir*" à Dublin », *Le Devoir* (13 février 1932), p. 1; Omer Héroux fait référence aux liens entre Henri Bourassa et l'Acadie par l'entremise de son père, Napoléon Bourassa, à d'autres moments pendant la période à l'étude. Par exemple : Omer Héroux « Les Acadiens », *Le Devoir* (20 août 1940), p. 1; Omer Héroux « À propos de l'école Napoléon Bourassa », *Le Devoir* (15 février 1958), p. 4.

<sup>134</sup> Après des recherches en ligne, il ne semble pas que la ville ait donné suite à cette déclaration. Il y a le Boulevard de l'Acadie à Montréal, mais il est nommé en 1956, à la suite du bicentenaire de la Déportation. [S.a.], « Réception officielle de la ville de Montréal aux Acadiens de la Louisiane », *Le Devoir* (24 août 1936), p. 10; [s.a.], « Montréal reçoit les Louisianais acadiens », *La Presse* (24 août 1936), p. 11.

<sup>135</sup> [S.a.], « Les Acadiens à Verdun », *Le Devoir* (24 août 1936), p. 2.

<sup>136</sup> Un article dans *La Presse* en octobre 1955 annonce qu'un conseiller de la ville de Montréal, Roger Sigouin, suggère que la ville « prenne occasion du deuxième centenaire de la déportation acadienne pour donner le nom de l'Acadie à un de ses boulevards ». Cette suggestion de Sigouin porte fruit. L'année suivante, la ville désigne l'une de ses rues « Boulevard de l'Acadie ». [S.a.], « Nom de l'Acadie recommandé pour une nouvelle rue », *La Presse* (29 octobre 1955), p. 82.

1930, la présence d'Acadiens de la Louisiane dans la province motive plusieurs des discours au sujet des relations entre l'Acadie louisianaise et le Canada français. Quoique cette décennie, en général, permet aux Canadiens français de prendre contact, à plusieurs reprises, avec ces Acadiens, ces échanges ne se répèteront plus qu'à quelques reprises après la guerre.

### **L'organisation des Acadiens au Québec**

À travers les journaux, tant à Québec qu'à Montréal, on s'intéresse à la population acadienne de ces villes. Cette présence acadienne est surtout rapportée par les différentes organisations qui les y rassemblent. Pendant les années 1930, à partir des quotidiens, on apprend qu'il y a deux associations acadiennes dans la région de Québec. La première est la succursale Louis-Hébert de la SMA. Des articles dans *Le Soleil* et *L'Action catholique* font la publicité de ses réunions, en plus d'en publier des comptes rendus. Par exemple, à la suite de sa réunion mensuelle d'avril 1930, on rappelle qu'elle fut fondée en 1929. On considère qu'elle :

a donné des preuves de son influence, non seulement dans le groupe [a]cadien, mais parmi les Canadiens [f]rançais, également. La plupart des gens en ont appris les grandes lignes, ils savent que la déportation eut lieu en 1755, mais que savent-ils des traditions [a]cadiennes, de leur vie intime, de leurs mœurs et de tout ce qui, enfin, caractérise les Acadiens comme nationalité distincte et digne d'être reconnue comme telle? La Société de l'Assomption est leur Société Nationale comme la St-Jean-Baptiste est la Société Nationale des Canadiens [f]rançais<sup>137</sup>.

Dans ce même article, on estime à 2 000 le nombre d'Acadiens et de descendants d'Acadiens à Québec. En plus de décrire le rôle de cette succursale de la SMA, on considère que les Canadiens français ne connaissent pas assez les Acadiens au-delà de l'histoire de la Déportation et qu'ils constituent une « nationalité distincte et digne d'être reconnue comme telle ». L'importance de l'organisation des Acadiens de la ville est réaffirmée, près d'une année plus tard, lorsque la succursale reçoit la visite du secrétaire général de la SMA, Calixte Savoie, venu de Moncton. Savoie demande l'appui des Acadiens de la région de Québec, car ils ne se retrouvent pas en milieu

---

<sup>137</sup> [S.a.], « Société de L'Assomption », *Le Soleil* (26 avril 1930), p. 16.

minoritaire, contrairement aux Acadiens des Maritimes. Il affirme qu'il ne faut pas que les Acadiens du Québec oublient leur « pays d'origine » et que c'est à eux « de nous aider à conquérir nos droits, et à conserver ce que nous ont légué nos pères. Pour cela il faut que la succursale Louis-Hébert se développe davantage, qu'elle augmente en nombre et en prestige »<sup>138</sup>. Cet appel à l'aide est dirigé exclusivement aux Acadiens de la ville. Ce sont ces derniers, en raison de leurs liens avec l'Acadie des Maritimes, qui doivent intervenir. Les Acadiens du Québec sont donc considérés par Savoie comme une diaspora issue de l'Acadie des Maritimes. Cependant, dans un renversement de situation, il estime que c'est à la diaspora d'agir auprès des Acadiens restés dans le « foyer » des Maritimes. Il n'est sans doute pas totalement surprenant que Savoie ne fasse pas mention de l'aide que pourraient apporter les Canadiens français, vu que la SMA a comme but de développer une société de secours mutuel chez les Acadiens uniquement. Il faut ajouter qu'à cette réunion, le secrétaire général de la SMA n'est pas le seul à prendre la parole. Élisée Thériault, qui a représenté la province de Québec à la commémoration du 175<sup>e</sup> anniversaire de la Déportation à l'été 1930, membre de la succursale et « Acadien des plus patriotes », rappelle à son tour qu'« [a]ider les nôtres à conquérir leur place au soleil, c'est en même temps aider les Canadiens-Français »<sup>139</sup>. Thériault semble être de ceux qui considèrent que les minorités françaises du continent forment les « avant-postes » du Canada français. En aidant les Acadiens des Maritimes à conserver leur langue française et leur foi catholique, les Canadiens français seront en retour protégés. C'est cette thèse, promue par des nationalistes traditionalistes tels que Lionel Groulx, qui motive plusieurs organisations canadiennes-françaises à intervenir auprès des minorités du continent<sup>140</sup>. Thériault déplore aussi le fait que la province de Québec, à ce jour, n'en a pas fait

---

<sup>138</sup> [S.a.], « La Société L'Assomption », *Le Soleil* (16 mai 1931), p. 31.

<sup>139</sup> [S.a.], « La Société L'Assomption », *Le Soleil* (16 mai 1931), p. 31.

<sup>140</sup> Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004, p. 163-173.

assez pour aider les minorités du pays. Ces propos reflètent la même conception du rôle de la province qu'avance le maire de Québec, Joseph-Ernest Grégoire, devant les Acadiens de la Louisiane en 1936. En tant qu'État-parent, le Québec a la responsabilité d'intervenir auprès de ses minorités nationales. C'est la province du Québec qui a le devoir d'aider les Acadiens des Maritimes, comme il doit aider toutes les minorités françaises<sup>141</sup>. Si, dans son discours, Calixte Savoie présente le rôle de la succursale Louis-Hébert de la SMA en fonction de sa relation et de sa contribution à l'Acadie des Maritimes, Thériault la situe plutôt en relation avec le Canada français. Il y a ainsi plus d'une conception du rôle que doivent jouer les Acadiens au Québec et, plus précisément, ceux qui se réunissent au sein de la SMA.

L'autre association dont on rapporte les activités dans les quotidiens de la ville est la Société acadienne de Québec. Cette dernière apparaît moins fréquemment que la SMA et l'on ne retrouve que très peu d'information sur sa structure. À quelques reprises, on publie la liste de ses officiers. Cela dit, d'après les annonces trouvées à son sujet, il semble qu'elle tente plutôt d'organiser la vie sociale des Acadiens de la région. Par exemple, de brefs articles en font la promotion et rapportent le succès des soirées sociales qu'elle organise<sup>142</sup>. Comme à la succursale Louis-Hébert de la SMA, ce sont presque toujours exclusivement les Acadiens qui y sont invités. Parfois, l'on mentionne que l'invitation est aussi dirigée aux « amis des Acadiens » ou à toute personne qui s'intéresse à l'Acadie<sup>143</sup>. Un article publié en 1931 révèle que, depuis 1928, c'est la

---

<sup>141</sup> Cette réunion est également rapportée dans *L'Action catholique*, mais l'article ne reproduit pas toujours les mêmes extraits de discours que *Le Soleil*. *L'Action catholique* donne comme titre à l'article « Les Acadiens comptent sur notre appui » et mentionne l'intervention d'Élisée Thériault, sans toutefois reproduire ses propos au sujet des Canadiens français et du rôle du Québec auprès des Acadiens. [S.a.], « Les Acadiens comptent sur notre appui », *L'Action catholique* (16 mai 1931), p. 15, 16.

<sup>142</sup> À titre d'exemple, elle organise des soirées avec une ou plusieurs conférences en plus un concert de musique. [S.a.], « Soirée acadienne à Limoilou, mardi, le 28 janvier », *Le Soleil* (25 janvier 1930), p. 32.

<sup>143</sup> À titre d'exemple : [s.a.], « Soirée acadienne à Limoilou, mardi, le 28 janvier », *Le Soleil* (25 janvier 1930), p. 32; [s.a.], « La fête des Acadiens à lieu le 16 », *Le Soleil* (16 août 1931), p. 1.

Société acadienne de Québec qui s'occupe d'organiser les célébrations de la fête nationale acadienne dans la région<sup>144</sup>. Pourtant, elle perd rapidement du terrain. Il faut noter qu'après 1934, les quotidiens de la ville n'en font plus mention. On retrouve quelques indices qui semblent expliquer son absence. Par exemple, à la fin de l'année 1932, on confirme que « par mesure d'économie, [elle] n'a pas organisé aucune [sic] manifestation patriotique cette année, elle a borné son action à secourir des membres dans le besoin<sup>145</sup>. » La Société acadienne de Québec semble faire un virage vers le secours mutuel. Il se peut qu'elle essaie de faire concurrence à la succursale Louis-Hébert de la SMA ou, du moins, d'en copier le modèle. Or, cette entreprise ne réussit pas à la sauver. On apprend également que lors de l'élection de ses officiers pour l'année 1933, elle procède à la formation d'un comité spécial ayant pour mission de recruter de nouveaux membres<sup>146</sup>. Il est fort possible que ces difficultés viennent de la concurrence que lui fait la succursale Louis-Hébert de la SMA. Cette dernière, en pleine ascension, commence elle aussi à organiser des activités sociales à l'époque. Il faut d'ailleurs mentionner qu'à l'opposé de la SMA, la Société acadienne de Québec ne semble pas entretenir de relations directes avec les Acadiens des Maritimes, ni avec d'autres associations acadiennes. S'il n'est pas clair exactement comment et pourquoi la Société acadienne de Québec disparaît des journaux après 1934, on constate en revanche que la succursale Louis-Hébert de la SMA est la seule association acadienne, dès lors, à avoir une présence dans les quotidiens de la ville, et ce pour encore une dizaine d'années.

Comme à Québec, les Acadiens de Montréal s'organisent par l'entremise de leur propre succursale de la SMA. Si, pendant les années 1930, la succursale Abbé-Casgrain apparaît dans les

---

<sup>144</sup> Les célébrations prennent pour la majorité la forme d'une messe en matinée et d'un piquenique ou d'un banquet plus tard au courant de la journée. [S.a.], « La fête des Acadiens à lieu le 16 », *Le Soleil* (16 août 1931), p. 1; [s.a.], « Les Acadiens », *Le Soleil* (14 août 1930), p. 21.

<sup>145</sup> [S.a.], « Groupements acadiens de notre ville », *Le Soleil* (19 décembre 1939), p. 3.

<sup>146</sup> [S.a.], « Les Acadiens », *Le Soleil* (23 janvier 1933), p. 14.

journaux de la métropole, elle ne fait pas l'objet d'autant d'articles que la succursale de Québec, ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle soit dépourvue d'influence. Dans *Le Devoir* et *La Presse*, on annonce qu'elle conclut une entente avec l'Université de Montréal : « les cours publics et gratuits d'histoire de l'Acadie qu'offre le R. F. Antoine Bernard coïncideront, à l'avenir, avec l'assemblée mensuelle des Assomptionnistes et auront lieu dans la salle de réunion de ces derniers<sup>147</sup>. » Il n'y a pas d'article affirmant la durée de cette entente avec l'Université de Montréal. Cela dit, à partir des renseignements fournis par ceux qui font la promotion de ces cours ou qui les résument, on peut conclure qu'ils sont donnés mensuellement (avec quelques exceptions) jusqu'en 1943<sup>148</sup>. Comme à Québec, la succursale Abbé-Casgrain organise aussi des soirées sociales. Par exemple, en avril 1930, elle en organise une dont les profits vont à une campagne de fonds, pour aider le journal acadien *L'Évangéline*<sup>149</sup>. On voit donc que, pendant les années 1930, surtout par l'entremise des succursales de la SMA, les Acadiens de Québec et de Montréal s'organisent et se réunissent entre eux. Ils font sentir leur présence dans leur milieu respectif, comme le montre la place qui leur est donnée dans les quotidiens des deux villes. Comme nous le verrons plus loin, les succursales permettent de garder un contact avec les Acadiens des Maritimes en plus de permettent la collaboration avec différentes associations canadiennes-françaises au Québec.

### **La participation acadienne à la Saint-Jean-Baptiste**

Pendant que la population acadienne de Québec et de Montréal s'organise de manière autonome et fait des efforts pour maintenir des liens avec l'Acadie des Maritimes, elle participe

---

<sup>147</sup> [S.a.], « Le cours du R. F. Bernard », *Le Devoir* (13 janvier 1930), p. 4; [s.a.], « Le cours du R. F. Bernard », *La Presse* (13 janvier 1930), p. 24.

<sup>148</sup> Dans *Le Devoir*, qui est le seul journal à faire paraître des résumés de ces cours, le dernier est publié le 15 mars 1943. Après cette date, Antoine Bernard continue de donner à l'occasion des conférences à la radio ou devant les membres de diverses associations à travers la province. [S.a.], « Les mères du peuple acadien », *Le Devoir* (15 mars 1943), p. 7.

<sup>149</sup> [S.a.], « En faveur de *l'Évangéline* », *Le Devoir* (12 avril 1930), p. 2; [s.a.], « Pour *L'Évangéline* », *La Presse* (19 avril 1930), p. 67.

aussi, dans certains cas, à la vie associative canadienne-française. À quelques reprises, pendant les années 1930, on remarque, dans les articles rapportant les célébrations de la Saint-Jean-Baptiste, la participation des Acadiens des deux villes. Par exemple, pour le défilé dans la paroisse de Limoilou, un quartier de capitale provinciale, on mentionne la participation de la Société acadienne de Québec de 1930 à 1932<sup>150</sup>. Il arrive qu'on retrouve des articles ou des publicités sollicitant les Acadiens à prendre part au défilé. C'est le cas à Québec en 1932 : « La Société Saint-Jean-Baptiste, par l'[e]ntremise de la Société de l'Assomption, invite les Acadiens de Québec à se joindre à eux pour célébrer dignement la fête patronale des Canadiens [f]rançais, vendredi prochain<sup>151</sup>. » Dans ce cas, c'est la SSJB de la ville, avec l'aide de la succursale Louis-Hébert de la SMA, qui lance l'invitation aux Acadiens. Ils collaborent alors pour assurer une présence acadienne. Les Acadiens, qui prennent part à cette édition du défilé, marchent derrière une nouvelle bannière « de la patronne de l'Acadie » que s'est procurée la succursale acadienne<sup>152</sup>. Il faut mentionner que la distinction entre la fête patronale canadienne-française et l'Assomption (15 août), soit la fête nationale des Acadiens, est répétée à maintes reprises lorsqu'il est question de la participation d'Acadiens au défilé de la Saint-Jean-Baptiste. Les Acadiens, par l'entremise de leurs propres associations, s'y joignent, toujours est-il qu'on affirme, à quelques exceptions près, la distinction entre les symboles canadiens-français et les symboles acadiens. Néanmoins, l'inclusion des Acadiens, dans les célébrations de la fête nationale canadienne-française, semble indiquer que l'on considère comme naturel et logique de les intégrer aux célébrations.

---

<sup>150</sup> [S.a.], « La Saint-Jean-Baptiste à Limoilou, demain », *L'Action catholique* (28 juin 1930), p. 15, 16; [s.a.], « Brillante célébration de la Saint-Jean à Limoilou », *L'Action catholique* (29 juin 1931), p. 9, 10; [s.a.], « Notre fête nationale à Limoilou », *Le Soleil* (25 juin 1932), p. 44.

<sup>151</sup> [S.a.], « Invitation aux Acadiens », *Le Soleil* (20 juin 1932), p. 18.

<sup>152</sup> *Ibid.*

Dans d'autres cas, la participation acadienne et les discours au sujet de l'Acadie prennent plus de place. Tel est le cas lorsque la SSJB de Montréal célèbre son centenaire en 1934. Dans un communiqué pour l'occasion, on affirme que « Canadiens français, Acadiens et Franco-Américains fraterniseront pendant des jours de vie ardente<sup>153</sup>. » Une annonce dans *La Presse* invite également les Acadiens de la ville à « se joindre à la procession de la Saint-Jean-Baptiste<sup>154</sup> ». Même s'il n'y a pas d'article qui confirme que c'est la SSJB de Montréal qui lance directement l'invitation aux Acadiens de la ville, les fêtes du centenaire de cette association permettent de les inclure. Tel que mentionné dans l'extrait, on identifie trois groupes participant au centenaire de la SSJB de Montréal. Cette distinction entre les Canadiens français, les Acadiens et les Franco-Américains est reprise dans le discours que prononce un ancien président de la SSJB de Montréal, Guy Vanier. Celui-ci rappelle qu'en plus des Canadiens français, « il y a sur le continent deux autres collectivités de descendants de Français: les Acadiens et les Franco-Américains<sup>155</sup> ». Cette idée que les Acadiens et les Franco-Américains forment deux groupes distincts, dans l'enceinte du Canada français, n'est pas propre à Vanier. Dans les années 1920, Lionel Groulx, dans certains de ces discours, présentait les Acadiens et les Franco-Américains comme deux groupes « qui méritaient un statut particulier » au sein du Canada français<sup>156</sup>. Vanier avance que si l'Acadie a dû faire face à plusieurs combats, « [elle] les a souvent soutenus tout[e] seul[e], parce que les obstacles naturels étaient tels que la population française du Saint-Laurent ne pouvait pas lui porter secours. Pour la première fois en 1867 nous avons connu, après 250 ans de vie séparée, la communauté de vie politique<sup>157</sup>. » C'est donc le pacte confédératif qui a permis au Canada français de reprendre

---

<sup>153</sup> [S.a.], « Fêtons tous la St-Jean-Baptiste », *Le Devoir* (22 juin 1934), p. 6.

<sup>154</sup> [S.a.], « Aux Acadiens de Montréal », *La Presse* (2 juin 1934), p. 59.

<sup>155</sup> [S.a.], « Réceptions aux Franco-Américains à Saint-Jean et à Iberville », *Le Devoir* (26 juin 1934), p. 10.

<sup>156</sup> Michel Bock, *Quand la nation*, p. 130.

<sup>157</sup> [S.a.], « Réceptions aux Franco-Américains à Saint-Jean et à Iberville », *Le Devoir* (26 juin 1934), p. 10.

contact avec l'Acadie et de lui venir en aide, selon Vanier. L'ancien président de la SSJB de Montréal fait une distinction entre les Acadiens et les Canadiens français, mais présente tout de même le Québec comme ayant eu, historiquement, et ayant toujours une responsabilité envers l'Acadie, à l'instar d'un État-parent envers sa minorité nationale, pour reprendre la théorie de Rogers Brubaker. Toutefois, c'est à compter de la création de l'État-hôte, le Canada, que l'État-parent, le Québec dans ce cas, lui-même une composante de cet État-hôte, peut désormais intervenir auprès de sa minorité nationale. Il semble que Vanier mette de côté les interventions venant du Québec, surtout par l'entremise des congrégations religieuses, dès la fin du XIXe siècle, pour considérer que les Acadiens étaient « seuls » dans leurs luttes. Il croit aussi que les Canadiens français du Québec n'ont pu agir auprès de l'Acadie qu'à partir de la formation du gouvernement provincial québécois en 1867, soit le moment où l'un et l'autre, l'État-parent et la minorité nationale on rejoint le même État-hôte.

Au-delà de la participation des Acadiens à certaines éditions du défilé de la Saint-Jean-Baptiste, des symboles acadiens sont parfois intégrés aux célébrations. Par exemple, le thème de 1931 à Montréal est « La femme dans l'histoire du Canada ». Dans la liste des événements historiques et des femmes qui sont représentées par un char allégorique, on retrouve Évangéline, qui incarne l'épisode de la Déportation. Tous les autres sont rattachés à l'histoire du Québec<sup>158</sup>. Le thème de « La femme dans l'histoire du Canada », peut plutôt être compris comme étant « La femme dans l'histoire du Canada français ». Dans *La Presse*, on apprend que le char d'Évangéline est offert par la SSJB de Montréal et le gouvernement du Québec. Ce dernier fait aussi le don d'un char représentant Maria Chapdelaine. Les chars commandités par le gouvernement provincial sont

---

<sup>158</sup> [S.a.], « Les 25 chars allégoriques du prochain cortège traditionnel », *La Presse* (21 mars 1931), p. 25.

les seuls à dépeindre des personnages fictifs, provenant de la littérature<sup>159</sup>. L'intégration du char allégorique d'Évangéline, pour illustrer la Déportation, semble indiquer que, pour les organisateurs et pour les commanditaires du char, cet événement fait partie de l'expérience historique canadienne-française. L'incorporation de symboles acadiens au défilé de la Saint-Jean-Baptiste, en plus de la participation acadienne, semble confirmer qu'on les considère, jusqu'à un certain point, comme des Canadiens français, ou du moins comme ayant intégré le Canada français. Cette présence acadienne ne se limite pas aux années 1930. Sur la période à l'étude, ici et là, on retrouve des cas où l'Acadie est mise en valeur dans les célébrations. Par exemple, comme nous le verrons dans le dernier chapitre, lors de la commémoration du bicentenaire de la Déportation en 1955, la Saint-Jean-Baptiste prend, surtout à Montréal, les allures d'une fête acadienne.

## **Le 2e Congrès de la Langue française**

L'année 1937 est marquée par l'organisation du 2<sup>e</sup> Congrès de la Langue française à Québec du 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet. Il a comme but de donner suite au Congrès de la Langue française de 1912, qui a eu lieu dans cette même ville. Comme mentionné en introduction, ces congrès ont pour objectif de réunir « la grande famille » canadienne-française. De plus, comme le décrit l'historien Gaétan Gervais, ils contribuent à former une « culture de congrès » au Canada français<sup>160</sup>. Dès l'annonce de la tenue d'une deuxième édition, quelques articles expliquent pourquoi il a lieu, encore une fois, à Québec. Québec est le « berceau de la race<sup>161</sup> » canadienne-française et « la ville qui parle le plus aux cœurs des [C]anadiens français, des [F]ranco-[A]méricains et des [A]cadiens<sup>162</sup> ». La province du Québec est également décrite comme étant la

---

<sup>159</sup> [S.a.], « Évangéline », *La Presse* (6 juin 1931), p. 69; [s.a.], « Les donateurs de chars allégoriques », *La Presse* (20 juin 1931), p. 50.

<sup>160</sup> Gaétan Gervais, « L'Ontario français et les grands congrès », p. 13, 105.

<sup>161</sup> [S.a.], « Le deuxième congrès de la langue française au Canada », *La Presse* (23 juin 1936), p. 12.

<sup>162</sup> [S.a.], « Nouvelle initiative des Voyageurs de Commerce », *L'Action catholique* (12 octobre 1936), p. 12.

« province-mère<sup>163</sup> ». Comme nous l'avons souligné plus haut, près d'un an avant le congrès, Mgr Camille Roy, à titre de président du comité organisateur, invite les Acadiens de la Louisiane à y participer. L'invitation est également lancée aux Acadiens des Maritimes. Par exemple, dans les mois qui suivent, Mgr Roy et Antonio Langlais, un avocat de profession et le secrétaire général du comité organisateur, se rendent dans la région du Madawaska au Nouveau-Brunswick pour faire la promotion du congrès<sup>164</sup>. De plus, en avril 1937, l'abbé Alexandre Vachon, chimiste, futur recteur de l'Université Laval et futur archevêque d'Ottawa, est choisi par le comité organisateur pour parcourir les régions acadiennes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse et prononcer des conférences sur le congrès à venir<sup>165</sup>. On déploie ainsi des efforts pour assurer une bonne participation acadienne par l'envoi de délégués canadiens-français dans les Maritimes. Un article du *Soleil*, à propos du voyage de l'abbé Vachon, mentionne que la SMA « a su développer le plus grand enthousiasme chez ses membres et qu'elle a présidé à la formation de plusieurs comités d'organisation du congrès<sup>166</sup>. » La SMA dans les Maritimes collabore dans ce cas à la mise sur place des délégations acadiennes qui se rendent à Québec pour le congrès.

Dans les semaines avant l'ouverture du congrès, le programme officiel est reproduit dans *L'Action catholique* et *Le Soleil*. Au sein des différentes sections, des communications portent sur l'Acadie ou sont animées par des Acadiens. Par exemple, on en retrouve une sur la famille acadienne donnée par l'abbé François Bourgeois, de Dorchester au Nouveau-Brunswick, et une

---

<sup>163</sup> En l'honneur de l'annonce 2e Congrès de la Langue française, *L'Action catholique* reproduit en page éditorial un extrait du discours de l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Adélard Langevin, au Congrès de la Langue française en 1912. Mgr Adélard Langevin, « Le salut à la Province de Qué. », *L'Action catholique* (13 juin 1936), p. 4.

<sup>164</sup> [S.a.], « Retour de Mgr Camille Roy et de M. Langlais », *L'Action catholique* (7 novembre 1936), p. 12; [s.a.], « Le parler français à Edmundston », *Le Soleil* (7 novembre 1936), p. 17.

<sup>165</sup> Omer Héroux, « Chez les Acadiens », *Le Devoir* (3 avril 1937), p. 1; [s.a.], « Une mission de l'abbé Alex. Vachon », *Le Soleil* (5 avril 1937), p. 3, 4; [s.a.], « La propagande chez les [A]cadiens pour le congrès de la langue française », *La Presse* (17 avril 1937), p. 23; [s.a.], « L'abbé Vachon au Collège de Church Point », *L'Action catholique* (19 avril 1937), p. 6.

<sup>166</sup> [S.a.], « Une mission de l'abbé Alex. Vachon », *Le Soleil* (5 avril 1937), p. 3, 4.

autre sur les Acadiens de la Louisiane donnée par Antoine Bernard<sup>167</sup>. Dans son article sur la participation de l'Ontario français aux divers congrès patriotiques canadiens-français, Gaétan Gervais fait le dénombrement de Franco-Ontariens qui offrent une communication dans chacune des sections<sup>168</sup>. En comparant les données de Gervais sur l'Ontario français à celles que contient le programme officiel sur l'Acadie, on s'aperçoit que la participation d'orateurs acadiens est plus rare. On retrouve ainsi seize conférenciers franco-ontariens contre cinq conférenciers originaires des Maritimes et encore trois autres en provenance de la Louisiane. S'il est vrai qu'en général, l'Acadie prend une plus petite place au congrès, la faiblesse relative du nombre de communications, par rapport à l'Ontario français, est le résultat du fait que les délégués franco-ontariens en donnent parfois sur des sujets qui ne portent pas strictement sur l'Ontario français. À titre d'exemple, le père Gustave Sauvé d'Ottawa en donne une sur « Les idées délétères (socialisme et communisme) » dans la section des mœurs et traditions. On retrouve également l'abbé Lorenzo Côté de Sudbury, qui en donne une sur les anglicismes dans l'atelier sur la langue écrite<sup>169</sup>. À l'opposé, les conférenciers acadiens et louisianais abordent des questions propres à leur communauté respective, comme l'enseignement du français dans les Maritimes, un thème que développent aussi l'abbé François Bourgeois et le frère Antoine Bernard<sup>170</sup>.

La place de l'Acadie au congrès est mise en valeur lors de la séance de clôture. Mgr Arthur Melanson, premier archevêque de Moncton, originaire de Trois-Rivières et de descendance

---

<sup>167</sup> [S.a.], « Programme complet du 2ième congrès », *Le Soleil* (14 juin 1937), p. 1, 15; [s.a.], « Le congrès de la langue française à Québec », *L'Action catholique* (15 juin 1937), p. 7.

<sup>168</sup> Gaétan Gervais, « L'Ontario français et les grands congrès », p. 117-118.

<sup>169</sup> [S.a.], « Programme complet du 2ième congrès », *Le Soleil* (14 juin 1937), p. 15; [s.a.], « Le congrès de la langue française à Québec », *L'Action catholique* (15 juin 1937), p. 7.

<sup>170</sup> [S.a.], « Les écoles primaires de la Nouvelle-Écosse », *Le Devoir* (28 juin 1937), p. 3; [s.a.], « L'enseignement français dans l'Île-du-Prince-Édouard », *Le Devoir* (28 juin 1937), p. 8; [s.a.], « L'enseignement secondaire français dans les provinces maritimes », *Le Devoir* (28 juin 1937), p. 8; [s.a.], « Les écoles primaires du Nouveau-Brunswick », *Le Devoir* (28 juin 1937), p. 9; [s.a.], « Travaux intéressants dans les sections du congrès », *Le Soleil* (29 juin 1937), p. 14.

acadienne, y prend la parole. Son discours est publié au complet dans *Le Devoir*, tandis que *L'Action catholique* et *Le Soleil* en reproduisent des extraits. Il porte, entre autres, sur la survivance française en Acadie et énumère des raisons qui font des Acadiens et des Canadiens français des « frères » :

La vieille cité de Champlain qui reçoit aujourd'hui si splendidement les héritiers de la culture française ne pouvait ne pas voir figurer à côté de ces nombreux enfants accourus de toute part, les descendants du plus vieux groupe français établi en Amérique. Du reste l'histoire du vieux Québec est trop intimement liée à la survivance acadienne pour que nous ne nous considérions pas les uns et les autres frères, frères non seulement par les origines communes de notre foi et de notre langue, mais encore par toutes nos traditions, notre tempérament et nos aspirations. [...] C'est du Québec que nous sont venus ces admirables missionnaires qui ont implanté chez nous l'Église de Dieu<sup>171</sup>.

Melanson fait référence à l'aide du clergé canadien-français dans les efforts d'institutionnalisation de la société acadienne. Ils mettent la table pour la Renaissance acadienne dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Melanson renvoie aussi, un peu plus loin, à un événement qui d'après lui, contribua grandement, à l'époque, à la survivance acadienne, soit le congrès de la SSJB de 1880. L'invitation avait été lancée aux Acadiens d'y participer, mais ceux-ci organisèrent, par la suite, leurs propres congrès, contribuant par là au développement d'une conscience nationale acadienne autonome : « C'est de cet événement que date nos congrès nationaux acadiens et, l'on peut dire, le début de notre vie plus intensément nationale<sup>172</sup> ». Paradoxalement, le congrès de la SSJB en 1880 et le rôle du clergé québécois en Acadie sont présentés comme des événements qui permettent l'intégration de l'histoire acadienne à celle du Canada français, en même temps qu'ils contribuent au renforcement de la thèse de la spécificité acadienne. L'importance donnée au congrès de la SSJB en 1880, comme événement catalyseur des Conventions nationales acadiennes et comme moment marquant le début de la vie « nationale » des Acadiens, apparaît à plusieurs reprises dans la période à l'étude. Mgr Melanson présente donc plusieurs raisons historiques qui justifient la présence acadienne au

<sup>171</sup> Mgr Arthur Melanson, « La survivance française en Acadie », *Le Devoir* (2 juillet 1937), p. 6.

<sup>172</sup> *Ibid.*; [S.a.], « Les discours prononcés, hier soir, à la séance de clôture », *L'Action catholique* (2 juillet 1937), p. 10; [s.a.], « Un congrès permanent de la langue française », *Le Soleil* (2 juillet 1937), p. 9.

2<sup>e</sup> Congrès de la Langue française. S'il fait la distinction entre les « nombreux enfants » du Québec et les Acadiens assistant au congrès, ces derniers sont inclus dans le projet national du Canada français pour toutes les causes qu'il énumère dans son discours.

Si, en général, l'Acadie ne retient pratiquement pas l'attention des journaux issus des courants idéologiques marginaux au Québec, la tenue du 2<sup>e</sup> Congrès de la langue française produit certains discours dans lesquels on relève leurs opinions sur le Canada français, et parfois même sur l'Acadie. Il n'est pas surprenant de voir que cet événement apparaît dans le journal séparatiste *La Nation* de Québec. Marcel Hamel, en particulier, se fait très critique à l'endroit du congrès :

Les présentes assises de la [p]ensée française pèchent par un défaut de logique. Elles s'adressent uniquement aux minorités quand déjà chez nous les bastions reportés les plus imprenables sont battus en brèche et sont le théâtre des innovations des métèques qui s'y installèrent en despotes aux postes de commandement et avec la complicité de nos aveugles et de nos sourds prônent l'anéantissement des Canadiens [f]rançais. Les officiels du Congrès affairés au problème [l]ouisianais, dont j'entends en ce moment un délégué jargonner à la T.S.F. un charabia infect, ont oublié le dilemme tragique de notre existence: être ou ne pas être, nous affirmer en un État souverain ou disparaître<sup>173</sup>.

Selon Hamel, la priorité aurait dû être donnée à l'étude de l'opportunité de l'indépendance du Québec. Cependant, il ne faut pas voir dans son propos un rejet en bloc de tous les groupes minoritaires. Plus loin, on comprend qu'Hamel considère (avec une légère pointe d'ironie, tout de même) que, si le Québec réussit à constituer son propre État français, la question des minorités ne se posera plus, « car la chaleur réfléchie dans le miroir de ce foyer s'irradiera au loin et maintiendra dans une température d'héroïsme les volontés frileuses<sup>174</sup> ». Or, d'autres groupes devront être mis de côté : « De nos frères par la langue des États-Unis et de la Louisiane, il ne faut plus espérer<sup>175</sup>. » Hamel prédit aussi que les minorités de l'Ouest canadien seront les prochaines à disparaître, si elles n'aident pas le Québec à la formation de l'État français qu'il réclame<sup>176</sup>. Néanmoins, l'État

---

<sup>173</sup> Marcel Hamel, « Le congrès de la bonne-entente et d'une génération qui meurt », *La Nation* (1<sup>er</sup> juillet 1937), p. 2.

<sup>174</sup> *Ibid.*

<sup>175</sup> *Ibid.*

<sup>176</sup> *Ibid.*

français sera salutaire pour les autres groupes minoritaires, qui pourront profiter de la « chaleur » qu'il irradierait. Cet intérêt envers certains des groupes minoritaires n'est pas surprenant, car les séparatistes rassemblés autour de la revue voient dans l'abbé Lionel Groulx, l'un de leurs maîtres à penser<sup>177</sup>. Même s'ils se réclament de Groulx, ce dernier est toutefois beaucoup moins radical et n'a jamais prôné l'abandon des minorités françaises du continent, bien au contraire<sup>178</sup>. Cette affection pour Groulx est perceptible dans l'édition de *La Nation* du 2 septembre 1937, qui lui est consacrée<sup>179</sup>. Un article signé par Roger Vézina, avocat à Québec et l'un des fondateurs du journal, porte sur la place des minorités dans l'œuvre de Groulx, puis rappelle que le prêtre-historien considère l'émigration des Canadiens français du Québec, à partir du XIXe siècle, comme une « douloureuse hémorragie ». Vézina est d'accord avec Groulx sur ce point, en revanche il apporte quelques précisions:

Tenant compte de cette malheureuse aventure, nous du Québec ne devrions jamais perdre de vue que la patrie spirituelle des Canadiens-Français s'étend dans les provinces anglaises au-delà de la frontière américaine. Nous avons donc le devoir de favoriser par tous les moyens la survivance de nos frères dispersés. Seulement il ne faudrait pas répéter les erreurs passées et tous périr sous prétexte de s'entr'aider [*sic*]. La patrie réelle, et matérielle, des nationaux tout comme celle des émigrés n'a jamais été, ne sera jamais dans la Louisiane, le Maine ou même l'Ouest canadien. *Elle est ici dans le Québec et pas ailleurs*. Pour tous les groupements canadiens-français d'Amérique le port d'attache, la mère patrie n'est autre que le Canada français, la province de Québec<sup>180</sup>.

Encore une fois, on ne rejette pas les minorités du continent aussi longtemps que la priorité soit l'édification d'un État français. Cela dit, Vézina met dans la même catégorie le groupe de la Louisiane et ceux qui, historiquement, sont issus de l'émigration du Québec. Il les considère comme étant des Canadiens français et ayant le Québec comme mère patrie. Si Marcel Hamel a

---

<sup>177</sup> Yvan Lamonde, « Les Jeunesses Patriotes (1935-1939) et la position non-séparatiste de l'abbé Groulx », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n° 2 (2009), p. 179-190.

<sup>178</sup> Michel Bock, *Quand la nation*, p. 321-340.

<sup>179</sup> Un encadré à la première page explique le but de cette édition du journal. Ils veulent présenter l'œuvre de Groulx pour ceux qui ne la connaissent pas, en plus de rendre « un hommage au créateur de la mystique nationale du Canada français ». [S.a.], « Le but de ce numéro », *La Nation* (2 septembre 1937), p. 1.

<sup>180</sup> Phrase en italique dans le texte original. Roger Vézina, « L'abbé Groulx et les minorités », *La Nation* (2 septembre 1937), p. 4.

affirmé, des mois plus tôt, qu'il ne fallait plus rien espérer des Franco-Américains et des Louisianais, les propos de Vézina démontrent qu'au sein de *La Nation*, il n'y a pas qu'un seul discours sur les minorités, surtout lorsqu'il est question de la Louisiane et de l'importance d'entretenir avec elle des liens.

Le 2<sup>e</sup> Congrès de la Langue française et le numéro spécial dédié à Groulx font mention de la Louisiane, pour leur part les Acadiens des Maritimes ou, plus précisément, les Acadiens du Nouveau-Brunswick apparaissent à quelques reprises dans *La Nation*. Le journal contient la chronique « Les hommes et les journaux », où l'on reproduit des extraits d'autres organes de presse en plus de les commenter. Par exemple, on y retrouve des passages tirés d'un article de *L'Évangéline* sur les difficultés auxquelles font face les Acadiens au Nouveau-Brunswick et commentés par Robert Chénier, rédacteur en chef du journal à l'époque<sup>181</sup>. Chénier conclut que ces Acadiens sont « [e]ncore un groupe qui aurait intérêt à nous suivre dans la formation d'un état libre français en Amérique... La situation [des Acadiens] dans [leur] province est égale à la nôtre dans la Confédération c.-à-d. pas du tout radieuse. Est-ce qu'un état libre français ne pourrait pas [leur] venir en aide en tant qu'il[s] serai[en]t minoritaire de cet état? À moins toutefois qu'il n'en fasse partie<sup>182</sup>! » Dans ce commentaire, il est clair que Chénier est favorable à l'inclusion des Acadiens du Nouveau-Brunswick dans l'État français que prônent les séparatistes qui collaborent au journal. Il est aussi intéressant de noter que cette aide à la minorité est conditionnelle à ce qu'elle soit intégrée à l'État français, contrairement à ce qu'affirme Marcel Hamel, qui considère plutôt que la simple formation d'un État indépendant assurerait la survivance des groupes minoritaires par la « chaleur » qui s'en dégagerait. Bien que la question des minorités françaises, et plus

---

<sup>181</sup> Mathieu Noël, *Le réseau indépendantiste québécois dans les années 1930*, mémoire de maîtrise, UQAM, 2009, p. 74.

<sup>182</sup> Robert Chénier, « Sur le front [a]cadien », *La Nation* (23 juillet 1936), p. 2.

précisément de l'Acadie, ne retient qu'une petite partie de l'attention dans les pages de *La Nation*, cela n'empêche pas que certaines interventions permettent de comprendre que le séparatisme prôné n'équivaut pas nécessairement au rejet des minorités françaises du pays. De plus, les opinions sont parfois divisées au sujet des groupes minoritaires dans le reste du continent, comme dans le cas de la Louisiane.

Précisons *La Nation* n'est pas le seul organe de presse à publier des critiques à l'égard du Congrès de 1937. Le journal communiste *Clarté*, à quelques mois des assises, exprime ses souhaits pour ces dernières:

[qu'il] ne dégénère pas comme l'ont fait les autres soi-disantes [*sic*] tentatives de refrancisation, qui en réalité n'étaient que des réunions où l'on prêchait la haine des races, et l'isolement des canadiens-français [*sic*], comme solution aux difficultés économiques qui nous sont imposées aussi bien par nos capitalistes canadiens-français que canadiens-anglais<sup>183</sup>.

À la suite du Congrès, il est évident que les événements des derniers jours n'ont pas répondu aux attentes du journal :

[L]es sinistres agents de la propagande mussolinienne ont réussi à utiliser le Congrès comme tremplin, pour étendre davantage leur influence subversive. Ce n'est pas la décision d'établir un « office de la langue française pour l'examen et les corrections des enseignes, des affiches et des circulaires » (chose louable et utile en elle-même), qui se trouve en tête des résolutions adoptées. Loin de là, les premiers soucis des dirigeants du congrès semblent avoir été - d'imprégner d'esprit nationaliste l'enseignement scolaire, de propager partout la doctrine corporatiste (ce sont les deux premiers « Vœux » émis par le Congrès!), et un peu plus loin on trouve - la lutte contre le Communisme<sup>184</sup>!

Le journal cible les intellectuels rassemblés autour de *La Nation*, car ils font ouvertement la promotion du fascisme mussolinien. Même si le journal ne parle pas spécifiquement de l'Acadie, ou des minorités françaises, dans le contexte du Congrès, il dénonce le nationalisme canadien-français et les influences qu'il subirait, à ses yeux. Le rejet de toute forme de nationalisme, et plus

---

<sup>183</sup> E. S., « Le Congrès pour la refrancisation », *Clarté* (3 avril 1937), p. 2.

<sup>184</sup> E. Roger, « L'Écœurante Ironie du Congrès de la langue française », *Clarté* (3 juillet 1937), p. 5.

précisément du nationalisme canadien-français, permet d'expliquer l'absence de la question des minorités françaises et de l'Acadie dans *Clarté*.

### **Le Congrès national acadien**

En février 1937, la Société nationale de l'Assomption (SNA)<sup>185</sup> annonce qu'elle organise un Congrès national à Memramcook au Nouveau-Brunswick<sup>186</sup>. En août de cette même année, des délégués acadiens des Maritimes, des États-Unis et du Québec participent à la 10e édition des conventions acadiennes<sup>187</sup>. La succursale Louis-Hébert de la SMA de Québec envoie quelques-uns de ses membres pour y prendre part<sup>188</sup>. Antoine Bernard y assiste aussi en tant que délégué de la SSJB de Montréal et comme représentant des Acadiens de la Louisiane<sup>189</sup>. Il prend la parole et se réjouit que la SSJB de Montréal et l'Acadie entretiennent des relations plus nombreuses dans les dernières années. Étant originaire de la Gaspésie, où se trouvent plusieurs descendants d'Acadiens arrivés à la suite du Grand Dérangement, il émet le vœu que la région ait bientôt sa propre succursale de la SMA<sup>190</sup>. Mgr Camille Roy, pour sa part, donne un discours le 10 août, en tant que président du comité organisateur du 2<sup>e</sup> Congrès de la Langue française et recteur de l'Université Laval<sup>191</sup>. *L'Action catholique* et *Le Devoir* publient dans leurs pages son discours au complet, tandis que *Le Soleil* en rapporte des extraits. Mgr Roy affirme :

---

<sup>185</sup> La SNA change de nom en 1957 pour devenir la Société nationale des Acadiens.

<sup>186</sup> Omer Héroux, « Le Congrès national acadien », *Le Devoir* (13 février 1937), p. 1; [s.a.], « Congrès Acadien », *Le Soleil* (15 février 1937), p. 3.

<sup>187</sup> Pour une histoire des conventions et des congrès nationaux acadiens jusqu'en 1937, voir Chantal Richard, « Le récit de la Déportation comme mythe de création dans l'idéologie des Conventions nationales acadiennes (1881-1937) », *Acadiensis*, vol. 36, n° 1 (2006), p. 69-81.

<sup>188</sup> [S.a.], « Mgr Roy au 10e congrès des Acadiens », *L'Action catholique* (6 août 1937), p. 18.

<sup>189</sup> Un article dans *Le Devoir* explique qu'il n'y a pas de délégation de la Louisiane à ce congrès en raison de la proximité du 2<sup>e</sup> Congrès de la Langue française. Antoine Bernard fut choisi pour représenter les Acadiens de la Louisiane, car il venait de passer du temps dans les institutions universitaires de cet État, dans les mois précédant l'été 1937. Omer Héroux, « En Louisiane », *Le Devoir* (14 août 1937), p. 1.

<sup>190</sup> Ce vœu se réalise en 1940, comme exposé dans le prochain chapitre. [S.a.], « S.E. Mgr P.-A. Chiasson demande aux Acadiens de lutter énergiquement pour faire reconnaître le droit si essentiel d'instruire les enfants dans leur langue et leur religion », *L'Action catholique* (11 août 1937), p. 7.

<sup>191</sup> [S.a.], « Causerie de Mgr C. Roy à Memramcook », *Le Soleil* (2 août 1937), p. 18.

Vous faites sur le plan acadien, ce que nous avons voulu faire à Québec sur le plan canadien et américain. Et après avoir si admirablement contribué par vos plus éminents compatriotes à l'œuvre du Congrès de Québec, vous aurez l'honneur, Acadiens, d'être les premiers à donner une suite à ce Congrès en faisant cette convention acadienne, en vous préoccupant vous-mêmes, pendant ces journées d'études et d'action, des problèmes particuliers que doivent résoudre les groupes français du Canada et de l'Amérique<sup>192</sup>.

Il considère que ce congrès est une continuation de celui tenu à Québec en juin. Si l'Acadie est intégrée au Canada français, elle en est une sorte de copie, qui intervient auprès des Acadiens à travers le continent, comme le Québec le fait auprès de toutes les minorités françaises. Pourtant, la partie du discours de Mgr Roy qui retient le plus l'attention, dans la presse québécoise, est sa dénonciation de la doctrine séparatiste. Par exemple, le journal *Clarté* reproduit quelques extraits de ce discours, dans lequel Mgr Roy affirme que c'est « par manque de culture et d'action » que les Canadiens français ont perdu contrôle de leurs ressources naturelles et leur pouvoir économique. Il ajoute dans son discours : « Au séparatisme, qui est un mouvement de faiblesse, je préfère le fédéralisme, sous lequel les [C]anadiens français peuvent se distinguer eux-mêmes et faire honneur à leur race<sup>193</sup>. » Le journal apporte une clarification à la question du contrôle des ressources naturelles:

Il ne s'agit donc pas de les arracher à quelques anglais, américains ou autres étrangers, puis ensuite les remettre à quelques canadiens français capitaliste [*sic*], mais de les rendre à la nation et la collectivité. Si le sens des observations de Mgr Roy conclut cela, nous sommes d'accord avec lui, non seulement d'accord sur le séparatisme et sur le manque de culture et d'action des intellectuels du Québec, mais aussi sur la destination de nos ressources naturelles qui doivent en effet revenir à TOUS nos canadiens français, anglais ou autres [*sic*]<sup>194</sup>.

Comme avec ses commentaires au sujet du 2<sup>e</sup> Congrès de la Langue française, c'est le capitalisme qui est la source du problème pour tous, pour *Clarté*, pas seulement pour les Canadiens français. Sa position anti-nationaliste est évidente à travers cette intervention.

---

<sup>192</sup> Mgr Camille Roy, « Mission et influence de l'homme de profession dans la société », *L'Action catholique* (11 août 1937), p. 4; Mgr Camille Roy, « Au congrès acadien », *Le Devoir* (11 août 1937), p. 6; [s.a.], « Mgr Camille Roy s'attaque au principe même du séparatisme », *Le Soleil* (11 août 1937), p. 4.

<sup>193</sup> [S.a.], « Mgr. Camille Roy et les droits des Canadiens français », *Clarté* (28 août 1937), p. 5.

<sup>194</sup> Le mot en majuscule l'est dans le texte original. *Ibid.*

Pour sa part, *Le Jour*, l'hebdomadaire libéral de combat de Jean-Charles Harvey<sup>195</sup>, est également en accord avec la dénonciation du séparatisme qu'ont faite, dernièrement, certains membres du clergé, tels de Mgr Roy lors du Congrès national acadien. Un article de ce journal considère que le problème du séparatisme chez certains Canadiens français vient de l'« enseign[ement] [de] la haine des autres nationalité, on leur a fait croire sous une fausse étiquette de nationalisme, [on] les [a] dress[é] contre leur propre pays, c'est-à-dire contre le merveilleux Canada qui va de l'Atlantique au Pacifique<sup>196</sup> ». Le journal s'oppose au nationalisme canadien-français traditionnel, et à plus forte raison au séparatisme, et prône un nationalisme canadien, vu que les Canadiens français sont un groupe, parmi tant d'autres, au sein de la nation canadienne. Dans les articles de *Clarté* et du *Jour*, ce ne sont pas les propos de Mgr Roy sur les Acadiens ou sur les minorités dans leur ensemble qui retiennent l'attention. On s'intéresse à son intervention en raison de sa dénonciation du séparatisme.

## Conclusion

Les années 1930 sont riches en échanges entre Canadiens français et Acadiens, tant des Maritimes que de la Louisiane qui permettent aux membres de l'élite canadienne-française de formuler leur conception de l'Acadie et de sa place dans le Canada français. Or, on ne s'entend pas toujours sur son degré de proximité avec le Canada français, ni sur la nature de l'appui que devrait lui apporter le Québec. Que l'on parle des Acadiens des Maritimes ou de la Louisiane, l'on souhaite presque constamment qu'elles se rapprochent du Québec qui aurait, pour certains, le devoir d'y veiller. Dans le cas des Acadiens qui se trouvent au Québec, l'on n'est pas toujours

---

<sup>195</sup> En tant que journaliste et écrivain, Jean-Charles Harvey est une figure marquante dans l'espace public québécois depuis les années 1920. En 1934 il perd son poste de rédacteur en chef du quotidien *Le Soleil* à la suite de la condamnation par le clergé de son œuvre *Les Demi-civilisés*. C'est par la suite qu'il fonde et dirige *Le Jour*. Pascale Guimont, « *Le Jour*, 1937-1946 », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.), *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 131-163.

<sup>196</sup> [S.a.], « Séparatisme! », *Le Jour* (25 septembre 1937), p. 8.

d'accord, là non plus, sur leur place dans la grande famille canadienne-française. S'ils s'organisent entre eux au sein de succursales de la SMA, en plus d'intégrer, à l'occasion, les célébrations de la Saint-Jean-Baptiste, ils sont tantôt présentés comme des Acadiens, tantôt comme des Canadiens français et même, par moments, comme un groupe hybride. Peu importe leur désignation, la présence acadienne au Québec est présentée comme l'une des raisons qui motivent l'intérêt de la province envers l'Acadie. Si « la première Révolution tranquille » est marquée par l'apparition d'organes de presse issus des courants idéologiques marginaux, c'est surtout autour du 2<sup>e</sup> Congrès de la langue française et du Congrès national acadien, à l'été 1937, que les journaux associés à ces courants discutent à quelques reprises de l'Acadie et, surtout, se montrent critiques du nationalisme canadien-français. Quoique les années 1930 sont influencées par de nombreuses mutations au niveau du champ intellectuel canadien-français, le déclenchement d'un nouveau conflit mondial vient encore une fois le bouleverser. Certains phénomènes, comme les voyages des Canadiens français en Acadie ou en Louisiane, et vice-versa, n'ont pas lieu dans le contexte de guerre. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, de nouveaux acteurs et de nouvelles organisations, à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, puis tout au long du conflit, mettent de l'avant une diversité de discours au sujet de l'Acadie. Plusieurs prennent des initiatives pour tenter de solidifier les liens entre l'Acadie et le Québec, tandis que d'autres remettent en question le nationalisme canadien-français et l'importance que certains donnent à la Déportation.

## CHAPITRE 2

### 1938 à 1945 : L'« âge d'or des relations entre le Québec et l'Acadie<sup>197</sup> »?

Les années 1930, au Québec, sont présentées comme une « Révolution tranquille » au niveau du champ intellectuel canadien-français et la Deuxième Guerre mondiale vient, à son tour, le secouer. À la veille du conflit, les expressions idéologiques radicales, surtout celles situées à l'extrême-droite, sont présentes dans l'espace public québécois comme jamais auparavant. Bien qu'elles soient marginales, pareillement à celles de l'extrême-gauche, une fois la guerre déclenchée, ces courants et leurs organes de presse sont restreints en raison de la censure imposée. Cela dit, ces années représentent aussi un moment unique, où la question de la conscription pousse les nationalistes à faire de l'action politique directe. Afin d'éviter une reprise de la crise de la conscription, telle que celle vécue lors de la Première Guerre mondiale, les nationalistes s'organisent politiquement. C'est dans ce contexte que la Ligue pour la défense du Canada est fondée en 1942. Elle voit le jour à la suite de l'annonce du plébiscite pour la conscription par le premier ministre du Canada à l'époque, William Lyon Mackenzie King. La Ligue pour la défense du Canada regroupe plusieurs nationalistes qui font pression et encouragent le vote du « non » lors du plébiscite<sup>198</sup>. Plusieurs organisations nationalistes canadiennes-françaises collaborent avec elle. Après la défaite du « non » en avril 1942, les nationalistes rassemblés autour de la Ligue pour la défense du Canada, tels que les députés Maxime Raymond et André Laurendeau, lancent un nouveau parti politique : le Bloc populaire canadien. Il est actif aux niveaux fédéral et provincial. Lorsque le Bloc présente des candidats à l'élection provinciale québécoise de 1944, il réussit à en

---

<sup>197</sup> [S.a.], « L'Acadie aura son journal catholique et français, déclare Mgr Robichaud », *L'Action catholique* (25 mai 1943), p. 3; [s.a.], « Belle manifestation en faveur de nos compatriotes Acadiens », *Le Soleil* (25 mai 1943), p. 6; [s.a.], « La campagne en faveur de la presse acadienne », *Le Devoir* (25 mai 1943), p. 7.

<sup>198</sup> J.L. Granatstein, « Le Québec et le plébiscite de 1942 sur la conscription », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, no° 1 (juin 1973), p. 53.

faire élire quatre. L'aventure du Bloc populaire canadien permet aux nationalistes de s'impliquer dans la sphère politique en plus de contribuer à l'élaboration d'un nationalisme en fonction du territoire québécois avec, par exemple, l'enjeu de l'autonomie provinciale<sup>199</sup>. Au-delà de la question de la conscription, les années de guerre, sur la scène politique québécoise, sont également marquées par les réformes du premier ministre libéral, Adélard Godbout. Pendant son temps au pouvoir, il amène plusieurs changements, tels que l'octroi du droit de vote des femmes au niveau provincial, l'introduction de l'instruction obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ans, en plus de la fondation d'Hydro-Québec. Certains considèrent les années Godbout comme une Révolution tranquille avortée par le retour au pouvoir de Maurice Duplessis en 1944<sup>200</sup>. Cette période de guerre représente un moment particulier dans l'histoire du champ intellectuel canadien-français.

Les années 1930 permettent de nombreux échanges entre le Canada français et l'Acadie, surtout par l'entremise de voyages et la participation de délégations de chaque groupe à divers congrès, mais les années de guerres limitent ces types d'initiatives. Cela n'empêche pas pour autant les commentateurs canadiens-français de se questionner dans la presse sur la place de l'Acadie au sein du Canada français. La réaction, au Québec, à la Deuxième Guerre mondiale, en pousse certains à présenter leurs propres interprétations de la Déportation en tant qu'événement appartenant à l'histoire du Canada français. Si cet événement, dans quelques cas, intègre la mémoire collective canadienne-française, d'autres l'utilisent plutôt pour critiquer les nationalistes canadiens-français. Cette période voit aussi l'intervention d'une nouvelle organisation qui lance plusieurs projets pour aider financièrement les groupes minoritaires, incluant l'Acadie. À la suite

---

<sup>199</sup> Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, Montréal, Boréal, 1998, 478 p; Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, p. 111.

<sup>200</sup> Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec*, p. 49, 95.

du 2<sup>e</sup> Congrès de la langue française, le CVFA est fondé<sup>201</sup>. Pendant la guerre, le CVFA se charge de mettre en place des cours d'été pour les instituteurs acadiens des Maritimes, en plus de contribuer à l'organisation d'une collecte de fonds pour permettre la création d'un quotidien acadien. Ces campagnes illustrent l'engagement du CVFA et de la population canadienne-française envers l'Acadie, alors que les motivations qui en sont à l'origine ne sont pas toujours les mêmes. Le début de la Deuxième Guerre mondiale coïncide également avec la fondation de nouvelles succursales de la SMA dans certaines régions du Québec. Elles contribuent à promouvoir dans la presse l'idée qu'il y a une distinction entre la population acadienne de la province et la population canadienne-française. Ce chapitre tente donc de mieux comprendre la question des relations entre le Québec et l'Acadie dans le contexte de la Deuxième Guerre mondiale, en plus de mettre en lumière les phénomènes propres à cette période.

### **La Déportation au temps de la Deuxième Guerre mondiale**

Comme vu précédemment, la Déportation est un événement qu'on présente parfois comme faisant partie de la mémoire collective et de l'expérience historique canadiennes-françaises. La période entourant la Deuxième Guerre mondiale en est une où cette conception apparaît dans les journaux. Par exemple, *Le Fasciste canadien*, organe du PNSC, dirigé par Adrien Arcand, le principal promoteur du nazisme au Canada français, publie un article rédigé par Paul Maisonneuve<sup>202</sup> expliquant la nécessité de ce parti fasciste et antisémite. Il considère que :

---

<sup>201</sup> Lors de sa fondation, il porte le nom de Comité permanent de la Vie française avant d'en changer en 1952. Tout au long de cette thèse, nous utiliserons l'acronyme CVFA pour simplifier le texte. Voir le livre de Marcel Martel sur le CVFA et son action auprès des minorités canadiennes-françaises de sa fondation à l'année 1975 : Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé: rêves, lutttes et déroutte du Canada français : les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne, 1867-1975*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, 203 p.

<sup>202</sup> Nous n'avons pas été en mesure de déterminer s'il s'agit d'un pseudonyme d'Adrien Arcand ou de l'un des collaborateurs voulant faire référence à l'un des fondateurs de la ville de Montréal, Paul de Chomedey de Maisonneuve. Toutefois, comme le montre Hugues Théorêt, Arcand et ses collaborateurs utilisaient des pseudonymes dans ses journaux antisémites. Hugues Théorêt, *Les chemises bleues : Adrien Arcand, journaliste, antisémite*,

Depuis que l'Anglais est au Canada, le Juif s'est servi de son nom et de son manteau pour nous donner des coups mortels dont nous a encore sauvés la Providence. Étudie[z] l'histoire du Canada, la vraie, et vous trouverez trop souvent le Juif installé chez-nous et pour nous sucer, nous piller et nous persécuter dans tous les domaines de notre vie nationale, économique ou religieu[se]. Examinez de près les frères Kirke, Wolfe et Montcalm: la dispersion des Acadiens, 1837 avec Papineau financé et sauvé par les Juifs<sup>203</sup>.

Dans un premier temps, la Déportation des Acadiens est intégrée à la liste des événements tragiques de l'histoire du Canada français et, dans un deuxième temps, on en impute la responsabilité aux Juifs, « déguisés » en Anglais. Cette interprétation de l'histoire canadienne s'associe avec une version du nationalisme canadien dans laquelle, tant les Canadiens français, que les Canadiens anglais, seraient victimes de l'exploitation des Juifs. La Déportation est présentée, d'après l'auteur de l'article, comme un événement historique dont les Juifs se sont servis pour « donner des coups mortels » au Canada français. Dans un discours prononcé quelques années plus tôt, au monument national à Montréal, Arcand développe lui-même sa conception du Canada français. Il considère les Acadiens comme étant des Canadiens français, au même titre que ceux du Québec et des minorités françaises issues de la migration interprovinciale. Arcand critique la doctrine séparatiste et rappelle que « [n]ous avons en dehors de la province de Québec, environ 700,000 Canadiens français<sup>204</sup> ». En faisant l'énumération des différents groupes minoritaires hors Québec, il affirme que :

dans l'Île du Prince-Édouard nous sommes un sur 7; en Nouvelle-Écosse, un sur 9; dans l'Ontario, nous sommes 300,000, c'est-à-dire un sur 11; au Nouveau-Brunswick, nous sommes 35% de la population totale et 50% de la population rurale. Ces 700,000 Canadiens-français, presque un [*sic*] quart de notre population totale au pays, est-ce que nos chevaliers du patriotisme veulent en faire de nouvelles « victimes d'un grand dérangement », ou ne peuvent-ils pas comprendre, par la leçon du passé, les possibilités de l'avenir<sup>205</sup>?

S'il ne fait pas de distinction entre les groupes acadiens des Maritimes et les autres groupes minoritaires issus de l'émigration du Québec, il considère cependant que les séparatistes, s'ils

---

*canadien-français*. Montréal, Septentrion, 2012, p. 50. Il faut ajouter que dans le chapitre de René Durocher sur *Le Fasciste canadien*, cet extrait est attribué à Adrien Arcand : René Durocher, « *Le Fasciste canadien, 1935-1938* », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.), *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 335.

<sup>203</sup> Paul Maisonneuve, « Pourquoi fasciste », *Le Fasciste canadien* (février 1938), p. 9.

<sup>204</sup> Adrien Arcand, « Le discours du chef au Monument national », *Le Fasciste canadien* (novembre 1936), p. 7.

<sup>205</sup> *Ibid.*

procédaient à la création d'un État français, seraient responsables d'un autre « grand dérangement » pour les minorités du pays. Avec ces propos, on comprend qu'Adrien Arcand se préoccupe du sort des minorités canadiennes-françaises<sup>206</sup>. Tant dans l'article de Maisonneuve, que dans le discours d'Arcand, il n'y a pas de différence entre l'histoire acadienne et l'histoire canadienne-française ou entre ces populations. La question des minorités et celle de l'Acadie ne retiennent que très peu de place dans le journal d'Arcand, malgré tout cela ne l'empêche pas de présenter les Acadiens des Maritimes comme étant des Canadiens français, sans distinction.

Une fois le conflit mondial déclenché, les discours au sujet de la Déportation retrouvés dans la presse québécoise sont surtout employés pour critiquer les nationalistes canadiens-français. On en accuse certains d'utiliser le rôle des Britanniques dans cet événement historique, pour s'opposer à la participation du Canada à la guerre, ou même pour célébrer les défaites des forces alliées. Par exemple, on affirme dans un éditorial du *Soleil* que lorsqu'on questionne les Canadiens français, qui se réjouissent des victoires des forces de l'Axe, « on parvient à faire avouer à quelques-uns, les plus sincères, qu'ils ont encore la dispersion des Acadiens sur le cœur<sup>207</sup> ». L'auteur de l'éditorial rappelle que la Grande-Bretagne et la France ont déclaré la guerre afin de respecter leur promesse faite à la Pologne, alors que l'Allemagne avait comme seule motivation la domination mondiale. Il ajoute, avec frustration, que « toutes ces vérités ne comptent pas! La Grande Vérité [*sic*], la chose qu'il ne faut jamais oublier, c'est qu'un imbécile du nom de Lawrence a dispersé des Acadiens<sup>208</sup> ». L'éditorial se termine en prédisant que si « [l]eur frère ou leur père se [faisait] tuer demain, ils penseraient encore et toujours à Lawrence<sup>209</sup> ». L'argument présenté,

---

<sup>206</sup> Dans son livre, l'historien Hughes Théorêt utilise cet extrait, parmi d'autres, pour illustrer l'attachement au Canada français d'Adrien Arcand et offrir une interprétation différente de celle de René Durocher, qui présente Arcand comme étant un séparatiste. Hughes Théorêt, *Les chemises bleues*, p. 130-135.

<sup>207</sup> Vauquelin, « Lawrence et 1940 », *Le Soleil* (28 décembre 1940), p. 4.

<sup>208</sup> *Ibid.*

<sup>209</sup> *Ibid.*

pour contrer celui des Canadiens français ciblés, est que la Déportation doit être comprise comme l'œuvre du lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse à l'époque, Charles Lawrence, non comme celle de la Grande-Bretagne. Lorsque l'on condamne l'usage de la mémoire du Grand Dérangement pour s'opposer à l'effort de guerre, on démontre tout de même que cet événement intègre la mémoire collective canadienne-française chez une partie de la population.

Quoique *Le Soleil* réprimande certains Canadiens français, sans toutefois fournir de noms précis, c'est le journal libéral *Le Jour*, fondé et dirigé par Jean-Charles Harvey, qui se fait le plus critique. De 1940 à 1944, 18 articles, sur les 24 retenues entre ces années, s'attaquent aux nationalistes canadiens-français qui utilisent la Déportation pour protester contre l'effort de guerre. Par exemple, dans un éditorial d'août 1940, Jean-Charles Harvey s'en prend à ceux qui semblent se réjouir des défaites de la Grande-Bretagne et qui ne reconnaissent pas que c'est l'Allemagne qui est à blâmer pour la guerre. Il affirme :

Ces superfins nous répondaient par quelques mots qu'ils croyaient sans réplique: « Dispersion des Acadiens! Martyrs de 37! » Ils ne s'apercevaient pas, ces pauvres cerveaux fêlés, que le grand déménagement des Acadiens, perpétré sous un régime mort et enterré depuis bientôt deux siècles, et les petites bagarres de 1837, n'étaient rien que du pipi de chat en comparaison du traitement infligé aux Tchèques, du massacre et des persécutions incroyables subies par les Polonais, de l'innovation traîtresse et lâche de la Norvège, de la violation de la Hollande et de la Belgique<sup>210</sup>.

Il ajoute que les nationalistes se sont tus, une fois la France tombée aux mains d'Hitler. Dans cette intervention, Harvey tente, jusqu'à un certain point, de minimiser les événements de 1755, lorsqu'il se réfère au « grand déménagement des Acadiens ». Pour lui, la gravité de cet événement et celle des Rébellions de 1837 ne se comparent pas à celle de la guerre qui est en cours. Dans cet éditorial, comme dans d'autres textes de Harvey, il expose clairement qu'il est un défenseur du nationalisme canadien et du libéralisme<sup>211</sup>. Quelques mois plus tard, il revient à la charge et

---

<sup>210</sup> Jean-Charles Harvey, « Les imbéciles se sont tus », *Le Jour* (31 août 1940), p. 1.

<sup>211</sup> *Ibid.*, p. 2.

s'attaque aux institutions d'enseignement du Québec, qui « sont devenues des écoles de déloyauté et de haine<sup>212</sup> » :

[Elles] ne cessent d'insuffler aux pauvres petits la pire des passions nationalistes. Le procès de l'Angleterre se fait fréquemment dans certains fauteuils de prétendue vérité. C'est ainsi que nous ne trouvons rien de plus tragiquement ridicule que le rappel éternel de la dispersion des Acadiens, acte regrettable que l'Angleterre désavoua. Qu'est-ce que la dispersion des Acadiens aujourd'hui, sinon un fait divers? Les mœurs du temps n'étaient pas [celles] de l'Anglais d'aujourd'hui, loin de là<sup>213</sup>.

Dans cet extrait, il est intéressant de noter qu'Harvey affirme que l'Angleterre a « désavoué » la Déportation, ce qui devrait mettre un terme au « rappel éternel » de cet événement historique. Cet argument semble être influencé par sa tendance bon-ententiste et son adhésion au nationalisme canadien, qu'il considère comme le gardien des valeurs libérales. Après avoir fait un rappel des conditions difficiles en Europe et de la misère qui y règne sous les nazis, Harvey offre une suggestion à ces nationalistes canadiens-français : « vous tous qui vivez du souvenir de la dispersion des Acadiens, vous tous, savants ridicules qui portez des chandelles en plein midi, [allez] vous mettre sous la règle naziste. Vous aurez alors ce que vous méritez: une vie d'esclavage. Et vous commencerez peut-être à trouver du bon dans l'esprit libéral<sup>214</sup>. » Dans ces exemples, Harvey ne mentionne pas explicitement les gens qu'il cible avec ces remarques. Cela dit, à partir de 1942, certaines de ses interventions et celles de ses collègues visent des figures du nationalisme canadien-français traditionnel et des anticonscriptionnistes qui prennent la parole dans l'espace public québécois. Ils sont *Le Devoir*<sup>215</sup>, l'élite rassemblée au sein de l'ACJC et de la SSJB<sup>216</sup>, en plus du Bloc populaire et de ses chefs, Maxime Raymond et André Laurendeau<sup>217</sup>. Il faut noter

---

<sup>212</sup> Jean-Charles Harvey, « Ceux qui font les esclaves », *Le Jour* (9 novembre 1940), p. 1.

<sup>213</sup> *Ibid.*

<sup>214</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>215</sup> Dans sa thèse de doctorat, Hughes Théorêt identifie que Paul Riverin est un pseudonyme de Jean-Charles Harvey. Hughes Théorêt, *Les revues et les journaux canadiens-français face aux droites radicales européennes, 1918-1945*, thèse de doctorat, Université d'Ottawa, 2016, p. 261; Paul Riverin, « Supprimez le "Devoir" », *Le Jour* (25 avril 1942), p. 1.

<sup>216</sup> Jean-Charles Harvey, « L'Union des Démocrates », *Le Jour* (15 mai 1943), p. 1.

<sup>217</sup> *Ibid.*; Jean-Charles Harvey, « Saboteur No 1 Saboteur No 2 », *Le Jour* (11 décembre 1943), p. 2; Claude Kerr, « L'enfer en est pavé... », *Le Jour* (8 janvier 1944), p. 8.

qu'avec la méthodologie employée, on n'a pas retrouvé de discours au sujet de la Déportation comme ceux que dénonce *Le Jour* dans la presse nationaliste et anticonscriptionnistes, comme *Le Devoir* et *L'Action nationale*. Toutefois, il est possible que les critiques de Harvey soient motivées par des propos qui n'ont pas été reproduits par ces organes de presse. L'une des autres figures du nationalisme canadien-français visées par *Le Jour* est Lionel Groulx. Dans un de ses éditoriaux, Jean-Charles Harvey affirme qu'à la place de se préoccuper de ce qui arriverait si le Canada et les États-Unis étaient battus par l'ennemi, ce qui intéresse Groulx, « lui qui voudrait toujours venger son arrière-bisaïeule, victime de la déportation des Acadiens, c'est une bonne défaite anglaise, dût pour cela la civilisation entière crouler, dût le monde chrétien disparaître. Pour lui, ça vaut bien le coup, son arrière-bisaïeule. Toute la civilisation, toute la chrétienté pour la bisaïeule<sup>218</sup> ». Harvey présente Groulx comme étant de descendance acadienne, en plus de considérer que c'est le désir de venger cette ancêtre qui explique, en partie, l'importance qu'il donne à la Déportation dans le contexte de la guerre. Il faut noter que dans ses interventions trouvées dans la presse québécoise, Groulx ne revendique aucune ascendance acadienne. Après une recherche par mots clés dans les quatre volumes de ses mémoires publiés de 1970 à 1974, nous n'avons pas non plus repéré de passages allant dans ce sens<sup>219</sup>.

Afin de dénoncer, encore une fois, les nationalistes canadiens-français, qui parleraient sans cesse de la Déportation, *Le Jour* publie des extraits d'un discours radiophonique du député fédéral

---

<sup>218</sup> Jean-Charles Harvey, « Saboteur No 1 Saboteur No 2 », *Le Jour* (11 décembre 1943), p. 2; Pour les autres mentions de Groulx voir : Jean-Charles Harvey, « L'Union des Démocrates », *Le Jour* (15 mai 1943), p. 1; Claude Kerr, « L'enfer en est pavé... », *Le Jour* (8 janvier 1944), p. 8; Jean-Charles Harvey, « Anormaux et détraqués », *Le Jour* (6 janvier 1945), p. 1.

<sup>219</sup> Les mémoires de Lionel Groulx sont numérisés sur la plateforme numérique de BANQ : Lionel Groulx, *Mes mémoires*, Montréal, Éditions Fides, 1970-1974, 4 volumes.

[<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2219705?docref=AQGisMvTGxOGLaP0hnhcA>] (page consultée le 30 mars 2022).

pour le comté de Gloucester au Nouveau-Brunswick et futur sénateur, Clarence-Joseph Veniot.

On expose les motivations du journal :

Il y a longtemps que des supernationaleux [*sic*] nous racontent la dispersion des Acadiens. À force de répéter ces lamentations lugubres, on a fini par se représenter ces frères d'outre-Québec comme d'éternels martyrs. Mais voici que nous entendons une autre histoire, et cela, de la bouche d'un Acadien authentique. [...] [Clarence-Joseph Veniot] nous apprenait en un magnifique discours prononcé au poste CKAC, que les Acadiens, dont il est l'élu, ne sont pas des êtres larmoyants penchés uniquement sur la tombe d'Évangéline. Les Acadiens ont oublié, pardonné. Ils se sont repris à la vie et grâce à leur énergie et à leur souplesse, ils savent progresser en harmonie avec leurs voisins. M. Veniot donne une rude et franche leçon à nos isolationnistes québécois<sup>220</sup>.

Ce discours de Veniot est reproduit pour pourfendre les nationalistes canadiens-français, non pour témoigner de l'intérêt du journal envers l'Acadie. Lorsque des articles font mention de l'Acadie, celle-ci est rattachée au Canada français presque systématiquement, en raison de l'utilisation de la Déportation par ceux que dénonce Jean-Charles Harvey. Néanmoins, on retrouve dans cet article l'une des seules fois où *Le Jour* se réfère aux Acadiens comme à des frères. Il semble donc que, dans certains contextes, on estime qu'il y a un lien familial entre les Acadiens et les Canadiens français du Québec. Or, dans la majorité des cas l'adhésion du journal au nationalisme canadien fait que l'on considère l'Acadie comme un groupe ethnique parmi les autres au sein de la nation canadienne. Même si ce journal s'oppose au nationalisme canadien-français traditionnel, ses articles illustrent bien le fait que, pour les tenants de ce courant, dans le contexte de guerre, la Déportation est bien ancrée dans leur mémoire historique et collective. Dans tous les cas, Harvey, en critiquant l'usage de la Déportation par les nationalistes, remet en question son intégration à la mémoire collective du Canada français. Il est clair qu'il s'oppose à l'utilisation de cet événement historique pour contester l'effort de guerre et qu'il considère qu'il ne s'agit plus que d'un « fait divers » dans l'histoire du Canada. Le journal d'Harvey n'ignore pas l'Acadie, qui ne l'évoque cependant que pour s'opposer au nationalisme canadien-français ou pour faire la promotion d'un

---

<sup>220</sup> [S.a.], « La voix d'un Acadien », *Le Jour* (1<sup>er</sup> mai 1943), p. 6.

nationalisme canadien. Il ne présente pas le Québec comme ayant un rôle particulier à jouer auprès des Acadiens ou comme ayant une conscience métropolitaine.

Le sujet du Grand Dérangement revient encore une fois la guerre terminée. René Chaloult, l'un des fondateurs du parti de l'Union nationale en 1936 puis, depuis 1944, le député indépendant de la circonscription de Québec à l'Assemblée législative, en fournit un exemple. Dans les années 1920, Chaloult correspond avec Lionel Groulx en plus de publier un article dans *L'Action française* au sujet de l'Acadie et des relations entre Acadiens et Canadiens français<sup>221</sup>. Son intérêt envers l'Acadie est reflété dans certains de ses discours rapportés dans les journaux. Par exemple, en 1932, alors qu'il est l'un des présidents de la Société des Arts, Sciences et Lettres, il donne une causerie qu'il intitule « Les Acadiens d'aujourd'hui ». Il affirme que ceux-ci « ont un sens national très développé, parfois même un peu pointilleux, peut-être, et non toujours sans raison, dans leurs rapports avec les Canadiens français, qui malheureusement, d'une manière générale, ne les connaissent pas beaucoup mieux que nos cousins de France connaissent le Québec<sup>222</sup>. » Chaloult est l'un de ceux qui déplorent que les Canadiens français ne connaissent pas assez les Acadiens. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, il s'oppose à la conscription en plus d'appuyer le Bloc populaire<sup>223</sup>. Chaloult s'associe dans ce cas aux nationalistes canadiens-français dénoncés dans *Le Jour*, même s'il n'est pas personnellement ciblé par ce journal. Il faut noter qu'à travers les organes de presse analysés, dans les extraits de ses discours reproduits pendant le conflit, on n'en retrouve pas dans lesquels il s'oppose explicitement à la guerre en utilisant la Déportation comme

---

<sup>221</sup> Michel Bock, « Le Québec en mal de diaspora? Lionel Groulx face à l'altérité acadienne », *Port Acadie*, n° 33 (2020), p. 87.

<sup>222</sup> [S.a.], « Intéressante causerie de R. Chaloult », *Le Soleil* (8 février 1932), p. 3.

<sup>223</sup> En 1942, il dut même se défendre devant la justice en raison de sa position anti-conscriptionniste. [S.a.], « Histoire: Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1792 à nos jours », *Assemblée nationale du Québec* [<https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=8149&type=pge>] (page consultée le 6 décembre 2021).

justification. Cependant, après la guerre, son opposition à l'Angleterre, pour cette raison, devient évidente par l'entremise d'un article publié dans *L'Action catholique*. Chaloult prononce un discours en 1946, dans lequel il déplore le prêt de plusieurs milliards de dollars que le gouvernement canadien veut faire à l'Angleterre. Dans la liste des raisons pour lesquelles il s'y oppose, il fait un bilan des « maux infligés par la fière Albion à notre peuple: l'incendie des maisons sur la côte de Beupré, les luttes et persécutions contre notre langue et notre religion, la déportation des Acadiens<sup>224</sup> ». Cet événement historique est donc bien ancré dans la mémoire collective canadienne-française d'après Chaloult, ce qui explique, en partie, son objection aux « cadeaux » que veut offrir l'État fédéral à l'Angleterre. Chez les nationalistes canadiens-français, tels que Chaloult, et ceux qui sont la cible des critiques du *Journal*, la Déportation est considérée comme un événement intégrant la mémoire collective canadienne-française, en plus de faire partie de l'expérience historique du Canada français. Toutefois, on voit, avec les interventions de Jean-Charles Harvey et d'autres intellectuels rassemblés autour de son journal, qu'il y a une remise en question de l'importance donnée au Grand Dérangement par les milieux nationalistes.

### **À l'aide des Acadiens de l'Île du Prince-Édouard**

Quelques mois après la création du CVFA, lors du 2<sup>e</sup> Congrès de la Langue française, les Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard, par l'entremise de leur délégué au Conseil, Henri-J. Blanchard, lui demandent de l'aide pour mettre sur pied des cours d'été à l'intention des instituteurs acadiens de cette province. Comme mentionné dans le chapitre précédent, *Le Devoir* porte un intérêt particulier à l'Acadie et, généralement, à toutes les minorités françaises du continent. Il s'était occupé d'organiser, en grande partie, le voyage en Louisiane de 1931, en plus de participer à l'accueil des Louisianais et d'Acadiens des Maritimes en visite à Montréal avant le

---

<sup>224</sup> [S.a.], « De vives critiques contre le prêt d'un milliard », *L'Action catholique* (18 mars 1946), p. 3.

début du conflit mondial. Le journal lance alors une campagne de souscription pour les Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard en mai 1938, à la suite de l'appel lancé au CVFA par Henri-J. Blanchard. La campagne a pour but d'amasser des fonds pour aider les Acadiens de cette province à établir des concours de français pour les étudiants, en plus d'appuyer le CVFA dans la création de cours de perfectionnement en français pour les instituteurs acadiens. Le journal considère « [qu']il y a intérêt à ce que le plus grand nombre des nôtres, individus ou sociétés, participent à cette manifestation de fraternité française<sup>225</sup>. » Au terme de la campagne, un total d'au-dessus de 600\$ fut amassé. On apprend aussi que, parmi les souscriptions, on en retrouve une en provenance du Département de l'Instruction publique de la province de Québec et une autre de l'Alliance catholique des professeurs de Montréal, qui s'engagent à envoyer un professeur à l'Île-du-Prince-Édouard<sup>226</sup>. Cette campagne, présentée comme une contribution à la survivance du français dans cette province, montre bien que le gouvernement du Québec investit de ses propres ressources dans cette cause. Dans son éditorial soulignant la clôture de la campagne, Omer Héroux souhaite que, « par ces relations entre nos amis de l'Île et les gens de la province de Québec, ce sont vraisemblablement toutes les relations entre Acadiens et Canadiens français qui deviendront plus intimes, plus fréquentes<sup>227</sup>. » En conséquence, on espère que l'action directe à l'égard des Acadiens de cette province mène à un rapprochement du Canada français et de l'Acadie des Maritimes. Dans les années suivantes, l'entreprise du CVFA s'étend pour organiser des cours d'été en Nouvelle-Écosse avec la collaboration de l'Université Saint-Joseph à Memramcook, au Nouveau-Brunswick. Ces cours continuent d'être offerts pendant la Deuxième Guerre mondiale. S'il est clair que le CVFA s'intéresse et agit auprès des groupes acadiens des Maritimes, la mise

---

<sup>225</sup> Omer Héroux, « Pour les Acadiens de l'Île », *Le Devoir* (16 mai 1938), p. 1.

<sup>226</sup> Omer Héroux, « Pour les Acadiens de l'Île », *Le Devoir* (17 juin 1938), p. 1.

<sup>227</sup> *Ibid.*

sur pied de ces cours d'été n'est pas l'unique moment où ils se tournent vers la CVFA pour obtenir de l'aide.

### **La campagne d'« Aide à l'Acadie »**

Une nouvelle campagne impliquant le CVFA voit le jour quelques années plus tard. En 1943, elle est lancée pour donner aux Acadiens des Maritimes un quotidien. Une campagne semblable avait été lancée en 1930 dans le but de faire de l'hebdomadaire *L'Évangéline* un quotidien, mais fut abandonnée en raison de problèmes financiers<sup>228</sup>. La campagne de 1943 s'organise dans les régions acadiennes des Maritimes, en plus de faire appel au CVFA. Dans son livre, Marcel Martel décrit l'étendue de l'implication du CVFA dans cette entreprise<sup>229</sup>. L'événement déclencheur de cette dernière au Québec est la causerie de Mgr Norbert Robichaud, le nouvel archevêque de Moncton<sup>230</sup>, devant la Société du Parler français en février 1943. Robichaud demande l'aide du Québec pour assurer la mise sur pied d'un quotidien acadien<sup>231</sup>. Comme l'explique Martel, la campagne compte trois objectifs au-delà de la collecte de fonds. Le premier est de « créer un mouvement de solidarité des citoyens du Québec envers les Acadiens » qui contribuera à « renforce[r] la survivance française »<sup>232</sup>. Les autres objectifs sont « [d']agrandir le réseau institutionnel et [de] diversifier le réseau institutionnel » acadien, en plus « d'améliorer les relations entre les deux groupes nationaux »<sup>233</sup>. La campagne de souscription au Québec, qu'on nomme « Aide à l'Acadie », comprend un volet médiatique. Dans les quotidiens de la province,

---

<sup>228</sup> En 1930, on retrouve quelques articles, surtout dans *Le Devoir*, résumant des soirées sociales organisées où les profits vont à la campagne pour faire de *L'Évangéline* un quotidien. Par exemple, un article de mars 1930 rapporte que la campagne à Montréal vient d'atteindre 3 650\$. [S.a.], « Pour l'Évangéline », *Le Devoir* (15 mars 1930), p. 1.

<sup>229</sup> Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé*, p. 46-51.

<sup>230</sup> Mgr Arthur Melanson décède en octobre 1941. Antoine Bernard dédie l'un de ces cours d'histoire de l'Acadie à Mgr Melanson, quelques semaines plus tard. [S.a.], « Mgr Melanson et son temps », *Le Devoir* (10 novembre 1941), p. 9.

<sup>231</sup> Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé*, p. 47.

<sup>232</sup> *Ibid.*, p. 48, 49.

<sup>233</sup> *Ibid.*, p. 49.

de nombreux articles sont consacrés à l'Acadie et aux mises à jour à son sujet, comme l'illustrent les résultats pour l'année 1943 (**Tableau 1**). Un comité d'honneur et un comité central sont formés. De plus, la fête de Dollard des Ormeaux, soit le 24 mai, est la date choisie par le comité central pour lancer la collecte de fonds. Il faut noter que cette fête canadienne-française est développée et promue à la suite de la crise de la conscription de 1917 par des nationalistes canadiens-français, comme fête patriotique pour faire concurrence à l'« Empire Day » célébré la même journée<sup>234</sup>. Avec le choix du 24 mai, il y a ainsi un effort, comme avec l'inclusion des Acadiens dans les célébrations de la Saint-Jean-Baptiste, de lier l'Acadie aux rites patriotiques canadiens-français. Le comité d'honneur a comme patron l'archevêque de Québec, Mgr J.-M.-R. Villeneuve, et comme vice-présidents des figures telles que le premier ministre du Québec, Adélard Godbout, l'archevêque de Montréal, Mgr Joseph Charbonneau, et la présidente de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB) de Montréal, Mme Alfred Thibaudeau. Pour sa part, le comité central est présidé par Adrien Pouliot, président du CVFA et doyen de la Faculté des sciences de l'Université Laval, et comporte deux secrétaires : l'historien acadianiste Antoine Bernard et l'abbé Paul-Émile Gosselin, secrétaire du CVFA<sup>235</sup>. C'est le comité central qui s'occupe en grande partie de la propagande à travers la province, par exemple, en organisant des causeries radiophoniques sur le réseau français de Radio-Canada<sup>236</sup>. Par l'entremise des quotidiens de Québec et de Montréal, il est possible de mieux comprendre la façon dont elle se déroule à ces endroits.

---

<sup>234</sup> Voir Joel Belliveau et Marcel Martel, "'One Flag, One Throne, One Empire'? Espousing and Replacing Empire Day in French Canada, 1899-1952", dans Mathew Hayday et Raymond B. Blake (dir.), *Celebrating Canada. Volume 1: Holidays, National Days, and the Crafting of Identities*, Toronto, University of Toronto Press, 2016, p. 125-148.

<sup>235</sup> [S.a.], « Pour la presse acadienne », *Le Devoir* (4 mai 1943), p. 2.

<sup>236</sup> À quelques jours du début de la campagne, la liste des conférenciers est publiée. On retrouve député provincial, Onésime Gagnon, Mgr Norbert Robichaud, le premier ministre du Québec, Adélard Godbout, et Cyrille Delâge, président du comité d'« Aide à l'Acadie » pour la ville de Québec. Plus tard, on ajoute Raymond Denis, président du comité de Montréal à la liste des conférenciers. [S.a.], « La Survivance Française et l'Acadie », *L'Action catholique* (21 mai 1943), p. 9; [s.a.], « Radio-Acadie », *Le Devoir* (25 mai 1943), p. 4.

Nous examinons, dans un premier temps, la campagne à Québec. À la suite de la première rencontre du comité pour cette ville, on apprend qu'il se donne l'objectif d'amasser 15 000\$, qu'il est composé d'un comité exécutif, d'un comité des finances et d'un comité de la propagande. Ils sont composés de membres du clergé, d'organisations canadiennes-françaises comme la SSJB, et de députés provinciaux tels qu'Onésime Gagnon et Élisée Thériault<sup>237</sup>. Quelques semaines plus tard, les détails du banquet pour lancer la campagne sont publiés dans les quotidiens de la ville. Il a lieu le soir de la fête de Dollard, en plus d'avoir Mgr Norbert Robichaud comme l'un des orateurs invités<sup>238</sup>. Cet événement est couronné de succès. Certains des discours prononcés permettent d'en apprendre sur l'accueil fait à cette initiative et ce qu'on considère qu'elle représente pour les rapports entre le Québec et l'Acadie. Bien que les quatre quotidiens analysés produisent des articles résumant des discours, ils n'en reproduisent pas tous les mêmes passages. À titre d'exemple, *L'Action catholique*, *Le Soleil* et *Le Devoir* publient cet extrait des propos de Mgr Robichaud : « Jamais peut-être Évangéline n'a eu le bonheur de se voir aussi gentiment et aussi généreusement traitée par son frère aîné. N'est-ce pas peut-être l'âge d'or des relations entre Québec et l'Acadie qui s'ouvre<sup>239</sup>! » Cela dit, *Le Soleil* est le seul à faire paraître un extrait dans lequel Mgr Robichaud décrit l'Acadie comme la « colonie cadette<sup>240</sup> ». Il est également le seul à présenter ce discours comme « un appel à l'assistance de la province-mère en faveur des œuvres de survivance acadienne<sup>241</sup>. » Il faut savoir que le Québec est parfois considéré comme étant le « frère aîné » de l'Acadie alors qu'historiquement, elle précède de près de quatre ans la fondation

<sup>237</sup> [S.a.], « Souscription pour la presse acadienne », *L'Action catholique* (22 avril 1943), p. 13.

<sup>238</sup> [S.a.], « Mgr Robichaud au Palais Montcalm », *L'Action catholique* (10 mai 1943), p. 9; Paul-Émile Gosselin, « Grande séance au Palais Montcalm », *Le Soleil* (11 mai 1943), p. 5.

<sup>239</sup> [S.a.], « L'Acadie aura son journal catholique et français, déclare Mgr Robichaud », *L'Action catholique* (25 mai 1943), p. 3; [s.a.], « Belle manifestation en faveur de nos compatriotes [a]cadiens », *Le Soleil* (25 mai 1943), p. 6; [s.a.], « La campagne en faveur de la presse acadienne », *Le Devoir* (25 mai 1943), p. 7.

<sup>240</sup> [S.a.], « Belle manifestation en faveur de nos compatriotes [a]cadiens », *Le Soleil* (25 mai 1943), p. 6.

<sup>241</sup> *Ibid.*

de Québec par Samuel de Champlain. Toutefois, pour Mgr Robichaud, il semble que cette description de cette province comme le « frère aîné » est plutôt dans la sphère du symbolique, surtout avec son utilisation du personnage d'Évangéline, dans cette phrase. On voit aussi, avec la désignation de « province-mère », que l'on estime qu'il y a une conscience métropolitaine forte du Québec, et que c'est vers ce dernier que se tourne l'Acadie pour assurer sa survivance. Dans ce discours, Robichaud semble alors la considérer comme étant une minorité nationale du Québec. Dans *L'Action catholique* et dans *Le Soleil*, on publie également les listes officielles des souscriptions faites à la campagne dans la région de Québec. Par exemple, dans la première, on apprend que le Cardinal Villeneuve souscrit 1 000\$ à cette œuvre et que le total amassé, pour le moment, dans le diocèse de Québec est de 3 115\$<sup>242</sup>. Lorsque la campagne est lancée, la date choisie pour la clore est le 24 juin, soit la fête de la Saint-Jean-Baptiste. Toutefois, en raison du retard de certaines paroisses à s'organiser, la date de clôture pour le diocèse de Québec est repoussée à la fin du mois de juillet. Dans les deux quotidiens de la ville, on rapporte que le total amassé à cette date s'élève à plus de 18 000\$<sup>243</sup>.

Pendant que les milieux nationalistes canadiens-français s'investissent dans l'organisation et la promotion de la campagne de souscription, des magasins de la ville manifestent leur appui dans leurs publicités. Par exemple, on retrouve des encadrés ayant comme titre « Collaborons avec l'Acadie », suivi du texte « Souscrire à l'Aide à l'Acadie, c'est faire un placement dans la vie catholique et française », dans les publicités du magasin de fourrures J.-B. Laliberté limitée et de la Compagnie Paquet limitée<sup>244</sup>. Cette dernière, comme nous l'avons mentionné dans le chapitre

---

<sup>242</sup> [S.a.], « L'Aide à l'Acadie », *L'Action catholique* (2 juin 1943), p. 9; [s.a.], « Souscriptions en faveur de l'Acadie », *Le Soleil* (2 juin 1943), p. 9.

<sup>243</sup> [S.a.], « Pour l'Aide à l'Acadie », *L'Action catholique* (24 juillet 1943), p. 9; [s.a.], « Québec souscrit près de \$19,000 en faveur de l'Aide à l'Acadie », *Le Soleil* (24 juillet 1943), p. 3.

<sup>244</sup> J.-B. Laliberté Limitée, « Collaborons avec l'Acadie », *L'Action catholique* (21 mai 1943), p. 11; La Compagnie Paquet Limitée, « Collaborons avec l'Acadie », *L'Action catholique* (22 mai 1943), p. 5.

précédent, avait présenté, lors de l'accueil des Acadiens de la Louisiane en 1936, la Déportation comme un événement historique canadien-français, subi par des Canadiens français qui, à l'époque, portaient le nom « Acadien ». Le plus grand témoignage de l'investissement des maisons d'affaires de la ville est une publicité, faisant presque une demi-page, publiée dans *L'Action catholique* à la suite du banquet d'ouverture de la campagne. Elle montre la statue d'Évangéline et la chapelle souvenir de Grand-Pré, accompagné d'un extrait d'un discours de Mgr Robichaud. Ce dernier fait référence à l'aide du clergé québécois « depuis près de trois siècles » et demande aux Canadiens français de continuer à s'engager dans cette œuvre pour la conservation de la foi et de la langue française en Acadie. La campagne est considérée par Mgr Robichaud comme une prolongation de la contribution apportée par le Québec en Acadie pour assurer la survivance de la langue française et de la religion catholique. Cette publicité est commanditée par douze maisons d'affaires de la ville et rappelle que : « Chaque souscription aidera nos frères acadiens à grandir et à rayonner<sup>245</sup> ». Toutes ces publicités pour l'« Aide à l'Acadie » illustrent bien que l'intérêt suscité par la campagne dépasse les cercles nationalistes.

La structure de la campagne à Montréal diffère peu de celle du diocèse de Québec. Elle ne débute officiellement que le 10 juin, même si, dans les semaines précédant cette date, certains y contribuent déjà. Marcel Martel affirme que « la nonchalance des dirigeants de la SSJB [de Montréal] retarde l'organisation de la souscription », et c'est sans compter qu'ils se préoccupent, par ailleurs, de l'appui apporté par le quotidien acadien à l'effort de guerre<sup>246</sup>. Ces tensions ne sont pas directement perceptibles dans les journaux à l'étude, cela dit la difficulté qu'on éprouve à

---

<sup>245</sup> Les douze maisons d'affaires sont : O. Chalifour, Inc., La Compagnie F.-X. Drôlet, Gauthier Ltée, Laiterie Laval Enr., E.-J. Chartier & Compagnie Enr., École Technique de Québec, Holt-Renfrew & Co. Ltd., J.-B. Laliberté Ltée., Omer Couture, Embouteillage de Québec, S. S. Kresge Co. Ltd., La Compagnie Québec Power. [S.a.], « s.t. », *L'Action catholique* (25 mai 1943), p. 8.

<sup>246</sup> Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé*, p. 47, 48.

mettre sur pied la campagne se manifeste dans une annonce de *La Presse*. On rappelle que : « Pour compléter les cadres de l'organisation dans les différentes paroisses de Montréal, en vue de la prochaine campagne de souscription pour la presse acadienne, il va falloir un grand nombre d'auxiliaires<sup>247</sup>. » L'appel est lancé « à tous les Acadiens et leurs amis » afin qu'ils s'engagent dans la promotion de la campagne, le journal fournissant aussi les informations pour contacter le « secrétariat de la presse acadienne »<sup>248</sup>. L'ACJC offre ses bureaux à Montréal comme quartier général pour les organisateurs<sup>249</sup>. À quelques jours du lancement, Omer Héroux rappelle que le comité est encore à la recherche d'auxiliaires<sup>250</sup>. Il semble donc qu'on ait de la difficulté à recruter un nombre suffisant de personnes pour assurer le bon déroulement de la campagne. On retrouve également, dans *Le Devoir*, des instructions du Conseil général de la SSJB de Montréal à l'endroit de ses sections, dont l'une est de « collaborer à la campagne de souscription au bénéfice de la presse acadienne<sup>251</sup> ». Alors qu'elle ne débute officiellement qu'en juin, Montréal reçoit le 25 mai la visite de Mgr Norbert Robichaud à la suite de son passage à Québec la veille. Son arrêt est souligné par une assemblée publique au Monument national, lors de laquelle il prend la parole. Le président de l'« Aide à l'Acadie » pour la région de Montréal, Raymond Denis, qui est un ancien président de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan, prononce, lui aussi, quelques mots. C'est lors de cette assemblée qu'il annonce un don de 1 000\$ de la SSJB de la ville<sup>252</sup>. Le 4 juin, le comité de Montréal organise un banquet en l'honneur de Mgr Robichaud. On en fait la promotion comme d'une occasion, pour ceux qui le désirent, de « témoigner leur

---

<sup>247</sup> [S.a.], « Appel en faveur de la presse acadienne », *La Presse* (14 mai 1943), p. 23.

<sup>248</sup> *Ibid.*

<sup>249</sup> Il se trouve à la Palestre nationale (rue Chénier). Omer Héroux, « Pour les Acadiens », *Le Devoir* (17 mai 1943), p. 1.

<sup>250</sup> Omer Héroux, « Pour les Acadiens », *Le Devoir* (7 juin 1943), p. 8.

<sup>251</sup> [S.a.], « Société St-Jean-Baptiste », *Le Devoir* (31 mai 1943), p. 7.

<sup>252</sup> [S.a.], « Le quotidien: gage de durée pour l'Acadie », *La Presse* (26 mai 1943), p. 10.

sympathie agissante à la cause acadienne<sup>253</sup> ». Tant le discours d'Adrien Pouliot, président de la campagne provinciale, que celui de Raymond Denis, président du comité pour la métropole, présentent l'Acadie comme un « avant-poste » du Canada français. La fondation d'un quotidien acadien devient ainsi une question de survivance, non seulement pour l'Acadie, mais également pour le Canada français<sup>254</sup>. Par exemple, Adrien Pouliot considère que : « Le problème de la presse en Acadie en est un de vie ou de mort pour la survivance de l'Église catholique et de la race canadienne-française au Canada... Les dangers qui menacent l'Acadie finiront par nous atteindre si nous n'y prenons garde<sup>255</sup>. » Dans cette logique, l'aider à obtenir son propre quotidien est donc, par extension, une manière d'assurer la survivance du Canada français, car ils font face aux mêmes dangers.

Comme à Québec, certaines entreprises font la publicité de la campagne et encouragent leurs clients à y contribuer. Nul ne s'implique et en fait la promotion plus que la Maison Dupuis Frères. Ce grand magasin, depuis sa fondation, fait ouvertement la promotion du nationalisme canadien-français, comme l'illustre sa participation aux défilés de la Saint-Jean-Baptiste<sup>256</sup>. Avec la campagne pour la presse acadienne, il est évident que le magasin Dupuis Frères s'intéresse aux groupes minoritaires hors Québec. Dans plusieurs de ses publicités, dans *Le Devoir* et *La Presse*, jusqu'à la veille de la fête nationale canadienne-française de 1943, on retrouve des encadrés qui encouragent la population à participer à la campagne. De plus, l'entreprise annonce qu'à partir du

---

<sup>253</sup> [S.a.], « Campagne acadienne », *Le Devoir* (1<sup>er</sup> juin 1943), p. 6; [s.a.], « Lancement de la campagne pour la presse acadienne », *La Presse* (1<sup>er</sup> juin 1943), p. 6.

<sup>254</sup> [S.a.], « Le banquet offert à Mgr l'archevêque de Moncton », *Le Devoir* (5 juin 1943), p. 3; [s.a.], « Quotidien pour l'Acadie ou désastre pour nous! », *La Presse* (5 juin 1943), p. 57, 69.

<sup>255</sup> [S.a.], « Quotidien pour l'Acadie ou désastre pour nous! », *La Presse* (5 juin 1943), p. 69.

<sup>256</sup> Mary Catherine Mathews, *Working for family, nation and God: Paternalism and the Dupuis Freres department store, Montreal, 1926—1952*, thèse de maîtrise, Université McGill, 1998, p. 62, 63.

12 juin, les souscriptions pourront être déposées directement en magasin<sup>257</sup>. Dans *La Presse*, on publie une photo de l'une des vitrines du magasin, qui fait la promotion de la campagne (**Figure 2**). On aperçoit deux mannequins portant le costume d'Évangéline, le drapeau de l'Union Jack, celui de l'Acadie en plus du Carillon Sacré-Cœur. Il y a aussi le portrait de Mgr Norbert Robichaud et celui de Mgr Albini Leblanc, l'évêque de Hearst, dans le nord de l'Ontario, qui est un Acadien originaire du Nouveau-Brunswick. Un parchemin de taille agrandie fournit des informations sur la campagne<sup>258</sup>. Encore une fois, ce ne sont pas seulement les milieux nationalistes traditionalistes qui s'intéressent à cette initiative et, du même coup, au sort de l'Acadie et de ses relations avec le Québec.

La campagne à Montréal se termine, elle aussi, à la fin juillet. Elle dépasse son objectif initial de 30 000\$ pour atteindre la somme de 37 665\$<sup>259</sup>. Avant et pendant son déroulement, plusieurs soirées sociales et conférences au sujet de l'Acadie sont organisées à travers la région par diverses associations telles que les différentes sections de la SSJB<sup>260</sup>. Parfois, on lance une invitation aux Acadiens de la ville à y participer, ou l'on spécifie que la portion musicale de cet événement sera assurée par des artistes acadiens. À titre d'exemple, l'annonce de la prochaine causerie hebdomadaire pour les jeunes filles en service domestique à l'oratoire Saint-Joseph, qui porte sur « les ravages du flirt », se termine avec : « [I]es jeunes Acadiennes sont l'objet d'une invitation spéciale »<sup>261</sup>. D'autres groupes consacrent des soirées à l'Acadie. C'est le cas de la

<sup>257</sup> À titre d'exemple : Dupuis Frères limitée, « Pour la fondation d'un quotidien en Acadie », *Le Devoir* (12 juin 1943), p. 12; Dupuis Frères limitée, « L'Acadie lance un appel à la Province de Québec », *La Presse* (14 juin 1943), p. 26.

<sup>258</sup> [S.a.], « Montre en faveur de la presse acadienne », *La Presse* (12 juin 1943), p. 29.

<sup>259</sup> [S.a.], « La campagne pour la presse acadienne », *Le Devoir* (24 juillet 1943), p. 7.

<sup>260</sup> À titre d'exemple, la succursale Montcalm et celle de Sainte-Claire organisent chacune une soirée où les profits vont à la campagne d'« Aide à l'Acadie ». Au cours d'elles, le programme musical comprend des artistes acadiens. [S.a.], « Assemblées, conférences, etc. », *Le Devoir* (10 mai 1943), p. 2; [s.a.], « Une soirée pour la presse acadienne à Sainte-Claire », *La Presse* (10 juin 1936), p. 16.

<sup>261</sup> [S.a.], « Acadiennes jeudi à l'Oratoire », *La Presse* (10 juin 1943), p. 4.

section Saint-Louis-de-France des Jeunes Laurentiens qui organise, le 17 juin, une conférence, une performance de la chorale Montréal-Acadie, en plus du visionnement d'un film documentaire au sujet de l'Acadie<sup>262</sup>. Les Jeunes Laurentiens voient le jour dans les années 1930, à la suite du virage de l'ACJC qui devient l'organisme fédérateur des mouvements d'Action catholique spécialisée. Se considérant comme les représentants de la jeunesse nationalistes, ils étaient près des intellectuels nationalistes canadiens-français, tels que Lionel Groulx<sup>263</sup>. Lors de la soirée pour la presse acadienne, le conférencier d'honneur est Guy Vanier. Il reprend quelques-unes des idées présentées dans son discours prononcé dans le contexte des célébrations du centenaire de la SSJB de Montréal en 1934. Vanier revient sur l'histoire des relations entre le Québec et l'Acadie :

En 1604, Port-Royal était fondée; quatre ans plus tard, Champlain établissait une colonie au Cap Diamant. Deux colonies de même culture, de même origine, mais qui fondèrent cependant deux états distincts, sans aucune relation entre l'habitant de l'Acadie et celui du bassin du St-Laurent. Aussi vit-on la Nouvelle-France peu se soucier de la perte de l'Acadie [...] Et cinquante ans plus tard, en 1763, lorsque le traité de Paris cédait « quelques arpents de neige » à l'Angleterre, malgré qu'on ait pu espérer un rapprochement entre ces deux colonies jadis françaises, une telle union ne fut même pas tentée, et toujours les problèmes du Québec n'intéressaient pas l'Acadie et vice versa. Ce ne fut qu'en 1867, qu'un lien politique fut créé et encore [...] C'est donc la première campagne pour établir un contact solide avec nos frères des Maritimes, contact de nécessité même dans l'ordre politique<sup>264</sup>...

Encore une fois, Vanier considère que ce n'est qu'au moment de la Confédération canadienne que le Québec et l'Acadie prirent contact et que, jusqu'à un certain point, les deux s'ignoraient mutuellement auparavant. S'il présente cette campagne de l'« Aide à l'Acadie » comme la première à tenter de rapprocher les deux groupes, il semble ne pas tenir compte, lui non plus, de la contribution du Québec au développement institutionnel et religieux de l'Acadie des Maritimes, depuis le XIXe siècle. D'après Vanier, la campagne permet ainsi au Québec de renforcer ses relations avec l'Acadie qui, depuis 1867, entretient des relations en tant que l'une de ses minorités

---

<sup>262</sup> [S.a.], « Soirée en faveur de la presse acadienne », *La Presse* (12 juin 1943), p. 33.

<sup>263</sup> David Rajotte, « Des jeunes nationalistes dans les années 1940 : les Jeunes Laurentiens », *Mens*, vol. 8, n° 2 (printemps 2008), p. 324, 325.

<sup>264</sup> [S.a.], « Pour la presse acadienne », *Le Devoir* (19 juin 1943), p. 4.

nationales. S'il estime qu'ils se sont développés séparément jusqu'en 1867, il est tout de même d'avis que les Acadiens et les Canadiens français sont des frères. Vanier ne fait référence qu'aux liens politiques entre les deux groupes, or il semble considérer qu'ils ont également des liens familiaux, compte tenu de leur descendance commune avec la France.

À partir du début du mois d'août, des articles rapportent que l'argent amassé à travers la province sera remis à Mgr Norbert Robichaud. Une délégation québécoise se rend au congrès annuel de l'Association acadienne d'éducation (AAE), tenu à Edmundston au Nouveau-Brunswick<sup>265</sup>. L'AAE fut fondée en 1937, lors du Congrès national acadien de Memramcook, sur le même modèle que les associations d'éducation chez les autres groupes minoritaires, telles que l'ACFEO en Ontario français<sup>266</sup>. Le chèque offert à Mgr Robichaud, lors du congrès de l'AAE, est de 100 000\$<sup>267</sup>. Dans son livre sur le CVFA, Marcel Martel reproduit des tableaux illustrant le montant total prélevé dans chaque diocèse de la province, en plus de ceux venant de l'extérieur du Québec (**Tableau 5**). Il faut noter qu'au début de la campagne dans la province, on retrouve quelques articles dans *Le Devoir* qui mentionnent des souscriptions venant de la Saskatchewan et des États-Unis, en plus des lettres de l'Alberta et de l'Ontario affirmant qu'ils « songe[nt] à faire leur part<sup>268</sup> ». Pourtant, comme le montre le tableau dans le livre de Martel, les souscriptions venant de l'extérieur du Québec sont très petites. La campagne prend fin à l'été 1943, mais les Acadiens

---

<sup>265</sup> Dans cette délégation on retrouve, entre autres, le recteur de l'Université Laval, Mgr Cyrille Gagnon, le président du CVFA et du comité central d'« Aide à l'Acadie », Adrien Pouliot, le secrétaire du CVFA et du comité central d'« Aide à l'Acadie », l'abbé Paul-Émile Gosselin, le président de la SSJB de Montréal, Athanase Fréchette, et le président du comité d'« Aide à l'Acadie » de Montréal, Raymond Denis. [S.a.], « Presse et éducation », *L'Action catholique* (10 août 1943), p. 14; [s.a.], « Au congrès d'éducation des Acadiens », *La Presse* (10 août 1943), p. 7.

<sup>266</sup> [S.a.], « L'Association acadienne d'éducation est fondée », *L'Action catholique* (12 août 1937), p. 1, 6; [s.a.], « Création d'une Association d'éducation en Acadie », *Le Devoir* (12 août 1937), p. 3; [s.a.], « L'Association acadienne d'éducation », *Le Soleil* (13 août 1937), p. 4; [s.a.], « Organisme nécessaire », *La Presse* (16 août 1937), p. 6.

<sup>267</sup> [S.a.], « Monseigneur Robichaud dit la reconnaissance éternelle de l'Acadie à ses bienfaiteurs », *L'Action catholique* (19 août 1943), p. 8; [s.a.], « Au congrès acadien d'Edmundston », *Le Devoir* (19 août 1943), p. 7.

<sup>268</sup> Omer Héroux, « Pour les Acadiens », *Le Devoir* (12 juin 1943), p. 1.

des Maritimes n'auront pas leur quotidien avant le 12 septembre 1949, date où *L'Évangéline* commence sa publication quotidienne<sup>269</sup>. Sur les quelques mois pendant lesquels le public québécois est encouragé à prendre part à la campagne, il devient clair, au-delà des objectifs financiers, qu'il y a une vague d'intérêt envers l'Acadie. Que ce soit par l'entremise d'activités sociales, de causeries ou de campagnes publicitaires, il y a un effort de « mieux » connaître l'Acadie et le souhait que ce sentiment se traduise par une contribution financière à la cause de la presse acadienne.

**« Aider l'Acadie, c'est fortifier Québec<sup>270</sup> »**

S'il ne fait aucun doute que la campagne pour la presse acadienne est un succès dans la province, il y a différents arguments utilisés pour justifier l'intérêt que doivent y porter les Canadiens français du Québec. Quelques-uns sont, jusqu'à un certain point, propres à cette campagne et n'apparaissent presque pas, ou très rarement, dans les autres initiatives qui tentent de venir en aide à l'Acadie ou de contribuer au rapprochement de cette dernière avec le Québec. Comme mentionné plus haut, on affirme souvent qu'aider la survivance acadienne, c'est, en même temps, aider la survivance du Canada français, car l'on considère que l'Acadie est l'un de ses avant-postes. Or, certains, parmi ceux qui adhèrent à cette logique, ajoutent que le Nouveau-Brunswick est en voie de devenir la deuxième province française du pays. Par exemple, dans un communiqué du CVFA, signé par son secrétaire, l'abbé Paul-Émile Gosselin, on retrouve ce raisonnement : « Une presse française en Acadie égale une autre province à majorité française au Canada: le Nouveau-Brunswick. Deux provinces françaises [au] Canada, c'est la ruine définitive

---

<sup>269</sup> Plusieurs articles sont publiés, surtout dans *Le Devoir*, pour féliciter les Acadiens de cet exploit et pour souhaiter bon succès à *L'Évangéline*. Paul-Émile Gosselin, « Le Comité de la Survivance française se réjouit du succès de *l'Évangéline* », *Le Devoir* (30 août 1949), p. 1; Omer Héroux, « Bravo! », *Le Devoir* (30 août 1949), p. 4; Omer Héroux, « Bienvenue! », *Le Devoir* (10 septembre 1949), p. 4.

<sup>270</sup> Paul-Émile Gosselin, « Le Comité de la Survivance Française », *Le Devoir* (1er mai 1943), p. 6.

de la théorie de la réserve québécoise et la reconnaissance forcée du caractère bilingue du pays. Aider l'Acadie, c'est fortifier Québec et notre survivance française dans tout le Canada<sup>271</sup>. » Un quotidien acadien est donc considéré comme un outil qui garantit que les Acadiens deviendront, un jour, la majorité au Nouveau-Brunswick, et du même coup, la deuxième province française du pays. Cette dernière pourrait ainsi assurer les droits que réclament les Canadiens français, au sein de la Confédération, à titre d'un des deux peuples fondateurs. Ce communiqué n'est pas l'unique fois où l'on fait un lien entre la campagne de souscription et la possibilité de faire du Nouveau-Brunswick une deuxième province française. *Le Devoir* reproduit le texte de la causerie radiophonique de Raymond Denis, qui fait partie d'une série qu'organise le CVFA pendant la campagne d'« Aide à l'Acadie » sur les ondes de Radio-Canada. Denis arrive à la conclusion que :

Dans le Nouveau-Brunswick, le groupe acadien forme tout près de 40% de la population totale. Il gagne du terrain constamment. Dans vingt-cinq ans, il y sera probablement en majorité. Nous aurons alors deux provinces en majorité de langue française. C'en sera fini de l'isolement de Québec dans la Confédération. Mais pour cela, il faut que nos Acadiens gardent leur mentalité française. Le journal quotidien les y aidera<sup>272</sup>.

Encore une fois, l'espoir que les Acadiens du Nouveau-Brunswick deviennent majoritaires dans cette province et qu'ils puissent changer la position du Québec, au sein de la Confédération, est mis de l'avant. On considère qu'il s'agit d'une raison de contribuer à la campagne. Jusqu'à un certain point, cette idée fait écho à la conception de l'Acadie politique, qui est surtout associée à partir des années 1970 au projet politique du Parti acadien consistant à fonder une province acadienne<sup>273</sup>. S'il n'est pas question, dans le contexte de la campagne, que les Acadiens forment leur province en prenant une partie du territoire néo-brunswickois, on considère que lorsqu'ils représenteront la majorité ils feront automatiquement du Nouveau-Brunswick une province française, ce qui serait à l'avantage du Québec. Il faut ajouter que, dans sa causerie, Raymond

---

<sup>271</sup> Paul-Émile Gosselin, « Le Comité de la Survivance Française », *Le Devoir* (1er mai 1943), p. 6.

<sup>272</sup> Raymond Denis, « Pour la presse acadienne », *Le Devoir* (8 juin 1943), p. 6.

<sup>273</sup> Roger Ouellette, *Le Parti acadien : De la fondation à la disparition, 1972-1982*, Moncton, Chaire d'étude acadienne, 1992, 119 p.

Denis utilise « nos Acadiens », à plusieurs reprises, laissant entendre par là que l'Acadie forme une minorité nationale du Québec.

Le contexte de la campagne pour la presse acadienne n'est pas la première fois qu'on présente la possibilité que les Acadiens deviennent majoritaires au Nouveau-Brunswick. En août 1935, on trouve un exemple dans l'hebdomadaire *La Renaissance*. Ce journal politique et littéraire, fondé et dirigé par Olivar Asselin, comprend la chronique « La presse canadienne-française ». Dans cette dernière, on commente des articles provenant d'autres journaux. On en reproduit un de *L'Événement* de Québec au sujet de l'injustice que pose la carte électorale pour les Acadiens du Nouveau-Brunswick. Il est commenté par Georges Langlois. L'article rapporte que la carte électorale empêche les « Acadiens et Canadiens français » de cette province d'élire le nombre de députés acadiens proportionnel à leur part dans la province, qui est de 37%<sup>274</sup>. Langlois est d'accord avec les idées présentées en conclusion :

Et l'ÉVÉNEMENT termine par ces justes paroles sur le sort fait aux Acadiens : Nos compatriotes ont fait beaucoup pour le développement de cette belle province, dont le progrès est si intimement lié à celui de la nôtre. La persécution commencée en 1755, dont nous regrettons aujourd'hui la continuation, doit avoir une fin. Avant longtemps les Canadiens français seront la majorité au Nouveau-Brunswick. Pourquoi attendre cela pour leur donner la part qui leur est due<sup>275</sup>?

Pour Langlois, les Acadiens font face à des injustices au Nouveau-Brunswick et il serait temps de rectifier la situation, car ils vont finir par former la majorité de la population de cette province. De plus, il emploie les termes « Canadiens français » et « Acadiens » de manière interchangeable, comme le démontre l'extrait. Cet usage suggère qu'il n'y a peut-être pas de distinction à faire, que les Acadiens sont des Canadiens français au même titre que les autres du Québec, ou issus de l'émigration de ce dernier. Comme nous le verrons plus tard, l'idée que le Nouveau-Brunswick est

---

<sup>274</sup> Le mot en majuscule l'est dans le texte original. Georges Langlois, « Au Nouveau-Brunswick », *La Renaissance* (31 août 1935), p. 4.

<sup>275</sup> *Ibid.*

en voie de devenir la deuxième province française du Canada reviendra en 1960, lors de l'élection de l'Acadien Louis-J. Robichaud à la tête du gouvernement de cette province.

Une deuxième stratégie mise de l'avant, dans le contexte de la campagne, est de présenter le futur quotidien acadien comme un investissement économique pour le Québec. Il est proposé par le comité d'« Aide à l'Acadie » de Montréal et par son président, Raymond Denis. On ne retrouve pas de discours similaires dans les interventions du comité central de la province ou celui de Québec. Par exemple, lors du banquet en l'honneur de Mgr Norbert Robichaud, le 4 juin, Raymond Denis affirme : « Il faut un quotidien en Acadie pour l'intérêt du Québec, car les 225,000 Acadiens qui s'y trouvent constituent une clientèle appréciable pour lui. Ce journal, quel merveilleux médium d'annonce qui resserrera les liens économiques unissant l'Acadie au Canada français<sup>276</sup>! » Il reprend cette même idée dans son discours radiophonique. Tous doivent contribuer à la campagne, car « les Acadiens ne resteront des clients de la province de Québec qu'en autant que leur mentalité les rapprochera de nous<sup>277</sup>. » Il semble que son intérêt envers l'Acadie et la cause de la presse acadienne est en partie justifié par des raisons économiques. Les motivations du Québec à intervenir auprès de l'Acadie, d'après Raymond Denis, ne sont pas strictement rattachées aux grandes thèses du nationalisme canadien-français traditionnel. Il y a un effort d'y joindre celles du libéralisme économique. Toutefois, ce libéralisme économique s'exprime dans le cadre du nationalisme canadien-français. Par exemple, il considère que les Acadiens sont une « clientèle » du Québec, et qu'ils doivent maintenir une « mentalité » analogue aux Canadiens français. Ce sont donc les similarités entre les deux groupes qui expliquent l'intérêt économique auquel fait référence Denis. Il semble aussi que ses idées influencent les discours du comité d'« Aide à

---

<sup>276</sup> [S.a.], « Quotidien pour l'Acadie ou désastre pour nous! », *La Presse* (5 juin 1943), p. 69.

<sup>277</sup> Raymond Denis, « Pour la presse acadienne », *Le Devoir* (8 juin 1943), p. 6.

l'Acadie » de Montréal. Dans un communiqué émis lors du lancement de la campagne, il fait le rappel qu'« une Acadie française constitue pour notre commerce, pour nos industries, une clientèle sympathique. Un journal quotidien serait un puissant médium d'annonces pour nos maisons d'affaires<sup>278</sup>. » L'utilisation du mot clientèle réduit, jusqu'à un certain point, l'intérêt du Québec envers l'Acadie à une transaction économique. On considère dans ce cas qu'investir dans un quotidien acadien, assure un retour économique pour les industries et commerces de la province. Cette conception des liens entre le Québec et l'Acadie, comme un avantage économique pour ce premier, est uniquement avancée dans le contexte de la campagne à Montréal et ne revient pas ailleurs dans les organes de presse pendant la période de trente ans à l'étude.

### **L'expansion de la SMA**

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, l'existence de descendants acadiens au Québec, dans certains contextes, est considérée comme une raison motivant le resserrement des relations entre cette province et l'Acadie des Maritimes. De plus, elle est la source de débats quant à leur statut, en tant qu'Acadiens ou en tant que Canadiens français. À la veille et au début de la Deuxième Guerre mondiale, de nouvelles succursales de la SMA commencent à apparaître dans les journaux. Par exemple, un article paru dans *Le Soleil* en 1938 rapporte que Kénogami, dans la région du Saguenay, a sa propre succursale de la SMA, la succursale Fortier, depuis 1934. C'est elle qui s'occupe d'organiser la célébration de la fête nationale acadienne dans la région. On affirme qu'un tiers de sa population est acadienne<sup>279</sup>. Un autre texte tiré du même journal l'année suivante, rapporte qu'Arvida, toujours dans le Saguenay, a sa propre succursale de la SMA depuis 1935. On rapporte que la succursale Fortier de Kénogami compte 425 membres, tandis que celle

---

<sup>278</sup> Le Comité montréalais pour la souscription, « Souscription en faveur de la presse acadienne », *Le Devoir* (10 juin 1943), p. 6; Le Comité montréalais pour la souscription, « Ouverture de la campagne pour la presse acadienne », *La Presse* (10 juin 1943), p. 3.

<sup>279</sup> [S.a.], « Célébration de la fête de l'Acadie », *Le Soleil* (19 août 1938), p. 10.

d'Arvida en compte 110<sup>280</sup>. Il semble qu'elles voient le jour, en grande partie, par l'initiative d'Acadiens nouvellement établis au Québec. Dans un éditorial publié à l'occasion de la fête nationale acadienne, Omer Héroux affirme que la SMA « possède quelques autres sections dans la province de Québec, parmi les Acadiens qui y sont récemment arrivés. Nous ne serions pas surpris qu'elle essayât de prendre pied dans les vieilles colonies acadiennes de la province et d'y raviver ainsi d'antiques et chers souvenirs<sup>281</sup>. » D'après Héroux, les succursales de la SMA dans la province, à ce jour, ont pris forme où les Acadiens venant des Maritimes, surtout en quête de travail, se sont nouvellement établis. Cela dit, il a l'espoir que les régions du Québec où il y a une présence acadienne depuis la Déportation, qu'il définit comme « les vieilles colonies acadiennes », aient aussi leurs propres succursales. Ces dernières pourraient « raviver » leurs souvenirs acadiens. Avec cette description, Héroux présente les Acadiens au Québec comme distincts du reste de la population canadienne-française de la province et comme formant une communauté diasporique. Or, pour certains, leur « acadianité » est dormante, même peut-être diluée depuis longtemps dans la population canadienne-française. Cette intervention de Héroux semble également démontrer que ce sont les Acadiens ayant des liens plus récents et directs avec les Maritimes qui prennent l'initiative de fonder de nouvelles succursales. Ceux des « vieilles colonies acadiennes » ne l'ont pas encore fait. C'est peut-être en raison de leur degré de séparation de l'Acadie des Maritimes et de leur intégration à la population canadienne-française qu'il y a un tel retard. Cependant, il ne faudra qu'un an pour qu'une succursale soit fondée dans une autre région du Québec, la Gaspésie, là où on retrouve une forte population de descendants de déportés.

---

<sup>280</sup> [S.a.], « Les Acadiens du Saguenay », *Le Soleil* (20 juin 1939), p. 5.

<sup>281</sup> Omer Héroux, « Choses d'Acadie », *Le Devoir* (14 août 1939), p. 1.

En 1937, au Congrès national acadien à Memramcook, Antoine Bernard avait exprimé le vœu qu'une succursale de la SMA voie le jour en Gaspésie, ce vœu se réalise quelques années plus tard. On apprend que cette section, « [i]mplantée depuis peu en Gaspésie », organise son congrès annuel le 30 juin 1940, et que Bernard y participe. Cette journée est décrite comme « un ralliement général des Acadiens » à Bonaventure<sup>282</sup>. Dans le programme publié pour l'occasion, on rapporte que plusieurs personnalités acadiennes sont présentes. Par exemple, Mgr Arthur Melanson et le Dr Albert Sormany, président général de la SMA à l'époque, viennent du Nouveau-Brunswick pour assister au congrès<sup>283</sup>. L'année suivante, les Acadiens de la région de Montréal fondent une deuxième succursale de la SMA à Verdun. Cette dernière porte le nom de Mgr J.-A. Richard, en l'honneur du curé de la paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Verdun, qui est de descendance acadienne<sup>284</sup>. Tant les Acadiens nouvellement arrivés, que les descendants d'Acadiens installés depuis la deuxième moitié du XVIIIe siècle choisissent, en grand nombre, de s'organiser entre eux, pour former des succursales de la SMA au Québec.

La popularité de la SMA au Québec renforce l'idée qu'il y aurait une distinction à faire entre les Acadiens de cette province et le reste de sa population canadienne-française. Cette idée est reproduite dans les discours de l'époque. Par exemple, Omer Héroux affirme, à la suite d'une manifestation d'Acadiens organisée dans la région de Montréal pour appuyer les deux succursales de la SMA, Abbé-Casgrain et Mgr J.-A. Richard, que les participants voulaient également « s'associer aux fêtes du Troisième Centenaire, rappeler ce que l'Acadie doit à la région montréalaise, s'acquitter par là d'une dette de gratitude, travailler aussi à rendre plus intimes les

---

<sup>282</sup> [S.a.], « De nombreuses personnalités à la journée acadienne de Bonaventure », *L'Action catholique* (26 juin 1940), p. 16.

<sup>283</sup> *Ibid.*; [S.a.], « Bonaventure recevra les Acadiens », *Le Soleil* (27 juin 1940), p. 20.

<sup>284</sup> Omer Héroux, « Chez les Acadiens », *Le Devoir* (27 juin 1941), p. 6; [s.a.], « Chez les Acadiens », *La Presse* (28 juin 1941), p. 48.

relations entre Acadiens et Canadiens français<sup>285</sup> ». En 1942, le tricentenaire de Montréal est perçu comme une occasion de rapprocher la population acadienne et canadienne-française de la ville et, à plus grande échelle, l'Acadie des Maritimes et le Québec. Héroux mentionne que :

Nombre de Canadiens français étaient hier à la Palestre: les uns à titre personnel, les autres - ce qui était particulièrement significatif - à titre de représentants de sociétés nationales. Et tous semblaient bien d'accord sur un double point: collaboration constante, partout où c'est possible, dans le respect des caractéristiques de chaque groupe. Car si nous avons la même Foi, si nous parlons et entendons continuer de parler la même langue, si nous avons des siècles d'histoire commune, les circonstances nous ont marqués de caractères différents, nous ont enrichis de souvenirs particuliers. Ce serait folie que de vouloir abolir ces particularités, que de demander à qui que ce soit - et plus spécialement au groupe le moins nombreux - un abandon quelconque. Il faut, tout au contraire, additionner ces richesses les faire servir à la défense de l'héritage commun<sup>286</sup>.

Héroux conclut que tant les Canadiens français que les Acadiens présents s'accordent pour conclure que la collaboration de chacun au projet national canadien-français ne doit pas mener à nier la spécificité acadienne. L'éditorialiste du *Devoir* présente encore une fois les Acadiens du Québec comme étant distincts de la population canadienne-française de la province, les décrivant comme formant une diaspora de l'Acadie des Maritimes.

Les discours abordant la distinction entre les Acadiens du Québec et le reste de la population canadienne-française se retrouvent, en grand nombre, dans les organes de presse associés au courant nationaliste canadien-français. Ils sont souvent mis de l'avant lorsqu'il est question de la SMA au Québec. Toujours est-il qu'on les remarque aussi, presque à la même fréquence, dans la presse libérale ainsi que lorsqu'on aborde d'autres sujets que les succursales de la SMA. Quelques jours suivant ce rassemblement à Montréal, on reproduit, dans *La Presse*, une étude du nouveau manifeste de l'ACJC. Comme le montre Philippe Volpé dans son étude de la jeunesse étudiante en Acadie, l'ACJC forme une « Section acadienne » pour tenter de recruter la jeunesse acadienne dans ses rangs, tout en respectant la spécificité acadienne en son sein. Or, Volpé

---

<sup>285</sup> Omer Héroux, « La réunion de la Palestre », *Le Devoir* (2 février 1942), p. 1.

<sup>286</sup> *Ibid.*

conclut que c'est plutôt son virage de l'ACJC vers l'Action catholique et sa mise à l'écart de l'Action nationale, à la même époque, qui explique l'entrée de la jeunesse acadienne en grand nombre en son sein. Lorsqu'en 1941, l'ACJC se fait montrer la porte par les évêques qui imposent la séparation de l'Action nationale et de l'Action catholique, elle commence son déclin en Acadie<sup>287</sup>. Cette reprise de l'Action nationale est accompagnée d'un nouveau manifeste dans lequel son intérêt envers la jeunesse acadienne est réaffirmé. Lorsque l'ACJC s'identifie comme « un mouvement d'éducation et d'action nationales » pour la jeunesse « canadienne-française et acadienne », on justifie les raisons qui expliquent cette distinction dans son nouveau manifeste :

[Il] peut sembler étrange quand nous avons toujours entendu parler du fait acadien, comme, intime, inséparable du fait canadien-français. Or il existe un fait acadien distinct. Nous l'avons trop ignoré jusqu'à ce jour. Les Acadiens ont une histoire vraiment héroïque... Leurs luttes tragiques, la « reconquête » pacifique du sol défriché par leurs pères, leur catholicisme vivant, leur opiniâtre attachement à la langue française tout cela leur donne le droit de s'ériger en collectivité « séparée » et de vivre selon leurs aspirations. Cependant la collectivité acadienne et la collectivité canadienne-française, ayant comme chose de commun - l'origine, la langue, le statut politique - doivent présenter un front uni sur les questions intéressant la population française du pays - et le fait français se manifeste constamment. Donc: Union profonde et constante. L'ACJC peut donc embrigader les jeunes Acadiens et les jeunes Canadiens français au même titre dans les rangs de son armée d'Action nationale<sup>288</sup>.

Il y a ainsi plusieurs raisons qui motivent l'ACJC à affirmer les particularités entre la jeunesse acadienne et la jeunesse canadienne-française. Toutefois, ces particularités ne doivent pas empêcher la jeunesse acadienne de collaborer avec la jeunesse canadienne-française au sein de l'« armée d'Action nationale ». La jeunesse acadienne est alors présentée comme étant distincte, mais elle a, tout de même, intérêt à rejoindre la jeunesse canadienne-française dans le projet national canadien-français.

---

<sup>287</sup> Philippe Volpé, *À la frontière des mondes: jeunesse étudiante et mouvements d'Action catholique en Acadie, de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat, Université d'Ottawa, 2019, p. 80, 81, 100.

<sup>288</sup> J. de L., « Introduction à l'étude du Manifeste de l'ACJC », *La Presse* (14 février 1942), p. 33.

## Conclusion

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, on retrouve, dans la presse, certaines idées sur l'Acadie, qui semblent propres à cette période. Le conflit mondial est un contexte dans lequel la Déportation est présentée comme étant intégrée, pour certains, à la mémoire collective du Canada français. Les événements de 1755 sont utilisés comme argument par des nationalistes canadiens-français pour opposer l'effort de guerre, alors que d'autres dénoncent cette logique et remettent en question l'importance du Grand Dérangement. De plus, quoique le conflit mondial limite l'organisation de grands voyages, comme ceux qui avaient eu lieu au début des années 1930, c'est par l'entremise de campagnes de souscription que le Canada français continue d'affirmer et de manifester son engagement continu envers l'Acadie. Dans plusieurs discours, on présente ces campagnes comme étant au profit non seulement de l'Acadie, mais aussi du Canada français. Ce dernier peut assurer sa survivance en contribuant à celle de ses minorités nationales, dont l'Acadie. Ce processus permet, en même temps, au Canada français de se rapprocher de l'Acadie. C'est le cas des campagnes du CVFA et du *Devoir* pour les Acadiens de l'Île du Prince-Édouard et la campagne pour la fondation d'un quotidien acadien. Certes, les milieux nationalistes canadiens-français sont à l'origine de ces campagnes, malgré cela les milieux d'affaires de Québec et Montréal s'y investissent aussi. À Montréal, surtout dans les interventions de Raymond Denis, la contribution de la province à la fondation d'un quotidien acadien est présentée comme un geste qui assure un retour économique aux commerces et aux industries de cette province. Dans ce contexte, les idées associées au libéralisme économique rejoignent celles associées au nationalisme traditionaliste. Comme nous l'avons vu plus tôt, l'un des éléments de continuité entre la période précédente et les années de guerre est l'organisation des Acadiens du Québec par l'entremise de leurs propres succursales de la SMA. Ces succursales leur permettent de se rencontrer et de tisser

des liens sociaux en plus de contribuer à la production de discours qui affirment qu'il y a une distinction à faire entre eux et le reste de la population canadienne-française du Québec. Par ailleurs, pour certains des intervenants, s'il existe une distinction entre les Acadiens des Maritimes et les Canadiens français, cela n'empêche pas de considérer les premiers comme faisant partie du projet national canadien-français et d'avoir un rôle à jouer en son sein. Pendant les années 1930, plusieurs interventions au sujet de l'Acadie étaient motivées par un désir de prendre contact avec l'Acadie et de déterminer le type de relations que le Québec devrait entretenir avec elle. Pendant la Deuxième Guerre mondiale ces questions demeurent et le Québec tente de solidifier ses liens avec l'Acadie, comme l'illustre la campagne pour la presse acadienne. De plus, même si les organes de presse dans lesquels s'expriment les intellectuels opposés au nationalisme canadien-français sont marginaux, ils contribuent néanmoins à mettre en lumière la diversité des conceptions du Canada français et de ses relations avec l'Acadie à l'époque.

## CHAPITRE 3

### 1946-1954 : Entre continuité et mise à l'écart

L'après-guerre est marqué par une certaine continuité des phénomènes retrouvés dans la presse québécoise au cours des quinze dernières années. Dans quelques cas, on peut parler d'une reprise des contacts directs, tel qu'ils avaient lieu dans les années 1930. Cela dit, comparativement aux périodes précédentes, cette reprise n'est pas accompagnée d'une intensification de l'intérêt porté envers l'Acadie, comme l'illustre le **Tableau 1**. À l'exception de l'année 1954, soit l'année préparatoire à la commémoration du bicentenaire de la Déportation, il n'y a que de légères augmentations d'interventions lorsque des voyages dans les Maritimes sont organisés en 1949 et 1951. Ces voyages n'ont pas retenu autant d'attention, dans la presse québécoise, que ceux de 1930, 1931 et 1936 (**Tableau 1**). Ces résultats se comprennent mieux lorsqu'on les met en rapport avec les mutations qui marquent le champ intellectuel canadien-français à la suite de la Deuxième Guerre mondiale. Le début des « Trente Glorieuses », au Québec, fournit à sa population de nouvelles conditions socioéconomiques et matérielles. Ces années se caractérisent par la poursuite du développement industriel que la guerre avait déjà accéléré, phénomène qui pousse les intellectuels et les commentateurs à s'intéresser à de nouveaux débats. Plusieurs d'entre eux constatent que les Canadiens français du Québec souffrent d'un statut d'infériorité économique et s'interrogent sur les causes du problème. Ces questionnements contribuent grandement aux mutations que subit le champ idéologique québécois à l'époque. Dans plusieurs cas, ils provoquent la mise à l'écart des réflexions sur les minorités et en favorisent de nouvelles, lesquelles sont largement limitées au territoire québécois.

Si le pôle de l'Action nationale maintient son importance dans le champ intellectuel, les tenants de la gauche catholique et les néonationalistes prennent de plus en plus de place et

contribuent à l'occultation du nationalisme canadien-français traditionnel. Le courant de l'Action catholique, dans l'après-guerre, continue, lui aussi, d'être un pôle majeur du champ intellectuel et de mobiliser la jeunesse en marge de toutes considérations nationalistes. Ces mutations se manifestent par l'arrivée de nouveaux organes de presse et par la réorientation intellectuelle de certains autres. Par exemple, la montée de la gauche catholique, à la suite du conflit mondial, est souvent associée à la fondation de la revue *Cité libre* en 1950. De plus, certains organes de presse rattachés au nationalisme canadien-français traditionnel, tels que *Le Devoir*, commencent à accueillir dans leurs pages des intellectuels rattachés à une certaine gauche catholique. Ce phénomène se produit également au sein de *L'Action nationale* depuis les années 1930. Il semble ainsi que toutes ces mutations contribuent à la diminution de la fréquence à laquelle l'Acadie retient l'attention de la presse québécoise, bien que les thèmes qu'elle développe demeurent sensiblement les mêmes. Ces années sont marquées par une nouvelle campagne pour aider les Acadiens des Maritimes et par la reprise de voyages organisés pour aller leur rendre visite. Elles voient d'ailleurs le déroulement du 3<sup>e</sup> Congrès de la Langue française en 1952 et le début des préparatifs pour la commémoration du bicentenaire de la Déportation qui aura lieu en 1955. Néanmoins, lorsque les efforts déployés pour l'organisation de ces initiatives proviennent des cercles nationalistes canadiens-français traditionalistes, la presse nationaliste et libérale s'y intéresse aussi, quoique moins qu'auparavant, encore une fois.

### **Une nouvelle campagne pour l'Acadie**

En novembre 1946, la SSJB de Québec tient son congrès diocésain. Lors de son dîner de clôture, le conférencier d'honneur est l'Acadien et futur député fédéral conservateur, Albany Robichaud. Avocat de profession, il est à l'époque président de l'AAE et conseiller général de la SNA, en plus d'être maire de la ville de Bathurst au Nouveau-Brunswick. Dans *L'Action*

*catholique* et *Le Soleil*, on rapporte que son discours aborde les problèmes des écoliers acadiens de cette province. S'il expose les injustices auxquelles font face les étudiants acadiens, il reconnaît que, depuis une dizaine d'années, l'AAE lutte pour que « Dieu et la langue française » fasse partie des écoles acadiennes. Robichaud termine sa conférence en demandant l'aide de la SSJB et du CVFA « pour l'obtention de vieux manuels scolaires et [d']autres écrits en français<sup>289</sup> ». Si, dans *L'Action catholique*, on ne rapporte que l'appel fait par Robichaud à la SSJB et au CVFA, dans *Le Soleil* on affirme qu'il « a lancé au nom de ses frères, les Acadiens du Nouveau-Brunswick, un émouvant appel aux Canadiens français du Québec : l'Acadie réclame l'aide du Québec dans la lutte qu'elle mène afin d'obtenir la reconnaissance de ses droits notamment au point de vue scolaire<sup>290</sup> ». C'est à la suite de cet appel qu'est déclenchée la collecte de manuels scolaires et de livres en français pour la jeunesse acadienne du Nouveau-Brunswick. Dans les semaines subséquentes, les deux quotidiens de la ville de Québec rapportent le déroulement d'une réunion du Conseil Honoré Mercier, qui est décrit comme la « section junior » de la SSJB locale. Celui-ci fonde plusieurs comités, dont un comité « d'aide à la jeunesse acadienne ». À cette même réunion, on mentionne qu'il organise une soirée artistique pour la campagne prévue le 22 novembre. Elle sera accompagnée d'une conférence d'Adélard Savoie<sup>291</sup>, alors président de l'Association des étudiants acadiens (AEA) de l'Université Laval<sup>292</sup>. Au-delà de l'implication du Conseil Honoré Mercier dans cette campagne, la Commission scolaire catholique de Québec publie une annonce invitant tous les directeurs et directrices d'écoles à recueillir et à faire don des manuels français inutilisés dans leur établissement respectif. La Commission s'engage à les redistribuer aux écoles

---

<sup>289</sup> [S.a.], « Les Acadiens veulent être traités comme les autres », *L'Action catholique* (4 novembre 1946), p. 2.

<sup>290</sup> [S.a.], « Congrès de la Société St-Jean-Baptiste diocèse de Québec », *Le Soleil* (4 novembre 1946), p. 3.

<sup>291</sup> [S.a.], « Aide des nôtres à la jeunesse d'Acadie », *L'Action catholique* (11 novembre 1946), p. 16; [s.a.], « Aide accordée aux Acadiens », *Le Soleil* (11 novembre 1946), p. 10; [s.a.], « Soirée acadienne à Québec le 22 », *L'Action catholique* (20 novembre 1946), p. 3; [s.a.], « Une soirée acadienne », *Le Soleil* (20 novembre 1946), p. 6.

<sup>292</sup> On revient sur l'AEA plus loin dans ce chapitre.

acadiennes du Nouveau-Brunswick<sup>293</sup>. Pendant le mois de novembre 1946 et jusqu'à l'envoi des manuels et livres français, on retrouve des articles fournissant des mises à jour. Cependant, la campagne dans la presse québécoise n'atteint pas le même niveau d'engouement et d'intérêt que d'autres entreprises par le passé, comme celle pour la presse acadienne, quelques années plus tôt. L'une des raisons vient du fait qu'elle est largement limitée à la région de Québec, contrairement à la campagne de 1943<sup>294</sup>. Dans l'une des mises à jour de la SSJB de Québec, on apprend qu'en janvier 1947, 2 500 manuels et livres français recueillis ont été expédiés à l'AAE. On rapporte qu'avec l'ajout de ces volumes, la campagne en a amassé plus de 10 000<sup>295</sup>. Comme la campagne pour la presse acadienne, quelques années plus tôt, l'initiative illustre que le Québec continue de répondre de manière positive aux demandes formulées par les chefs de file acadiens aux associations canadiennes-françaises, qui s'occupent d'organiser les campagnes et d'en faire la promotion dans la presse.

Lorsque l'AEA de l'Université Laval participe à cette initiative, par l'entremise de son président Adélarde Savoie, il faut savoir que, depuis sa fondation en octobre 1944, elle est active dans l'espace public québécois. Elle a pour but de regrouper les étudiants acadiens des Maritimes au sein de cette institution<sup>296</sup>. Dans un article de *L'Action catholique* soulignant la création de l'AEA, on comprend que l'organisation de ces étudiants, à l'intérieur de leur propre association,

---

<sup>293</sup> [S.a.], « Les manuels sont rares en Acadie », *L'Action catholique* (19 novembre 1946), p. 3; [s.a.], « Aide à la jeunesse acadienne », *Le Soleil* (19 novembre 1946), p. 20.

<sup>294</sup> Par exemple, à la suite de la soirée acadienne organisée par le Conseil Honoré Mercier, pour le reste de l'année 1946, on ne retrouve que trois articles mentionnant la campagne. Jules Falardeau, « Échos de la Société St-Jean-Baptiste de Québec », *Le Soleil* (30 novembre 1946), p. 5; Henri Lallier, « La Vie de la Société », *L'Action catholique* (21 décembre 1946), p. 4; Alphonse Désilets, « Échos de la Société St-Jean-Baptiste », *Le Soleil* (21 décembre 1946), p. 5.

<sup>295</sup> Henri Lallier, « La vie de la Société », *L'Action catholique* (11 janvier 1947), p. 4; Alphonse Désilets, « Échos de la Société St-Jean-Baptiste de Québec », *Le Soleil* (11 janvier 1947), p. 6.

<sup>296</sup> Pour plus d'informations sur le contexte menant à la fondation de l'AEA et ses visées, on consultera le quatrième chapitre de la thèse de Philippe Volpé. Philippe Volpé, *À la frontière des mondes: jeunesse étudiante et mouvements d'Action catholique en Acadie, de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat, Université d'Ottawa, 2019, chapitre 4.

fut encouragée par le CVFA et par les autorités de l'Université Laval<sup>297</sup>. L'AEA organise des soirées et des réceptions qui, dans plusieurs cas, ont lieu lors du passage à Québec de certaines figures éminentes de l'Acadie des Maritimes, telles que Mgr Norbert Robichaud et Albany Robichaud. Dans les articles résumant ces soirées, on relève la présence de représentants du CVFA, de la SSJB de Québec et des autorités de l'Université Laval<sup>298</sup>. En plus de l'intérêt que porte les quotidiens de la capitale aux activités de l'AEA, ils rapportent le rôle d'intermédiaire qu'elle joue entre des associations acadiennes des Maritimes et des associations canadiennes-françaises du Québec. Par exemple, à l'été 1946, la SSJB de Québec organise une délégation pour aller au Nouveau-Brunswick et invite ses membres à s'y joindre. Elle s'y rend dans le cadre du congrès de l'AAE à Bathurst et des fêtes soulignant l'anniversaire de la fondation des Caisses populaires acadiennes à Caraquet. Cette participation, de la SSJB survient à la suite de l'invitation d'Acadiens du Nouveau-Brunswick. On ajoute que : « Nos amis du Nouveau-Brunswick en particulier, notamment l'Association des Étudiants Acadiens qui a gagné les sympathies de tout Québec, seraient heureux qu'une nombreuse délégation assiste à ces deux manifestations<sup>299</sup>. » Dans cet extrait, on apprend que l'AEA encourage et contribue au rapprochement des associations canadiennes-françaises du Québec et acadiennes des Maritimes. Les étudiants acadiens de Québec ne sont pas les seuls à s'organiser. En 1945, ceux de Montréal établissent leur propre AEA, « inspiré[s] des étudiants acadiens à Québec ». L'AEA de Montréal a comme mission de « grouper et développer chez ses membres un esprit de collaboration tant professionnel que national<sup>300</sup>. »

---

<sup>297</sup> Par exemple, c'est lors d'un souper organisé par le CVFA pour les étudiants acadiens de l'Université Laval que le CVFA a émis le vœu de les voir fonder leur propre association. [S.a.], « Les étudiants acadiens se groupent », *L'Action catholique* (7 novembre 1944), p. 14; Philippe Volpé, *À la frontière des mondes*, p. 246, 247.

<sup>298</sup> [S.a.], « Mgr Robichaud rencontre les étudiants d'Acadie », *L'Action catholique* (20 janvier 1945), p. 3; [s.a.], « Une visite de Mgr Robichaud », *Le Soleil* (20 janvier 1945), p. 9; [s.a.], « Une lutte constante des Acadiens », *L'Action catholique* (23 mars 1946), p. 2.

<sup>299</sup> Henri Lallier, « Nous allons en Acadie », *L'Action catholique* (20 juillet 1946), p. 4.

<sup>300</sup> [S.a.], « Une association des étudiants acadiens », *La Presse* (3 novembre 1945), p. 30.

Comme le relève Philippe Volpé, dans sa thèse portant sur la jeunesse étudiante acadienne, l'Association générale des étudiants acadiens (AGEA) est fondée en 1947. Elle devient l'organe fédérateur des différentes AEA, incluant celle de Québec et de Montréal<sup>301</sup>. Comme c'est le cas avec les succursales de la SMA au Québec, les quotidiens à l'étude portent attention aux activités des associations qui regroupent les Acadiens dans la province. Toutefois, ce qui distingue l'AEA des succursales de la SMA est le fait que ces étudiants acadiens ne sont que de passage au Québec et qu'ils s'organisent en vue de développer entre eux des relations qu'ils pourront mettre à profit une fois de retour dans les Maritimes, après leurs études. On les présente ainsi comme étant distincts des Canadiens français de la province, car originaires des Maritimes et se trouvant au Québec pour un temps limité.

### **La reprise des voyages**

Les années 1930 avaient été marquées par les voyages permettant aux Canadiens français du Québec et aux Acadiens, tant des Maritimes que de la Louisiane, de se rendre mutuellement visite, cependant le conflit mondial a mis un frein à ce type d'activité. Or, une fois la guerre terminée, l'organisation de voyages reprend. À partir de la fin mars 1947, on rapporte que le CVFA étudie la possibilité d'organiser un « pèlerinage à l'été », lequel coïnciderait avec un double centenaire, celui de la naissance de Mgr Marcel-François Richard, l'une des grandes figures de la Renaissance acadienne, et celui de la parution du poème *Évangéline* de Longfellow<sup>302</sup>. Le CVFA finit par confirmer que le voyage aura lieu du 12 au 23 août et l'on publie plusieurs articles fournissant les détails de l'itinéraire et en faisant la promotion<sup>303</sup>. Ces textes rapportent même le

---

<sup>301</sup> Pour une liste complète des différentes sections de l'AGEA, voir : Philippe Volpé, *À la frontière des mondes*, p. 251.

<sup>302</sup> [S.a.], « La Survivance française prépare une semaine de la colonisation », *Le Soleil* (31 mars 1947), p. 15.

<sup>303</sup> [S.a.], « Voyage de la Survivance en Acadie du 12 au 22 août », *L'Action catholique* (17 mai 1947), p. 24; [s.a.], « La Survivance fr. en Acadie », *La Presse* (19 mai 1947), p. 2; [s.a.], « L'itinéraire du voyage de la "Survivance française" », *Le Devoir* (9 juin 1947), p. 12.

déplacement de l'abbé Paul-Émile Gosselin, le secrétaire du CVFA, à Moncton, pour assister à des réunions du comité responsable de l'accueil des voyageurs du Québec<sup>304</sup>. Cependant, près d'une semaine avant la date de départ prévue, on ne retrouve plus de traces du voyage dans les quotidiens. Un article publié dans *L'Action catholique*, signé par son rédacteur en chef, Louis-Philippe Roy, à l'occasion de la fête nationale acadienne, est le seul qui mentionne que le voyage fut annulé, sans toutefois expliquer les raisons de cette décision<sup>305</sup>.

Le premier voyage en Acadie, dans l'après-guerre, aura donc lieu deux ans plus tard. Du 7 au 15 juillet 1949, le CVFA s'arrête dans certaines villes de la Nouvelle-Angleterre, en plus de se rendre en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Il mobilise une soixantaine de participants du Québec et de l'Ontario. Les quatre quotidiens à l'étude envoient chacun un journaliste<sup>306</sup>. Si, lors du voyage en Louisiane en 1931, seulement les journaux associés au courant nationaliste traditionaliste avaient envoyé un délégué, les journaux libéraux se joignent à la partie en 1949. Quelques articles résument les endroits visités par les « pèlerins de la Survivance » et les personnalités acadiennes rencontrées<sup>307</sup>. Bien que ce voyage organisé par le CVFA soit dans le même esprit que ceux du *Devoir*, dans les années 1920 et 1930, il retient moins l'attention dans les quotidiens analysés. Par exemple, même si le journaliste Jean-Thomas Perron, de *L'Action catholique*, participe au voyage, le journal ne publie aucun article à ce sujet pendant toute la durée du séjour dans les Maritimes. En revanche, *Le Soleil*, *Le Devoir* et *La Presse* en publient des

---

<sup>304</sup> [S.a.], « Voyage de la Survivance en Acadie », *L'Action catholique* (21 juin 1947), p. 10; [s.a.], « Le voyage de La Survivance en Acadie », *Le Devoir* (23 juin 1947), p. 16.

<sup>305</sup> D'après les informations que partage Roy, c'est le comité d'accueil acadien qui annule le voyage. Louis-Philippe Roy, « De cœur avec les Acadiens », *L'Action catholique* (16 août 1947), p. 1.

<sup>306</sup> *Le Devoir* envoie Pierre Laporte, *L'Action catholique* envoie Jean-Thomas Perron, *Le Soleil* envoie Joseph Voisard et *La Presse* envoie Alfred Ayotte. [S.a.], « Soixante pèlerins », *La Presse* (5 juillet 1949), p. 31.

<sup>307</sup> À titre d'exemple : Joseph Voisard, « L'Acadie accueille avec amour les pèlerins de la Survivance venus par bateau de Boston », *Le Soleil* (13 juillet 1949), p. 3; Pierre Laporte, « Les voyageurs de la Survivance française ont commencé leur visite de l'Acadie », *Le Devoir* (13 juillet 1949), p. 10.

résumés quotidiens. Les impressions de voyage de Perron sont publiées plus d'un mois après le retour des voyageurs<sup>308</sup>. Les raisons qui font que ce voyage ne retient pas le même niveau d'attention que les précédents ne sont pas claires. Le prochain déplacement prendra toutefois un peu plus de place dans les quotidiens.

Du 30 juillet au 8 août 1951, plus de 80 voyageurs, sous les auspices du CVFA, se rendent dans les Maritimes pour rendre visite aux Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. Dans la liste des participants reproduite dans les quotidiens, on remarque que plusieurs organisations et associations canadiennes-françaises sont représentées. Le CVFA l'est par son président, l'abbé Adrien Verrette, un Franco-Américain qui occupe ce poste de 1949 à 1953<sup>309</sup>, et par son secrétaire, l'abbé Paul-Émile Gosselin. La SSJB de Montréal et de Québec, la FNSJB et l'ACFEO ont elles aussi au moins un délégué<sup>310</sup>. Comme lors du voyage précédent, les quatre quotidiens envoient un journaliste<sup>311</sup>. À travers les articles et les éditoriaux produits, on apprend que les voyageurs assistent à la Convention nationale des Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard. Les articles résumant certaines des résolutions adoptées, dont le vœu d'obtenir un poste de radio français, sont accompagnés d'extraits des discours prononcés. Dans *Le Devoir* et *Le Soleil*, on rapporte que l'abbé Paul-Émile Gosselin invite les Acadiens à participer au 3<sup>e</sup> Congrès de la Langue française, qui se déroulera à Québec l'été suivant<sup>312</sup>. Par la suite, les voyageurs se dirigent

---

<sup>308</sup> Jean-Thomas Perron, « En Franco-Américanie... et en Acadie », *L'Action catholique* (21 août 1949), p. 17, 20, 21, 24.

<sup>309</sup> Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et dérouté du Canada français : les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne, 1867-1975*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, p. 61.

<sup>310</sup> [S.a.], « Départ des pèlerins de la Survivance pour l'Acadie », *La Presse* (30 juillet 1951), p. 3; [s.a.], « 86 voyageurs partent aujourd'hui pour les Provinces Maritimes avec le Comité de la Survivance », *Le Soleil* (30 juillet 1951), p. 3.

<sup>311</sup> *Le Devoir* envoie Pierre Laporte, *L'Action catholique* envoie Jean-Thomas Perron, *Le Soleil* envoie Cyrille Felteau et *La Presse* envoie Vincent Prince. [S.a.], « Départ des pèlerins de la Survivance pour l'Acadie », *La Presse* (30 juillet 1951), p. 3.

<sup>312</sup> Pierre Laporte, « Les Acadiens de l'île du Prince-Édouard veulent un poste de radio français », *Le Devoir* (2 août 1951), p. 3; Cyrille Felteau, « Aspirations des Acadiens formulées aux 100 pèlerins de la Survivance », *Le Soleil* (3 août 1951), p. 3.

vers le Nouveau-Brunswick. Ils assistent à la cérémonie d'ouverture du quatrième congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), qui se tient à l'Université Saint-Joseph de Memramcook. Lors de ces assises, le gouvernement du Québec est représenté par le secrétaire de la province, Omer Côté, qui prend la parole à Moncton, dans le cadre d'une réception organisée pour les voyageurs et les congressistes de l'ACELF. Des articles rapportent des extraits de son discours : « Vous ne pouvez pas comprendre, frères acadiens, dit-il, ce que ressent un Québécois, lorsqu'il foule, pour la première fois, le sol de votre patrie, dont il a lu et relu l'héroïque histoire, et qu'il prend contact avec vos gens<sup>313</sup>. » *La Presse*, pour sa part, ne reproduit pas cet extrait, mais il est le seul à rapporter que Côté fut « vivement applaudi quand il a proclamé que sa province s'intéressait vivement au sort des Acadiens et surtout lorsqu'il promit que son gouvernement "s'efforcera de vous aider, d'aider vos diocèses acadiens pour que rayonne ici la vie catholique et française"<sup>314</sup>. » Le gouvernement du Québec, par l'entremise de son délégué, est d'avis qu'elle a un devoir de protéger les Acadiens, comme le ferait un État-parent auprès de sa minorité nationale. Avec cet extrait, Omer Côté et, par extension, le gouvernement provincial considèrent que le Québec a une forte conscience métropolitaine. Pendant cette même réception, on rapporte que Mgr Norbert Robichaud, dans un premier temps, « soulign[e] avec joie et reconnaissance la loyauté et la générosité du gouvernement de la province de Québec envers la nation acadienne » et, dans un deuxième temps, accepte l'invitation, au nom des Acadiens, de se rendre à Québec pour assister au prochain Congrès de la langue française<sup>315</sup>. Si Robichaud remercie ici le gouvernement québécois de son engagement envers l'Acadie, à d'autres moments,

---

<sup>313</sup> Jean-Thomas Perron, « L'hon. Omer Côté et Mgr Robichaud rendent hommage au peuple acadien », *L'Action catholique* (6 août 1951), p. 3; [s.a.], « Au congrès des éducateurs de langue française à Memramcook », *Le Soleil* (6 août 1951), p. 16.

<sup>314</sup> [S.a.], « La Survivance visite Néguaac, Caraquet, Lagacéville, Bathurst », *La Presse* (6 août 1951), p. 29.

<sup>315</sup> Jean-Thomas Perron, « L'hon. Omer Côté et Mgr Robichaud rendent hommage au peuple acadien », *L'Action catholique* (6 août 1951), p. 2, 3; [s.a.], « Au congrès des éducateurs de langue française à Memramcook », *Le Soleil* (6 août 1951), p. 16.

pendant la période à l'étude, il s'applique plutôt à mettre en exergue l'aide provenant du clergé québécois depuis le XIXe siècle. En 1943, on s'en souviendra, il décrivait le Québec comme le « frère aîné de l'Acadie » lors de la campagne d'« Aide à l'Acadie », laissant entendre par là qu'il n'était pas loin de considérer les siens comme une minorité nationale dépendant de l'État-parent québécois<sup>316</sup>.

Avant d'examiner la participation acadienne au 3<sup>e</sup> Congrès de la Langue française, il faut souligner quelques phénomènes relevés dans les articles publiés à la suite du voyage par certains des journalistes qui y prirent part. Dans *La Presse*, Vincent Prince résume les événements des derniers jours, en plus de partager ses impressions. Sa description des Acadiens du Nouveau-Brunswick, semble indiquer qu'il les considère comme une minorité canadienne-française, au même titre que celles retrouvées dans les autres provinces issues de l'immigration du Québec. Si, lorsqu'il mentionne les Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard, il dresse une liste des difficultés auxquelles ils font face, ceux du Nouveau-Brunswick ont plus de chance. À quelques reprises, il renvoie à ces derniers en utilisant le pronom possessif « nôtre », ce qu'il ne fait pas lorsqu'il fait référence aux Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard. À titre d'exemple, il affirme « que la situation religieuse des nôtres au Nouveau-Brunswick est extrêmement brillante<sup>317</sup> », qu'« [a]u Nouveau-Brunswick, il ne fait pas de doute que les nôtres sont de mieux en mieux organisés » et qu'une « belle illustration de la montée des nôtres au Nouveau-Brunswick vient d'être fournie encore tout récemment »<sup>318</sup>. Prince, dans les mots qu'il choisit pour les décrire, semble considérer les Acadiens de la province voisine comme formant une minorité nationale du Québec. Il paraît aussi les

---

<sup>316</sup> [S.a.], « L'Acadie aura son journal catholique et français, déclare Mgr Robichaud », *L'Action catholique* (25 mai 1943), p. 3; [s.a.], « Belle manifestation en faveur de nos compatriotes Acadiens », *Le Soleil* (25 mai 1943), p. 6; [s.a.], « La campagne en faveur de la presse acadienne », *Le Devoir* (25 mai 1943), p. 7.

<sup>317</sup> Vincent Prince, « Progrès remarquables des Acadiens du N.-Brunswick », *La Presse* (8 août 1951), p. 11.

<sup>318</sup> Vincent Prince, « Franc succès du voyage de la Survivance en Acadie », *La Presse* (9 août 1951), p. 37.

présenter comme ayant un degré d'attachement plus fort, ou du moins plus direct avec le Québec, que les Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard. Cela se résume peut-être au fait que le Nouveau-Brunswick se trouve géographiquement plus près du Québec, cela dit il est possible que les conditions plus précaires des Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard contribuent aussi à creuser la distance.

Les deux autres phénomènes viennent de la plume du journaliste du *Devoir*, Pierre Laporte<sup>319</sup>. Jusqu'au 17 août 1951, Laporte publie des articles ou signe des éditoriaux au sujet du voyage. Comme lors de la campagne d'« Aide à l'Acadie » de 1943, il pense que le Nouveau-Brunswick va finir par devenir une province où les Acadiens formeront la majorité. Laporte affirme que les participants, après avoir vu les conditions sur le terrain, ont constaté que le Nouveau-Brunswick « a déjà un visage français. D'ici quelques décades le Canada comptera sans doute une deuxième province catholique et française<sup>320</sup> ». En 1943, cette idée est utilisée pour justifier l'aide financière apportée aux œuvres acadiennes, mais en 1951, Laporte l'aborde plutôt pour expliquer l'importance de ces voyages, qui permettent la prise de contact avec les Acadiens. Il dit : « Cela fait du bien aux Acadiens de savoir que le Canada français ne les oublie pas. Ce n'est pas assez pour nous de souscrire à leurs œuvres, de leur donner des bourses d'études dans le Québec; il faut aussi - il faut surtout, - aller les voir, leur serrer la main, causer et chanter avec eux<sup>321</sup>. » Les voyages sont donc une manière par laquelle le Canada français peut contribuer à faire, éventuellement, des Acadiens du Nouveau-Brunswick la majorité dans cette province.

---

<sup>319</sup> Journaliste et homme politique, Pierre Laporte est l'une des figures journalistiques s'opposant au gouvernement de l'Union nationale de Maurice Duplessis au sein du *Devoir* dans les années précédant le début de la Révolution tranquille. Il est aussi directeur de *L'Action nationale* entre 1954 et 1959. Il connaît une fin tragique en octobre 1970 après avoir été enlevé, puis assassiné par une cellule du Front de libération du Québec. Jean-Charles Panneton, *Pierre Laporte*, Québec, Septentrion, 2012, 445 p.

<sup>320</sup> Pierre Laporte, « Vers une deuxième province française », *Le Devoir* (13 août 1951), p. 4.

<sup>321</sup> *Ibid.*

Le dernier phénomène à souligner se trouve dans un autre article de Pierre Laporte au sujet de discours prononcés lors du voyage par le président du CVFA, l'abbé Adrien Verrette, qui suggère que les Acadiens des Maritimes s'organisent sous un comité d'orientation « qui serait l'arbitre suprême des destinées de leur race<sup>322</sup> ». Il faut noter que depuis les années 1880, la SNA se présente comme « le porte-parole officiel » des Acadiens des Maritimes<sup>323</sup>. Bien qu'elle ait été très dynamique dans les années depuis sa fondation, « elle [est] tombé[e] dans une période d'inactivité » après le Congrès acadien à l'été 1937<sup>324</sup>. Il semble que Verrette propose la mise sur pied d'une nouvelle entité pour la remplacer. Dans l'article, Laporte appuie cette idée lorsqu'il affirme que : « La race acadienne, ne l'oublions pas, ne forme en fait qu'une seule grande famille. Pourquoi n'aurait-elle pas un seul conseil supérieur<sup>325</sup>? » Il semble ainsi présenter les Acadiens, comme composant sa propre famille indépendante de la « famille » canadienne-française. Il reproduit également un extrait du discours de Verrette prononcé lors de la même réception au cours de laquelle Omer Côté avait pris la parole. À la lecture du texte, il est clair que Verrette ne parle pas uniquement à titre personnel, mais également à titre de président du CVFA. Il annonce que « le comité de la Survivance française formule de nouveau l'espoir qu'un conseil supérieur et souverain de la vie acadienne s'organise à l'aide de toutes les œuvres des trois provinces afin de constituer un cerveau qui oriente et dirige méthodiquement la vie de tous les Acadiens<sup>326</sup>. » Comme le note Laporte, l'abbé Verrette est familier avec cette sorte de comité, grâce à son

---

<sup>322</sup> Pierre Laporte, « L'abbé Verrette souhaite que les Acadiens se groupent sous un Comité d'orientation », *Le Devoir* (14 août 1951), p. 4.

<sup>323</sup> Maurice Basque, *La Société Nationale de l'Acadie : au cœur de la réussite d'un peuple*, Moncton, Les éditions de la francophonie, 2006, chapitre 3.

<sup>324</sup> Comme vu plus loin, le contexte de la commémoration du bicentenaire de la Déportation est utilisé pour raviver la SNA. Sacha Richard, « Commémoration et idéologie nationale en Acadie. Les fêtes du bicentenaire de la Déportation acadienne », *Mens*, vol. 3, n° 1 (automne 2002), p. 32, 33.

<sup>325</sup> Pierre Laporte, « L'abbé Verrette souhaite que les Acadiens se groupent sous un Comité d'orientation », *Le Devoir* (14 août 1951), p. 4.

<sup>326</sup> *Ibid.*

implication dans le Comité d'orientation franco-américain. Le correspondant du *Devoir* conclut que les Acadiens profiteraient autant que les Franco-Américains de ce type d'organisation<sup>327</sup>. Avec ces interventions de Verrette et les commentaires de Laporte, on présente les Acadiens des Maritimes comme constituant un groupe à part, tout en encourageant cette autonomie identitaire. Cela dit, ce désir de voir les Acadiens s'organiser par eux-mêmes ne signifie pas leur mise à l'écart dans le projet national canadien-français. Par exemple, le dernier point qu'apporte le journaliste du *Devoir* est que le 3<sup>e</sup> Congrès de la Langue française serait l'occasion parfaite de voir se réaliser ce comité d'orientation acadien<sup>328</sup>. Ce voyage dans les Maritimes représente, jusqu'à un certain point, une reprise des discours portant sur les relations entre le Québec et l'Acadie. La question à savoir si l'on considère cette dernière comme formant une minorité nationale du Québec revient dans le contexte du 3<sup>e</sup> Congrès de la Langue française.

### **Le 3<sup>e</sup> Congrès de la Langue française**

Dans les mois et les semaines qui précèdent la troisième édition du Congrès de la Langue française, qui se déroule à Québec du 18 au 26 juin 1952, peu d'articles portent sur l'organisation de la délégation acadienne, comparativement à la quantité trouvée lors de l'édition précédente, en 1937. L'une des rares occasions où l'on rapporte la préparation des Acadiens se manifeste par la publication d'une lettre rédigée par le secrétaire adjoint du comité organisateur du congrès, Alphonse Désilets. Il rapporte que des comités régionaux ont été formés dans les trois provinces des Maritimes pour coordonner la participation acadienne. Il rend aussi hommage aux « universitaires acadiens de Québec et de Montréal [qui] sont en contact immédiat avec les

---

<sup>327</sup> *Ibid.*

<sup>328</sup> Pierre Laporte, « L'abbé Verrette souhaite que les Acadiens se groupent sous un Comité d'orientation », *Le Devoir* (14 août 1951), p. 4.

dirigeants de la Survivance française<sup>329</sup>. » L'AEA joue donc, encore une fois, un rôle d'intermédiaire entre l'Acadie des Maritimes et le CVFA.

Comme dans le premier chapitre, il est possible, grâce à l'article de Gaétan Gervais, sur les différents congrès canadiens-français, de comparer la participation et la place de l'Ontario français à celle de l'Acadie au congrès de 1952. Gervais conclut que la présence franco-ontarienne « fut importante, certes, mais moins que lors du congrès précédant<sup>330</sup>. » Par exemple, chacune des six sections se réunit à diverses reprises pendant le congrès. La première, qui porte sur l'éducation patriotique, est la seule à être présidée par un Franco-Ontarien, Louis Charbonneau, alors que seulement trois différentes communications sont données par des Franco-Ontariens<sup>331</sup>. Pendant les banquets et les cérémonies, certains orateurs prennent parole en tant que représentants de l'Ontario français. Gervais note également qu'une manifestation de la jeunesse franco-ontarienne a lieu le 22 juin à la Croix de Cartier au parc Cartier-Brébeuf de Québec<sup>332</sup>. Aucun des journaux analysés ne publie le programme du congrès en entier. À partir d'articles retrouvés dans les quotidiens et du compte rendu du congrès, publié sous forme de monographie<sup>333</sup>, il est possible d'examiner la place que prend l'Acadie à ces assises. Dans un article du *Devoir*, qui résume certaines des conférences prononcées lors du congrès, on retient celle d'Alphonse Comeau, qui porte sur « La vie française en Nouvelle-Écosse », et celle d'Émery Leblanc, qui porte sur « La vie française au Nouveau-Brunswick »<sup>334</sup>. Par l'entremise du compte rendu du congrès, on apprend que J.-E.

---

<sup>329</sup> Alphonse Désilets, « L'Acadie au Congrès de la langue française », *La Presse* (12 décembre 1951), p. 30.

<sup>330</sup> Gaétan Gervais, « L'Ontario français et les grands congrès patriotiques canadiens-français (1883-1952) », *Cahiers Charlevoix*, vol. 2 (1997), p. 136.

<sup>331</sup> Ernest Desormeaux, président de l'ACFEO, donne une conférence intitulée « La vie française en Ontario », Robert Gauthier, éducateur franco-ontarien en donne une intitulée « La langue parlée » et Gustave Hurtubise en donne une intitulée « L'Association de la jeunesse franco-ontarienne ». *Ibid.*, p. 129, 132.

<sup>332</sup> *Ibid.*, p. 134.

<sup>333</sup> Le Conseil de la vie française en Amérique, *Troisième Congrès de la langue française au Canada. Compte rendu (Québec, 18-26 juin 1952)*, Québec, Éditions Ferland, 1953, 475 p.

<sup>334</sup> [S.a.], « La vie française en Nouvelle-Écosse », *Le Devoir* (20 juin 1952), p. 10; [s.a.], « La vie française au Nouv.-Brunswick », *Le Devoir* (20 juin 1952), p. 5.

Arsenault donne une conférence sur « La vie française dans l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve », que Clément Cormier, recteur de l'Université Saint-Joseph à Memramcook, en donne une sur « l'orientation patriotique de l'enseignement et de l'éducation » et qu'Albany Robichaud préside une des sections sur l'éducation patriotique<sup>335</sup>. Au-delà des conférenciers acadiens, lors de la première journée, une « Démonstration de l'Acadie » se déroule au monument Louis-Hébert de la ville. Dans le programme de la manifestation, on retrouve le nom des orateurs qui y prennent la parole, dont le maire de Québec, Lucien Borne, Louis-A. D'Entremont, représentant de la Nouvelle-Écosse au CVFA, Floyd Bourque de la succursale Louis-Hébert de la SMA et Mgr Norbert Robichaud. Les Acadiens ne sont pas les seuls à avoir droit à une manifestation le 18 juin. Il y en a une aussi pour les délégués de l'Ouest canadien et encore une autre pour ceux de la France, qui se déroulent ailleurs dans la capitale<sup>336</sup>. À la suite de la manifestation acadienne, plusieurs articles en rapportent les faits saillants et reproduisent des extraits de discours. Par exemple, le maire de Québec souhaite aux Acadiens que « le congrès auquel vous êtes venus prendre part et votre séjour au berceau de notre nationalité vous apportent les précieux réconforts dont vous avez besoin pour le succès de l'œuvre de conservation que vous accomplissez<sup>337</sup>. » Borne considère que les Acadiens viennent puiser leurs énergies à Québec, qui est présenté comme le foyer familial, afin d'assurer la survivance acadienne dans les Maritimes. Lorsque le maire de Québec affirme que cette ville est le « berceau de notre nationalité », il estime donc que les Acadiens ont, au même titre que tous les Canadiens français, Québec comme foyer national. Pour Borne, le Québec est l'État-parent de l'Acadie.

---

<sup>335</sup> Le Conseil de la vie française en Amérique, *Troisième Congrès*, p. 32, 33, 38.

<sup>336</sup> [S.a.], « Le troisième Congrès de la Langue Française », *L'Action catholique* (17 juin 1952), p. 7.

<sup>337</sup> [S.a.], « Manifestations patriotiques à plusieurs endroits », *Le Soleil* (19 juin 1952), p. 6.

Dans un éditorial du *Devoir* soulignant l'ouverture des assises, le directeur du journal, Gérard Filion, parle de l'importance des événements des prochains jours. Il affirme que : « Le Congrès de la Langue française aura un double bienfait: il permettra aux minorités de prendre contact avec le Québec et à Québec de mieux connaître les minorités. Québec n'est pas une simple province, c'est une patrie. À l'exception des Acadiens et des Louisianais qui sont de souche différente, Québec reste pour toutes les minorités françaises du Canada et des États-Unis la patrie d'origine<sup>338</sup>. » Si les Acadiens et les Louisianais sont des « minorités » qui viennent « prendre contact » avec le Québec, ils sont toutefois différents par le fait qu'ils proviennent d'un effort de colonisation distinct de celui des Canadiens français. C'est ce qui fait qu'ils n'ont pas le Québec comme « patrie d'origine ». Ce commentaire de Filion est semblable à celui qu'il fera en 1955 dans *L'Action nationale*. Il écrira à ce moment que : « Quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, Québec restera toujours pour les Canadiens français de tout le Canada, à l'exception toujours des Acadiens, une espèce de mère-patrie<sup>339</sup>. » En 1952 comme en 1955, les Acadiens forment, selon Filion, une exception qui fait en sorte qu'ils ne font pas partie du Canada français au même titre que les autres minorités car ils n'ont pas le Québec comme « mère-patrie ». À l'évidence, la conscience métropolitaine de Filion n'intègre pas l'Acadie.

Gérard Filion a beau diriger *Le Devoir* à l'époque du 3<sup>e</sup> Congrès de la Langue française, il ne faut pas en conclure que tous les avis qui s'expriment dans le journal sont unanimes. Par exemple, deux jours après la parution de l'éditorial de Filion, un autre signé par André Laurendeau, alors directeur de la revue *L'Action nationale*, souligne que le recteur de l'Université Laval, Mgr Ferdinand Vaudry, a décrit le congrès comme « les États généraux de la nation canadienne-

---

<sup>338</sup> Gérard Filion, « Le Congrès de la langue française », *Le Devoir* (18 juin 1952), p. 4.

<sup>339</sup> Gérard Filion, « Québec province différente », *L'Action nationale* (mai 1955), p. 765.

française ». Laurendeau conclut que cette expression est juste, que « les Canadiens français dispersés se retrouvent, avec les Acadiens, dans la province-mère, de même dans une occasion aussi solennelle, tous se tournent-ils vers la France, qui est leur mère commune selon l'esprit<sup>340</sup>. » Le Québec est présenté comme la « mère-patrie » des Acadiens, comme on considère qu'elle l'est pour tous les Canadiens français. De plus, pour Laurendeau, tant les Acadiens que les Canadiens français ont encore des liens de parenté avec la France, bien qu'ils soient à un niveau plus éloigné. Les éditoriaux publiés dans *Le Devoir* pendant le congrès illustrent bien qu'il n'y a pas de consensus au journal sur le rôle de « mère-patrie » qui incomberait au Québec envers l'Acadie.

Globalement, la place que prend l'Acadie au 3<sup>e</sup> Congrès de la Langue française suit la même tendance que celle que relève Gaétan Gervais pour l'Ontario français, dont la participation s'avère plus petite qu'en 1937<sup>341</sup>. Il semble que les mutations au niveau du champ intellectuel, comme la mise à l'écart du courant nationaliste traditionaliste, expliquent, du moins en partie, la réduction de l'intérêt exprimé envers les minorités dans ce contexte. Il est également possible que les minorités soient elles aussi en passe d'acquérir une plus grande autonomie identitaire et institutionnelle, et qu'elles accordent, par conséquent, moins d'importance à ces rites patriotiques pancanadiens<sup>342</sup>.

### **Les Acadiens du Québec à la veille du bicentenaire de la Déportation**

À la suite du 3<sup>e</sup> Congrès de la Langue française, les commentaires de la presse sur l'Acadie sont souvent rattachés aux préparatifs pour la commémoration du bicentenaire de la Déportation,

---

<sup>340</sup> André Laurendeau, « Les États généraux de la nation canadienne-française », *Le Devoir* (20 juin 1952), p. 4.

<sup>341</sup> Gaétan Gervais, « L'Ontario français et les grands congrès », p. 136.

<sup>342</sup> On pense ici au cas de l'Ontario français, avec le développement d'une identité franco-ontarienne distincte. Fernand Dumont, « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 38, n° 3 (janvier 1997), p. 434, 435.

qui aura lieu en 1955. Certains portent, plus précisément, sur la mobilisation des Acadiens du Québec qui y prendront part. L'une des figures les plus actives dans l'espace public est le député libéral fédéral de Bonaventure en Gaspésie, Bona Arsenault<sup>343</sup>. Celui-ci occupe cette fonction depuis 1945 et c'est à partir de cette année qu'il apparaît dans les journaux, surtout lorsqu'il y a des ralliements acadiens en Gaspésie ou qu'il est invité à donner des conférences<sup>344</sup>. Par exemple, il est l'un des conférenciers d'honneur au gala annuel de l'AEA de Québec en 1951<sup>345</sup>. Arsenault est originaire de la Gaspésie et de descendance acadienne. Dans le contexte du bicentenaire de la Déportation, il prend le rôle, jusqu'à un certain point, de porte-parole pour les Acadiens de tout le pays auprès du gouvernement fédéral. Nous n'avons pas trouvé de cas où ses interventions dans l'espace public, au nom des Acadiens, sont remises en question. De plus, on ne le présente pas comme un Canadien français. On le décrit, dans les journaux, comme un Acadien ou comme étant de descendance acadienne. En mars 1953, à la Chambre des communes, le député de Bonaventure donne un discours pour encourager le gouvernement fédéral à participer à la commémoration du bicentenaire de la Déportation. Il propose quatre actions : « l'émission d'un timbre commémoratif, [la] nomination d'un généalogiste acadien aux Archives nationales, [le] regroupement des registres de l'Acadie et [l']octroi de bourses d'études "qui constitueraient une réparation tardive, mais au moins symbolique, des pertes matérielles incalculables subies par les ancêtres acadiens lors de la confiscation arbitraire de leurs propriétés"<sup>346</sup>. » Il faut noter que le rédacteur en chef de *L'Évangéline*, Euclide Daigle, se réjouit de ces suggestions. Cependant, il rappelle qu'il ne faut

---

<sup>343</sup> Il est premièrement élu en tant que candidat indépendant 1945. Il se fait élire sous la bannière libérale en 1949 et le demeure jusqu'à son retrait de la politique fédérale en 1957. [S.a.], « Bona Arsenault », *L'Assemblée nationale du Québec*, 2014 [<http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/arsenault-bona-1765/biographie.html>] (page consultée le 15 février 2022).

<sup>344</sup> À titre d'exemple, il participe au 2<sup>e</sup> Congrès acadien de la Gaspésie en juin 1945. [S.a.], « Belle fête à Carleton », *Le Soleil* (30 juin 1945), p. 15.

<sup>345</sup> [S.a.], « Étudiants acadiens », *Le Soleil* (3 février 1951), p. 13.

<sup>346</sup> Charles Pelletier, « Pour bien célébrer la renaissance acadienne », *L'Action catholique* (6 avril 1953), p. 4.

pas « perdre de vue l'essentiel », comme la lutte pour une plus grande « représentation acadienne au Sénat, dans le fonctionnarisme et dans les entreprises régies par l'État », en plus du bilinguisme au niveau fédéral<sup>347</sup>. Les actions que demande Bona Arsenault sont donc perçues par *L'Évangéline*, dans une certaine mesure, comme pouvant s'écarter des réclamations politiques que font, depuis longtemps, les Acadiens des Maritimes auprès du gouvernement fédéral. Il semble alors que le journal acadien considère que le député de Bonaventure ne représente pas complètement les intérêts des Acadiens des Maritimes dans ses revendications auprès du gouvernement fédéral. Toutefois, comme mentionné plus haut, « l'acadianité » d'Arsenault et son rôle de porte-parole ne sont pas remis en question. D'autres recherches dans *L'Évangéline* pourraient mettre en lumière la perception qu'ont les Acadiens des Maritimes de ce politicien et de ses initiatives dans le contexte du bicentenaire de la Déportation et lors de ses années de service en tant que député au niveau fédéral. Si, en 1953, il intervient au nom des Acadiens, il faut savoir qu'en janvier 1955, le député libéral pour la circonscription de Gloucester au Nouveau-Brunswick, l'Acadien H.-J. Robichaud, s'adresse à la Chambre des Communes pour inviter « tout le pays » à participer aux célébrations du bicentenaire de la Déportation<sup>348</sup>. Dans ce cas, c'est Robichaud qui prétend parler au nom des Acadiens au niveau fédéral.

Il faut attendre près d'un an avant que le gouvernement réponde à l'une des propositions d'Arsenault, soit celle de la nomination d'un archiviste acadien aux archives nationales. Entre temps, le discours du député de Bonaventure inspire des Acadiens du Québec à contribuer, de diverses manières, à la commémoration du bicentenaire de la Déportation. Par exemple, la Société historique de la vallée du Richelieu entreprend, en septembre 1953, un projet de recensement des

---

<sup>347</sup> Charles Pelletier, « Pour bien célébrer la renaissance acadienne », *L'Action catholique* (6 avril 1953), p. 4.

<sup>348</sup> [S.a.], « Fête des Acadiens », *Le Soleil* (18 janvier 1955), p. 22; [s.a.], « Tout le pays invité aux fêtes acadiennes du M. H.-J. Robichaud », *La Presse* (18 janvier 1955), p. 21; [s.a.], « Le pays invité aux célébrations des Acadiens », *Le Devoir* (21 janvier 1955), p. 5.

Acadiens de la région. On spécifie que c'est à la suite de l'intervention de Bona Arsenault à la Chambre des Communes qu'on s'est décidé à lancer l'initiative. Il semble que l'un des buts du recensement est de permettre à la population de descendance acadienne de prendre conscience de ses origines et de raviver son « acadianité ». La Société historique appelle aussi son député fédéral, Alcide Côté, à appuyer les demandes faites par son collègue de Bonaventure auprès du gouvernement<sup>349</sup>. Cet exemple ne représente qu'une région de la province où la population acadienne s'engage dans la commémoration de cet événement, d'autres seront examinés plus loin et dans le prochain chapitre.

La seule des suggestions de Bona Arsenault à être adoptée par le gouvernement fédéral est la nomination de Roger Comeau au poste d'archiviste responsable des archives acadiennes aux archives nationales à Ottawa. Lorsque le gouvernement en fait l'annonce, plusieurs articles se réjouissent qu'il participe, à sa façon, à la commémoration du bicentenaire de la Déportation<sup>350</sup>. Même si les autres propositions de Bona Arsenault ne se réalisent pas, on continue de trouver de nouvelles manières de commémorer le bicentenaire de la Déportation. Après avoir fait une demande à la Commission canadienne des noms géographiques, le havre de Bonaventure reçoit le nom de « Beaubassin » en l'honneur de l'endroit, en Nouvelle-Écosse, d'où sont venus les Acadiens s'étant installés dans cette région de la Gaspésie à la suite de la Déportation<sup>351</sup>.

---

<sup>349</sup> [S.a.], « Recensement des Acadiens du Richelieu », *La Presse* (18 janvier 1954), p. 4.

<sup>350</sup> Roger Comeau est un Acadien originaire de la Baie-Sainte-Marie en Nouvelle-Écosse. Denys Paré, « Ce qui se passe à Ottawa », *L'Action catholique* (20 février 1954), p. 3; Gérard Morin, « M. Roger Comeau chargé par Ottawa de compiler l'histoire acadienne », *Le Soleil* (20 février 1954), p. 28; [s.a.], « M. Roger Comeau aux Archives nationales », *Le Devoir* (20 février 1954), p. 3; Georges Langlois, « Archiviste de l'Acadie », *La Presse* (20 février 1954), p. 25, 26.

<sup>351</sup> [S.a.], « Le nom "Beaubassin" est donné au havre de Bonaventure ainsi qu'à une pointe de terre longue d'un mille », *L'Action catholique* (26 mars 1955), p. 20; [s.a.], « Le havre de Bonaventure baptisé "Beaubassin" pour les Acadiens », *Le Soleil* (26 mars 1955), p. 3; [s.a.], « Havre de Bonaventure devient "Beaubassin" », *La Presse* (26 mars 1955), p. 35.

Alors que les efforts de Bona Arsenault sont célébrés dans les quotidiens analysés, un article paru dans *Cité libre* présente un autre portrait du personnage. Cette revue fondée en 1950 par d'anciens membres de la JEC, entre autres, s'inspire surtout des principes de la gauche catholique et du personnalisme. Elle se démarque pendant cette décennie par son anti-duplessisme parfois virulent, son anticléricalisme et son antinationalisme<sup>352</sup>. Pour la période à l'étude, *Cité libre* n'aborde l'Acadie qu'à de très rares occasions (**Tableau 4**). Ces résultats semblent indiquer que l'Acadie, dans un premier temps, n'est pas un sujet qui retient l'attention des intellectuels de la gauche catholique collaborant à la revue et, dans un deuxième temps, qu'elle n'est pas intégrée aux critiques du nationalisme canadien-français traditionnel. Dans son édition de février 1955, on retrouve une recension, signée par Henri Beaulieu, du livre autobiographique de Bona Arsenault intitulé *Malgré les obstacles*. Beaulieu décrit cette œuvre, publiée en 1953, comme le « Mein Kampf » d'Arsenault<sup>353</sup>. Dans cet article, on repère une autre remarque qui fait référence au nazisme, comme nous le verrons plus loin. Beaulieu s'applique à ridiculiser plusieurs extraits du livre, ainsi que le fait qu'Arsenault ait choisi de le rédiger à la troisième personne. Ses critiques visent l'arrogance qu'il perçoit chez Arsenault, elles ne paraissent pas cibler, en revanche, les actions politiques du député, comme ses propositions faites auprès du gouvernement fédéral dans le contexte du bicentenaire de la Déportation. Cela dit, Beaulieu se moque d'un passage du livre dans lequel Arsenault parle de ses études et de son intérêt envers l'histoire acadienne. Les commentaires de Beaulieu se retrouvent entre les parenthèses :

Sur les épitaphes presque disparues, il déchiffra (toujours les obstacles) les vieux noms d'Acadie que l'adolescent répétait comme une prière. Constamment à la recherche de reliques d'un passé qui lui faisait

---

<sup>352</sup> Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution: Liberalism Versus Neo-nationalism, 1945-1960*, Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985, chapitre 4 et 5; André-J. Bélanger, *Ruptures et constantes - Quatre idéologies du Québec en éclatement : La Relève, la JEC, Cité libre, Parti pris*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, chapitre 2; E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, « De la question sociale à la question nationale : le cas de la revue *Cité libre* », *Recherches Sociographiques*, vol. 39, n° 2-3 (1998), p. 291-316.

<sup>353</sup> Henri Beaulieu, « Le "Mein Kampf" de Bona », *Cité libre* (février 1955), p. 44-47.

encore mal au cœur, il communiait de son mieux à l'âme des choses ("objets inanimés, avez-vous donc une âme"?) qui survivait dans ces territoires devenus étrangers (la Lorraine, vous dis-je) et dont il revenait brisé d'émotions<sup>354</sup>.

Beaulieu paraît ridiculiser la description que fait Arsenault de son étude de l'histoire acadienne. Il remet indirectement en question l'importance et l'intérêt que porte Arsenault à ce sujet. Lorsque Beaulieu mentionne la Lorraine dans l'un de ses commentaires, il paraît s'agir d'une référence au nazisme. Cette région fut reprise par la France à la suite du Traité de Versailles après avoir été sous contrôle allemand depuis 1871. Or, elle est en partie annexée par l'Allemagne nazie pendant la Deuxième Guerre mondiale avant d'être retournée à la France une fois le conflit terminé. Il semble que Beaulieu utilise la désignation de « Mein Kampf » et fait référence à la Lorraine, car il estime que toute expression du nationalisme, y compris le nationalisme acadien, est une forme de nazisme. Cette recension dans *Cité libre* est la seule que nous ayons trouvée sur le livre d'Arsenault. Tout au long de l'année 1955, le député de Bonaventure apparaît dans les journaux examinés. Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, Arsenault publie une nouvelle œuvre en 1955, qu'il présente comme sa contribution personnelle à la commémoration du bicentenaire<sup>355</sup>. Cet ouvrage n'est pas l'objet d'une critique dans *Cité libre*, mais l'est dans deux des quotidiens analysés. Nous y reviendrons.

Quoique Bona Arsenault participe, à sa manière, aux préparatifs à la commémoration du bicentenaire de la Déportation, tant par ses actions que par ses demandes auprès du gouvernement fédéral, un effort d'organisation et de mobilisation se déroule dans d'autres régions de la province. Par exemple, un éditorial du *Soleil* fournit des informations sur le rassemblement des Acadiens, de la région de Kénogami. Certains des commentaires présentent les Acadiens du Québec comme étant des Acadiens qui, dans le contexte du bicentenaire de la Déportation, se « rattachent » aux

---

<sup>354</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>355</sup> On revient sur cet événement dans le prochain chapitre.

Acadiens des Maritimes. La région des Maritimes est décrite comme la « patrie d'origine » des Acadiens du Québec, en plus de considérer que « les descendants acadiens qui vivent dans la province de Québec et ailleurs au Canada sont rattachés à leurs frères qui demeurent au pays des ancêtres »<sup>356</sup>. On ajoute aussi qu'« [i]l est difficile de reconnaître les fils du pays d'Évangéline qui sont dispersés dans toute l'étendue du pays. Des ralliements comme celui de Kénogami, s'ils étaient imités dans les autres parties du Québec et du Canada, leur permettraient de se retrouver en vue de la grande célébration commune<sup>357</sup>. » Par ces exemples, on comprend que toute personne de descendance acadienne, peu importe où elle se situe géographiquement, maintient, ou doit maintenir, des liens avec l'Acadie des Maritimes, présentée comme la mère-patrie de tous les Acadiens.

Les préparations en vue du bicentenaire permettent d'avancer une conception généalogique de l'Acadie. C'est celle qui est promue dans les interventions au sujet du comité central, responsable d'orchestrer les activités entourant l'anniversaire. Par exemple, la revue *L'Action nationale* publie en octobre 1954 un article rédigé par l'avocat Adélarde Savoie, l'ancien président de l'AEA de l'Université Laval et président du comité central. Comme l'indique Savoie, cet article a pour but de rendre compte du travail accompli, à ce jour, par les organisateurs. Il décrit également le ton donné à la commémoration du Grand Dérangement : « Les fêtes de 1955 seront d'abord des fêtes d'action de grâce. [...] Nous voulons qu'elles soulignent que nous sommes un peuple adulte qui a pu surmonter les épreuves du passé et qui, sans garder rancune des souffrances de jadis, veut rester fidèle à ses origines et à ses traditions ancestrales<sup>358</sup>. » La commémoration de la Déportation, comme le souhaite le comité central, prend la forme d'une célébration de la survivance et du

---

<sup>356</sup> [S.a.], « Les Acadiens à Kénogami », *Le Soleil* (5 juin 1954), p. 4.

<sup>357</sup> *Ibid.*

<sup>358</sup> Adélarde Savoie, « L'Acadie fête sa résurrection », *L'Action nationale* (octobre 1954), p. 163.

progrès des Acadiens depuis cet événement historique. Au-delà des fêtes régionales qui sont planifiées pendant toute l'année 1955, le comité s'occupe de préparer la « Semaine du 15 août 1955 », qui marque l'apogée des célébrations. Elle se déroule dans certains lieux de l'Acadie des Maritimes, comme Moncton, Memramcook, Grand-Pré et Port-Royal<sup>359</sup>. En plus de fournir le nom des différentes personnes responsables des sous-comités et leur rôle, Adélarde Savoie explique également la façon dont les organisateurs procèdent à la division des régions à travers le Canada et les États-Unis afin « de permettre à un plus grand nombre d'Acadiens de participer aux fêtes du bicentenaire<sup>360</sup> ». Ces régions sont groupées sous l'un des cinq « territoires » : les Maritimes, les États-Unis, le Québec, l'Ontario et l'Ouest canadien. Pour la province du Québec, la liste comprend « la région de la Gaspésie, des Îles de la Madeleine, la région de Québec, la région de Montréal, le Lac St-Jean, la région de Nicolet et la région de Joliette<sup>361</sup>. » Le comité central souhaite que chacune d'elles forme son propre comité chargé d'organiser des célébrations, tout en restant en contact avec lui. Pendant les jours qui marquent le point culminant des célébrations dans les Maritimes, tous les descendants acadien du continent sont invités à venir y prendre part. Ceux qui ne pourront pas s'y rendre pourront y participer, à leur propre manière, par l'entremise des célébrations organisées par leur comité régional. Dans cet article de Savoie, peu importe où se trouve géographiquement une personne de descendance acadienne, elle demeure Acadienne au même titre que les Acadiens habitant les Maritimes. C'est donc une conception fortement généalogique de l'Acadie que promeut le comité central. Les célébrations du bicentenaire permettent ainsi de présenter l'Acadie des Maritimes comme la mère-patrie de toute personne de descendance acadienne.

---

<sup>359</sup> Adélarde Savoie, « L'Acadie fête sa résurrection », *L'Action nationale* (octobre 1954), p. 164-167.

<sup>360</sup> *Ibid.*, p. 170.

<sup>361</sup> *Ibid.*, p. 163.

## Conclusion

L'après-guerre peut être considéré comme une période creuse, sur le plan de la production de réflexions sur l'Acadie dans la presse québécoise. La période reflète, en cela, les mutations que subit le champ intellectuel canadien-français. Comme le mettent en lumière la campagne pour les étudiants acadiens du Nouveau-Brunswick de 1946 et les voyages dans les Maritimes organisés en 1949 et en 1951, les journaux accordent moins d'attention aux questions acadiennes, comparativement à la période précédente. Nous avons constaté un phénomène semblable dans le contexte du 3<sup>e</sup> Congrès de la Langue française en 1952. La question des minorités, incluant l'Acadie, ne semble pas susciter le même niveau d'intérêt qu'auparavant. À l'inverse, pendant l'année préparatoire à la commémoration du bicentenaire de la Déportation, il y a une augmentation d'interventions portant sur l'Acadie. Cet engouement soudain s'explique en partie par le fait qu'on accorde une grande attention à l'organisation des fêtes dans les Maritimes, tout comme dans les différentes régions du Québec où l'on trouve un nombre élevé de descendants acadiens. Si, dans la presse québécoise, il y a une réelle explosion dans la quantité d'articles produits lors de l'année du bicentenaire en 1955, l'anniversaire permet de remettre au premier plan la question des relations entre le Québec et l'Acadie, ainsi que la place de cette dernière au sein du Canada français. Ces questions ne sont pas complètement ignorées dans l'après-guerre, mais il reste qu'elles sont, jusqu'à un certain point, mises de côté. Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, les commentaires publiés dans les journaux sur l'Acadie seront issus, dans plusieurs cas, d'initiatives lancées par le gouvernement du Québec, des associations canadiennes-françaises et des descendants d'Acadiens dans la province. Ces intervenants participeront, chacun à sa manière, à la commémoration du bicentenaire de la Déportation.

## CHAPITRE 4

### 1955-1960 : Un dernier coup d'éclat?

Dans son étude de la commémoration du bicentenaire de la Déportation, Sasha Richard conclut que : « Le rassemblement de 1955 fut l'occasion de célébrer la survivance et, du même coup, de réaffirmer la valeur de l'idéologie qui avait assuré la survie et le progrès de la société acadienne et devait encore l'assurer dans l'avenir selon l'élite<sup>362</sup>. » Cet événement, que Richard considère comme l'une des dernières manifestations du nationalisme acadien traditionnel, s'insère dans une période de grande diversification du champ intellectuel canadien-français. La mise à l'écart graduel du nationalisme canadien-français traditionnel est causée, en partie, par la priorité donnée à certaines questions, telles que le statut économique des Canadiens français du Québec. Elle contribue au déclin partiel de l'importance accordée aux minorités françaises du continent. Comme nous l'avons relevé ci-dessus, il semble que ces changements se traduisent, dans la presse québécoise, par une diminution du nombre de textes sur l'Acadie et des réflexions sur ses relations avec le Québec. Cependant, le bicentenaire de la Déportation permet de ramener avec force la question des minorités, spécifiquement de l'Acadie, dans les quotidiens étudiés. Le nombre d'articles explose en 1955 (**Tableau 2**). L'un des buts du comité central est de permettre à tous les Acadiens du continent de souligner, à leur propre manière, cet anniversaire. La commémoration du bicentenaire de la Déportation permet également au Québec d'y participer par l'entremise de son gouvernement, d'associations canadiennes-françaises et des descendants acadiens sur son territoire. L'année 1955 représente alors un moment exceptionnel dans la période de trente ans à l'étude, car à la suite des célébrations du bicentenaire, la tendance remarquée depuis l'après-guerre dans la presse québécoise reprend son cours. Comme le montrent les résultats par année jusqu'en

---

<sup>362</sup> Sacha Richard, « Commémoration et idéologie nationale en Acadie. Les fêtes du bicentenaire de la Déportation acadienne », *Mens*, vol. 3, n° 1 (automne 2002), p. 31.

1960, il y a une réduction significative du nombre d'interventions au sujet de l'Acadie (**Tableau 1**). Le développement d'une identité canadienne-française redéfinie, en grande partie, en fonction du territoire québécois marque le champ intellectuel lors des années qui mènent au déclenchement de la Révolution tranquille en 1960. Lorsque l'on relève une certaine continuité dans les discours et les débats dans la presse québécoise quant à la représentation que se fait le Québec de lui-même et de ses rapports avec l'Acadie, il demeure que l'on retrouve de nouveaux intervenants dans l'espace public québécois dans la seconde moitié des années 1950. De plus, un événement politique, à la toute fin de la période à l'étude, cause une nouvelle vague d'intérêt envers l'Acadie. Les quatre quotidiens analysés soulignent l'élection à l'été 1960 de l'Acadien Louis-J. Robichaud à titre de premier ministre du Nouveau-Brunswick. Plusieurs considèrent qu'il s'agit d'une victoire pour le Canada français et d'autres émettent des opinions divergentes.

Ce chapitre examine donc les célébrations du bicentenaire de la Déportation, ainsi que les années menant au déclenchement de la Révolution tranquille en 1960. Quoique l'apogée de la commémoration du Grand Dérangement a lieu lors de la semaine du 8 au 16 août 1955, à travers les Maritimes, la participation du Québec ne s'y limite pas. Par exemple, en janvier 1955, un convoi d'Acadiens des Maritimes et de Canadiens français, majoritairement du Québec, se rend en Louisiane pour le lancement officiel de l'année du bicentenaire. Nous examinerons la façon dont ce voyage, dans certains cas, ne réussit pas à raviver les réflexions sur les relations entre le Canada français et la Louisiane. Par la suite, nous nous penchons sur les événements entourant l'annonce de la contribution financière du gouvernement provincial au comité central des célébrations du bicentenaire de la Déportation, en plus d'analyser les propos produits dans ce contexte. De plus, les célébrations de la Saint-Jean-Baptiste, qui mettent le bicentenaire à l'avant-plan, prennent des allures de fêtes acadiennes dans plusieurs régions de la province. Dans les

journaux, elles se traduisent par un grand nombre d'articles rapportant les discours et les manifestations visant à illustrer l'importance de l'histoire acadienne à travers la province. Nous analysons de même quelques propos produits dans le cadre des célébrations qui ont lieu du 8 au 16 août dans les Maritimes, soit l'apogée des célébrations du bicentenaire de la Déportation. En raison du volume élevé d'articles publiés à ce sujet et des événements commémoratifs l'entourant, il est également possible de relever jusqu'à quel point on considère le Grand Dérangement comme faisant partie de l'expérience collective du Canada français. Le reste du chapitre nous amène jusqu'au déclenchement de la Révolution tranquille en 1960. Nous analyserons, à l'aide de commentaires produits par les nationalistes traditionalistes, les néonationalistes et les antinationalistes, les différentes conceptions du Québec et de ses liens avec les minorités françaises qui s'affrontaient à la veille de la Révolution tranquille. Pour terminer, nous nous pencherons sur les réactions suscitées par la victoire électorale de Louis-J. Robichaud au Nouveau-Brunswick.

### **En route vers la Louisiane**

À la suite des voyages des années 1930, les contacts directs entre les Canadiens français du Québec et les Acadiens de la Louisiane sont limités. Si, à partir de l'année 1954, en préparation aux célébrations de l'année suivante, on remarque une augmentation du nombre d'articles dans les journaux québécois au sujet de l'Acadie en général, le phénomène se traduit aussi par un regain d'intérêt envers la Louisiane. Cela s'explique par le fait qu'un voyage s'y organise pour participer au lancement de l'année du bicentenaire en janvier 1955<sup>363</sup>. Quelques mois plus tôt, Omer Héroux rapportait, dans *Le Devoir*, qu'un comité avait vu le jour pour planifier la commémoration du bicentenaire de la Déportation en Louisiane<sup>364</sup>. Si, depuis la venue des Louisianais en 1936, la

---

<sup>363</sup> Pour plus d'information sur le contexte de la commémoration du bicentenaire de la Déportation en Louisiane voir Shane K. Bernard, "Acadian Pride, Anglo-Conformism: The Acadian Bicentennial Celebration of 1955", *Louisiana History: The Journal of the Louisiana Historical Association*, vol. 41, no. 2 (Spring, 2000), p. 161-174.

<sup>364</sup> Omer Héroux, « Chez les Acadiens de la Louisiane », *Le Devoir* (17 avril 1954), p. 4.

question de leurs relations avec le Québec n'a pas été complètement ignorée, on remarque, encore une fois, que ce sont les échanges de ce type qui génèrent le plus de textes sur la question dans les journaux.

En septembre 1954, deux organisateurs des célébrations en Louisiane sont de passage à Québec. L'un d'eux est Thomas-J. Arsenaux, le représentant de la Louisiane au CVFA. Ils sont reçus par le maire de Québec, Wilfrid Hamel, à l'hôtel de ville, et lui remettent une lettre signée par le gouverneur de l'État, Robert Kennon, « portant une invitation officielle de l'État aux autorités de Québec et à la population. Des invitations similaires ont été formulées à l'adresse des autorités religieuses et des membres du gouvernement de la province » pour participer au lancement de « l'année » du bicentenaire en Louisiane le 14 janvier 1955<sup>365</sup>. Dans les semaines qui suivent, on retrouve des publicités dans les quotidiens pour le voyage organisé par la Liaison française du 9 au 24 janvier<sup>366</sup>. Alors que le CVFA avait lui-même organisé les voyages à travers le continent depuis la guerre, il fonde la Liaison française en 1954 pour prendre la relève et systématiser l'initiative sur une base annuelle. Toutefois, les voyages ne seront plus strictement limités à des destinations permettant la prise de contact entre les différents groupes français du continent. Comme le souligne Marcel Martel, des voyages en Europe, au Mexique et dans les Caraïbes sont organisés par la Liaison française<sup>367</sup>. En 1955, cependant, un total de 132 voyageurs se rendent en Louisiane, dont 75 du Québec, 42 des Maritimes et 15 de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre. Quelques-uns y prennent part en tant que délégués de diverses associations ou

---

<sup>365</sup> [S.a.], « Québec invité aux fêtes acadiennes de Louisiane en janvier prochain », *Le Soleil* (25 septembre 1954), p. 3.

<sup>366</sup> On retrouve des publicités dans trois des quatre quotidiens : *La Presse*, *Le Devoir* et *L'Action catholique*. À titre d'exemple : [s.a.], « Visitez la Louisiane », *La Presse* (16 octobre 1954), p. 51; [s.a.], « Visitez la Louisiane », *Le Devoir* (18 octobre 1954), p. 10; [s.a.], « Visitez la Louisiane », *L'Action catholique* (18 octobre 1954), p. 12.

<sup>367</sup> Certains de ses voyages permettent aux participants de visiter des missionnaires canadiens-français sur place. Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et dérouté du Canada français : les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne, 1867-1975*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, p. 88.

organisations du Canada français et de l'Acadie. Le voyage est placé sous la direction du Dr Georges Dumont, qui préside à l'époque le CVFA et la SNA. Futur ministre de la Santé sous le gouvernement de Louis-J. Robichaud, Dumont est originaire du Québec, mais grandit à Rogersville, une paroisse à forte majorité acadienne au Nouveau-Brunswick. En plus d'être impliqué au sein de la SNA, il fait aussi partie de l'AAE et participe à l'organisation des célébrations du bicentenaire à l'été 1955. D'autres associations représentées sont la FNSJB du Québec, la SSJB de Québec et de Montréal, la Société du Bon Parler de Montréal, la Société nationale Samuel de Champlain (SNSC) et la Société historique franco-américaine. Le chef du comité central des fêtes du bicentenaire, Adélarde Savoie, y participe également. Les quatre quotidiens analysés envoient un journaliste. Pierre Laporte, qui avait pris part aux voyages dans les Maritimes de 1949 et 1951, est le délégué du *Devoir* et de *L'Action nationale* (il est le directeur de la revue à l'époque)<sup>368</sup>. Pendant le voyage, plusieurs articles sont produits fournissant des détails sur les endroits visités, les activités organisées et les gens rencontrés en cours de route<sup>369</sup>.

Une fois de retour, on trouve, dans *L'Action catholique* et *La Presse*, une série d'articles partageant les impressions de voyages des journalistes envoyés par chacun de ses organes de presse. C'est surtout à travers les témoignages de Louis-Philippe Roy et d'Amédée Gaudreault qu'on en apprend le plus sur son déroulement, en plus de retrouver des résumés de quelques discours prononcés. Si, dans *L'Action catholique*, Louis-Phillipe Roy affirme que le voyage fut

---

<sup>368</sup> Louis Philippe Roy représente *L'Action catholique*, Germaine Bundock représente *Le Soleil* et Amédée Gaudreault représente *La Presse*. [S.a.], « Les Pèlerins de la Vie française partiront, demain, pour la Louisiane », *L'Action catholique* (8 janvier 1955), p. 3; [s.a.], « La grande délégation en Louisiane part demain avec Liaison française », *Le Soleil* (8 janvier 1955), p. 3; [s.a.], « Départ demain soir de 132 voyageurs pour la Louisiane » *La Presse* (8 janvier 1955), p. 27, 31.

<sup>369</sup> À titre d'exemple : Pierre Laporte, « Début des fêtes du bicentenaire à Lafayette », *Le Devoir* (15 janvier 1955), p. 3; Louis-Philippe Roy, « Les voyageurs de la Liaison française rendus en Louisiane », *L'Action catholique* (15 janvier 1955), p. 3; Amédée Gaudreault, « Puissants liens en Louisiane », *La Presse* (15 janvier 1955), p. 35; Germaine Bundock, « Un chaleureux accueil en terre louisianaise », *Le Soleil* (18 janvier 1955), p. 21, 22.

« [t]ouristique par certains côtés », il veut, par l'entremise de ses articles, mettre en lumière les différents aspects qui forment l'expérience des 600 000 descendants d'Acadiens en Louisiane<sup>370</sup>. Cela dit, ses interventions ne fournissent pas de réelle réflexion sur les relations entre la Louisiane et le Québec. Par exemple, la seule mention du lien familial qu'auraient les Louisianais avec les voyageurs apparaît lorsqu'il rapporte que quelques journaux anglophones de l'État américain ont écrit en français des mots de bienvenue. Roy rappelle que *The Daily Advertiser* a souligné « que les Louisianais étaient pour les visiteurs des cousins toujours reconnaissables à leurs noms, à leurs coutumes, à leur foi, et, dans plusieurs cas, à leur langue<sup>371</sup>. » Dans ses articles pour *La Presse*, Amédée Gaudreault n'apporte pas, lui non plus, de réflexion sur les relations entre le Québec et la Louisiane. Ces deux quotidiens consacrent plusieurs colonnes au voyage, cependant l'omission de toute réflexion sur la nature des liens entre les voyageurs et leurs hôtes, ainsi que sur la place que devrait occuper la Louisiane au sein du Canada français, révèle peut-être des positions divergentes. D'un côté, elle pourrait indiquer que l'on considère comme allant de soi que la Louisiane fait partie du Canada français et qu'elle maintient avec le Québec les mêmes rapports que les autres groupes minoritaires. Or, il est aussi possible que ce silence s'explique par la distance géographique et le fait que les Louisianais sont parfois présentés comme ayant un degré familial plus éloigné avec le Canada français. Dans le contexte des événements commémoratifs qui se déroulent en août 1955 dans les Maritimes, si l'on fait mention de la participation des Acadiens de la Louisiane, on ne précise pas la nature des relations qu'ils entretiennent avec le Québec. C'est également le cas lorsque les journaux rapportent les escales que fait la délégation louisianaise à Montréal et à Québec en se déplaçant vers les Maritimes pour assister aux célébrations du bicentenaire<sup>372</sup>.

---

<sup>370</sup> Louis-Philippe Roy, « Le voyage et les voyageurs », *L'Action catholique* (26 janvier 1955), p. 1.

<sup>371</sup> Louis-Philippe Roy, « La réception et les réceptions », *L'Action catholique* (27 janvier 1955), p. 1.

<sup>372</sup> À titre d'exemple : [s.a.], « Groupe louisianais attendu à Québec », *Le Soleil* (30 juillet 1955), p. 6; [s.a.], « 150 Louisianais présentent leurs amitiés à la population de Québec », *Le Soleil* (10 août 1955), p. 13.

Comme nous l'avons vu au premier chapitre, c'est lors du passage au Québec de délégations de la Louisiane que l'on produit le plus de réflexions sur la place de la Louisiane dans le Canada français. En revanche, la commémoration du bicentenaire et les prises de contact directes avec les Louisianais n'ont pas exactement le même effet en 1955.

Une des seules instances qui présentent la Louisiane comme faisant partie du Canada français est produite quelques mois après le voyage de janvier 1955. Un article analysant l'état dans lequel se trouve l'Acadie des Maritimes et la Louisiane est publié dans *L'Action nationale* par Euclide Daigle, le rédacteur en chef du journal *L'Évangéline*, qui comptait parmi les voyageurs. À travers l'article, on apprend que c'est Pierre Laporte, directeur de la revue, qui a approché Daigle et lui a demandé de produire un texte sur la Louisiane et l'Acadie des Maritimes<sup>373</sup>. L'une des premières mises au point faites par Daigle est que le groupe d'Acadiens des Maritimes et celui de la Louisiane « sont les deux branches maîtresses de l'arbre qui a pris racine à Port-Royal » et que la Déportation a permis aux « graines [de] tomb[er] éparées [...] pour produire des îlots acadiens du Canada français »<sup>374</sup>. Selon cette logique, la Déportation a permis aux Acadiens d'étendre le territoire du Canada français, en s'installant dans cette région des États-Unis, tout en demeurant distincts des autres « îlots » du Canada français. Daigle ajoute qu'il est évident que « la Louisiane et l'Acadie sont de caractères différents »<sup>375</sup>. Même s'il considère qu'il y a une distinction à faire entre ces Acadiens, ils font partie du Canada français ou, du moins, ils constituent des territoires qui s'y rattachent. Pour Daigle, il semble que le Canada français soit composé de plusieurs territoires, qu'il décrit comme des « îlots ». Cependant, l'Acadie des Maritimes et celle de la Louisiane se distinguent par le fait qu'elles sont, avant tout, « acadiennes ».

---

<sup>373</sup> Euclide Daigle, « Louisiane-Acadie », *L'Action nationale* (avril 1955), p. 734, 735

<sup>374</sup> *Ibid.*, p. 734.

<sup>375</sup> *Ibid.*

Daigle touche aux conditions nécessaires pour assurer la survie de la langue française en Louisiane lorsqu'il constate avec regret que « l'Acadie du nord », soit celle des Maritimes, « manque de conscience nationale »<sup>376</sup>. Il est intéressant de noter que Daigle ne mentionne jamais explicitement si les Acadiens de la Louisiane ont leur propre conscience nationale. Il semble être de l'idée qu'ils n'en ont pas. Par exemple, ces Acadiens forment « un tronc vigoureux », cependant, sa « sève s'est diluée dans l'ambiance de l'uniformité républicaine »<sup>377</sup>. Daigle considère que, pour les Acadiens des Maritimes, la commémoration du bicentenaire de la Déportation est un bon prétexte pour « éveiller ce sentiment d'une commune participation à une commune destinée<sup>378</sup> ». S'il estime que l'Acadie des Maritimes constitue un « îlot » du Canada français, soit un territoire pouvant se rattacher à ce dernier, il demeure qu'elle doit avoir sa propre conscience nationale qui, en retour, lui permet d'assurer la survie des différentes institutions et associations acadiennes, telles que le journal *L'Évangéline*, la SMA, la SNA, etc.<sup>379</sup> Cette conscience nationale acadienne est présentée uniquement comme bénéficiant à l'Acadie des Maritimes, il n'exprime pas quel en serait l'effet pour l'Acadie louisianaise ou pour le Canada français. Dans cet article, Daigle décrit les deux groupes d'Acadiens comme faisant partie du Canada français, sans toutefois mentionner si le Québec a des responsabilités à leur endroit ou s'il le considère comme représentant la « mère-patrie » de ces Acadiens.

---

<sup>376</sup> Euclide Daigle, « Louisiane-Acadie », *L'Action nationale* (avril 1955), p 739.

<sup>377</sup> *Ibid.*, p. 736.

<sup>378</sup> *Ibid.*, p. 739.

<sup>379</sup> *Ibid.*, p. 740.

### **Un don « pour soutenir la Province-mère<sup>380</sup> »**

Comme mentionné dans le chapitre précédent, un comité central est mis en place afin d'organiser les célébrations du bicentenaire de la Déportation dans les Maritimes et d'aider à coordonner celles dans le reste du continent. Ce comité entreprend une campagne de financement pour les activités qu'il planifie et pour munir la SNA d'un secrétariat permanent. La SNA était « dormante » depuis 1937, alors le comité central a pour l'un de ses objectifs « de relancer les activités de la SNA et ainsi de doter l'Acadie d'un organisme national militant »<sup>381</sup>. Afin d'atteindre ses objectifs financiers, il se tourne, entre autres, vers le gouvernement du Québec. Comme le rapporte Sasha Richard, le comité central envoie un mémoire, en novembre 1954, au premier ministre du Québec, Maurice Duplessis. Il demande à son gouvernement une somme de 25 000\$ pour financer les activités qu'il veut organisées<sup>382</sup>. Dans les extraits de ce document reproduits dans l'article de Richard, le comité central présente l'Acadie comme une minorité nationale du Québec. On affirme que l'aide de ce gouvernement provincial pourrait permettre aux Acadiens de « mieux jouer un rôle de minorité agressive et [de] mieux soutenir la Province-mère dans sa mission de gardienne officielle de l'héritage français en Amérique<sup>383</sup>. » Le Québec est donc appelé à agir auprès de l'Acadie en raison de son statut de minorité nationale. En retour, elle peut contribuer à la protection du projet national canadien-français. Cet argument va dans le sens de celui qui présente les minorités canadiennes-françaises comme les « avant-postes » du Québec. Les auteurs du mémoire avancent également que le Nouveau-Brunswick est en voie de devenir une province française qui sera en mesure d'aider le Québec dans ses combats pour le fait français

---

<sup>380</sup> Sacha Richard, « Commémoration et idéologie », p. 44.

<sup>381</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>382</sup> *Ibid.*, p. 43, 44, 58.

<sup>383</sup> *Ibid.*, p. 44.

au Canada<sup>384</sup>. Il semble que ces propos, exposés dans le mémoire, viennent de la conviction de ses auteurs, que l'Acadie forme une minorité nationale et non simplement d'une stratégie pour convaincre le gouvernement québécois et Maurice Duplessis de répondre à la demande d'aide financière du comité central. Or, une étude plus approfondie sur la préparation du mémoire et des activités du comité pourrait permettre d'en apprendre plus long sur ses motivations. Il faut attendre jusqu'en avril 1955, pour l'annonce de l'octroi du don demandé.

Le comité central n'est pas le seul à considérer que le gouvernement québécois devrait s'engager financièrement. En mars 1955, dans *Le Devoir*, Omer Héroux fournit une mise à jour sur le travail accompli pour organiser les célébrations acadiennes et sur les sommes d'argent données par différents gouvernements. Il rappelle que celui de la Louisiane a souscrit 100 000\$ pour les fêtes dans cet État américain. De plus, celui du Nouveau-Brunswick vient d'annoncer qu'il offre 20 000\$ au comité central. Héroux considère que le gouvernement québécois doit suivre ces deux exemples en épaulant le comité central, tout en rappelant la contribution financière du CVFA. L'argument d'Héroux se résume, en grande partie, au fait qu'il y a une importante présence acadienne au Québec :

La province de Québec est celle, qui dans le Nord, abrite le plus grand nombre de descendants d'Acadiens. [...] Si l'on ajoutait, au nombre des Acadiens québécois que l'on pourrait dire de pure laine, les Québécois qui peuvent se réclamer d'une ascendance acadienne plus ou moins directe on obtiendrait des chiffres étonnants. Et l'on sait quels noms illustres on pourrait inscrire à ce total. Des Acadiens il y en a partout dans notre province. [...] Le nombre des *Cadies*<sup>385</sup>, comme dit le langage populaire, ne se compte pas. Oh! nous ne suggérons pas au gouvernement du Québec de doubler le royal cadeau de la Louisiane, qui a si grandement fait les choses. Mais une offrande modeste aurait tout de même une valeur symbolique considérable et qui contribuerait au rapprochement des groupes français du pays. Elle dirait en même temps notre gratitude envers le peuple qui a tant souffert et dont les descendants, réfugiés sur le sol québécois, nous ont fourni de si riches et de si précieux éléments<sup>386</sup>.

---

<sup>384</sup> Sacha Richard, « Commémoration et idéologie », p. 44.

<sup>385</sup> Ce mot est en italique dans le texte original. Ce terme est utilisé pour désigner les régions et paroisses du Québec avec une forte proportion de descendants acadiens.

<sup>386</sup> Omer Héroux, « Exemples à imiter? », *Le Devoir* (19 mars 1955), p. 4.

La contribution du Québec, selon Héroux, aurait l'avantage de rapprocher le Québec et l'Acadie des Maritimes, en plus de souligner le rôle des descendants acadiens dans le développement de la province. Lorsque le journaliste du *Devoir* conclut que c'est au Québec que l'on retrouve le plus grand nombre de descendants acadiens au « Nord », il considère qu'ils y forment leur propre communauté diasporique. Cette conception d'Héroux, en 1955, est similaire à celle qu'il présente à d'autres moments dans la période à l'étude. C'était le cas, en 1939, lorsqu'il affirmait qu'il fallait « raviver » les souvenirs dans « les vieilles colonies acadiennes » de la province, afin de voir apparaître encore plus de succursales de la SMA au Québec<sup>387</sup>.

Héroux n'a pas besoin d'attendre longtemps avant que le gouvernement du Québec s'engage financièrement auprès du comité central. Le 16 avril 1955, une réception sous les auspices du CVFA a lieu à Québec pour souligner le lancement du nouveau livre de Bona Arsenault, intitulé *L'Acadie des Ancêtres* (**Figure 3**). Dans les articles au sujet de cet événement, on rappelle constamment aux lecteurs qu'Arseault est un descendant des déportés acadiens<sup>388</sup>. Parmi les personnalités présentes au lancement, on retrouve le ministre fédéral du Nord canadien et des Ressources nationales et futur premier ministre de la province, Jean Lesage, le maire de la ville, Wilfrid Hamel, le doyen de la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval, le père Georges-Henri Lévesque, et le ministre des Finances du Québec, Onésime Gagnon<sup>389</sup>. Lorsque ce dernier prend la parole, il annonce que son gouvernement souscrit la somme de 25 000\$ au comité central des célébrations du bicentenaire de la Déportation. *L'Action catholique* est le seul des quotidiens analysés à résumer certains des discours prononcés par les invités de marque. Par

---

<sup>387</sup> Omer Héroux, « Choses d'Acadie », *Le Devoir* (14 août 1939), p. 1.

<sup>388</sup> [S.a.], « \$25,000 pour les fêtes d'Acadie », *Le Devoir* (18 avril 1955), p. 3; [s.a.], « Octroi de \$25,000 de la province de Québec aux fêtes acadiennes », *La Presse* (18 avril 1955), p. 45; Calixte Dumas, « Lancement d'un volume de M. Bona Arsenault, M.P., sous les auspices du Conseil de la Vie française », *L'Action catholique* (18 avril 1955), p. 3; [s.a.], « Un livre d'hommage à l'Acadie héroïque par M. Bona Arsenault », *Le Soleil* (18 avril 1955), p. 3.

<sup>389</sup> *Ibid.*

exemple, Gagnon affirme « qu'il devait sans doute au sang acadien qui coulait dans ses veines, l'honneur d'adresser la parole<sup>390</sup>. » Il rappelle aussi qu'à l'Assemblée législative, il avait « invit[é] tous les députés à se joindre à la population acadienne, pour participer aux démonstrations qui s'organisent présentement<sup>391</sup>. » Lorsque Bona Arsenault, dans le contexte de la commémoration du bicentenaire, se présente comme un porte-parole des Acadiens au niveau fédéral, il semble qu'Onésime Gagnon joue un rôle semblable au niveau provincial. Toutefois, ce discours est la seule mention, dans les articles analysés, où Gagnon affirme avoir du « sang acadien »<sup>392</sup>. Il ne semble donc pas promouvoir son « acadianité » au même niveau qu'Arsenault. Cela n'empêche pas qu'il estime avoir été choisi par le gouvernement de la province pour faire cette annonce en raison de son « sang acadien ». Gagnon n'expose pas les motivations derrière cette contribution financière du gouvernement provincial, toujours est-il probable qu'elles incluent le fait qu'il y a un grand nombre de descendants acadiens au Québec. De plus, il est possible que le gouvernement québécois voit ce geste comme étant naturel, car il considère que l'Acadie forme l'une de ses minorités nationales. Alors que les raisons qui poussent le gouvernement à réaliser le souhait du comité central ne sont pas perceptibles dans la presse, il n'en demeure pas moins qu'il s'investit de manière substantielle dans la commémoration du bicentenaire de la Déportation.

Dans les semaines et les mois qui suivent, l'ouvrage d'Arsenault apparaît à quelques reprises dans la presse québécoise. On retrouve deux recensions du livre, l'une dans *La Presse* et l'autre dans *L'Action catholique*. Les deux articles examinant *L'Acadie des Ancêtres* en font l'éloge. De plus, la recension dans *La Presse* inclut une explication des raisons pour lesquelles

---

<sup>390</sup> Calixte Dumas, « Lancement d'un volume de M. Bona Arsenault, M.P., sous les auspices du Conseil de la Vie française », *L'Action catholique* (18 avril 1955), p. 17.

<sup>391</sup> *Ibid.*

<sup>392</sup> Il faut noter qu'Onésime Gagnon lors de la campagne pour la presse acadienne, en 1943, était l'un de ceux qui avaient donné une causerie radiophonique. Cependant, dans les publicités en faisant la promotion, qui mentionne Gagnon, on ne retrouve pas d'instance où l'on l'identifie comme étant de descendance acadienne.

l'histoire acadienne devrait intéresser le public québécois. L'article reprend un passage tiré du livre d'Arsenault : « il y a plus de descendants d'Acadiens dans la province de Québec qu'il n'y a d'Acadiens dans les provinces maritimes<sup>393</sup> ». La présence acadienne dans cette province est présentée comme une raison qui devrait motiver le public québécois à se familiariser avec ce livre et avec l'histoire acadienne en général. Avant même que *L'Action catholique* ne publie la recension<sup>394</sup>, le journal publie en feuilleton *L'Acadie des Ancêtres*, du 4 mai au 30 août 1955<sup>395</sup>. On ne trouve pas d'article ou de note justifiant la reproduction de l'ouvrage dans ses pages, on peut tout de même déduire qu'il s'agit d'une manière, pour le quotidien, de participer à la commémoration du bicentenaire de la Déportation. Par exemple, dans l'avant-propos de son livre, Bona Arsenault affirme que son ouvrage est une « contribution de l'auteur à la commémoration du deuxième centenaire de la dispersion<sup>396</sup> ». Compte tenu de la structure de l'ouvrage et de l'importance que prête l'auteur à la généalogie des premières familles acadiennes, il n'est pas surprenant que ses conclusions présentent une conception généalogique de l'Acadie. Lorsque Arsenault procède au bilan des signes du relèvement des Acadiens depuis le Grand Dérangement, il rappelle qu'il y a des descendants d'Acadiens qui sont aux premiers rangs dans les différentes sphères de la société, comme en politique, dans le milieu des arts, dans celui des sports, etc.<sup>397</sup> Il nomme quelques-uns de ces descendants d'Acadiens les plus connus. Par exemple, dans le domaine des arts, il mentionne le sculpteur Louis-Philippe Hébert, la cantatrice Anna Malenfant et le violoniste Arthur Leblanc. Dans cette liste, il faut savoir qu'Anna Malenfant et Arthur Leblanc sont des artistes originaires du Nouveau-Brunswick. Dans le domaine des sports, il cible trois

---

<sup>393</sup> Amédée Gaudreault, « "L'Acadie des ancêtres" », *La Presse* (14 mai 1955), p. 76.

<sup>394</sup> Maurice Lebel, « *L'Acadie des Ancêtres* », *L'Action catholique* (5 novembre 1955), p. 4.

<sup>395</sup> Le feuilleton est publié tous les jours de la semaine à l'exception du dimanche.

<sup>396</sup> Bona Arsenault, « *L'Acadie des Ancêtres* », *L'Action catholique* (4 mai 1955), p. 17.

<sup>397</sup> Bona Arsenault, « *L'Acadie des Ancêtres* », *L'Action catholique* (17 août 1955), p. 19; Bona Arsenault « *L'Acadie des Ancêtres* », *L'Action catholique* (18 août 1955), p. 15.

joueurs de hockey : Maurice Richard, Jean Béliveau et Camille Henry. À la suite de ces noms, dans une note de bas de page, Arsenault identifie les régions du Québec d'où sont originaires les ancêtres de ces trois athlètes. Par exemple, dans le cas de Jean Béliveau, il indique que son père, Arthur Béliveau, « demeure à Victoriaville, mais il est originaire de Saint-Célestin, situé à quelques milles de Saint-Grégoire, dans le comté de Nicolet<sup>398</sup>. » L'auteur conclut cette note de bas de page en affirmant que « Maurice Richard, Jean Béliveau et Camille Henry sont tous trois de descendance acadienne<sup>399</sup>. » Pour Arsenault, toute personne de descendance acadienne ou, du moins, ayant un nom de famille traditionnellement acadien est acadienne, au même titre que ceux qui se trouvent toujours dans les Maritimes. C'est donc une conception généalogique de l'Acadie qu'il présente : la seule condition d'admission est que l'on soit descendant des déportés de 1755. Jusqu'à un certain point, pour Arsenault, il n'y a pas de distinction entre un « Leblanc » en Colombie-Britannique et un « Leblanc » au Nouveau-Brunswick, ils sont tous les deux Acadiens au même titre, car ils portent un nom de famille rattaché aux Acadiens qui furent déportés. Dans sa conclusion, en parlant des descendants des déportés, il s'exclame :

Nous sommes plus d'un million de fils acadiens qui continuons les ancêtres et qui conservons les trésors de notre commune origine. Oui, nous sommes plus d'un million d'hommes qui pouvons dire avec fierté : « Moi aussi, je suis Acadien. » Deux siècles ont passé. Ils ont renoué entre l'Acadie des origines et le Canada français les liens naturels que les rivalités des impérialismes anciens avaient brisés. Ils ont consolé les rêves perdus d'un royaume acadien qui s'étendit un jour, depuis les profondeurs du Maine, aux portes de Boston, jusqu'aux confins de la Gaspésie puis vers l'Atlantique et ses horizons sans limites<sup>400</sup>.

Bien que l'Acadie et le Canada français ont repris contact, il juge que c'est leur collaboration qui a fait renaître le « rêve » d'un « royaume acadien » qui rejoindrait tous les emplacements où se trouvent des descendants d'Acadiens. Nous pouvons nous demander si Arsenault considère l'intégration de l'Acadie au Canada français comme avantageuse, car son territoire inclut déjà les

---

<sup>398</sup> Bona Arsenault, « *L'Acadie des Ancêtres* », *L'Action catholique* (18 août 1955), p. 15.

<sup>399</sup> *Ibid.*

<sup>400</sup> *Ibid.*

endroits où l'on retrouve des descendants acadiens depuis la Déportation. Nous pouvons également nous demander pourquoi il ne fait pas mention de la Louisiane dans sa description.

### **La Saint-Jean-Baptiste**

Alors que le gouvernement du Québec contribue financièrement aux célébrations du bicentenaire de la Déportation, la Fédération des SSJB du Québec se questionne dès 1954 sur la forme que pourrait prendre sa propre participation. En octobre de cette année, elle organise deux journées d'étude au sujet de la « souscription nationale annuelle destinée à venir en aide aux minorités canadiennes-françaises<sup>401</sup> ». Le conférencier d'honneur lors du dîner de clôture est Adélarde Savoie, qui vient parler de « L'Acadie vivante ». Dans son discours, il « souligne l'appui constant que les Acadiens ont toujours eu de la part des Canadiens français du Québec groupés dans les mouvements comme la St-Jean-Baptiste, le Conseil de la Vie française, les clubs Richelieu, etc.<sup>402</sup> » C'est dans ce contexte que trois vœux sont énoncés par Gérard Turcotte, le président de la Fédération des SSJB du Québec :

1) À l'exemple de la société patriotique de Montréal, les défilés de la St-Jean-Baptiste de l'été prochain devraient être d'inspiration acadienne. 2) Chaque société St-Jean-Baptiste diocésaine devrait être abonné au journal l'« *Évangéline* ». 3) Tous les membres de la Fédération des sociétés St-Jean-Baptiste du Québec sont cordialement invités à participer aux deux voyages que le Conseil de la Vie française organise pour l'an prochain : l'un en Louisiane [...] et le second à Grand Pré<sup>403</sup>.

On exprime le désir que toutes les SSJB de la province reproduisent l'action de celle de Montréal, qui a déjà annoncé que le thème de son défilé du 24 juin serait « d'inspiration acadienne ». Turcotte encourage aussi tous les membres à participer aux différentes célébrations organisées dans le cadre du bicentenaire de la Déportation. Dans les quotidiens analysés, il est possible d'examiner comment les SSJB de Québec et de Montréal s'impliquent dans la commémoration du bicentenaire

---

<sup>401</sup> [S.a.], « La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste siège à Québec », *L'Action catholique* (11 octobre 1954), p. 3.

<sup>402</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>403</sup> *Ibid.*

de la Déportation, en plus de mettre en lumière les manières dont la fête de la Saint-Jean-Baptiste, pour l'année 1955, est utilisée pour rendre hommage à l'Acadie.

Considérons d'abord le déroulement des événements à Québec. Comme nous l'avons mentionné au chapitre précédent, le comité central des célébrations dans les Maritimes souhaite que des comités régionaux prennent forme à travers le Canada et les États-Unis afin de permettre au plus grand nombre possible d'Acadiens de participer, à leur propre manière, aux festivités. C'est dans ce contexte qu'on crée un comité à Québec pour organiser les célébrations dans la région de la capitale provinciale. D'après les noms fournis dans les journaux, quelques membres, tel Floyd Bourque, viennent de familles acadiennes et sont même impliqués dans la succursale Louis-Hébert de la SMA. D'autres sont issus des milieux canadiens-français, comme le vice-président de la SSJB de la ville, Georges Daigneault<sup>404</sup>. Lors d'une réunion en janvier 1955, le comité s'entend sur les activités qu'elle planifie organiser : « On y a convenu de compléter le dénombrement des Acadiens ou descendants d'Acadiens qui résident à Québec ou dans les environs, et dont on évalue le nombre à cinq ou six mille. On y a aussi déterminé les grandes lignes du programme des fêtes. Celles-ci coïncideront avec la célébration de la Saint-Jean<sup>405</sup>. » Comme ce fut le cas avec la Société historique de la Vallée du Richelieu, on considère qu'une manière de contribuer à la commémoration du bicentenaire de la Déportation est de comptabiliser le nombre de descendants acadiens qui habitent la région. Encore une fois, il semble vouloir distinguer la population acadienne du reste de la population et lui inculquer une certaine conscience acadienne. De plus, lorsque le comité de Québec décide que les célébrations qu'il organise n'auront pas lieu en août, mais plutôt en juin, lors de la fête nationale canadienne-française, il affirme qu'il y inclura la

---

<sup>404</sup> [S.a.], « Bicentenaire de la renaissance acadienne », *L'Action catholique* (17 janvier 1955), p. 3; [s.a.], « Le 2e centenaire des Acadiens », *Le Soleil* (17 janvier 1955), p. 3.

<sup>405</sup> *Ibid.*

commémoration du bicentenaire de la Déportation. On semble donc considérer que le Grand Dérangement est générateur de sens au Canada français, jusqu'au point de l'intégrer à sa propre fête nationale. Un autre article rapporte que le thème du défilé de la Saint-Jean-Baptiste à Québec est « Le folklore chanté du Canada français ». Parmi les chars allégoriques, on en retrouve trois qui rendent hommage « à nos frères acadiens<sup>406</sup> ». Les célébrations de la Saint-Jean-Baptiste sont dans ce cas entremêlées avec celles du bicentenaire de la Déportation à Québec, or le comité régional n'est pas le seul à vouloir souligner cet événement.

À quelques semaines de la Saint-Jean-Baptiste, la SSJB de la ville annonce qu'elle organisera un concours afin de nommer une « Évangéline » de Québec. La gagnante va accompagner la délégation de la province aux fêtes du bicentenaire dans les Maritimes en août. Dans le cadre du concours, la ville est divisée en quatre sections portant les noms de « Grand-Pré », « Beauséjour », « Baie Ste-Marie » et « Port-Royal », chacune ayant sa propre candidate. Celle qui amassera le plus de souscriptions pour la campagne annuelle d'aide aux minorités canadiennes-françaises sera la gagnante. Lors d'une cérémonie le 21 juin, Gisèle Rochette est nommée l'« Évangéline » de Québec. À ce titre, elle a droit à son propre char allégorique dans le défilé de la Saint-Jean-Baptiste de la ville, en plus de se rendre, avec la délégation du Québec, aux célébrations du bicentenaire dans les Maritimes (**Figure 4**). Il faut noter que Rochette et les autres candidates ne sont jamais présentées comme étant acadiennes ou de descendance acadienne. On affirme les avoir choisies, car elles représentaient « un groupe de familles québécoises dont les mérites sont reconnus [...] Ces familles [sont] représentées par une jeune fille dont le caractère, l'éducation, l'instruction et la valeur morale constitu[ent] sans aucun doute le reflet de nos vertus

---

<sup>406</sup> Les chars allégoriques sont « Notre Dame de l'Acadie », « Évangéline et Gabriel » et « Évangéline, le chant ». [S.a.], « Un hommage de Québec à l'Acadie au défilé de la St-Jean-Baptiste », *Le Soleil* (22 juin 1955), p. 3, 8.

nationales<sup>407</sup>. » L'élection d'une « Évangéline » québécoise montre que ce personnage légendaire est d'abord un symbole acadien, malgré cela les nationalistes canadiens-français semblent se l'approprier, dans une certaine mesure, en vue de promouvoir la solidarité entre le Québec, l'Acadie et les minorités canadiennes-françaises de manière générale.

Dans le cas de Montréal, la Saint-Jean-Baptiste prend carrément l'allure d'une fête acadienne. Dans les semaines menant aux célébrations de la fête nationale canadienne-française, *La Presse* et *Le Devoir* publient les croquis des chars allégoriques qui défilèrent dans les rues de la ville. Dans *La Presse*, on retrouve, du 10 au 18 juin, ceux d'une vingtaine de chars allégoriques qui rendent hommage à l'Acadie<sup>408</sup>. Par exemple, le char intitulé « L'Acadie rayonnante » est commandité par la Maison Dupuis Frères Ltée<sup>409</sup>. Quatre autres illustrent différentes scènes de l'histoire d'Évangéline et de Gabriel, dont un qui est un don du gouvernement du Québec<sup>410</sup>. Le comité du bicentenaire de Montréal<sup>411</sup>, pour sa part, en commande un pour honorer Mgr Marcel-François Richard, décrit comme le « père de l'Acadie », celui qui lui a donné sa patronne, sa fête nationale, son hymne et son drapeau lors des premières conventions nationales acadiennes des années 1880<sup>412</sup>. La Compagnie de publication de *La Presse* Ltée commande un char illustrant le relèvement et le rayonnement du peuple acadien « par le journal et la radio<sup>413</sup> ». Au-delà du défilé, l'accent acadien est aussi entendu lors de la célébration de la messe de la Saint-Jean-Baptiste et du banquet « national » pour la même occasion. Mgr Norbert Robichaud donne le sermon pendant la

<sup>407</sup> [S.a.], « En marge de la proclamation prochaine de "Évangéline" 1<sup>ère</sup> », *L'Action catholique* (4 juin 1955), p. 7.

<sup>408</sup> Il faut spécifier que *La Presse* reproduit les croquis de tous les chars allégoriques, alors que *Le Devoir* n'en publie que quelques-uns.

<sup>409</sup> [S.a.], « Le défilé de la S.-Jean-Baptiste », *La Presse* (10 juin 1955), p. 49.

<sup>410</sup> [S.a.], « Le défilé de la S.-Jean-Baptiste », *La Presse* (14 juin 1955), p. 19.

<sup>411</sup> Comme pour le comité à Québec, la majorité des personnes formant le comité exécutif portent des noms de famille acadiens. Paul-Armand Bourgeois, « Participation acadienne à la Saint-Jean-Baptiste », *La Presse* (24 juin 1955), p. 50.

<sup>412</sup> [S.a.], « Le défilé de la S.-Jean-Baptiste », *La Presse* (15 juin 1955), p. 22.

<sup>413</sup> [S.a.], « Le défilé de la S.-Jean-Baptiste », *La Presse* (17 juin 1955), p. 17.

messe pour souligner la fête nationale canadienne-française, et *La Presse* en produit un résumé. S'il présente la Déportation comme un événement voulu par Dieu et faisant partie des plans providentiels, il partage également « sa gratitude au Québec qui a bien voulu consacrer sa fête nationale de cette année à évoquer "l'Acadie rayonnante"<sup>414</sup> ». Cette référence à la Providence rappelle celle de la « mission providentielle » canadienne-française que certains historiens canadiens-français, tels que Lionel Groulx, défendent<sup>415</sup>. Pour Mgr Robichaud, la Déportation en est un, car il a permis d'étendre la présence acadienne sur le continent. Cette dernière, « rayonn[e] sur son passage les vertus qui lui ont permis de surmonter tous les obstacles <sup>416</sup>. » Calixte Savoie, le président de la SMA, participe de même aux célébrations de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal. Il est le conférencier d'honneur au banquet de clôture des fêtes<sup>417</sup>.

Pendant que la Compagnie de publication de *La Presse* ltée s'investit dans les célébrations de la Saint-Jean-Baptiste, notamment par sa contribution au défilé, son journal tire aussi avantage de la fête nationale canadienne-française pour rendre hommage à l'Acadie. Comme le montre le **Tableau 2**, il y a une explosion de la présence de l'Acadie dans *La Presse* en 1955. Cela s'explique, en grande partie, par le fait qu'il y consacre son numéro spécial du 24 juin. Le journal affirme que le bicentenaire de la Déportation « ne pouvait passer inaperçu dans la province de Québec, où l'on compte tant de fils des déportés de 1755 et où l'on n'a jamais cessé de s'intéresser au sort des "cousins" de l'Acadie<sup>418</sup>. » *La Presse* explique de la manière suivante la décision de consacrer aux Acadiens un numéro spécial :

Ce numéro spécial de [*La Presse*] consacré aux Acadiens tend, on le constatera facilement, au même but. Il a été conçu et préparé en vue de mieux faire connaître dans notre province et partout ailleurs où nous

<sup>414</sup> [S.a.], « La sombre tragédie de 1755 voulue de Dieu », *La Presse* (24 juin 1955), p. 3.

<sup>415</sup> Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004, p. 119-124.

<sup>416</sup> [S.a.], « La sombre tragédie de 1755 voulue de Dieu », *La Presse* (24 juin 1955), p. 3.

<sup>417</sup> Raymond Massé, « Prodigieux essor de l'Acadie en 50 ans », *La Presse* (25 juin 1955), p. 27.

<sup>418</sup> [S.a.], « Après 200 ans », *La Presse* (24 juin 1955), p. 31.

possédons des lecteurs, le peuple acadien, son histoire, ses chefs, ses réalisations, ses espérances. C'est aussi un hommage à toutes les générations d'Acadiens qui, depuis 1755 surtout, ont posé tant de gestes héroïques pour le maintien de la langue française et de la religion catholique, luttés qui ne peuvent manquer de toucher les Canadiens français du Québec, si profondément attachés à cette même langue et à cette religion<sup>419</sup>.

Dans ce numéro, on retrouve plus de 35 articles portant sur les multiples facettes de l'Acadie. À ceux-ci, on peut en ajouter sept, publiés le lendemain, faute d'espace dans l'édition du 24 juin. De plus, presque tous ces textes sont accompagnés de photos ou d'autres documents visuels. Plusieurs articles sont rédigés par des Acadiens des Maritimes au sujet des différentes périodes de l'histoire acadienne, sur ses associations et institutions, sur ses artistes, etc.<sup>420</sup> D'autres portent plutôt sur les liens entre l'Acadie et le Québec et sur la présence acadienne dans cette province. Par exemple, le président de la succursale Abbé-Casgrain de la SMA à Montréal, J.-Édouard Comeau, produit un article dans lequel il dénombre les familles acadiennes de la région et les Acadiens les plus connus de la ville<sup>421</sup>. Comeau spécifie qu'il veut se concentrer sur les familles acadiennes nouvellement arrivées, surtout en quête de travail, des Maritimes et des Îles-de-la-Madeleine. Il présente ces individus comme étant distincts de la population canadienne-française de la métropole et espère qu'ils le resteront : « [i]l est à souhaiter que les Acadiens puissent continuer à s'intégrer de plus en plus dans la vie montréalaise, sans toutefois oublier leur caractère propre<sup>422</sup>. » L'Acadie des Maritimes est le sujet choisi pour plusieurs des articles et ceux portant sur la présence d'une diaspora acadienne au Québec sont utilisés pour justifier l'importance que prend la commémoration du bicentenaire de la Déportation dans la province.

---

<sup>419</sup> [S.a.], « Après 200 ans », *La Presse* (24 juin 1955), p. 31.

<sup>420</sup> À titre d'exemple, on retrouve des articles portant sur les écoles acadiennes du Nouveau-Brunswick, la SMA, le violoniste Arthur Leblanc et la cantatrice Anna Malenfant. Léopold Taillon, « Progrès réalisés par l'école acadienne », *La Presse* (24 juin 1955), p. 35, 39; Henri-P. Leblanc, « La Société L'Assomption », *La Presse* (24 juin 1955), p. 38; Claude Gingras, « A. LeBlanc, véritable figure nationale pour tout le peuple acadien », *La Presse* (24 juin 1955), p. 33; Claude Gingras, « Le folklore et la chanson d'Acadie », *La Presse* (24 juin 1955), p. 44.

<sup>421</sup> J.-Édouard Comeau, « La vie acadienne dans la métropole », *La Presse* (24 juin 1955), p. 42.

<sup>422</sup> *Ibid.*

## L'apogée des célébrations du bicentenaire de la Déportation

Sans trop de surprise, les quotidiens à l'étude donnent une grande place, dans leurs pages, aux célébrations qui se déroulent dans les Maritimes du 8 au 16 août 1955. Dans les semaines qui précèdent l'apogée de la commémoration du Grand Dérangement, plusieurs articles sont publiés fournissant des mises à jour sur les préparatifs et sur les différentes personnes qui vont y participer<sup>423</sup>. Par exemple, on spécifie que des groupes de descendants acadiens du Québec, en plus de voyageurs de la Liaison française, se rendent dans les Maritimes pour y assister<sup>424</sup>. Une fois les fêtes lancées, une panoplie d'articles publient des extraits des propos prononcés lors des multiples cérémonies qui ont lieu. Certains y participent à titre de représentants de la province de Québec, d'institutions ou encore d'associations canadiennes-françaises. Ces discours, éditoriaux et autres articles d'opinion font, dans plusieurs cas, allusion aux relations entre le Québec et l'Acadie.

À maintes reprises, les discours produits dans le contexte des célébrations acadiennes reprennent les éléments retrouvés dans un grand nombre des interventions au cours des vingt-cinq dernières années. Par exemple la commémoration du bicentenaire permet aux intervenants de procéder au rappel des liens familiaux qu'ils considèrent que les Acadiens ont avec les Canadiens français, comme lorsque l'on se réfère presque constamment aux Acadiens des Maritimes comme à des « frères », ou encore comme à des « cousins ». C'est le cas avec le maire de Montréal, Jean Drapeau, qui s'exclame lors du dîner des invités d'honneur au Collège Notre-Dame d'Acadie à Moncton : « Frères Acadiens, le maire de Montréal, métropole du Canada et deuxième ville

---

<sup>423</sup> À titre d'exemple : Pierre Laporte, « 1755-1955 », *Le Devoir* (29 juillet 1955), p. 29; [s.a.], « Programme des fêtes acadiennes du Bicentenaire de la Déportation », *L'Action catholique* (30 juillet 1955), p. 3, 17.

<sup>424</sup> [S.a.], « Sherbrookoïsis en Acadie », *La Presse* (12 juillet 1955), p. 21; [s.a.], « Voyage en Acadie de 60 descendants d'Acadiens », *La Presse* (22 juillet 1955), p. 11; [s.a.], « Trois excursions à travers le Canada », *La Presse* (16 avril 1955), p. 51; Paul-Émile Gosselin, « Le pèlerinage de cette année », *La Presse* (24 juin 1955), p. 49.

française du monde, vous apporte aujourd'hui l'hommage ému et le salut fraternel de près d'un million de vos compatriotes<sup>425</sup>. » Dans ce même discours, Drapeau rassure les Acadiens qu'ils ont toujours « [le] plus total appui de [leurs] frères canadiens-français », dans toutes les luttes futures pour maintenir leur foi catholique, leur culture et leur langue française<sup>426</sup>. Le maire de Montréal considère les Acadiens des Maritimes comme des frères en plus de présenter le Québec comme une mère patrie vers laquelle ils peuvent se tourner pour les protéger des menaces au maintien de leurs caractéristiques communes.

Toutefois, on remarque d'autres propos qui semblent faire monter à la surface des tensions qui, historiquement, ont créé une division entre ces deux groupes. Un exemple de ce type de discours vient du Colonel G.-E. Marquis, le délégué de la SNSC. Dans *Le Devoir*, *Le Soleil* et *L'Action catholique*, on retrouve des traces de l'allocution qu'il donne lors du dévoilement d'une plaque commémorant l'habitation reconstituée de Samuel de Champlain, à Lower Granville en Nouvelle-Écosse<sup>427</sup>. L'intervention de Marquis retient l'attention des trois quotidiens, cependant *L'Action catholique* reproduit des extraits qu'on ne trouve pas dans les deux autres journaux, dont le suivant : « la Société Samuel de Champlain veut travailler à cimenter notre union, puisque nous sommes frères par le sang et que bon sang ne saurait forfaire ni mentir<sup>428</sup>. » Pour Marquis, il est clair que, même s'il y a des liens familiaux indéniables entre les Acadiens et les Canadiens français, la collaboration complète entre les deux groupes n'a pas toujours été de soi, et qu'elle n'est peut-être pas encore complètement dépourvue d'aspérités :

---

<sup>425</sup> [S.a.], « Votre lot, Acadiens, est peut-être bien l'héroïsme », *Le Devoir* (12 août 1955), p. 3; Amédée Gaudreault, « Vœux de Montréal à l'Acadie », *La Presse* (12 août 1955), p. 29.

<sup>426</sup> *Ibid.*

<sup>427</sup> [S.a.], « Les Acadiens visitent Port-Royal et Annapolis », *Le Devoir* (18 août 1955), p. 2; [s.a.], « L'aide apportée par les Québécois aux Acadiens », *Le Soleil* (18 août 1955), p. 1, 13; Maurice Allaire, « Union étroite entre les Canadiens du Québec et les Acadiens des Maritimes », *L'Action catholique* (18 août 1955), p. 3, 17.

<sup>428</sup> Maurice Allaire, « Union étroite entre les Canadiens du Québec et les Acadiens des Maritimes », *L'Action catholique* (18 août 1955), p. 3, 17.

M. Marquis a rappelé l'aide que la province de Québec a apportée aux Acadiens. Auparavant, il avait souligné l'analogie existante entre l'histoire des Acadiens et celles des Canadiens français du Québec. « Pendant longtemps, nous avons vécu sur le même sol, mais en étrangers. Notre pays est si vaste et ses moyens de communication étaient si rares, il y a un siècle que cela s'explique. D'autre part, nous avons nos problèmes particuliers à résoudre, à refaire notre vie, en quelque sorte, après le "grand dérangement de 1755" pour vous, et la cession du Canada pour nous ». [...] En terminant, il déclarait : « Nous devons unir nos efforts, nous Canadiens du Québec et vous Acadiens des Maritimes pour travailler à la formation d'un groupe de langue française qui fera bloc, quand nécessaire, pour lutter avec quelques chances de succès, puisque vivre c'est lutter »<sup>429</sup>.

De plus, Marquis énumère les initiatives entreprises par le Québec depuis les années 1880, qui ont, ou qui continuent de contribuer au développement de l'Acadie, à travers l'implantation d'un clergé, d'un système d'éducation et l'appui des médias acadiens<sup>430</sup>. Dans cet extrait, il est clair que, même s'il compare les trajets historiques parallèles des deux groupes, ils sont longtemps restés étrangers en raison des séquelles laissées par la Déportation et la Conquête. Cela dit, l'« union » souhaitée ne semble pas encore s'être réalisée. Il est possible d'interpréter ce discours comme un plaidoyer visant à convaincre les Acadiens des Maritimes qu'ils devraient se joindre au Québec et adhérer au projet national canadien-français afin de former un « bloc » unique. Les Acadiens demeurent alors en 1955, jusqu'à un certain point, « étrangers » au Canada français.

Les quatre quotidiens à l'étude envoient leur propre journaliste dans les Maritimes<sup>431</sup>. Le délégué du *Devoir* est encore une fois Pierre Laporte. Ce dernier publie des mises à jour pendant le voyage en plus d'une série de quatre articles partageant ses impressions, une fois rentré à Montréal. Ces textes décrivent les endroits visités, les activités et les échanges personnels que les participants du Québec ont eus avec des Acadiens des Maritimes<sup>432</sup>. Le dernier texte de cette série,

---

<sup>429</sup> Maurice Allaire, « Union étroite entre les Canadiens du Québec et les Acadiens des Maritimes », *L'Action catholique* (18 août 1955), p. 3, 17.

<sup>430</sup> *Ibid.*

<sup>431</sup> *La Presse* est représentée par Amédée Gaudreault, *Le Soleil* par Richard Daigneault et *L'Action catholique* par Maurice Allaire.

<sup>432</sup> Les quatre articles de Pierre Laporte sont publiés entre le 24 et le 29 août 1955 : Pierre Laporte, « L'Acadie française », *Le Devoir* (24 août 1955), p. 3; Pierre Laporte, « L'Acadie française », *Le Devoir* (25 août 1955), p. 3; Pierre Laporte, « L'Acadie française », *Le Devoir* (27 août 1955), p. 25; Pierre Laporte, « L'Acadie française », *Le Devoir* (29 août 1955), p. 3.

intitulé « Vers l'union totale? », met en lumière sa perception des relations entre l'Acadie et le Québec. Laporte pose la question : « [q]uel est le sentiment des Acadiens à l'égard de la province de Québec<sup>433</sup>? » S'il considère que ceux qui « prétend[ent] que l'Acadie [a] des griefs contre nous » se trompent, Laporte se demande si ce n'est pas, en partie, ce qui explique certaines de ses observations. Il ajoute : « Est-ce à cause de cela [...] qu'on a cru remarquer durant les récentes fêtes acadiennes, une certaine froideur de nos amis de là-bas envers leurs visiteurs québécois? Je n'en parlerais pas si cette apparente réticence n'avait fait le sujet de discussion entre certains délégués de la province de Québec<sup>434</sup>. » S'il reconnaît que la participation du Québec aux célébrations du bicentenaire de la Déportation « prouv[e] que des liens solides nous unissent », il dit souhaiter « que la cordialité entre nous soit totale »<sup>435</sup>. Dans le reste de son article, Laporte explore les différentes raisons qui peuvent potentiellement expliquer la « froideur » des Acadiens à l'égard des Canadiens français. Ses hypothèses comprennent la propagande anti-québécoise dans les journaux anglophones des Maritimes, de même que le souvenir, en Acadie, que le Québec n'a « pas toujours envoyé des éducateurs qui ont compris leurs problèmes<sup>436</sup> ». Il semble que Laporte pose une partie du blâme sur les Canadiens français eux-mêmes. Cette idée reprend celle exprimée par Lionel Groulx quarante ans plus tôt. À la suite de son voyage en Acadie en 1915, il avait noté une certaine méfiance des Acadiens par rapport aux visiteurs canadiens-français. Il considérait que c'était leur attitude qui, depuis longtemps, « avaient ridiculisé leur "particularisme" et tenté de les faire "tout bonnement Canadiens" », qui explique les réactions parfois négatives en Acadie<sup>437</sup>. Le correspondant du *Devoir* affirme que cette question de la « froideur » doit être examinée en plus

---

<sup>433</sup> Pierre Laporte, « L'Acadie française », *Le Devoir* (29 août 1955), p. 3.

<sup>434</sup> *Ibid.*

<sup>435</sup> *Ibid.*

<sup>436</sup> *Ibid.*

<sup>437</sup> Michel Bock, « Le Québec en mal de diaspora ? Lionel Groulx face à l'altérité acadienne », *Port Acadie*, n° 33 (2020), p. 85.

de détails, afin de mieux comprendre l'attitude des Acadiens face au Canada français et de permettre « l'union totale »<sup>438</sup>.

Dans son chapitre sur les relations entre l'Acadie du Nouveau-Brunswick et le Québec, l'historien Léon Thériault mentionne la réaction du rédacteur en chef de *L'Évangéline*, Euclide Daigle, aux propos de Laporte<sup>439</sup>. Daigle ne semble pas être complètement d'accord avec les raisons qu'avance le journaliste du *Devoir* pour expliquer la réaction des Acadiens, il considère que ces derniers étaient préoccupés par le succès des fêtes du bicentenaire et l'accueil de tous les groupes venus dans les Maritimes, afin d'y prendre part. De plus, Daigle ajoute que la lutte, que mène ce journal (ainsi que d'autres organes de presse) contre le gouvernement de Maurice Duplessis, « [est] de nature à nuire au prestige du Québec, cette province dont les Acadiens apprécient la générosité en hommes et en argent pour nos œuvres<sup>440</sup> ». Il semble alors que l'orientation idéologique au sein du *Devoir* et, en particulier, son anti-duplessisme affirmé, soient mal perçus en Acadie, ou du moins par Daigle. Il est possible que Daigle se porte à la défense de Maurice Duplessis en raison de la contribution financière versée par le gouvernement québécois aux organisateurs des célébrations du bicentenaire de la Déportation. Daigle a donc pu voir en Duplessis un allié de l'Acadie, au point de vouloir le défendre des critiques qui lui sont dirigées par certains intellectuels québécois. Le journaliste du *Devoir* et le rédacteur en chef de *L'Évangéline* ne voient alors pas du même œil la méfiance qu'auraient eue les Acadiens envers les visiteurs du Québec dans le contexte des célébrations du bicentenaire de la Déportation.

---

<sup>438</sup> Pierre Laporte, « Malgré l'isolement, l'Acadie participe à la vie française », *Le Devoir* (1<sup>er</sup> août 1959), p. 1, 2; Pierre Laporte, « Nouveau-Brunswick: dans les milieux populaires le Québec est mal connu », *Le Devoir* (2 novembre 1959), p. 1, 8.

<sup>439</sup> Léon Thériault, « L'Acadie du Nouveau-Brunswick et le Québec (1880-1960) : froideur ou méfiance? », dans Fernand Harvey et Gérard Beaulieu (dir.), *Les relations entre le Québec et l'Acadie de la tradition à la modernité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, p. 69, 70.

<sup>440</sup> *Ibid.*

S'il est clair qu'une grande partie de la presse québécoise s'intéresse aux célébrations acadiennes de 1955, il est également possible de se demander si l'événement historique de la Déportation est présenté comme intégrant la mémoire collective canadienne-française. À travers les journaux et les revues à l'étude, la réponse n'est pas toujours évidente. Dans un premier temps, la commémoration du bicentenaire de la Déportation prend surtout la forme d'une « célébration » de la survivance acadienne, ainsi que le voulait le comité central des fêtes. Cela explique pourquoi plusieurs interventions, dans la presse québécoise, portent sur la survivance acadienne et la contribution du Québec à cette dernière. Ces interventions n'amènent pas de réflexions sur la Déportation en tant qu'événement historique. Dans un deuxième temps, lorsqu'il est question de la Déportation et des Canadiens français, la plupart du temps, on ne semble cibler qu'une partie de la population, soit les descendants d'Acadiens ou les Acadiens nouvellement arrivés au Québec. Par exemple, les articles au sujet des fêtes organisées dans les paroisses du Québec offrent de l'information sur l'origine acadienne de sa population, comme dans cet article du *Soleil* qui mentionne que « St-Alexis, paroisse d'origine acadienne, la plus vieille de la région a tenu à célébrer l'événement acadien<sup>441</sup> ». Dans la grande majorité des cas, on présente l'organisation des célébrations du bicentenaire de la Déportation au Québec, comme ayant le but premier de rassembler les descendants d'Acadiens. Cela n'empêche pas que des associations canadiennes-françaises s'impliquent et y participent. Par exemple, les fêtes organisées dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu se déroulent dans un village qui porte le nom de L'Acadie<sup>442</sup>. Ces fêtes sont organisées par la Société historique de la Vallée du Richelieu et la SSJB de L'Acadie<sup>443</sup>. Compte tenu de l'intérêt général que manifeste la presse québécoise envers le bicentenaire, on peut

---

<sup>441</sup> [S.a.], « Fêtes acadiennes à Saint-Alexis », *Le Soleil* (9 août 1955), p. 15.

<sup>442</sup> Ce village fut fondé par des Acadiens qui s'installèrent dans la région à la suite de la Déportation.

<sup>443</sup> [S.a.], « 15,000 personnes ont pris part aux fêtes organisées à l'Acadie », *La Presse* (1<sup>er</sup> juillet 1955), p. 6; [s.a.], « 15,000 personnes rendent hommage aux Acadiens », *L'Action catholique* (6 juillet 1955), p. 20.

conclure que le Grand Dérangement est générateur de sens pour le Canada français. Or, dans plusieurs cas, ce sens passe par le fait que le Québec, grâce à la Déportation, comprend plusieurs paroisses ayant été fondées par des déportés acadiens ou, encore, par le fait que des Acadiens, nouvellement arrivés des Maritimes, choisissent de s'installer dans certaines de ces régions. Dans le contexte de la commémoration de cet événement historique, il y a un intérêt accru pour ces descendants acadiens et, dans de nombreux cas, on souhaite qu'ils se « rappellent » qu'ils ont une histoire distincte, du reste de la population canadienne-française de la province, sans que cela empêche le rapprochement ou l'union entre ces groupes sous l'égide du projet national canadien-français.

### **À pleine vitesse vers la Révolution tranquille?**

Comme nous l'avons mentionné en introduction de ce chapitre, à la suite des célébrations du bicentenaire de la Déportation, la présence de l'Acadie, dans la presse québécoise, chute drastiquement (**Tableau 1**). Elle reflète ainsi plusieurs des tendances observées depuis l'après-guerre. Au-delà des nouvelles influences qui s'exercent dans le champ intellectuel canadien-français, lesquelles provoquent des mutations au sein de certains organes de presse en plus de mener à la création de nouveaux, l'expansion des universités québécoises, dans l'après-guerre, contribue à la mise sur pied d'une nouvelle élite laïque qui formule une critique parfois cinglante à l'endroit des élites traditionnelles. Ces changements contribuent au développement de nouvelles manières de concevoir l'histoire du Canada français. Les historiens rassemblés autour de l'Université de Montréal et de l'Université Laval, dans l'historiographie, sont présentés comme des figures emblématiques des débats qui émergent à l'époque<sup>444</sup>. Rejetant le traditionalisme

---

<sup>444</sup> Dans l'historiographie, l'École de Montréal a comme porte-parole les historiens Michel Brunet, Guy Frégault et Maurice Séguin, alors que l'École de Québec comprend, dans son cas, les historiens Marcel Trudel, Fernand Ouellette

canadien-français, leurs études portent de plus en plus sur le « Québec » en tant qu'objet historique, et de moins en moins sur le « Canada français », contrairement aux travaux de plusieurs de leurs prédécesseurs, y compris Lionel Groulx<sup>445</sup>. Par exemple, l'École de Montréal interprète la Conquête comme ayant causé le développement d'une société canadienne-française « anormale » et économiquement en « retard » au Québec. Les Canadiens français de cette province doivent dépasser leur statut de « dominé », en développant l'autonomie du Québec, quitte à larguer le « poids mort » que représenteraient les minorités des autres provinces<sup>446</sup>. C'est de ces prémisses que s'inspirent les néonationalistes québécois. Cette interprétation se distingue de celle mise de l'avant par les historiens rassemblés autour de l'École de Québec. Dans leur cas, ce sont plutôt des facteurs culturels, tels que le cléricisme et les thèses traditionalistes, comme celles de la survivance et de la « mission providentielle » canadienne-française, qui sont à l'origine de l'infériorité économique des Canadiens français du Québec. Ces historiens procèdent, jusqu'à un certain point, à un rejet de toute forme de nationalisme<sup>447</sup>. Face à ces nouvelles conceptions qui pénètrent l'espace public québécois, les nationalistes traditionalistes répliquent. Certains, parmi les plus conservateurs, redoublent leurs efforts pour défendre leurs positions dans la presse québécoise, comme l'illustre la mise sur pied de la revue *Tradition et progrès*. Le travail intellectuel de ces acteurs nous permet de relever les différentes conceptions du Québec et de ses liens avec l'Acadie à la veille de la Révolution tranquille.

---

et Jean Hamelin. Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise : selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet (1944-1969)*, Québec, Septentrion, 1993, 561 p; François-Olivier Dorais, *Un combat d'école? Le champ historiographique vu de Québec (1947-1965)*, thèse de doctorat, Université de Montréal, 2018, 652 p.

<sup>445</sup> François-Olivier Dorais, *Un combat d'école?*, p. 5-7.

<sup>446</sup> Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise*, 561 p; François-Olivier Dorais, *Un combat d'école?*, p. 227, 228; Michel Bock, « De l'anti-impérialisme à la décolonisation : la transformation paradigmatique du nationalisme québécois et la valeur symbolique de la Confédération canadienne (1917-1967) », *Histoire, Économie & Société*, vol. 36, n° 4 (2017), p. 41-43.

<sup>447</sup> Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise*, p. 19.

Quelques semaines après la conclusion des célébrations du bicentenaire de la Déportation dans les Maritimes, on retrouve une intervention de Marcel Trudel. L'historiographie l'associe à l'École de Québec, néanmoins Trudel a cultivé de nombreux liens avec les historiens de l'École de Montréal, en plus d'être très près, en particulier, de Guy Frégault<sup>448</sup>. *L'Action catholique* reproduit en trois parties une conférence que Trudel prononce lors du congrès de l'ACELF à Edmundston, au Nouveau-Brunswick, à titre de directeur de l'Institut d'histoire de l'Université Laval<sup>449</sup>. S'il commence son intervention en rendant hommage à l'Acadie, il ajoute que « nos ancêtres canadiens ont assisté avec la plus vive inquiétude » à la Déportation, en partie car « les Canadiens étaient menacés des mêmes destinées tragiques »<sup>450</sup>. Une autre inquiétude des Canadiens français, à l'époque, était de voir « la disparition de l'Église »<sup>451</sup>. Il est clair que Trudel considère comme distinctes, l'histoire de l'Acadie et celle du Canada français lorsqu'il affirme que : « Les Canadiens de jadis pouvaient voir très nettement ce parallèle entre leur histoire et celle de l'Acadie; ils se sentaient solidaires des Acadiens. Ils n'ont pas subi les mêmes infortunes, mais ils ont eu les mêmes inquiétudes tragiques sur l'avenir de leur nationalité. Nous avons encore les mêmes préoccupations. Très près les uns des autres par l'histoire, nous ressentons très profondément les pages douloureuses que nos ancêtres ont écrites<sup>452</sup>. » Pour Trudel, il y a donc toujours eu une grande proximité entre l'expérience historique de l'Acadie et celle du Canada français, sans pour autant qu'elles se confondent. De plus, il semble considérer que ce sont les parallèles entre leurs histoires respectives qui, dans la plupart des cas, ont motivé la « solidarité » du Québec envers l'Acadie. Trudel affirme plus loin que ce sont les historiens issus d'une « patrie »

---

<sup>448</sup> François-Olivier Dorais, « Marcel Trudel et Guy Frégault : regards sur une amitié intellectuelle », *Recherches sociographiques*, vol. 57, n° 2-3 (mai-décembre 2016), p. 523-552.

<sup>449</sup> Marcel Trudel, « Nécessité de l'histoire et de l'historien », *L'Action catholique* (29 août 1955), p. 4.

<sup>450</sup> *Ibid.*

<sup>451</sup> *Ibid.*

<sup>452</sup> *Ibid.*

qui sont les plus qualifiés à produire son histoire. C'est donc un Canadien français qui est en mesure de produire la meilleure histoire du Canada français, argument qui l'autorise ensuite à conclure que la province de Québec est celle des Canadiens français<sup>453</sup>. S'il considère que la patrie québécoise fait aujourd'hui partie du « grand corps artificiel » qu'est le Canada, il enchaîne en affirmant que celui-ci comprend :

plusieurs patries, puisque cette confédération est constituée de groupes divers qui ont chacun leur passé historique distinct. Les Canadiens français ont leur patrie; les Acadiens ont leur patrie: en ce cas particulier, les frontières sont assez imprécises (et les événements que rappelle 1955 expliquent pourquoi), mais [si] les frontières tendent de plus en plus à se préciser pour les Canadiens français qui sont devenus [O]ntariens (et c'est un fait récent) la patrie demeure toujours le Québec; il faut en dire autant des Manitobains et des autres<sup>454</sup>.

Trudel présente formellement les Acadiens comme ayant une patrie distincte de celle des Canadiens français. Or, il reconnaît que les frontières de l'Acadie ne sont pas clairement définies. S'il fait référence à la Déportation, il est également possible qu'il pense, plus précisément, à la présence acadienne au Québec, considérant qu'il n'y a toujours pas consensus sur la « patrie » à laquelle ces descendants acadiens se rattachent. Il est aussi intéressant de noter que Trudel estime que, même si les Franco-Ontariens et les autres groupes minoritaires commencent à se dépouiller de leur désignation de Canadiens français, le Québec reste tout de même leur patrie. Il n'est donc pas question que le Québec, en tant que patrie des groupes minoritaires, et ayant un intérêt particulier envers les Acadiens, les rejette. Trudel ne présente pas l'Acadie comme étant une minorité nationale du Québec, il considère, tout de même, que les Canadiens français de cette province ont toujours eu un intérêt envers l'Acadie et la cause de sa survivance.

Sur la période à l'étude, on ne relève pas d'articles rédigés par les historiens associés à l'École de Montréal. Cependant, en septembre 1955, dans *Le Devoir* et dans *La Presse*, on retrouve

---

<sup>453</sup> Marcel Trudel, « L'historien sera de son temps et de son pays », *L'Action catholique* (30 août 1955), p. 4.

<sup>454</sup> Marcel Trudel, « L'histoire qu'il faut enseigner et comment l'enseigner », *L'Action catholique* (31 août 1955), p. 4.

une intervention qui rapporte la réaction de Martin-J. Léger, un Acadien originaire de Caraquet et directeur de la Société des Artisans du Québec, à certains propos tenus par Guy Frégault sur l'Acadie. Lors du banquet de clôture de la fête patronale de la Société des Artisans, Léger aborde l'histoire de l'Acadie, les différences entre « l'Acadien et le Canadien français » et les « liens entre les deux nations qui, bien qu'elles soient différentes, conservent une certaine unité d'idéal et de caractère »<sup>455</sup>. Il profite de la tribune qui lui est offerte pour exprimer son désaccord avec une déclaration qu'a faite Guy Frégault en entrevue. Frégault a dit que « [l]es Acadiens ne vivent pas et on peut même se demander s'ils survivent. Quant à leur avenir comme peuple, vous devinez ce que j'en pense<sup>456</sup> ... » À ces propos, Léger répond : « Peut-être l'histoire prouvera-t-elle qu'il avait raison et que nous avons tort, mais je puis vous affirmer que pour le moment, le peuple acadien n'a pas envie de mourir, quoi qu'en pense M. Frégault dans toute son érudition ou son ignorance<sup>457</sup>. » Il continue sa conférence en fournissant « de nombreuses preuves de survivance » de l'Acadie, telles que ses symboles nationaux, ses institutions et son réseau associatif<sup>458</sup>. Lorsque Léger réfute les propos de Frégault, ces derniers mettent en lumière la position prise par cet historien face aux minorités françaises hors Québec ou, du moins, face à l'Acadie. Ce rejet des minorités et du nationalisme canadien-français illustre l'influence qu'ont, chez Frégault, certaines des idées issues du courant néonationaliste. Pour certains des historiens de l'École de Montréal, comme Michel Brunet, les minorités françaises hors Québec sont destinées à disparaître, en raison de leur exclusion du pouvoir dans les sphères économiques et politiques<sup>459</sup>. Les nouveaux

---

<sup>455</sup> Maurice Crête, « "Le peuple acadien de mourra pas", déclare M. M.-J. Légère », *Le Devoir* (12 septembre 1955), p. 3; [S.a.], « Le peuple acadien n'a pas envie de mourir », *La Presse* (12 septembre 1955), p. 13, 22.

<sup>456</sup> *Ibid.*

<sup>457</sup> Maurice Crête, « "Le peuple acadien de mourra pas", déclare M. M.-J. Légère », *Le Devoir* (12 septembre 1955), p. 3.

<sup>458</sup> *Ibid.*; [S.a.], « Le peuple acadien n'a pas envie de mourir », *La Presse* (12 septembre 1955), p. 22.

<sup>459</sup> Marcel Martel, "Hors du Québec, point de salut!" Francophone Minorities and Quebec Nationalism, 1945-1969", dans Micheal D. Behiels et Marcel Martel (dir.), *Nation, Ideas, Identities: Essays in Honour of Ramsay Cook*, Don Mills, Oxford University Press, 2000, p. 130-142; Michel Bock, *Quand la nation*, p. 353.

questionnements au sujet du statut des Canadiens français au Québec et les positions divergentes au sujet des minorités françaises hors Québec dépassent toutefois les débats entre l'École de Montréal et l'École de Québec.

Pendant que des intellectuels de la gauche catholique, dans l'après-guerre, fondent leurs propres organes de presse et prennent les rênes d'organes qui, historiquement, furent associés au nationalisme canadien-français, tels que *L'Action nationale* et *Le Devoir*, certains, parmi les intellectuels nationalistes traditionalistes les plus conservateurs, ripostent. Par exemple, des membres du CIN, qui rassemble la droite nationaliste québécoise, lancent la revue *Tradition et progrès* en 1957. Cette dernière entretient une relation étroite avec le gouvernement de Maurice Duplessis (à la différence des traditionalistes de l'école groulxiste, qui n'hésitent pas à le pourfendre). Albert Roy, son fondateur et directeur, produit près de la moitié des articles publiés *Tradition et progrès*<sup>460</sup>. Il conclut que le Québec doit agir auprès des minorités françaises, des « nôtres », entre autres, en raison de l'inaction du gouvernement fédéral. Dans un éditorial qu'il signe en 1960, il expose ce qu'il considère comme la « vocation continentale du Québec » :

Disons le fond de notre pensée: L'ÉTAT FRANÇAIS DU QUÉBEC À UNE RESPONSABILITÉ CONTINENTALE qui va du Golfe du Mexique à l'Arctique, de l'Atlantique au Pacifique. Il ne peut s'y dérober sans trahir. Les Acadiens, les Louisianais, les Franco-Albertains sont tout autant nos frères par le sang, l'histoire et l'esprit que le sont les Québécois. Nos frères de la dispersion doivent être aidés: ils ne doivent plus être des otages qu'on menace pour nous faire chanter, mais des avant-postes et des ambassades du Canada français dont Québec est la tête. Les aiderons-nous assez pour les élever à ce niveau? C'est là le devoir du Québec<sup>461</sup>.

Ces propos reprennent ceux, à travers la période à l'étude, qui présentent l'Acadie et la Louisiane comme les avant-postes du Canada français au même titre que les autres groupes minoritaires issus de la migration extra-québécoise. Avec cet extrait, il est évident que Roy considère que le Québec

---

<sup>460</sup> Jean-Philippe Carlos, « "Exprimer la conscience d'un peuple" : le réseau des revues intellectuelles de droite et la question de l'indépendance nationale du Québec (1957-1968) », *Mens*, vol. 15, n° 2 (2015), p. 23, 24.

<sup>461</sup> Les mots en majuscule le sont dans le texte original. Albert Roy, « La vocation continentale du Québec », *Tradition et progrès* (avril 1960), p. 5, 6.

doit développer une forte conscience métropolitaine. La description du rôle du Québec auprès des minorités correspond à celle que défendent les promoteurs du nationalisme canadien-français traditionnel. Cette prise de position n'est pas surprenante, compte tenu de l'influence de ce courant chez les intellectuels qui fondent et publient dans la revue.

### **L'élection de Louis-J. Robichaud**

À travers la période à l'étude, la fréquence à laquelle l'Acadie retient l'attention de la presse québécoise est souvent influencée par le déroulement d'événements spécifiques. L'un des derniers à survenir pendant la période retenue se déroule à l'été 1960, lors de l'élection de l'Acadien Louis-J. Robichaud à titre de premier ministre du Nouveau-Brunswick. Les quatre quotidiens à l'étude soulignent cette nouvelle, fournissent les résultats de l'élection et partagent les réactions qu'elle suscite au Nouveau-Brunswick. Pour certains, il s'agit carrément d'une victoire « canadienne-française ». Lorsqu'on se réfère à Robichaud, à quelques reprises, comme étant Canadien français, le terme est, dans la majorité des cas, utilisé de manière interchangeable avec celui d'Acadien<sup>462</sup>. Le journal *La Presse* est celui qui produit le plus grand nombre d'articles et d'éditoriaux au sujet du nouveau premier ministre. On en retrouve exprimant qu'avec cette victoire électorale, le Canada français « ne se limite plus à la province de Québec<sup>463</sup> ». Il faut rappeler qu'à certains moments dans la période à l'étude, comme en 1943 lors de la campagne pour la presse acadienne, des intervenants dans les journaux ont considéré la possibilité que le Nouveau-Brunswick devienne la « deuxième province française » du pays, justifiant de cette manière l'aide apportée par le Québec aux Acadiens de la province voisine. Or, en 1960, *La Presse* présente plutôt la possibilité que le Nouveau-Brunswick devienne la seconde province du pays comme pouvant profiter à l'unité

---

<sup>462</sup> [S.a.], « Victoire libérale au Nouveau-Brunswick M. Louis-J. Robichaud, premier ministre », *Le Devoir* (28 juin 1960), p. 1; [s.a.], « Un Acadien conduit les libéraux au pouvoir au Nouveau-Brunswick », *Le Soleil* (29 juin 1960), p. 4.

<sup>463</sup> [S.a.], « Une autre victoire libérale », *La Presse* (28 juin 1960), p. 8.

canadienne. Le journal rappelle que, même si Louis-J. Robichaud est un Acadien, il n'a pas été élu que par des Acadiens. Le fait qu'un certain pourcentage d'anglophones ont contribué à son élection est perçu comme une réussite pour l'unité canadienne. En plus de prédire que le français finira par être l'une des langues officielles à l'Assemblée législative, on ajoute que : « La consécration du Nouveau-Brunswick comme province bilingue étend les frontières du Canada français et nous rappelle qu'environ vingt pour cent des nôtres habitent hors des frontières du Québec, de Louisbourg à Maillardville. Ceux qui veulent encore limiter le français à la **réserve** québécoise, qu'ils soient nationalistes ou francophobes, ne servent ni l'intérêt du Canada français, ni l'unité canadienne<sup>464</sup>. » L'élection de Robichaud est présentée comme un développement positif pour le Québec et pour l'unité canadienne, en plus de servir de rappel qu'il y a des francophones ailleurs au pays. Elle permet aussi au journal de critiquer les néonationalistes, qui estiment que le français ne peut survivre qu'au Québec et que les minorités dans le reste du continent sont vouées à la disparition. Ces propos reflètent l'idée qu'avait avancée le CVFA lors de la campagne d'« Aide à l'Acadie » en 1943, soit qu'une deuxième province française renforcerait la place du Québec au sein de la Confédération<sup>465</sup>. Il est difficile de savoir pourquoi *La Presse* s'intéresse plus que les autres quotidiens à la victoire libérale de 1960 au Nouveau-Brunswick, bien que le fait qu'il soit plus volumineux apporte vraisemblablement un bon début de réponse, sans compter les sympathies libérales qu'il a toujours affichées, historiquement<sup>466</sup>.

---

<sup>464</sup> Le mot est en caractère gras dans le texte original. [S.a.], « Vers l'unité canadienne », *La Presse* (29 juin 1960), p. 4.

<sup>465</sup> Paul-Émile Gosselin, « Le Comité de la Survivance Française », *Le Devoir* (1er mai 1943), p. 6.

<sup>466</sup> Étant donné que la période à l'étude s'arrête en 1960, nous ne sommes pas en mesure de déterminer si, dans la presse québécoise, le Nouveau-Brunswick continuera d'être décrit comme la « deuxième province française » tout au long du règne de Louis-J. Robichaud, ou si l'on continuera de considérer son élection comme avantageuse pour le Québec et, dans le cas de *La Presse*, pour l'unité canadienne.

Dans les semaines et les mois suivant l'élection au Nouveau-Brunswick, on note quelques interventions qui divergent de celles qui célèbrent sans équivoque la victoire de Robichaud. Le seul éditorial d'André Laurendeau que la méthodologie utilisée ait permis de repérer pour la période allant de 1956 à 1960 mentionne que « l'élection d'un premier ministre acadien est une victoire dont nous apprendrons peut-être, peu à peu, les limites<sup>467</sup> ». Le rédacteur du *Devoir* reconnaît qu'il pourrait y avoir des obstacles, en cours de route, susceptibles de restreindre les actions entreprises par Robichaud en faveur du fait français au pays, tandis que d'autres présentent carrément son élection comme une défaite pour le Canada français. C'est le cas de Jacques Ferron, écrivain, médecin et futur cofondateur du Parti rhinocéros<sup>468</sup>, qui fait paraître un texte cinglant dans *La Presse*, motivant même *L'Action nationale* à s'excuser, au nom des Canadiens français du Québec, de la virulence de son propos. La lettre de Ferron, parue en juillet 1960, lui permet de critiquer l'éditorialiste de *La Presse*, qui décrivait la victoire de Robichaud comme la preuve que le Canada français s'étendait au-delà de la province de Québec. Pour Ferron, les résultats de l'élection « prouvent tout simplement que les Acadiens sont nombreux au Nouveau-Brunswick et qu'ils sont en train de s'angliciser<sup>469</sup>. » Il avance que ni la victoire de Wilfrid Laurier, par exemple, ni celle de Louis Saint-Laurent « n'[ont] absolument rien changé à la logique d'un système qui ne nous laisse pas vivre en dehors du Québec »; de même, l'élection de Robichaud est, selon lui, « une défaite nationale »<sup>470</sup>. Face à cette intervention de Ferron, l'éditorial que publie *L'Action nationale* en guise d'excuses aux Acadiens conclut que « [d]ans tout groupe il y a toujours un

---

<sup>467</sup> André Laurendeau, « M. Saunders est-il un fossile? », *Le Devoir* (13 juillet 1960), p. 4.

<sup>468</sup> Marcel Olscamp, *Le fils du notaire : Jacques Ferron, 1921-1949 : genèse intellectuelle d'un écrivain*, Québec, Fides, 1997, 425 p.

<sup>469</sup> Jacques Ferron, « Une victoire? Non, une défaite », *La Presse* (14 juillet 1960), p. 4. Cet extrait est aussi reproduit dans la lettre dans *L'Action nationale*. E. C.-M., « Lettre aux Acadiens du Nouveau-Brunswick », *L'Action nationale* (septembre 1960), p. 84-86.

<sup>470</sup> Jacques Ferron, « Une victoire? Non, une défaite », *La Presse* (14 juillet 1960), p. 4.

hurluberlu<sup>471</sup> ». Si Ferron ne défend pas l'opinion de la majorité des Canadiens français du Québec, d'après les commentaires retrouvés dans les organes presse à l'étude, il n'est pourtant pas le seul à faire part de sa désillusion au regard de l'élection d'un Acadien au poste de premier ministre dans la province voisine.

Comme nous l'avons relevé plus haut, *La Presse* semble accorder une attention particulière à la victoire de Louis-J. Robichaud. La journaliste Adèle Lauzon se rend à Fredericton, pour interviewer le nouveau premier ministre du Nouveau-Brunswick. Dans l'introduction de son reportage, elle fait référence aux différentes interprétations de l'élection de Robichaud : « Pour les uns, la victoire de Robichaud vengeait la déportation des Acadiens; pour les autres le nouveau premier ministre n'était qu'un autre exemple de ces Canadiens français qui se "vendent aux Anglais et qui trahissent les leurs"<sup>472</sup>. » Lorsqu'elle lui demande s'il croit que sa « qualité de Canadien français » a eu une répercussion sur son élection, il réplique, sans hésitation, que cela n'a « pas [eu] la moindre influence »<sup>473</sup>. De plus, quand Lauzon lui fait remarquer qu'au Québec, « le premier aspect de votre élection qui nous a frappés » est le fait que le Nouveau-Brunswick a « pour la première fois un premier ministre canadien-français », Robichaud lui répond que les citoyens des deux langues ont élu le parti qu'il dirige « à cause de la valeur de ses candidats et de son programme »<sup>474</sup>. Lorsque la journaliste continue à l'interroger sur les problèmes et la méfiance entre « Canadiens français et les Canadiens anglais » au Nouveau-Brunswick, il déclare qu'il n'y en a pas, « qu'une hostilité de ce genre » est le résultat de « personnes qui n'ont pas de maturité »<sup>475</sup>. Face aux réponses de Robichaud, Lauzon exprime sa déception :

---

<sup>471</sup> E. C.-M, « Lettre aux Acadiens du Nouveau-Brunswick », *L'Action nationale* (septembre 1960), p. 84-86.

<sup>472</sup> Adèle Lauzon, « L.-J. Robichaud, symbole d'unité », *La Presse* (23 juillet 1960), p. 5.

<sup>473</sup> *Ibid.*

<sup>474</sup> *Ibid.*

<sup>475</sup> *Ibid.*

Ayant été bercée périodiquement tout au long de mes années d'école par les plaintes d'Évangéline, les récits des persécutions des Acadiens à quoi venaient s'ajouter les images que je me créais de ce pays : la mer, pêche, les naufrages, les veuves, les orphelins, les terres pauvres, etc., je me sentais déconcertée devant cet homme dont seul l'accent acadien correspondait à la description légendaire de l'Acadien<sup>476</sup>.

À l'évidence, le discours de Louis-J. Robichaud ne correspond pas aux récits mythiques de l'Acadie, retrouvés dans la littérature et promus par les nationalistes traditionalistes acadiens, depuis les conventions nationales des années 1880<sup>477</sup>. Dans sa thèse, Julien Massicotte mentionne que lors de la campagne électorale, plusieurs journalistes et observateurs politiques considéraient Robichaud comme étant simplement un « Acadien de service au sein du Parti libéral<sup>478</sup> ». De plus, une fois au pouvoir, il ne semble pas considérer que son rôle est de défendre les intérêts acadiens, mais de défendre ceux de tous les habitants de la province<sup>479</sup>. Les propos de Robichaud, dans cet entretien avec la journaliste de *La Presse*, vont dans ce sens. Il est à se demander si, dans les mois et les années qui suivent, des intervenants dans la presse québécoise vont lui reprocher son caractère bonne-ententiste, en plus du fait qu'il se présente, avant tout, comme un membre du parti libéral et non comme un défenseur des thèses associées au nationalisme acadien traditionnel, voire au néonationalisme acadien qui s'imposera à la fin des années 1960.

## Conclusion

L'année 1955 fait place à une intensification de l'intérêt que manifeste la presse québécoise à l'endroit des affaires acadiennes, une sorte de dernier coup d'éclat. À la veille de la Révolution tranquille, le bicentenaire de la Déportation est une occasion pour l'élite acadienne de mettre en scène des célébrations grandioses afin de promouvoir le nationalisme acadien traditionnel, promu

---

<sup>476</sup> Adèle Lauzon, « L.-J. Robichaud, symbole d'unité », *La Presse* (23 juillet 1960), p. 5.

<sup>477</sup> Chantal Richard, « Le récit de la Déportation comme mythe de création dans l'idéologie des Conventions nationales acadiennes (1881-1937) », *Acadiensis*, vol. 36, n° 1 (2006), p. 69-81.

<sup>478</sup> Julien Massicotte, *L'Acadie du progrès et du désenchantement, 1960-1994*, thèse de doctorat, Université Laval, 2011, p. 50.

<sup>479</sup> *Ibid.*, p. 67.

depuis le XIXe siècle. Le début de ces célébrations mène des voyageurs canadiens-français et acadiens en Louisiane, pourtant dans les quotidiens québécois cet événement ne produit pas autant de commentaires sur les relations entre ces groupes qu'auparavant. Par le passé, le passage de délégations louisianaises dans la province ou de voyageurs canadiens-français en Louisiane générait des réflexions sur la nature des liens qu'entretenaient, ou que devaient entretenir, le Québec et la Louisiane. En général, la presse québécoise, en 1955, se concentre sur les Acadiens des Maritimes et sur les descendants acadiens habitant au Québec. Dans le contexte de l'organisation des célébrations dans les Maritimes à l'été 1955, le gouvernement du Québec s'investit financièrement auprès du comité central de ces fêtes. Avant même l'annonce de cet engagement, certains intervenants dans la presse considèrent que la province a le devoir de s'impliquer dans la commémoration de la Déportation en raison de la présence acadienne sur le territoire québécois. Au-delà des actions prises par le gouvernement provincial, la Saint-Jean-Baptiste de 1955 prend la forme, dans plusieurs cas, d'une fête acadienne. Comme nous avons pu le voir à Québec, le comité régional décide de célébrer le bicentenaire de la Déportation le jour même de la fête nationale canadienne-française et la SSJB de la ville lance un concours pour nommer une « Évangéline » québécoise. À Montréal, le défilé de la Saint-Jean-Baptiste rend hommage à l'Acadie et des membres de l'élite acadienne y participent. Quelques semaines plus tard, l'Acadie des Maritimes reçoit des Acadiens d'à travers le continent, en plus de plusieurs délégués représentants diverses institutions et associations canadiennes-françaises, le gouvernement québécois et certaines municipalités. Par l'entremise des discours reproduits dans les journaux, certains intervenants semblent faire part de tensions qui existent entre le Québec et l'Acadie et la réticence de cette dernière à s'associer complètement au projet national canadien-français. Même lorsque le Québec participe de multiples manières à la commémoration du

bicentenaire, il demeure que la Déportation n'est pas vraiment présentée, dans la presse québécoise, comme un événement historique canadien-français. La multitude de mesures prises pour commémorer le Grand Dérangement confirme que cet événement est générateur de sens au Canada français, toujours est-il que c'est surtout le fait qu'on retrouve un grand nombre de descendants acadiens dans cette province qui l'explique. Si, dans plusieurs cas, ils sont décrits comme étant une diaspora de l'Acadie des Maritimes, leur présence est utilisée pour justifier les initiatives issues du Québec, envers elle. Néanmoins, une fois les fêtes commémoratives terminées, il y a un retour aux tendances remarquées depuis l'après-guerre, soit une diminution de la quantité d'interventions produites au sujet de l'Acadie dans la presse québécoise. On retrouve, tout de même, de nouveaux intervenants dans l'espace public québécois, qui expriment des conceptions différentes du Canada français et de ses relations avec l'Acadie, notamment certains des historiens de la nouvelle génération. Cependant, à la veille du déclenchement de la Révolution tranquille, les défenseurs du nationalisme canadien-français traditionnel interviennent dans l'espace public pour contrer ces nouvelles perceptions du Québec. Bien que l'élection de Louis-J. Robichaud, à la tête du Nouveau-Brunswick, est considérée, par certains, comme la réalisation du rêve de l'expansion du Canada français, d'autres se montrent plus sceptiques et proposent d'autres interprétations de cette victoire.

## CONCLUSION

L'historiographie n'a pas ignoré la place des minorités hors Québec dans projet national canadien-français, néanmoins la plupart des études se sont concentrées sur les grandes figures et associations associées au courant nationaliste canadien-français traditionaliste. Notre étude, en abordant une plus large portion du champ intellectuel québécois, montre que l'Acadie intéresse non seulement les organes associés à ce courant, mais également, à différents niveaux, plusieurs autres courants idéologiques entre 1930 et 1960. Elle montre aussi que la question des relations entre le Québec et l'Acadie s'est accompagnée historiquement d'une ambiguïté qui n'est pas présente (au même degré, à tout le moins) chez les groupes minoritaires issus de l'émigration extra-québécoise ailleurs au Canada et aux États-Unis. Si l'Acadie ne retient pas toujours le même niveau d'attention au cours des années retenues, les diverses réflexions sur ses rapports avec le Canada français permettent de mettre en lumière les différentes conceptions qu'on se fait d'elle, en plus de la représentation que se fait le Québec de lui-même. Les propos à ce sujet révèlent les débats sur la place qu'on tente de donner à l'Acadie dans le projet national canadien-français, tels qu'avancés par des intellectuels et d'autres acteurs dans l'espace public québécois. De plus, ils permettent d'examiner jusqu'à quel point le Québec se considère comme l'État-parent de l'Acadie et lui attribue un rôle de minorité nationale. Le champ intellectuel québécois, sur les trente années étudiées, se diversifie rapidement et mène à une multiplication d'organes de presses issus de divers courants idéologiques, en plus de propulser dans l'arène publique de nouveaux intervenants. Dans certains contextes, les réflexions sur la nature des relations entre le Québec et l'Acadie reflètent les positions idéologiques des organes de presse dont elles sont issus. Ainsi, les mutations au sein du champ intellectuel et la priorité donnée à de nouvelles questions sont perceptibles dans la fréquence à laquelle on trouve des interventions au sujet de l'Acadie dans la presse québécoise. Si,

à travers l'analyse, on relève des discours similaires dans plusieurs journaux, comme ceux qui décrivent les Acadiens des Maritimes comme des « frères » ou qui présentent l'Acadie comme formant une minorité nationale du Québec, certains contextes et événements en produisent d'autres, moins fréquents. De plus, les organes de presses issus des courants marginaux, même s'ils n'ont pas un pouvoir de diffusion aussi grand que les quotidiens nationalistes traditionalistes et libéraux, avancent des propos qui ne se retrouvent pas toujours dans les autres organes de presse analysés. Ils permettent d'amener certaines nuances en plus d'illustrer la pertinence d'examiner leurs prises de position face à l'Acadie et aux minorités hors Québec en général.

La période des années 1930, dans le domaine des relations entre l'Acadie et le Canada français, est marquée par les visites de différentes délégations issues de ces groupes. Les voyages et les prises de contact servent de prétexte aux intervenants dans la presse québécoise pour exprimer différentes représentations de l'Acadie et de ses rapports avec le Québec. Jusqu'au déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, l'intérêt envers l'Acadie louisianaise, en plus du désir de la voir se rapprocher du Canada français, est dans la plupart des cas exprimé lors des arrêts au Québec des délégations de la Louisiane et du voyage organisé dans cet État américain, par *Le Devoir* en 1931. Dans la majorité des cas, on souhaite que les relations soient plus intimes entre la Louisiane et le Québec, dans certains cas par l'entremise des Acadiens des Maritimes, qui ont le rôle d'une sorte de « trait d'union » entre les deux, mais d'autres discours émergent aussi, à l'époque. Dans le cas des séparatistes rassemblés autour de *La Nation*, il n'est pas question de rejeter complètement les minorités françaises du continent. Or, dans le contexte du 2<sup>e</sup> Congrès de la Langue française à l'été 1937, la Louisiane est considérée par certains comme une cause perdue. S'il y a un intérêt, envers cette dernière, de la part des quotidiens, ici et là, à travers le reste de la période à l'étude, les réflexions sur les rapports que doivent entretenir les Acadiens de la Louisiane

avec les Canadiens français ne reviennent pas avec la même intensité dans les années subséquentes. Tel est le cas lors du voyage en Louisiane et de la participation de ses représentants aux célébrations du bicentenaire de la Déportation qui se déroulent tous les deux en 1955.

C'est également dans le contexte du 2<sup>e</sup> Congrès de la Langue française, du le Congrès national acadien et des événements qui mèneront au déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale que l'on retrouve des interventions mentionnant les minorités hors Québec et, parfois même, l'Acadie dans les organes de presse issus des courants marginaux. C'est le cas dans le journal communiste *Clarté*, avec ces propos rejetant le nationalisme canadien-français. Dans le cas du journal d'Adrien Arcand, *Le Fasciste canadien*, on avance d'autres points de vue sur les minorités françaises. Lorsqu'on mentionne les Acadiens, ils sont considérés comme des Canadiens français, au même titre que ceux issus de l'émigration du Québec. Cependant, les organes de presses de l'extrême-droite et de l'extrême-gauche ne paraissent plus une fois le conflit arrivé, en raison de la censure imposée par le gouvernement canadien et québécois.

Par l'entremise des voyages et des divers échanges entre les Canadiens français et les Acadiens de la Louisiane, en plus de ceux des Maritimes, il devient évident que, tout au long de la période à l'étude, les quotidiens s'intéressent à eux. Pendant les années 1930, *Le Devoir* est celui, sans surprise, qui s'investit le plus dans ces initiatives. Sur les trente années examinées, c'est surtout dans les interventions d'Omer Héroux que la question des rapports entre l'Acadie et le Canada français est abordée dans ce quotidien. Le conflit mondial vient mettre une pause aux voyages et à l'accueil de délégations de l'Acadie des Maritimes et de la Louisiane et les échanges reprennent dans l'après-guerre. Cela dit, ils ne retiennent pas autant l'attention que ceux des années 1930. Les mutations que subit le champ intellectuel canadien-français avec la montée de la gauche

catholique, qui transforme des organes de presse comme *Le Devoir*, semblent influencer l'attention donnée à ces échanges et prises de contact dans l'après-guerre.

La période des années 1930 en est aussi une où la présence de descendants acadiens, qui remonte aux lendemains de la Déportation, produit une variété de discours quant à leur statut et leur rôle au Québec. Les Acadiens de Québec et de Montréal s'organisent entre eux, surtout par l'entremise des succursales de la SMA qui leur permettent d'entretenir des liens avec l'Acadie des Maritimes. Dans certains cas, elles permettent à l'Acadie d'être représentée et, jusqu'à un certain point, intégrée aux célébrations de la Saint-Jean-Baptiste. Au-delà de cette décennie et sur toute la période à l'étude, les succursales à Québec et à Montréal, en plus des autres qui voient le jour dans diverses régions de la province, permettent de faire un pont entre les associations canadiennes-françaises du Québec et les associations acadiennes des Maritimes. C'est souvent dans les discours entourant l'organisation des Acadiens du Québec au sein de leurs propres associations qu'ils sont présentés comme formant une diaspora de l'Acadie des Maritimes. Toutefois, certains les présente plutôt comme ayant complètement intégré le reste de la population canadienne-française. Cela n'empêche pas que cette présence acadienne en terre québécoise est utilisée, à maintes reprises, pour justifier l'intérêt prêté à l'Acadie, surtout dans le contexte des campagnes de financement pour les œuvres acadiennes et lors des célébrations du bicentenaire de la Déportation.

Les années de guerre produisent des phénomènes et des discours qui lui sont uniques et qui ne reviennent pas sur le reste de la période étudiée. C'est surtout à travers les interventions de Jean-Charles Harvey dans son journal *Le Jour* que la critique des nationalistes canadiens-français traditionalistes se fait par une remise en question de l'importance donnée à la Déportation. À travers les reproches dirigés à ces nationalistes traditionalistes, on comprend que, pour ces derniers, cet événement historique est intégré à la mémoire collective et historique canadienne-

française. La Deuxième Guerre mondiale, dans la presse québécoise, est aussi marquée par une vague d'intérêt envers l'Acadie et un désir d'agir auprès des œuvres acadiennes. Avec la création du CVFA, à la suite du 2<sup>e</sup> Congrès de la Langue française, de nouvelles initiatives voient le jour afin d'aider les efforts de survivance des minorités françaises du continent. Pendant le conflit mondial, le CVFA s'investit auprès des Acadiens des Maritimes. Le désir d'assurer la fondation d'un quotidien acadien mobilise les milieux nationalistes canadiens-français, bien qu'ils ne soient pas les seuls à s'y intéresser. Autant les quotidiens libéraux que leurs vis-à-vis nationalistes s'investissent dans la campagne d'« Aide à l'Acadie », témoignant par là de la porosité de la frontière qui, sur certains enjeux, séparent les deux courants. Cela se constate de même dans les efforts menés pour jumeler le nationalisme canadien-français et le libéralisme économique, comme dans le cas du président de la campagne à Montréal, Raymond Denis.

Sur le plan quantitatif, les résultats obtenus après dépouillage des journaux de l'après-guerre reflètent les changements que subit le champ intellectuel canadien-français à ce moment. En plus de la montée de la gauche catholique, les conditions socioéconomiques apportent de nouvelles questions qui prennent la priorité dans l'espace public québécois dont, au premier chef, le renouvellement de la réflexion sur la condition économique des Canadiens français du Québec, laquelle s'éloigne de du corporatisme social pour se rapprocher graduellement d'une posture plus favorable au keynésianisme. Ces mutations se traduisent par une diminution des interventions au sujet de l'Acadie et de la fréquence des réflexions sur ses rapports avec le Québec, comparativement aux résultats obtenus pour les années 1930. Cela n'empêche pas que de nouvelles initiatives pour aider les Acadiens des Maritimes, ainsi que la reprise des voyages, dont deux qui y amènent des Canadiens français, prennent place à l'époque. Toutefois, ces initiatives ne retiennent pas autant l'attention qu'auparavant. Le 3<sup>e</sup> Congrès de la Langue française, en 1952

illustre, lui aussi, la diminution de l'intérêt porté aux minorités françaises en général et plus précisément à l'Acadie. Tant l'analyse de la présence de l'Ontario français, faite par Gaétan Gervais, que les résultats obtenus à partir de la presse québécoise, dans le cas de l'Acadie, illustrent que les enjeux des minorités prennent une place moins significative que lors du 2<sup>e</sup> Congrès de la Langue française tenu en 1937.

L'une des tendances remarquées dans les premières années de l'après-guerre est la réduction du nombre d'interventions au sujet de l'Acadie dans les organes de presse à l'étude, mais les activités entourant la préparation et la tenue du bicentenaire de la Déportation, à partir de 1954, provoque un engouement spectaculaire pour la question acadienne. En 1955, on assiste à une réelle explosion de commentaires dans les quotidiens, libéraux et nationalistes confondus. Alors que le comité organisateur veut faire de cet anniversaire une occasion de célébrer la survivance acadienne, la commémoration offre la chance au gouvernement du Québec et à diverses associations canadiennes-françaises de réaffirmer leur engagement envers l'Acadie des Maritimes. Par l'entremise de l'organisation de célébrations à travers la province, la place des descendants acadiens en sol québécois est mise en vedette. Lorsqu'il est question de l'importance de la commémoration du bicentenaire de la Déportation et de l'investissement du Québec, par son gouvernement et ses associations, les descendants d'Acadiens sont, dans la plupart des cas, mis de l'avant comme étant l'une des principales raisons motivant ces interventions. Or, malgré cette recrudescence de l'intérêt pour les choses acadiennes, la Déportation, en tant qu'événement historique, n'est pas présentée, dans le contexte de la commémoration de son bicentenaire, comme intégrant l'expérience historique du Canada français. L'importance accordée au bicentenaire en plusieurs endroits du Québec montre, à l'évidence, que le Grand Dérangement est générateur de sens au Canada français, pourtant il n'en demeure pas moins que cet intérêt se justifie surtout par

la présence au Québec de descendants acadiens. Cela diffère des interprétations de la Déportation qui circulaient pendant la Deuxième Guerre mondiale. À l'époque, le Grand Dérangement semblait bien ancré dans la mémoire collective d'une partie, à tout le moins, des nationalistes traditionalistes. Au-delà de la présence acadienne sur le territoire québécois, l'apogée des fêtes dans les Maritimes produit des commentaires qui mettent sous les projecteurs les « tensions » qui existent, selon certains, entre les Acadiens et les Canadiens français. Bien qu'à d'autres moments dans la période à l'étude, des intervenants mentionnent que ce sentiment est perceptible, c'est surtout lorsqu'il est question de la spécificité acadienne, en 1955, qu'il remonte à la surface.

À la suite des célébrations de l'année du bicentenaire de la Déportation, les tendances remarquées depuis l'après-guerre reviennent. Jusqu'à la fin de la période à l'étude, même si l'Acadie n'est pas complètement ignorée par les organes de presse, la montée de la gauche catholique et du courant néonationaliste semblent influencer, encore une fois, les résultats obtenus pour ces années. Les changements au sein de certains organes de presse, comme dans le cas de *L'Action nationale* et du *Devoir*, forcent la main des nationalistes traditionalistes les plus conservateurs qui décident de lancer la revue *Tradition et progrès*. À travers les pages de cette dernière, la conscience métropolitaine du Québec en tant que centre du Canada français est mise de l'avant dans les discours au sujet des minorités françaises du continent, incluant l'Acadie des Maritimes et celle de la Louisiane. Si, ici et là, jusqu'à la veille du déclenchement de la Révolution tranquille, l'on retrouve des articles parlant de l'Acadie et, dans quelques cas, des réflexions sur ses rapports avec le Canada français, à l'été 1960, le sujet revient dans l'espace public québécois.

Quelques jours après l'élection québécoise de juin 1960 au Québec, qui porte au pouvoir les libéraux de Jean Lesage, un Acadien est, pour la première fois, élu à la tête du Nouveau-Brunswick. La victoire de Louis-J. Robichaud, un autre libéral, pousse les quotidiens à l'étude à

se questionner sur la place de l'Acadie dans le Canada français. Dans la plupart des cas, les nouvelles venant de la province voisine sont positives et célèbrent ce qu'ils considèrent comme la montée d'une « deuxième province française » et une victoire pour le Canada français. D'autres journaux, comme *La Presse*, tout en s'en réjouissant, estiment plutôt qu'il s'agit d'une victoire pour l'unité du Canada dans son ensemble. Or, l'avènement d'un Acadien au poste de premier ministre du Nouveau-Brunswick n'est pas perçu avec le même optimisme par tous les intervenants étudiés. Malgré la diversité des avis, la victoire de Robichaud permet tout de même de remettre les projecteurs sur l'Acadie après qu'elle eut été, jusqu'à un certain point, mise de côté, une fois les célébrations du bicentenaire de la Déportation terminées.

Bien que l'Acadie occupe une place assez significative dans la presse québécoise, il n'y a pas consensus, en revanche, sur la nature de ses rapports avec le Québec. Tout au long de la période à l'étude, on retrouve des propos qui présentent l'Acadie comme formant l'une des minorités nationales du Canada français, mais qui doivent cohabiter avec d'autres interprétations. Certes, cette ambiguïté est attribuable au fait que l'Acadie est le résultat d'un effort de colonisation distinct de celui du Québec et que les Acadiens ne sont pas un groupe ayant émigré hors de cette province, contrairement aux Franco-Ontariens, par exemple. Néanmoins, il existe peut-être un autre facteur qui contribue à brouiller les cartes. Avec la présence au Québec de descendants acadiens depuis la période qui suit la Déportation des Acadiens, en plus de l'arrivée plus récente d'Acadiens des Maritimes en quête de travail, plusieurs acteurs dans l'espace public les présentent comme composant plutôt une diaspora de l'Acadie des Maritimes, représentée à son tour comme une sorte d'État-parent, ironiquement, ou peut-être plus simplement de métropole culturelle. Souvent, la spécificité acadienne et les distinctions qui existent entre Canadiens français et Acadiens sont abordées lorsqu'il est question de la présence acadienne au Québec. La presse québécoise

s'intéresse à l'Acadie des Maritimes et rapporte les efforts déployés pour lui venir en aide, cela dit les justifications comportent plusieurs facettes qui ne se résument pas exclusivement au fait que l'Acadie serait l'une des minorités nationales du Québec. Il est clair que les intellectuels, surtout ceux qui interviennent dans les quotidiens nationalistes traditionalistes et libéraux, soutiennent l'idée que le Québec a le devoir d'agir auprès de l'Acadie pour l'aider à conserver la langue, la culture et la religion communes aux deux groupes. Or, la spécificité acadienne, par son histoire, ses institutions, ses symboles nationaux, la présence d'Acadiens dans la province depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, etc., tout cela en amène plusieurs à se questionner sur la place qu'elle doit prendre au sein du projet canadien-français.

Les années 1930 à 1960, au Québec, sont marquées par de nombreuses mutations intellectuelles. Or, la période qui s'ouvre avec le déclenchement de la Révolution tranquille et du démantèlement de « l'Église-nation canadienne-française » l'est tout aussi. Pendant la période à l'étude, on voit les balbutiements de certains des courants qui prendront le dessus dans l'espace public québécois dans les décennies à venir. La mise à l'écart des grandes thèses associées au nationalisme canadien-français traditionnel n'a pas sonné la fin des réflexions sur les relations entre les minorités françaises et le Québec. Par exemple, les études de Michel Bock et de Marcel Martel qui traitent de « l'éclatement » de la référence canadienne-française, à la suite de la Révolution tranquille et des États généraux du Canada français, indiquent bien qu'il y a un intérêt, dans certains milieux au Québec, envers les minorités du continent<sup>480</sup>. Dans le cas plus particulier

---

<sup>480</sup> Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttés et dérouté du Canada français : les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne, 1867-1975*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, 203 p; Michel Bock, « Des braises sous les cendres : L'Ontario français et le projet national canadien-français au lendemain des États généraux (1969-1991) », dans Joseph Yvon Thériault et Jean-François Laniel (dir.), *Retour sur les États généraux du Canada français : continuités et ruptures d'un projet national*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2016, p. 167-231; Nous ajoutons aussi l'article du sociologue Jean-François Laniel sur le nationalisme transfrontalier, dans lequel il utilise cette théorie pour discuter des relations entre les minorités hors Québec et l'État québécois : Jean-

de la presse québécoise, une étude de Bock portant sur *L'Action nationale* et sur la position des intellectuels la peuplant au sujet de la « diaspora » francophone de 1970 à 1995, illustre que le sujet des minorités françaises, incluant l'Acadie, est loin d'être mis de côté dans ses pages. Cette analyse démontre clairement que l'Acadie n'est pas tombée dans l'angle mort des intellectuels de cette revue, et qu'avec les autres minorités, elle demeure un enjeu symbolique bien au-delà des années 1960<sup>481</sup>. Des recherches suivant une approche et une méthodologie similaire à celles employées dans le cadre de cette thèse permettraient de mieux comprendre la conception qu'a Québec de lui-même et de ses rapports avec l'Acadie à la suite de la Révolution tranquille, cette dernière étant caractérisée par de nombreuses mutations, tant en Acadie qu'au Québec.

---

François Laniel, « L'État québécois est-il un État-parent? Nationalisme transfrontalier et minorités nationales dans l'espace (post) canadien-français », *Recherches Sociographiques*, vol. 58, n° 3 (2017), p. 549-579.

<sup>481</sup> Michel Bock, « Frères, repoussoirs ou étrangers? La "diaspora" francophone dans la conscience des intellectuels et militants nationalistes du Québec : l'exemple de *L'Action nationale* (1970-1995) », *Cahiers Charlevoix*, vol. 13 (2020), p. 373-440.

TABLEAU 1

## Résultats par année, 1930-1960

Année	Éditoriaux	Articles	Annonces	Documents visuels		Total
1930	35	86	28	11		160
1931	21	87	6	10		124
1932	17	40	12	1		70
1933	12	33	9	0		54
1934	18	50	11	1		80
1935	15	44	10	0		69
1936	18	80	17	3		118
1937	35	101	9	1		146
1938	22	46	12	2		82
1939	7	28	2	1		38
1940	12	39	9	0		60
1941	8	23	3	3		37
1942	11	29	3	0		43
1943	52	185	69	11		317
1944	14	26	2	0		42
1945	15	37	5	3		60
1946	6	32	15	7		60
1947	15	33	6	0		54
1948	15	29	3	0		47
1949	23	40	3	7		73
1950	15	19	3	0		37
1951	12	55	9	2		78
1952	12	35	4	3		54
1953	11	33	4	3		51
1954	37	61	9	3		110
1955	52	292	21	68		433
1956	7	22	5	3		37
1957	10	23	6	1		40
1958	1	17	4	4		26
1959	6	36	5	5		52
1960	18	40	5	4		67
<b>TOTAL</b>	<b>552</b>	<b>1701</b>	<b>309</b>	<b>157</b>		<b>2 719</b>

TABLEAU 2

## Résultats par quotidien, 1930-1960

Année	<i>Le Devoir</i>	<i>L'Action catholique</i>	<i>La Presse</i>	<i>Le Soleil</i>
1930	47	41	30	39
1931	37	30	25	30
1932	22	12	14	22
1933	15	9	9	17
1934	33	20	9	11
1935	29	13	8	10
1936	36	28	17	22
1937	49	44	15	24
1938	40	12	11	7
1939	14	8	6	6
1940	19	13	8	10
1941	16	3	7	6
1942	15	12	6	2
1943	125	76	66	44
1944	22	6	3	3
1945	31	7	8	8
1946	18	17	12	13
1947	21	15	8	8
1948	26	5	6	6
1949	39	12	11	12
1950	22	7	1	7
1951	35	14	19	10
1952	19	6	16	10
1953	17	21	5	7
1954	35	38	16	17
1955	81	107	153	80
1956	10	9	12	2
1957	15	15	6	3
1958	9	8	6	3
1959	21	7	14	3
1960	22	9	22	13
<b>TOTAL</b>	<b>940</b>	<b>624</b>	<b>549</b>	<b>455</b>

TABLEAU 3

## Résultats par hebdomadaire, 1930-1960

Année	<i>Le Monde ouvrier</i> (1930-1960)	<i>L'Ordre</i> (1934-1935)	<i>La Renaissance</i> (1935)	<i>Le Fasciste canadien</i> (1935-1938)	<i>Clarté</i> (1936-1939)	<i>La Nation</i> (1936-1939)	<i>Le Jour</i> (1937-1946)
1930	0	-	-	-	-	-	-
1931	2	-	-	-	-	-	-
1932	0	-	-	-	-	-	-
1933	0	-	-	-	-	-	-
1934	0	3	-	-	-	-	-
1935	0	2	3	0	-	-	-
1936	0	-	-	1	0	10	2
1937	0	-	-	0	3	8	4
1938	1	-	-	1	0	0	3
1939	1	-	-	-	0	0	8
1940	0	-	-	-	-	-	3
1941	0	-	-	-	-	-	4
1942	0	-	-	-	-	-	4
1943	0	-	-	-	-	-	5
1944	0	-	-	-	-	-	1
1945	0	-	-	-	-	-	1
1946	0	-	-	-	-	-	-
1947	0	-	-	-	-	-	-
1948	0	-	-	-	-	-	-
1949	0	-	-	-	-	-	-
1950	0	-	-	-	-	-	-
1951	0	-	-	-	-	-	-
1952	0	-	-	-	-	-	-
1953	0	-	-	-	-	-	-
1954	0	-	-	-	-	-	-
1955	0	-	-	-	-	-	-

<i>Année</i>	<i>Le Monde ouvrier</i> (1930-1960)	<i>L'Ordre</i> (1934-1935)	<i>La Renaissance</i> (1935)	<i>Le Fasciste canadien</i> (1935-1938)	<i>Clarté</i> (1936-1939)	<i>La Nation</i> (1936-1939)	<i>Le Jour</i> (1937-1946)
1956	0	-	-	-	-	-	-
1957	0	-	-	-	-	-	-
1958	0	-	-	-	-	-	-
1959	0	-	-	-	-	-	-
1960	0	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>18</b>	<b>35</b>

TABLEAU 4

## Résultats par revue, 1930-1960

Année	<i>La Revue moderne</i> (1930-1960)	<i>L'Action nationale</i> (1933-1960)	<i>Vivre</i> (1934-1935)	<i>La Relève</i> (1934-1941)	<i>La Nouvelle Relève</i> (1941-1948)	<i>Cité libre</i> (1950-1960)	<i>Tradition et progrès</i> (1957-1960)	<i>Liberté</i> (1959-1960)
1930	3	-	-	-	-	-	-	-
1931	0	-	-	-	-	-	-	-
1932	0	-	-	-	-	-	-	-
1933	1	3	-	-	-	-	-	-
1934	0	3	1	0	-	-	-	-
1935	0	3	1	0	-	-	-	-
1936	2	2	-	0	-	-	-	-
1937	0	1	-	0	-	-	-	-
1938	0	3	-	0	-	-	-	-
1939	0	0	-	0	-	-	-	-
1940	1	1	-	0	-	-	-	-
1941	0	2	-	0	0	-	-	-
1942	0	4	-	-	0	-	-	-
1943	0	1	-	-	1	-	-	-
1944	0	3	-	-	0	-	-	-
1945	0	5	-	-	0	-	-	-
1946	1	0	-	-	0	-	-	-
1947	0	2	-	-	0	-	-	-
1948	0	4	-	-	0	-	-	-
1949	0	0	-	-	-	-	-	-
1950	0	0	-	-	-	0	-	-
1951	0	0	-	-	-	0	-	-
1952	0	3	-	-	-	0	-	-
1953	0	1	-	-	-	0	-	-

Année	<i>La Revue moderne</i> (1930-1960)	<i>L'Action nationale</i> (1933-1960)	<i>Vivre</i> (1934-1935)	<i>La Relève</i> (1934-1941)	<i>La Nouvelle Relève</i> (1941-1948)	<i>Cité libre</i> (1950-1960)	<i>Tradition et progrès</i> (1957-1960)	<i>Liberté</i> (1959-1960)
1954	1	2	-	-	-	1	-	-
1955	1	8	-	-	-	2	-	-
1956	0	4	-	-	-	0	-	-
1957	0	0	-	-	-	0	1	-
1958	0	0	-	-	-	0	0	-
1959	0	1	-	-	-	0	6	0
1960	0	1	-	-	-	0	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>57</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>0</b>

## TABLEAU 5

## Reproduction des tableaux illustrant les résultats des comités diocésains et des résultats hors Québec

TABLEAU 2.1  
Résultats des comités diocésains d'aide à l'Acadie, 27 octobre 1943

	<i>Résultats</i>
1 - Province de Québec	
Diocèse de Montréal	36 494,81 \$
"  "  Québec	18 799,27 \$
"  "  Trois-Rivières	13 353,90 \$
"  "  Nicolet	6 085,27 \$
"  "  Joliette	5 936,13 \$
"  "  Sherbrooke	5 477,00 \$
"  "  Rimouski	6 000,00 \$
"  "  Chicoutimi	4 503,83 \$
"  "  Saint-Hyacinthe	2 524,36 \$
"  "  Valleyfield	1 335,32 \$
"  "  Rouyn-Amos	915,50 \$
"  "  Saint-Jean	694,01 \$
"  "  Gaspé	619,17 \$
<b>TOTAL</b>	<b>102 738,57 \$</b>

Source: AVQ, fonds CVF, P42 D 9-12.

Résultats de la campagne à l'extérieur de la province de Québec  
(rapport du 16 septembre 1944)

	<i>Résultats</i>
2 - Province de l'Ontario	3 000,00 \$
3 - États-Unis	
Abbé Adrien Verrette	110,00 \$
M <sup>gr</sup> Victor Primeau, Chicago	100,00 \$
M <sup>e</sup> Eugène Jalbert, Woonsocket	11,00 \$
Abbé Albert Bérubé, New Bedford	5,00 \$
4 - Ouest canadien	232,73 \$
<b>TOTAL</b>	<b>3 458,73 \$</b>
Total général pour la campagne d'aide à l'Acadie :	106 197,30 \$

Source: AVQ, fonds CVF, P52 D 10-3.

Source : Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et déroute du Canada français : les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne, 1867-1975*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, p. 50.

## ANNEXE 1

## Description et historique des organes de presse à l'étude

## Quotidiens

*L'Action catholique*

Ce quotidien voit le jour en décembre 1907 à Québec sous l'initiative de L'Action nationale catholique. À sa fondation, il porte le nom *L'Action sociale catholique*, et est inspiré par la philosophie de la doctrine sociale de l'Église promue à partir de la publication de l'encyclique *Rerum novarum*. Le journal prend le nom *L'Action catholique* en 1915 et défend un nationalisme canadien-français traditionnel ancré dans la doctrine sociale de l'Église<sup>482</sup>. Jusqu'aux années 1950, il est le journal de la région de Québec avec le plus grand tirage, étant populaire dans les régions rurales. En 1940, son tirage s'élève à près de 60 000 exemplaires avant de chuter à près de 53 000 en 1960<sup>483</sup>.

*Le Devoir*

Fondé par Henri Bourassa en 1910 à Montréal, ce quotidien, dès ses débuts, se fait l'un des plus grands défenseurs et promoteurs du nationalisme canadien-français traditionnel<sup>484</sup>. Ce journal d'opinion, pendant la période à l'étude, est sous la direction de Bourassa (1910-1932), de Georges Pelletier (1932-1947) et de Gérard Filion (1947-1963). À partir de l'après-guerre, des intellectuels

---

<sup>482</sup> Dominique Marquis, *Un quotidien pour l'Église : L'Action catholique, 1910-1940*, Montréal, Leméac, 2004, p. 20, 21, 76-80; Richard Jones, *L'idéologie de L'Action catholique, 1917-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, p. 4.

<sup>483</sup> Jacques Racine et Michel Stein, « *L'Action catholique, 1931 et 1938* », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.), *Idéologies aux Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 62; André Beaulieu et Jean Hamelin, *La Presse québécoise des origines à nos jours*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1973, vol. 4, p. 260.

<sup>484</sup> Pierre Anctil, *Soyons nos maîtres : 60 éditoriaux pour comprendre Le Devoir sous George Pelletier (1932-1947)*, Québec, Septentrion, 2013, p. 9, 10.

de la gauche catholique commencent à y collaborer. Son tirage en 1930 est de plus de 13 000 exemplaires et s'élève en 1940 à 20 000 exemplaires et en 1960 à plus de 38 000 exemplaires<sup>485</sup>.

### *La Presse*

Ce journal à grand tirage est fondé en 1884 par William-Edmond Blumhart. Il a longtemps été près du parti libéral même s'il s'est toujours dit indépendant de toute influence politique. Il est l'organe de presse avec le plus grand tirage à l'étude. En 1940, il tire à 250 000 exemplaires et en 1955 à plus de 280 000 exemplaires<sup>486</sup>.

### *Le Soleil*

Ce quotidien voit le jour à Québec en 1896 grâce à la collaboration de membres du Parti libéral, tels que Wilfrid Laurier. Le journal se présente comme un organe du parti, mais, avec le temps, se détache graduellement de son allégeance politique pour tenter de devenir un journal d'information indépendant. Pour la période à l'étude, le journal passe à travers une série de rédacteurs en chef : Jean-Charles Harvey (1927-1936), Edmond Chassé (1934-1936), Joseph E. Bernard (1938-1956) et Raymond Dubé (1956-1973). Le tirage passe de près de 50 000 exemplaires, en 1932, à un peu plus de 121 000 exemplaires en 1960<sup>487</sup>.

## **Hebdomadaires**

### *Clarté*

Cet hebdomadaire est fondé en 1936 à Montréal et est un organe du PCC jusqu'à sa disparition en 1939. Pendant ses années d'activités, le journal est sous la direction de Paul Moisan,

---

<sup>485</sup> André Beaulieu et Jean Hamelin, *La Presse québécoise*, vol. 4, p. 328, 329.

<sup>486</sup> André Beaulieu et Jean Hamelin, *La Presse québécoise*, vol. 3, p. 112.

<sup>487</sup> *Ibid.*, p. 11, 12; Yvan Roy, « *Le Soleil (1940)* », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.), *Idéologies au Canada français, 1940-1976*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981, vol. 1, p. 161, 162.

puis de Jean Péron. Ce journal ne s'affiche pas ouvertement comme communiste afin d'éviter d'être ciblé par la répression policière et s'affiche plutôt comme un journal de combat contre le fascisme européen et les nationalistes canadiens-français. Le journal est distribué auprès des travailleurs et des chômeurs<sup>488</sup>.

### *Le Fasciste canadien*

Cet hebdomadaire est fondé à Montréal en 1935 par Adrien Arcand, qui en est aussi son directeur. Organe officiel du PNSC que dirige également Arcand, il est en circulation jusqu'en 1938 et promeut l'antisémitisme et le fascisme hitlérien<sup>489</sup>. Le tirage du journal n'est pas connu. Cependant, les rassemblements du parti organisés à Montréal comptent rarement plus de 500 participants<sup>490</sup>.

### *Le Jour*

Cet hebdomadaire est mis sur pied par Jean-Charles Harvey en 1937 et cesse de circuler en 1946. Harvey en est le directeur pendant toutes ses années d'activités. C'est après plusieurs démêlés avec le clergé autour de son œuvre *Les demi-civilisés*, entre autres arisons, qu'Harvey finit par lancer ce journal indépendant à Montréal<sup>491</sup>. Il y fait la promotion du libéralisme politique

---

<sup>488</sup> Marcel Fournier, « *Clarté*, ou le rêve d'un Front populaire », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.), *Idéologies aux Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 274, 275, 277.

<sup>489</sup> René Durocher, « *Le Fasciste canadien, 1935-1938* », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.), *Idéologies aux Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 257, 258; Hugues Théorêt, *Les chemises bleues : Adrien Arcand, journaliste antisémite canadien-français*, Montréal, Septentrion, 2012, p. 118-123.

<sup>490</sup> Hugues Théorêt, *Les chemises bleues*, p. 143.

<sup>491</sup> Par exemple, Harvey perd son emploi en tant que rédacteur en chef du *Soleil* après la condamnation de son livre par le cardinal Villeneuve de Québec. Yvan Lamonde, « La rage de *Vivre* et les "Cahiers noirs" », *Mens*, vol. 9, n° 2 (2009), p. 196, 197.

et vigoureusement le fédéralisme canadien, tout en attaquant le nationalisme canadien-français et ses défenseurs. En 1945, le tirage du *Journal* s'élève à 3 000 exemplaires<sup>492</sup>.

### *Le Monde ouvrier*

Cet hebdomadaire bilingue est fondé à Montréal en 1916 par Gustave Francq, l'une des grandes figures du syndicalisme québécois de l'époque. La proximité de Francq avec les unions internationales et son propre militantisme syndical reflètent les positions que prend ce journal<sup>493</sup>.

### *La Nation*

Cet hebdomadaire politique et satirique est fondé à Québec en 1936 par un groupe de quatre avocats : Paul Bouchard, Albert Pelletier, Roger Vézina et Pierre Letarte. Jusqu'à la disparition du journal en 1939, Bouchard en est le directeur. Le journal s'inspire du fascisme mussolinien et réclame la création d'un État indépendant français sur le continent nord-américain. Le tirage de la revue est de 5 000 exemplaires<sup>494</sup>.

### *L'Ordre/La Renaissance*

Ces deux journaux sont l'œuvre d'Olivar Asselin. Dans un premier temps, le quotidien *L'Ordre*, publié à partir de Montréal, est fondé en 1934 et atteint un tirage de 8 000 exemplaires avant de fermer ses portes en 1935. Asselin fonde *L'Ordre* après son départ en tant que directeur du *Canada* (Montréal). Il veut que son journal soit hors de l'influence des partis politiques et des

---

<sup>492</sup> Pascale Guimont, « *Le Jour, 1937-1946* », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.), *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 132, 143.

<sup>493</sup> Éric Leroux, *Gustave Francq : figure marquante du syndicalisme et précurseur de la FTQ*, Montréal, VLB, p. 15-51.

<sup>494</sup> Charles Philippe Courtois, *Trois mouvements intellectuels québécois et leurs relations françaises : L'Action française, « La Relève » et « La Nation » (1917-1939)*, thèse de doctorat, UQAM et Institut d'Études Politiques de Paris, 2008, p. 474, 475; Julien Fabre, « *La Nation* : les groulxien devant la tentation fasciste 1936-1939 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, n° 2 (2001), p. 40.

intérêts financiers. Après la disparition de son quotidien, il lance *La Renaissance* en 1935, un hebdomadaire en continuité idéologique avec *L'Ordre*. Toutefois, ce dernier ferme ses portes la même année, n'ayant fait paraître que de 26 éditions<sup>495</sup>.

## Revues

### *L'Action nationale*

Cette revue fondée en 1917, sous le nom de *L'Action française*, trouve ses fondements dans l'encyclique *Rerum novarum*. En 1933, elle prend le nom de *L'Action nationale*. Au cours de la période à l'étude, la revue reste un organe du nationalisme canadien-français traditionnel. Cependant, surtout à partir de l'après-guerre, des collaborateurs de la revue promeuvent les idées de la gauche catholique et du personnalisme, ce qui en diversifie les prémisses idéologiques<sup>496</sup>. Les directeurs de la revue entre les années 1930 et 1960 sont Harry Bernard (1933-1934), Arthur Laurendeau (1934-1937, 1943-1946), André Laurendeau (1937-1942, 1948-1954), François-Albert Angers (1943-1946, 1959-1967), Roger Duhamel (1943-1946), Guy Frégault (1946-1947), Dominique Beaudin (1947-1948) et Pierre Laporte (1954-1959). Son tirage s'élève à 5 000 en 1955, avant de chuter à 400 en 1959.

### *Cité libre*

Cette revue est fondée à Montréal en 1950 par un groupe d'anciens membres de la JEC. Elle s'inspire aussi des principes de la gauche catholique et du personnalisme. Les deux principaux

---

<sup>495</sup> Samuel Dalpé, « *L'Ordre* d'Olivar Asselin : une étude du libéralisme de conservation canadien-français », *Mens* vol. 14, n° 1 (2013), p. 8, 9; Paul Laroque, « *L'Ordre*, 1934-1935 », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.), *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 177-199.

<sup>496</sup> Pascale Ryan, *Penser la nation: La Ligue d'action nationale 1917-1960*, Montréal, Leméac, 2006, p. 12, 15, 16; Michel Bock, « Frères, repoussoirs ou étrangers? La "diaspora" francophone dans la conscience des intellectuels et militants nationalistes du Québec : l'exemple de *L'Action nationale* (1970-1995) », *Cahiers Charlevoix*, vol. 13 (2020), p. 373-440.

animateurs au sein du comité de rédaction de la revue sont Gérard Pelletier et Pierre Elliot Trudeau<sup>497</sup>. À *Cité libre*, il n'y a pas nécessairement de consensus parmi les collaborateurs sur les positions qu'elle doit défendre. Malgré tout, les critiques du clergé, du cléricisme et du duplessisme sont des sujets où une unanimité peut être perçue<sup>498</sup>. En 1951, son tirage s'élève à 1 500 exemplaires<sup>499</sup>.

### *Liberté*

Cette revue littéraire et politique indépendante est fondée à Montréal en 1959 par Jean-Guy Pilon. Dès sa création, à la veille de la Révolution tranquille, elle donne une tribune aux intellectuels et aux artistes québécois<sup>500</sup>. Son premier comité d'édition est formé de Pilon, André Belleau, Gilles Carle, Jean Filiatrault, Jacques Godbout, Gilles Hénault, Paul-Marie Lapointe, Gaston Miron, Fernand Ouellette, Michel van Schendel et Lucien Véronneau<sup>501</sup>.

### *La Relève/La Nouvelle Relève*

Cette revue est fondée à Montréal en 1934 par Paul Beaulieu et Robert Charbonneau, qui en sont aussi les directeurs. Le cercle de la revue à ses débuts est largement formé de jeunes formés par les jésuites du collège classique Sainte-Marie (Montréal). Après le départ de Beaulieu en 1943, Charbonneau et Claude Hurtubise en sont les directeurs. Elle publie 48 numéros avant de prendre le nom *La Nouvelle Relève* en 1941, qui publie encore 55 numéros avant de disparaître en 1948<sup>502</sup>.

---

<sup>497</sup> Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution: Liberalism Versus Neo-nationalism, 1945-1960*, Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985, p. 62.

<sup>498</sup> Léon Dion, *Québec 1954-2000 : Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1993, tome 2, p. 297.

<sup>499</sup> André-J. Bélanger, *Ruptures et constantes - Quatre idéologies du Québec en éclatement : La Relève, la JEC, Cité libre, Parti pris*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, p. 65.

<sup>500</sup> Olivier Kemeid, Pierre Lefebvre et Robert Richard (dir.), *Anthologie Liberté, 1959-2009 : l'écrivain dans la cité : 50 ans d'essais*, Montréal, Le Quartanier, 2011, p. 10, 19.

<sup>501</sup> *Ibid.*, p. 435.

<sup>502</sup> Jacques Pelletier, « *La Relève* : une idéologie des années 1930 », *Voix et images du pays*, vol. 5, n° 1 (1972), p. 71.

Pendant ces années d'activités, *La Relève* et *La Nouvelle Relève* sont influencées par certains des penseurs personnalistes d'Europe tels que Jacques Maritain et Emmanuel Mounier<sup>503</sup>.

### *La Revue moderne*

Cette revue intellectuelle et littéraire féminine est fondée en 1919 par Madeleine, le nom de plume d'Anne-Marie Gleason. À partir des années 1940, elle devient une revue populaire en délaissant ses origines littéraires<sup>504</sup>. La revue gagne en popularité pendant les années retenues pour cette thèse. Le tirage passe de 19 000 exemplaires en 1932 à 80 000 exemplaires en 1944<sup>505</sup>.

### *Tradition et Progrès*

Cette revue voit le jour en 1957 à Montréal grâce à Albert Roy. Il est membre du CIN, qui rassemble la droite nationaliste québécoise. La revue est fondée en réaction à « l'intrusion » de la gauche au sein du nationalisme canadien-français et de certains de ses organes de presses traditionnels tels que *L'Action nationale*<sup>506</sup>. *Tradition et Progrès* se préoccupent du sort de la francophonie nord-américaine ce qui l'amène même à reproduire des articles d'organes de presse issus de ce milieu, comme *L'Évangéline* (Moncton). La revue est en relation étroite avec le gouvernement de Maurice Duplessis, qui assure plus d'un tiers des 1 500 abonnements qu'elle recueille jusqu'à la fin de l'année 1960<sup>507</sup>.

---

<sup>503</sup> Charles Philippe Courtois, *Trois mouvements intellectuels*, p. 372-374.

<sup>504</sup> Jean-Christian Pleau, « *La Revue moderne* et le nationalisme, 1919-1920 », *Mens*, vol. 6, n° 2 (2006), p. 206.

<sup>505</sup> François Ricard, « *La Revue moderne* : deux revues en une », *Littératures* (revue du Département de langue et littérature française de l'Université McGill), n° 7 (1991), p. 78.

<sup>506</sup> Michel Bock et Hugues Théorêt, « Les revues traditionalistes canadiennes-françaises devant les droites européennes. L'exemple de *L'Action nationale* et de *Tradition et progrès* (1945 à 1970) », dans Olivier Dard (éd.), *Supports et vecteurs des droites radicales au XXe siècle (Europe/Amériques)*, Bern, Peter Lang, 2013, p. 170, 173; Jean-Philippe Carlos, « "Exprimer la conscience d'un peuple" : le réseau des revues intellectuelles de droite et la question de l'indépendance nationale du Québec (1957-1968) », *Mens*, vol. 15, n° 2 (2015), p. 23.

<sup>507</sup> Xavier Gélinas, « La droite intellectuelle et la Révolution tranquille : le cas de la revue *Tradition et Progrès*, 1957-62 », *The Canadian Historical Review*, vol. 77, n° 3 (1996), p. 360, 362.

*Vivre*

Cette revue est fondée à Québec en 1934 par un groupe de jeunes et n'est publiée que pour une année. Ses collaborateurs comprennent Jean-Louis Gagnon, Philippe Vaillancourt, Jean-Charles Harvey, Claude-Henri Grignon, Pierre Chaloult, Gérard Dagenais et Fernand Lacroix<sup>508</sup>. La revue comprend trois grandes influences : le grouxlisme, le maurrassisme et le fascisme mussolinien<sup>509</sup>.

---

<sup>508</sup> Yvan Lamonde, « La rage de *Vivre* », p. 188.

<sup>509</sup> Olivier Dard, « De la rue de Rome au Canada français : influences ou transferts? », *Mens*, vol. 8, n° 1 (2007), p. 26.

## ANNEXE 2

### Liste des événements retenus dans les quotidiens

*(L'Action catholique, Le Soleil, Le Devoir, La Presse)*

#### Événements annuels :

La Saint-Jean-Baptiste (24 juin) : la période du 16 au 30 juin.

L'Assomption (15 août) : la période du 1<sup>er</sup> au 31 août.

#### Autres événements :

Le voyage organisé par *Le Devoir* et *L'Évangéline* en Louisiane (12 au 28 avril 1931) : la période du 5 avril au 5 mai 1931.

Le 2<sup>e</sup> Congrès de la Langue française (27 juin au 1<sup>er</sup> juillet 1937) : la période du 16 juin au 6 juillet 1937.

La campagne pour la presse acadienne (24 mai au 24 juin 1943) : la période du 22 mars<sup>510</sup> au 30 juin 1943.

La campagne pour la récolte de manuels scolaires pour les écoles acadiennes du Nouveau-Brunswick (novembre 1946) : la période du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 1946.

Le voyage organisé par le CVFA en Nouvelle-Angleterre et les Maritimes (7 au 15 juillet 1949) : la période du 2 au 20 juillet 1949.

---

<sup>510</sup> La campagne est officiellement lancée à Québec le 24 mai 1943, mais dans les semaines suivant la conférence de Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, les journaux publient de nombreux articles sur l'organisation de la campagne.

Le 3<sup>e</sup> Congrès de la Langue française (18 au 25 juin 1952) : la période du 14 juin au 30 juin 1952.

Le voyage de la Liaison française en Louisiane (9 au 23 janvier 1955) : la période du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 1955.

L'apogée des célébrations du bicentenaire de la Déportation (été 1955) : la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 1955.

L'élection de l'Acadien Louis-J. Robichaud, au poste de premier ministre du Nouveau-Brunswick (27 juin 1960) : la période du 25 juin au 16 juillet 1960.

## FIGURE 1

## La délégation louisianaise de passage à Montréal



Source : [S.a.], « Les "Évangélines" de la Louisiane à Montréal, *La Presse* (24 août 1936), p. 19.

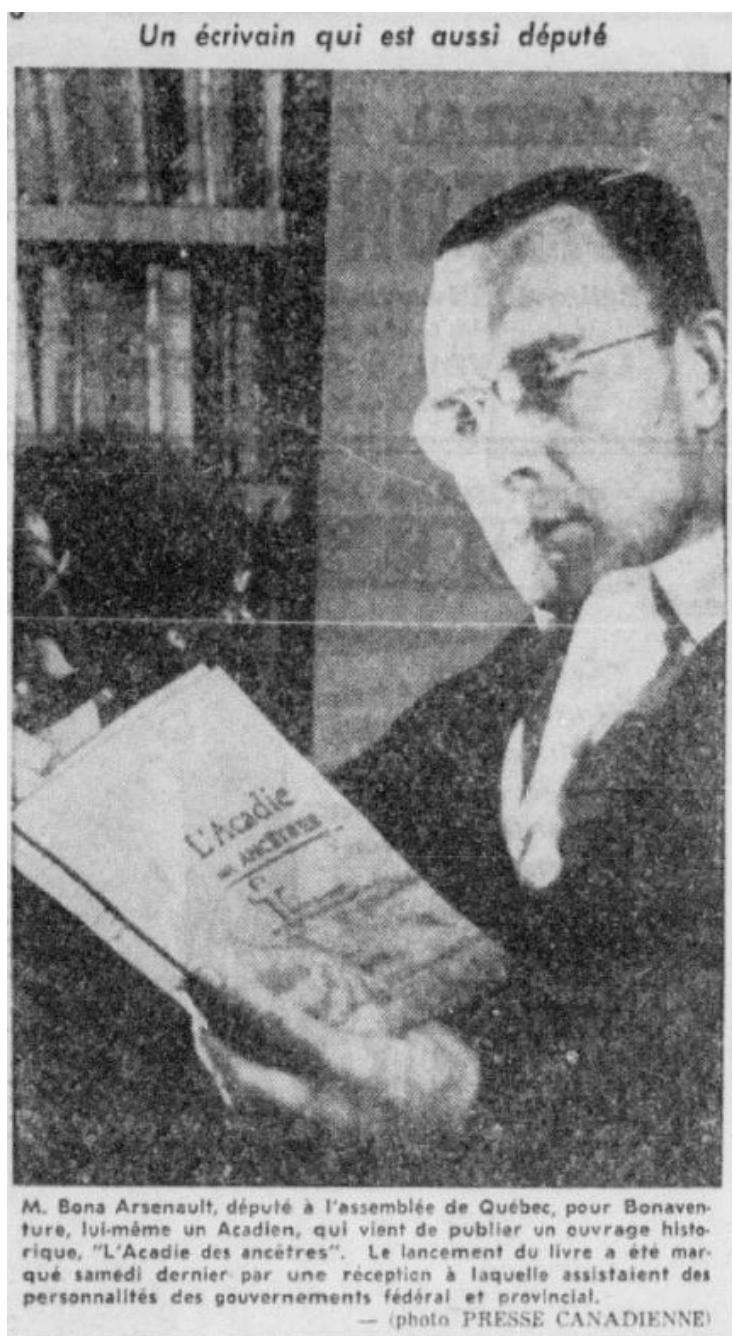
FIGURE 2

## Vitrine du magasin Dupuis Frères



Source : [S.a.], « Montre en faveur de la presse acadienne », *La Presse* (12 juin 1943), p. 29.

## FIGURE 3

Bona Arsenault avec son livre *L'Acadie des Ancêtres*

Source : [S.a.], « Un écrivain qui est aussi député », *La Presse* (23 avril 1955), p. 76.

## FIGURE 4

## Gisèle Rochette, « L'Évangéline » de Québec



Source : [S.a.], « Évangéline salue la foule », *Le Soleil* (10 août 1955), p. 1.

**BIBLIOGRAPHIE****SOURCES****Quotidiens**

*L'Action catholique* (Québec)

*Le Devoir* (Montréal)

*La Presse* (Montréal)

*Le Soleil* (Québec)

**Hebdomadaires**

*Clarté* (Montréal)

*Le Fasciste canadien* (Montréal)

*Le Jour* (Montréal)

*Le Monde ouvrier* (Montréal)

*La Nation* (Québec)

*L'Ordre* (Montréal)

*La Renaissance* (Montréal)

**Revues**

*L'Action nationale* (Montréal)

*Cité Libre* (Montréal)

*Liberté* (Montréal)

*La Nouvelle Relève* (Montréal)

*La Relève* (Montréal)

*La Revue moderne* (Montréal)

*Tradition et progrès* (Montréal)

*Vivre* (Québec/Montréal)

## ÉTUDES

ANCTIL, Pierre. « Le journal *Le Devoir* et la crise des écoles ontariennes », dans Michel Bock et François Charbonneau (dir.). *Le siècle du Règlement 17*, Sudbury, Éditions Prises de parole, 2015, 460 p.

ANCTIL, Pierre. *Soyons nos maîtres : 60 éditoriaux pour comprendre Le Devoir sous Georges Pelletier (1932-1947)*. Québec, Septentrion, 2013, 475 p.

ANDERSON, Benedict. *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. London, Verso, 2006, 240 p.

BASQUE, Maurice. *La Société Nationale de l'Acadie : au cœur de la réussite d'un peuple*. Moncton, Les éditions de la francophonie, 2006, 265 p.

BEAULIEU, André et Jean HAMELIN. *La Presse québécoise des origines à nos jours*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1973, 10 vol.

BEHIELS, Michael D. *Prelude to Quebec's Quiet Revolution: Liberalism Versus Neo-nationalism, 1945-1960*. Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985, 366 p.

BÉLANGER, André-J. *Ruptures et constantes - Quatre idéologies du Québec en éclatement : La Relève, la JEC, Cité libre, Parti pris*. Montréal, Hurtubise HMH, 1977, 219 p.

BELLIVEAU, Joel et Marcel MARTEL, "“One Flag, One Throne, One Empire”? Espousing and Replacing Empire Day in French Canada, 1899-1952", dans Mathew Hayday et Raymond B. Blake (dir.). *Celebrating Canada. Volume 1: Holidays, National Days, and the Crafting of Identities*, Toronto, University of Toronto Press, 2016, p. 125-148.

BELLIVEAU, Joel. *Le « moment 68 » et la réinvention de l'Acadie*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2014, 311 p.

BELLIVEAU, Joel et Frédéric BOILY. « Deux révolutions tranquilles? Transformations politiques et sociales au Québec et au Nouveau-Brunswick (1960-1967) », *Recherches sociographiques*, vol. 46, n° 1 (janvier-avril 2005), p. 11-34.

BERNARD, Shane K. "Acadian Pride, Anglo-Conformism: The Acadian Bicentennial Celebration of 1955", *Louisiana History: The Journal of the Louisiana Historical Association*, vol. 41, no. 2 (Spring, 2000), p. 161-174.

BIENVENUE, Louise. *Quand la jeunesse entre en scène : L'Action catholique avant la Révolution tranquille*. Montréal, Boréal, 2003, 291 p.

BOCK, Michel. « Le Québec en mal de diaspora ? Lionel Groulx face à l'altérité acadienne », *Port Acadie*, n° 33 (2020), p. 63-98.

BOCK, Michel. « Frères, repoussoirs ou étrangers? La "diaspora" francophone dans la conscience des intellectuels et militants nationalistes du Québec : l'exemple de *L'Action nationale* (1970-1995) », *Cahiers Charlevoix*, vol. 13 (2020), p. 373-440.

BOCK, Michel. « De l'anti-impérialisme à la décolonisation : la transformation paradigmatique du nationalisme québécois et la valeur symbolique de la Confédération canadienne (1917-1967) », *Histoire, Économie & Société*, vol. 36, n° 4 (2017), p. 28-53.

BOCK, Michel. « Des braises sous les cendres : L'Ontario français et le projet national canadien-français au lendemain des États généraux (1969-1991) », dans Joseph-Yvon Thériault et Jean-François Laniel (dir.). *Retour sur les États généraux du Canada français : continuités et ruptures d'un projet national*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2016, p. 167-231.

BOCK, Michel. *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*. Montréal, Hurtubise HMH, 2004, 452 p.

BOCK, Michel et Hugues THÉORÊT. « Les revues traditionalistes canadiennes-françaises devant les droites européennes. L'exemple de *L'Action nationale* et de *Tradition et progrès* (1945 à 1970) », dans Olivier Dard (éd.). *Supports et vecteurs des droites radicales au XXe siècle (Europe/Amériques)*, Bern, Peter Lang, 2013, p. 169-185.

BOUCHER, Neil J. « L'Église l'État et l'élite du Québec en Acadie néo-écossaise, 1880-1960 : "Réconforter les minorités par un Québec fort" », dans Fernand Harvey et Gérard Beaulieu (dir.). *Les relations entre le Québec et l'Acadie de la tradition à la modernité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, p. 73-94.

BRUBAKER, Rogers. "National Minorities, Nationalizing States, and External National Homelands in the New Europe", *Daedalus*, vol. 124, no. 2 (Spring 1995), p. 107-132.

BRUCE, Clint. « L'oubli de l'Acadie politique ? Le débat sur les Congrès mondiaux acadiens à la lumière de la question diasporique », *Minorités linguistiques et société*, n° 10 (2018), p. 100-132.

CARLOS, Jean-Philippe. « "Exprimer la conscience d'un peuple" : le réseau des revues intellectuelles de droite et la question de l'indépendance nationale du Québec (1957-1968) », *Mens*, vol. 15, n° 2 (2015), p. 7-47.

COMEAU, Paul-André. *Le Bloc populaire, 1942-1948*. Montréal, Boréal, 1998, 478 p.

COURTOIS, Charles-Philippe. *Trois mouvements intellectuels québécois et leurs relations françaises : L'Action française, « La Relève » et « La Nation » (1917-1939)*. Thèse de doctorat, UQAM et Institut d'Étude Politiques de Paris, 2008, 635 p.

DALPÉ, Samuel. « L'Ordre d'Olivar Asselin : étude sur un libéralisme de conservation canadien-français », *Mens*, vol. 14, n° 1 (2013), p. 7-39.

DANSEREAU, Bernard. « La présence communiste au Québec (1929-1939) ou la présence de "l'homme au couteau entre les dents" », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, n° 2 (2001), p. 22-29.

DARD, Olivier. « De la rue de Rome au Canada français : influences ou transferts? », *Mens*, vol. 8, n° 1 (2007), p. 7-66.

DION, Léon. *Québec 1954-2000 : Les intellectuels et le temps de Duplessis*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1993, tome 2, 452 p.

DORAIS, François-Olivier. *Un combat d'école? Le champ historiographique vu de Québec (1947-1965)*. Thèse de doctorat, Université de Montréal, 2018, 652 p.

DORAIS, François-Olivier. « Marcel Trudel et Guy Frégault : regards sur une amitié intellectuelle », *Recherches sociographiques*, vol. 57, n° 2-3 (mai-décembre 2016), p. 523-552.

DOSSE, François. *La marche des idées. Histoire des intellectuels, histoire intellectuelle*. Paris, La Découverte, 2003, 354 p.

DUFOIX, Stéphane. *Les Diasporas*. Paris, Presses universitaires de France, 2003, 127 p.

DUMONT, Fernand. « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 38, n° 3 (janvier 1997), p. 419-467.

DUMONT, Fernand. *Genèse de la société québécoise*. Montréal, Boréal, 1993, 393 p.

DUMONT, Fernand. « Les années 30. La première Révolution tranquille », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.). *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 1-20.

DUROCHER, René. « Le Fasciste canadien, 1935-1938 », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.). *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 257-271.

FABRE, Julien. « La Nation : les groulxien devant la tentation fasciste 1936-1939 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, n° 2 (2001), p. 40-51.

- FOURNIER, Marcel. « *Clarté*, ou le rêve d'un Front populaire », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.). *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 273-294.
- FRENETTE, Yves. « Les éditoriaux de La Presse, 1934-1936 : Une défense de la démocratie libérale », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, n° 3 (1979), p. 451-462.
- GAUVIN, Karine. « Une analyse discursive de l'identité acadienne à l'aube du Congrès mondial acadien », dans Denise Deshaies et Diane Vincent (dir.). *Discours et constructions identitaires*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 57-76.
- GAUVREAU, Michael. *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*. Montréal, Fides, 2008, 457 p.
- GÉLINAS, Xavier. *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, 486 p.
- GÉLINAS, Xavier. « La droite intellectuelle et la Révolution tranquille : le cas de la revue *Tradition et Progrès*, 1957-62 », *The Canadian Historical Review*, vol. 77, n° 3 (1996), p. 353-387.
- GERVAIS, Gaétan. « L'Ontario français et les grands congrès patriotiques canadiens-français (1883-1952) », *Cahiers Charlevoix*, vol. 2 (1997), p. 9-155.
- GRANATSTEIN, J.L. « Le Québec et le plébiscite de 1942 sur la conscription », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, no° 1 (juin 1973), p. 43-62.
- GROULX, Lionel. *Mes mémoires*. Montréal, Éditions Fides, 1970-1974, 4 volumes.
- GUIMONT, Pascale. « *Le Jour*, 1937-1946 », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.). *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 131-163.
- JONES, Richard. *L'idéologie de L'Action catholique, 1917-1939*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, 359 p.
- KEMEID, Olivier Pierre Lefebvre et Robert Richard (dir.). *Anthologie Liberté, 1959-2009 : l'écrivain dans la cité : 50 ans d'essais*. Montréal, Le Quartanier, 2011, 462 p.
- LA VOPA, Anthony. "A New Intellectual History? Jonathan Israel's Enlightenment", *The Historical Journal*, vol. 52, no. 3 (2009), p. 717-738.
- LAMARRE, Jean. *Le devenir de la nation québécoise : selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet (1944-1969)*. Québec, Septentrion, 1993, 561 p.

LAMONDE, Yvan. *La modernité au Québec*. Montréal, Fides, 2011, 2 vol.

LAMONDE, Yvan. « La rage de *Vivre* et les "Cahiers noirs" », *Mens*, vol. 9, n° 2 (2009), p. 187-206.

LAMONDE, Yvan. « Les Jeunesses Patriotes (1935-1939) et la position non-séparatiste de l'abbé Groulx », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n° 2 (2009), p. 179-190.

LANIEL, Jean-François. « L'État québécois est-il un État-parent? Nationalisme transfrontalier et minorités nationales dans l'espace (post) canadien-français », *Recherches Sociographiques*, vol. 58, n° 3 (2017), p. 549-579.

LANIEL, Jean-François. « L'Église-nation canadienne-française au siècle des nationalités : regard croisé sur l'ultramontanisme et le nationalisme », *Études d'histoire religieuse*, vol. 81, n° 1-2 (2015), p. 15-37.

LAROQUE, Paul. « *L'Ordre, 1934-1935* », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.). *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 177-199.

LE CONSEIL DE LA VIE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE. *Troisième Congrès de la langue française au Canada. Compte rendu (Québec, 18-26 juin 1952)*. Québec, Éditions Ferland, 1953, 475 p.

LEDUC-FRENETTE, Samuel. *Les pèlerinages du Devoir en Acadie (1924 et 1927) : un voyage intéressé et curieux pour les Canadiens français*. Mémoire de maîtrise, Université Concordia, 2016, 78 p.

LEROUX, Éric. *Gustave Francq : figure marquante du syndicalisme et précurseur de la FTQ*. Montréal, VLB, 2001, 371 p.

LINTEAU, Paul-André et al. *Histoire du Québec contemporain : le Québec depuis 1930*. Montréal, Boréal, 1989-1993, 2 vol.

MACNALLY, Carolyn. "Acadian Leaders and Louisiana, 1902-1955", *Acadiensis*, vol. 45, no. 1 (Winter/Spring 2016), p. 67-89.

MARCIL, Jeffrey. « *Les nôtres* » : *Franco-Américains, Canadiens français hors-Québec et Acadiens dans la grande presse montréalaise de langue française. 1905-1906*. Thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1998, 158 p.

MARQUIS, Dominique. *Un quotidien pour l'Église : L'Action catholique, 1910-1940*. Montréal, Leméac, 2004, 220 p.

MARTEL, Marcel. "‘Hors du Québec, point de salut!’ Francophone Minorities and Quebec Nationalism, 1945-1969", dans Micheal D. Behiels et Marcel Martel (dir.). *Nation, Ideas, Identities: Essays in Honour of Ramsay Cook*, Don Mills, Oxford University Press, 2000, p. 130-142.

MARTEL, Marcel. *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et déroute du Canada français : les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne, 1867-1975*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, 203 p.

MASSICOTE, Julien. *L'Acadie du progrès et du désenchantement, 1960-1994*. Thèse de doctorat, Université Laval, 2011, 375 p.

MATHEWS, Mary Catherine. *Working for family, nation and God: Paternalism and the Dupuis Freres department store, Montreal, 1926—1952*. Thèse de maîtrise, Université McGill, 1998, 118 p.

MEUNIER, E.-Martin, et Michel BOCK. « Essor et déclin du corporatisme au Canada français (1930- 1960): une introduction », dans Olivier Dard (dir.). *Le corporatisme dans l'aire francophone au XXe siècle*, Berne, Peter Lang, 2011, p. 179-200.

MEUNIER, E.-Martin. *Le pari personnaliste : modernité et catholicisme au XXe siècle : essai*. Montréal, Fides, 2007, 369 p.

MEUNIER, E.-Martin et Jean-Philippe WARREN. « De la question sociale à la question nationale : le cas de la revue *Cité libre* », *Recherches Sociographiques*, vol. 39, n° 2-3 (1998), p. 291-316.

MICHEL, Florian. *La pensée catholique en Amérique du Nord : réseaux intellectuels et échanges culturels entre l'Europe, le Canada et les États-Unis (années 1920-1960)*. Paris, Desclée de Brouwer, 2010, 629 p.

MIVILLE, Serge. « *À quoi sert au Canadien-Français de gagner l'univers canadien s'il perd son âme de francophone?* » *représentations identitaires et mémorielles dans la presse franco-ontarienne après la "rupture" du Canada français (1969-1986)*. Thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 2012, 246 p.

NOËL, Mathieu. *Le réseau indépendantiste québécois dans les années 1930*. Mémoire de maîtrise, UQAM, 2009, p. 154 p.

OLSCAMP, Marcel. *Le fils du notaire : Jacques Ferron, 1921-1949 : genèse intellectuelle d'un écrivain*. Québec, Fides, 1997, 425 p.

OUELLETTE, Roger. *Le Parti acadien : De la fondation à la disparition, 1972-1982*. Moncton, Chaire d'étude acadienne, 1992, 119 p.

PANNETON, Jean-Charles. *Pierre Laporte*. Québec, Septentrion, 2012, 445 p.

PELLETIER, Jacques. « *La Relève : une idéologie des années 1930* », *Voix et images du pays*, vol. 5, n° 1 (1972), p. 69-139.

PLEAU, Jean-Christian. « *La Revue moderne et le nationalisme, 1919-1920* », *Mens*, vol. 6, n° 2 (2006), p. 205-237.

RACINE, Jacques et Michel STEIN. « *L'Action catholique, 1931 et 1938* », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.). *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 61-95.

RAJOTTE, David. « *Des jeunes nationalistes dans les années 1940 : les Jeunes Laurentiens* », *Mens*, vol. 8, n° 2 (printemps 2008), p. 323-361.

RICARD, François. « *La Revue moderne : deux revues en une* », *Littératures* (revue du Département de langue et littérature française de l'Université McGill), n° 7 (1991), p. 76-84.

RICHARD, Chantal. « *Le récit de la Déportation comme mythe de création dans l'idéologie des Conventions nationales acadiennes (1881-1937)* », *Acadiensis*, vol. 36, n° 1 (2006), p. 69-81.

RICHARD, Sacha. « *Commémoration et idéologie nationale en Acadie. Les fêtes du bicentenaire de la Déportation acadienne* », *Mens*, vol. 3, n° 1 (automne 2002), p.27-59.

ROY, Fernande. *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*. Montréal, Boréal, 1993, 127 p.

ROY, Michel. *L'Acadie perdue*. Montréal, Éditions Québec Amérique, 1978, 203 p.

ROY, Yvan. « *Le Soleil (1940)* », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.). *Idéologies au Canada français, 1940-1976*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981, vol. 1, p. 161-178.

RUDIN, Ronald. *Making History in Twentieth-Century Quebec*. Toronto, University of Toronto Press, 1997, 294 p.

RYAN, Pascale. *Penser la nation : La Ligue d'action nationale 1917-1960*. Montréal, Leméac, 2006, 324 p.

THÉORÊT, Hugues. *La presse canadienne-française et l'extrême droite européenne : 1918-1945*. Québec, Septentrion, 2018, 334 p.

THÉORÊT, Hugues. *Les chemises bleues : Adrien Arcand, journaliste, antisémite, canadien-français*. Montréal, Septentrion, 2012, 410 p.

THÉORÊT, Hugues. *Les revues et les journaux canadiens-français face aux droites radicales européennes, 1918-1945*. Thèse de doctorat, Université d'Ottawa, 2016, 399 p.

THÉRIAULT, Léon. « L'Acadie du Nouveau-Brunswick et le Québec (1880-1960) : froideur ou méfiance? », dans Fernand Harvey et Gérard Beaulieu (dir.). *Les relations entre le Québec et l'Acadie de la tradition à la modernité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, p. 49-71.

THÉRIAULT, Léon. *La question du pouvoir en Acadie : essai*. Moncton, Éditions d'Acadie, 1982, 256 p.

THOMPSON, Ann. « L'histoire intellectuelle : quelles idées, quel contexte? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 59, n° 5 (2012), p. 47-64.

VIAU, Robert. « L'épée et la plume : La persistance du thème de la Déportation acadienne en littérature », *Acadiensis*, vol. 36, n° 1 (automne 2006), p. 51-68.

VINCENT, Julien. « Concepts et contextes de l'histoire intellectuelle britannique : l'"École de Cambridge" à l'épreuve », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 2, n° 50-2 (2003), p. 187-207.

VOLPÉ, Philippe. *À la frontière des mondes : jeunesse étudiante et mouvements d'Action catholique en Acadie, de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle*. Thèse de doctorat, Université d'Ottawa, 2019, 435 p.

VOLPÉ, Philippe. « De l'ACJA à l'ACJC ou de l'Action nationale à l'Action catholique : associations jeunesse et mobilisations collectives en Acadie, 1908-1942 », *Acadiensis*, vol. 46 n° 2 (2017), p. 88-118.

### Pages Web

[S.a.], « Histoire: Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1792 à nos jours », *Assemblée nationale du Québec* [<https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=8149&type=pge>] (page consultée le 6 décembre 2021).

[S.a.], « André Laurendeau », *L'Assemblée nationale du Québec*, 2009 [<https://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/laurendeau-andre-4025/biographie.html>] (page consultée le 23 mai 2023).

[S.a.], « Bona Arsenault », *L'Assemblée nationale du Québec*, 2014  
[<http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/arsenault-bona-1765/biographie.html>] (page consultée le 15 février 2022).

VEILLEUX, Jean-François. « Omer Héroux, un nationaliste très engagé », *La Gazette de la Mauricie* (29 février 2016) [<https://www.gazettemauricie.com/omer-heroux-un-nationaliste-tres-engage/>] (page consultée le 6 décembre 2021).